

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Ferhat Abbas Sétif -1-**



**Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre**  
**Département d'Architecture**

**Thèse de Doctorat en Sciences**

**THEME**

**Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie),  
(1930-1962),  
Actions de modernisation et pluralité d'expressions**

**Présentée par : Assia SAMAI-BOUADJADJA**

**Soutenue le 24/11/2016 devant le jury composé de:**

**Président :** Pr. DJEMILI Abderrazak (Université de Sétif)

**Examineur :** Pr. ZEROUALA Mohamed Salah (EPAU)

**Examineur :** Pr. SAFFIDDINE-ROUAG Djamila (Univ. Constantine 3)

**Examineur :** Pr. BELAKEHAL Azeddine (Univ. Biskra)

**Examineur :** Dr. CHOUGUI Ali (Univ. Sétif)

**Directeur de thèse :** Pr. MAZOUZ Saïd (Univ. Oum El Bouaghi)

**Co-directeur :** Pr. BOUMAZA Nadir (Université Pierre MENDES France de Grenoble)

**Année Universitaire 2016-2017**

*Pour « nourrir » nos perceptions, relatives à  
l'héritage architectural du 20<sup>ème</sup> siècle à Sétif...*

# Remerciements

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail.*

*J'exprime particulièrement ma gratitude au Professeur MAZOUZ Saïd pour la qualité de son encadrement, ses encouragements et sa patience.*

*Mes remerciements vont également en direction du Professeur BOUMAZA Nadir, pour avoir accepté de codiriger ce travail de thèse. Je le remercie pour ses orientations et ses critiques constructives.*

*Je tiens également à remercier Professeur Mercedes Volait qui m'a conviée à participer aux travaux du réseau international (ISCH COST Action IS0904, European Architecture beyond Europe: Sharing Research and Knowledge on Dissemination Processes, Historical Data and Material Legacy (19th-20th centuries), 2010-2014). Je dois souligner que cette collaboration m'a été d'un très grand intérêt.*

# *Dédicace*

*A la mémoire de mes parents*

*A la mémoire de mon beau-père*

*A ma belle-mère*

*A mon mari et mes enfants*

*A toute ma famille*

*A tous mes collègues et amis(es)*

*A la mémoire de ma très chère amie Georgette Cottin-Euziol, architecte algéro-française à qui je dois énormément...*

**Mots Clés :** Modernité, modernisation, architecture moderne, historiographie, pluralité d'expressions, Sétif, Algérie.

**Résumé:**

Le présent travail de thèse porte sur l'épisode de **l'architecture moderne à Sétif (Algérie)**, de 1930 à 1962. La première date représente un moment crucial dans l'histoire du mouvement moderne à l'échelle internationale. Année du centenaire de la présence française en Algérie, elle correspond également au début de l'influence moderne en Afrique du Nord, marquée par l'arrivée de Le Corbusier à Alger. La seconde date coïncide avec l'indépendance de l'Algérie et au départ précipité de beaucoup de professionnels, en l'occurrence des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs et des administrateurs.

La problématique à laquelle nous tentons de répondre est cernée par deux questions:

*1) Quelles sont les stratégies et mécanismes alors mis en place, pour répondre au choix de la Modernité ? 2) Par quoi se caractérise l'architecture moderne réalisée entre 1930 et 1962 à Sétif?*

Le corpus de l'architecture moderne à Sétif (1930-1962), est ainsi mis en lumière, après un essai de définition conceptuelle de **la Modernité** et de **la modernité architecturale**.

**Une grille d'analyse** se fait alors jour, avec des critères émanant d'une part, de l'observation du corpus avec, en filigrane, le questionnement de la problématique et d'autre part, de notre positionnement théorique par rapport au concept de Modernité, qui s'en trouve alors ramifiée en plusieurs modernités, du fait de l'évolution de la pensée moderne, en rapport avec différents contextes.

Il s'agissait pour le premier volet de la problématique, d'interroger les différents types d'archives, sur ce que nous avons appelé les catalyseurs de la modernité architecturale à Sétif, qui résultent des différentes **actions de modernisation**. Ces catalyseurs sont d'ordre technique, législatif, financier, administratif, programmatique, médiatique et de formation.

Pour le deuxième volet de la problématique, nous avons interrogé le corpus en question, à travers les morphologies urbaines, les typologies architecturales, les programmes et les styles architecturaux. Pour se faire, un travail archivistique laborieux, en Algérie et à l'étranger, ajouté à des relevés systématiques, s'est imposé à nous, pour reconstituer de façon quasi exhaustive **les formes urbaines de 8 districts et les détails d'architecture de 52 cas d'étude, avec les données historiques qui s'y rapportent**.

Fait sur la base de cette grille, le présent travail nous a d'abord révélé les incidences du statut de colonie et celles du statut particulier de l'Algérie, parmi les pays d'Outre-Mer, sur le choix de la modernité et sa propagation.

Le processus de modernisation s'est vu alors propulsé par différents facteurs parmi eux :

- La présence d'entreprises de stature universelle, telles que l'entreprise François Hennebique et l'entreprise Perret, August et Frères, qui ont introduit de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction.

- L'extension à l'Algérie du droit de **l'urbanisme moderne** français et ce, depuis 1922.

- L'initiation de plusieurs dispositions financières : allègement, exonération d'impôts et création de plusieurs sociétés financières.

- La mise en place des organismes de contrôle, de maîtrise d'ouvrage et d'organisation syndicales.
- L'initiation de nouveaux programmes de développement.
- L'intérêt porté à l'information et la formation.

Sur le plan des **expressions urbaines et architecturales**, l'étude a montré la naissance de nouvelles formes urbaines (cité-jardin et quartier résolument modernes) et la réinterprétation d'une **architecture urbaine**, à l'occasion du retour à la ville et le comblement de la zone non aedificandi des fortifications. Parallèlement, de nouveaux rapports typo-morphologiques se mettent en place, traduisant une autonomie de plus en plus grande de l'architecture par rapport à la ville.

De nouveaux types (Pavillon, barre, tour) émergent présentant une variété de compositions architecturales, de styles (néoclassique, art-déco, style arabisan et style résolument moderne) et de nouveaux programmes (docks, grand magasin, salle des fêtes, salles de cinéma, parc des sports).

Cette recherche conforte la thèse défendue par beaucoup d'historiens et de critiques de l'architecture, selon laquelle le mouvement moderne, loin de se plier à la rigidité des canons d'une doctrine et dans un élan de maturité s'apparente **d'une pluralité d'approches et d'expressions**.

Il apparaît par ailleurs, que ce projet de modernité architecturale, a d'abord mobilisé plusieurs acteurs, autour des facteurs et du **processus de modernisation**, de tout ce qui pourrait être en rapport avec le secteur du bâtiment.

Ces résultats nous amènent à envisager pour le futur, des pistes de recherche sur la question suivante : ***Quels enseignements pourrait-on en tirer par rapport à l'Algérie d'aujourd'hui, pour intégrer à la fois modernité et durabilité, dans le contexte de la globalisation?***

Enfin, la connaissance que nous avons aujourd'hui de ce corpus, permet-elle d'ouvrir un autre horizon de recherche, focalisé cette fois-ci, sur la question de sa patrimonialisation: ***Quelle place, certaines composantes de cet héritage dit « colonial » devraient-elles occuper dans le projet de renouvellement de la ville de Sétif aujourd'hui ?***

ستوريوغرافيا الهندسة المعمارية الحديثة في سطيف (الجزائر)، (1930-1962) عمليّ تحديث وتعدديّ التعبير.  
**مفتاحي :** التحديث، الهندسة المعماريّة الحديثة، ستوريوغرافيا، تعدديّ تعبير سطيف، الجزائر.

:

نسعى من خلال هذا البحث إلى التعرف على حقبة الهندسة المعمارية الحديثة بسطيف ( ) بين 1930 و1962. حيث تُحاسة في تاريخ المؤيّد و بداية تأثير فريقيا ي شهدت بوزيه (Le Corbusier) اريخ الثّ فهو يتزامن مع استقلال الجزائر و رحيل الم لكثير من المعماريين والمهندسين والمقاولين والإداريين.

الإشكاليّ نحاول الإجابة عنها سؤاليّن:

1. ما هي الاستراتيجيّ لِي التي هيّ لاختيار في ميدان الهندسة المعمارية

2. ما هي مميّ نجازات الهندسة المعمارية الحديثة بين 1930 و1962 سطيف؟

لذا سلطنا الضوء على مجموعة الأعمال الهندسيّة الحديثة بسطيف (1930-1962)، و هذا بعد أن حاولنا تعريف مفهوم الهندسة المعمارية. شبكة تحليل مصدرها ملاحظة مجموعة الأعمال المعماريّ

ح في الاشكالية من جهة و موقعنا النظري بالنسبة لمفهوم الحداثة المتفرع إلى عدة حداثات، كنتيجة لتطور الفكر المعاصر الميادين من جهة اخرى.

تعين علينا عند التطرّ ل من الإشكاليّ

الهندسة المعمارية بسطيف، ا عمليّات تحديث مختلفة. كانت تلك المحفّر ي، التشريعي، المالي، التكويني.

الإشكاليّ مجموعة الأعمال الهندسية المعنيّ (le corpus) و هذا

المرفولوجيات الحضريّة، الأنماط المعماريّ البرامج والأساليب المعماريّ .

تطلب هذا كله أبحاثا حثيثة في المحفوظات ب خارجها زد إلى هذا يّ فرضت نفسها

تركيب لأشكال الحضريّة لثمانية أقاليم و التفاصيل الهندسية لـ 52 معطيات التاريخيّة المتعلقة بها.

هذه الشّد التحليلية، تبيّن لنا من خلال هذا العمل ية الجزائر ك

يتها المتميّ بين بلدان ما وراء البحر على اختيار الحداثة و انتشارها.

تشير نتائج هذ مساهمة عوامل متعددة في دفع عملية التحديث نذكر من بينها:

- هينبيك (Farnçois Hennebique) و مؤسسة بيريه،

وإخوانهما (Perret August et Frères) وتقنيّ جديدة.

- تمديد قانون التعمير الحديث للجزائر و هذا 1922.

- ماليّ خفيض و الإعفاء ماليّ .

- هيئات مراقبة و هيئات المشاريع والتنظيمات قابية.

- مشاريع تنمّ يّ جديدة.

- الاهتمام بالإعلام و التكوين.

أما فيما يخصّ التعابير الحضريّة و الهندسية، فلقد بيّد (حياء حداثيّ " وأحياء حديثة (zone non-aedificandi). وبالموازاة إقامة علاقات نمطية مرفولوجية جديدة تعبر عن المدينة، عمير المنطقة غي -

قلاليّة أكبر للهندسة المعماريّ لمدينة.

و عليه برزت أنماط جديدة (الجنّاح ، البرج) مشكّة تركيبيّ هندسيّ عة و أساليب (نيوكلاسيكيّ

(style art-déco) (style arabisan) سلوب الحديث (

جديدة (مستودعات، مغازات كبيرة، قاعات الأفراح، ينما و الرياضيّ).

هذا البحث يعزز أطروحة العديد  
القوانين هبّي  
بتعددية المقاربات والتعابير.  
فضلا عن هذا، يبدو أيضا  
وعمليات حديث وكل يمكن  
إن هذه  
اليوم لإدماج كل من الحداثة  
وأخيرا، هل المعرفة التي اكتسبناها اليوم  
هذه الحفاظ على البعض منها  
نات هذا الإرث المسمى بالاستعماري في مشروع تجديد مدينة سطيف اليوم.

الهندسة المعمارية التي مفادها  
الهندسة المعمارية الحديثة قد جُدد في البداية العديد من الفاعلين حول عوامل  
له  
النية: هي  
يمكن استخلاصها  
سياق  
الهندسية هذه،  
هي المكانة التي يجب أن تحتلها بعض



## **Title of the search**

**The Historiography of modern architecture in Sétif (Algeria), (1930-1962), modernization actions and plurality of expression.**

**Keywords:** Modernity, modernization, modern architecture, historiography, plurality of expression Sétif, Algeria.

### **Abstract:**

This thesis explores the era of **modern architecture** in **Sétif** (Algeria) from 1930 to 1962. The first date represents a crucial period in the history of the modern movement on an international scale and coincides with the commemoration of the first centenary of the French presence in Algeria and the beginning of modern influence in North Africa with the arrival of Le Corbusier to Algiers. The second date represents the year of Algeria's independence and the hasty departure of many professionals, namely architects, engineers, contractors and administrators.

The problematic that we're attempting to address is encompassed by two questions:

- 1) What were the strategies and mechanisms used to respond to the choice of Modernity?
- 2) What are the characteristics of modern architecture in Sétif between 1930 and 1962?

The corpus of modern architecture in Sétif (1930-1962) is thus highlighted after attempting to give a conceptual definition of **Modernity** and **architectural modernity**. **An evaluation grid** has then emerged with criteria based on the observation of the corpus and the underlying questioning of the problematic on one hand, and on the other, our theoretical positioning regarding the concept of Modernity which has branched off into several modernities as a result of the evolution of modern thought in relation to the different contexts.

As regards the first part of the problematic, we had to consult different types of archives on what we have called the catalysts of architectural modernity in Sétif resulting from various **modernization actions**. These catalysts were technical, legal, financial, administrative, programmatic, mediatic, and formative in nature. As for the second part of the problematic, we've examined the corpus in question through urban morphologies, architectural typologies, and architectural programs and styles. To do so, a laborious archival work, both in Algeria and abroad along with systematic architectural surveys, imposed itself in order to reconstruct almost completely **the urban forms of 8 districts and the architectural details of 52 study cases, with the historical data related thereto**.

Based on this grid, this work has first revealed to us the implications of the colony status and those of the special status of Algeria, among overseas countries, on the choice of modernity and its propagation. The modernization process was hence propelled by different factors such as:

- The presence of companies of universal stature such as François Hennebique Company and Perret, Auguste et Frères, Company which have introduced new materials and construction techniques.

- The extension of the French on modern urbanism law to Algeria since 1922.

- The initiation of several financial provisions: tax relief and exemption, and the creation of several financial companies.
- The setting up of bodies of control, project management and trade union organization.
- The initiation of new development programs.
- The interest in information and training.

In terms of **urban and architectural expressions**, the study has revealed the birth of new urban forms (garden cities and resolutely modern neighbourhoods) and the reinterpretation of an **urban architecture**, on the occasion of the return to the city and filling the non aedificandi area of fortifications. Meanwhile, new typo-morphological relations were set up, reflecting an ever increasing autonomy of architecture in relation to the city. New types (Pavilion, bar, tower) emerged presenting a variety of architectural compositions, styles (neoclassical, art-deco, Arabist style and resolutely modern style) and new programs (docks, big stores, festival halls, cinema rooms, sports park).

This research reinforces the idea defended by many historians and architecture critics, according to which the modern movement, far from submitting to the rigid canons of a doctrine and in a momentum of maturity, adopts **a plurality of approaches and expressions**. It also appears that this project of architectural modernity, has first mobilized several actors around the factors and **process of modernization**, of anything that could be related to the construction sector.

These findings lead us to consider other research avenues for the future on the following question: **What lessons could be learnt in relation to today's Algeria, to integrate both modernity and sustainability in the context of globalization?** Finally, would the knowledge we have today of this corpus open up another research horizon, focused this time on the question of its patrimonialization: **What place should certain components of this so-called "colonial" heritage occupy in the city renewal project of Sétif nowadays?**

# TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	i
Dédicaces.....	ii
Résumé en français.....	iii
Résumé en arabe.....	v
Résumé en anglais.....	vii
Table des matières .....	1

## ***PREMIERE PARTIE***

### **Problématique , concepts et modèle d'analyse**

#### **Chapitre I : Les tenants et les aboutissants de la présente recherche**

<i>Introduction</i> .....	4
<b>I.1</b> Problématique .....	9
<b>I.1.1</b> Questions centrales .....	9
<b>I.1.2</b> Les questions annexes:.....	9
<b>I.2</b> Hypothèses :.....	9
<b>I.2.1</b> Hypothèse centrale :.....	10
<b>I.2.2</b> Le corps d'hypothèses .....	10
<b>I.2.2.1</b> Les hypothèses descriptives.....	10
<b>I.2.2.2</b> Les hypothèses explicatives.....	10
<b>I.2.2.3</b> Les hypothèses prescriptives.....	10
<b>I.3</b> Les objectifs.....	10
<b>I.3.1</b> L'objectif général .....	10
<b>I.3.2</b> Les objectifs spécifiques:.....	11

#### **Chapitre II : Choix méthodologique : Influence conjuguée de la théorie et de l'empirie**

<b>II.1</b> Présentation de la Méthode .....	12
<b>II.2.</b> Définitions des concepts clés: .....	13
<b>II.2.1.</b> Moderne, Modernité, Modernisme, Modernisation, Pré-modernité, Postmodernité : un chapelet de concepts interdépendants.....	13
<b>II.2.2</b> Architecture(s) moderne (s), Eléments de définition : .....	23
<b>II. 3.</b> Matériels empirique (Annexes).....	38
<b>II.3.1.</b> Présentation de la ville de Sétif : Naissance et évolution (Voir Annexe1).....	38
<b>II.3.2.</b> Définition et présentation du corpus d'étude (Voir Annexe 2) .....	38
<b>II.3.3.</b> Présentation des principaux acteurs (Voir Annexe 3).....	38

II.4. Confection de la grille d'analyse .....	38
---	----

## ***DEUXIEME PARTIE***

### ***Analyse du corpus***

#### **CHAPITRE.III** Les catalyseurs de la modernité

III.1. Sur le plan technique .....	43
III.1.1.Présence d'entreprises de stature universelle .....	43
III.1.2. Introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction.....	47
III.1.3.Spécialisation des entreprises:.....	56
III.1.4. Naissance des métiers de l'architecture .....	57
III.1.5. Spécialisation de l'acte de concevoir par l'implication d'un nouveau corps de métier : l'ingénieur.....	58
III.1.6. Implication des architectes venus du reste du pays, voire de la métropole. ....	58
III.1.7. Implication d'architectes de stature importante voire universelle .....	59
III.2 Sur le plan législatif.....	61
III.2.1. Extension de la législation française à l'Algérie .....	61
III.2.2. Une première tentative de contrôle de l'évolution de la ville à travers le plan d'embellissement et d'extension .....	62
III.2.3. Contrôle et maîtrise de l'action privée .....	63
III.2.4. Intervention de l'Etat pour contrecarrer la spéculation foncière et immobilière et permettre aux couches défavorisées l'accès à la petite propriété.....	64
III.2.5. La naissance des P.U.D.....	65
III.3 Sur le plan financier.....	67
III.4 Sur le plan administratif .....	68
III.4.1. Institutions et organismes créés .....	68
III.4.2. Les organismes de contrôle et de maîtrise- d'ouvrage.....	69
III.4.3. Les organisations syndicales .....	70
III.4.4. La nécessaire collaboration entre architecte et le corps des ingénieurs :.....	70
III.5 Sur le plan programmatique .....	71
III.6 Sur le plan médiatique .....	71
III.7 Sur le plan de la formation .....	75

#### **Conclusion**

#### **ChapitreIV.** Les expressions de la modernité urbaine et architecturale à Sétif

IV .1 Nouvelles formes urbaines et nouvelles typologies architecturales:.....	79
IV.1.1 Les opérations satellitaires .....	79

IV.1.2	Le retour à la ville et la question de l'architecture urbaine.....	86
IV.1.3	Le comblement de la zone non-aedificandi des fortifications, Le « Ring Sétifois».....	95
IV.1.4	Les quartiers résolument modernes aux limites est et ouest de la ville .....	100
IV.2	Les nouveaux programmes .....	111
IV.2.1	Docks, gare et banques.....	111
IV.2.2	Le grand magasin (les galeries de France) .....	112
IV.2.3	L'immeuble mixte .....	112
IV.3	Les styles architecturaux.....	114
IV.3.1	Le classicisme structurel .....	115
IV.3.2	Le style arabisan .....	116
IV.3.3	L'art déco .....	117

### **Conclusion**

## **Chapitre V.** Les postures d'apparences contradictoires de certains architectes

V.1.	Xavier Salvador entre l'hôpital civil et l'école des garçons de la cité des Cheminots .....	119
V.2.	Marcel Lathuillière entre l'école des garçons de la cité des cheminots et la cité CRS .....	121
V.3.	M-H Christofle, entre l'école du stade de la cité Lévy, l'hotel des postes et le bain maure .....	123

### **Conclusion**

<b>Conclusion générale</b> .....	125
<b>Bibliographie Générale</b> .....	130
<b>Table des illustrations</b> .....	147

## **PREMIERE PARTIE**

### ***Problématique, concepts et modèle d'analyse***

#### ***Chapitre I :***

#### ***Les tenants et les aboutissants de la présente recherche***

##### ***Introduction***

La production urbaine et architecturale en Algérie, obéit à une double logique, celle qui s'inscrit dans le cadre défini par les instruments de production et de gestion de la ville, émanant des acteurs « technocrates », sensés les mettre en application, et celle qui traduit la volonté du pouvoir central, lequel, en usant de son autorité draine des mécanismes pour la réalisation de projets auliques relevant de la simple improvisation.

L'approche autoritaire et totalitaire caractérisée par la mainmise des pouvoirs centraux (président de la république, wali), réduit ou neutralise les prérogatives, légitimes pourtant, des collectivités locales et relègue au simple faire-valoir, le rôle des architectes qui peuplent les multiples administrations chargées de la ville. Ainsi des projets de millions de logements sont lancés en l'absence de toute étude de faisabilité, des îlots entiers sont démolis sacrifiant souvent leur valeur patrimoniale, des projets de grande envergure sont initiés, produisant, pour le moins qu'on puisse dire, des villes hideuses, malades et rejetées.

Pour sa part, l'approche techniciste et a- historique des acteurs « technocrates », associée à l'absence quasi-totale d'échange avec l'université, censée être d'un apport considérable en matière de théorie, d'histoire et de critique architecturale et urbaine, tant universelle que locale participe, à notre sens, à cet état de fait. Ainsi, l'autorité scientifique recule à mesure que l'impertinence s'installe.

Ce désarroi que vit la ville algérienne aujourd'hui et ce, depuis plusieurs décennies, produit des no man's land. Grands ensembles, cités d'affaires, villes-nouvelles telle la ville de Ali Mendjeli de Constantine, qui ne fait d'ailleurs pas l'exception. Ces entités urbaines posent problème quant à leur degré d'urbanité ou à « l'effet-ville » qu'elles produisent pour reprendre les termes de Saïd MAZOUZ<sup>1</sup>.

Cette situation résulte, selon nous et comme nous l'avons souligné plus haut, de l'action conjuguée de l'interférence des orientations émanant de différents pôles de décisions, de l'indigence en matière de culture architecturale locale et universelle, des pressions sociales et économiques (chômage, poussée démographique, exode, etc.), ajouté au climat d'insécurité qui a paralysé les initiatives et asphyxié les projets, notamment durant la période que l'on qualifie de décennie noire.

Il y a de cela plusieurs années, dans une contribution à un séminaire sur la gestion des villes nous avons écrit à propos de la situation de la ville contemporaine algérienne: «*La ville algérienne est malade*»<sup>2</sup>, sa crise touche différents niveaux celui de son renouvellement, son extension, sa gestion, l'exercice des compétences et de la citoyenneté. Monsieur Abderrachid Boukerzaza, ministre délégué

---

<sup>1</sup> Saïd MAZOUZ, S (2009), Fabrique de la Ville en Algérie et Pérennisation d'un Modèle : le cas de la Nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine. Courrier du Savoir Scientifique et Technique, N°15, Mars 2013, pp.23-30.

<sup>2</sup> Abdelhamid BOUDAUD, architecte, urbaniste, membre fondateur et président du collège national des experts architectes algériens (CNEA), qui va jusqu'à nier l'existence de la ville et du citoyen en Algérie. Propos recueillis par Semmar Abderrahmane, in MIDI économie, Hebdomadaire N°6 (journée nationale de la ville)

chargé de la ville<sup>3</sup> déclare publiquement que les villes algériennes dans leur majorité sont « pâles », « tristes » et « défigurées », ce qui engendre une détérioration de « la qualité de la vie ». En faisant référence au rapport du CNES (Conseil National Economique et Social), il ajoute : « La situation de la ville en Algérie est inquiétante »<sup>4</sup>. Ce propos, partagé par le spécialiste, le journaliste et même le citoyen profane rend notre préoccupation relative à la ville algérienne contemporaine, d'autant plus légitime »<sup>5</sup>. Nous nous retrouvons aujourd'hui au même point. Nous avons l'impression d'avoir vécu une sorte d'hibernation. Depuis, rien n'a en effet changé, « la médiocrité de la production architecturale algérienne »<sup>6</sup> demeure une réalité. Pourtant cette même année (2006), avait vu naître une loi des plus prometteuses pour l'avenir de la ville : la loi d'orientation de la ville<sup>7</sup>. En février 2006, pour la première fois dans son histoire depuis son indépendance, l'Algérie avait promulgué une loi relative à la ville, précisant les termes d'une politique urbaine, inscrite dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable, suivant un processus concerté et coordonné : la loi n°06-06 du 20 février 2006, portant loi d'orientation de la ville.

La coordination et la concertation, la déconcentration, la décentralisation, la gestion de proximité, le développement humain, le développement durable, la bonne gouvernance, l'information, la culture, la préservation, l'équité sociale, en constituaient ses principes fondamentaux.

Cette loi reposait sur des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, permettant aux villes d'atteindre un certain degré d'urbanité et aux plus grandes d'entre elles<sup>8</sup> d'intégrer des réseaux régionaux et internationaux. Nous étions optimistes de savoir que la ville allait enfin bénéficier de l'attention qu'elle méritait de par son importance.

Ainsi, l'approche préconisée se voulait **contextuelle**. Tout projet, qu'il s'agisse de renouvellement urbain, extension ou création de nouvelles agglomérations, devait élaborer sa problématique et tirer son fondement des **données locales**<sup>9</sup> qu'elles soient d'ordre historique, économique, social, climatique ou typo-morphologique, visant entre autres :

- La dotation de plans sectoriels, formant un plan d'ensemble.
- La mise en place des services de gestion et de contrôle.
- La maîtrise du sol et de la construction.
- **La restauration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain.**
- **La préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville.**
- La promotion et la préservation des espaces publics et des espaces verts.

Cette approche a enfanté une institution importante : **l'observatoire national de la ville**, dont le rôle aurait été primordial et qui avait entre autres pour mission :

- L'élaboration d'études diverses sur le développement des villes dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

---

<sup>3</sup> Le ministère de la ville n'a eu qu'une courte vie. Ses tâches ainsi ont été reléguées au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

<sup>4</sup> Allocution du ministre délégué chargé de la ville, 2<sup>ème</sup> Séminaire international sur la gestion des villes, M'sila, Algérie, les 07, 08 et 09 novembre 2006.

<sup>5</sup> Assia SAMAI-BOUADJADJA et Saïd MAZOUZ, « La rénovation urbaine à Sétif, une opération en difficulté », Séminaire international « La gestion des villes », les 7-8-9, nov. 2006, Université Mohamed Boudiaf, M'sila.

<sup>6</sup> Saïd MAZOUZ, S, La crise identitaire dans l'architecture en Algérie |... [www.academia.edu/11287952/La\\_crise\\_identitaire\\_dans\\_l\\_architecture\\_en\\_Algérie](http://www.academia.edu/11287952/La_crise_identitaire_dans_l_architecture_en_Algérie)

<sup>7</sup> Il faut croire en définitive que les lois sont nécessaires mais non suffisantes.

<sup>8</sup> Lewis MUMFORD dans son livre « La cité à travers l'histoire », au chapitre « La cristallisation de la cité » déclare que les villes ne sont pas classées uniquement par rapport à leur superficie et le nombre d'habitants mais également par rapport aux services qu'elles sont en mesure d'offrir, à leur capacité de mobiliser et d'organiser les moyens de communication et de production.

<sup>9</sup> « Penser global, agir local » un slogan résumant la nouvelle manière de penser et de faire la ville contemporaine, adoptée par l'Algérie du moins au niveau des textes. Saïd BELGUIDOUM précise que « l'intérêt pour le « local » dans la société française est un phénomène relativement récent (environ une trentaine d'années), en germe dans l'idéologie de mai 68, exacerbée par la crise des années 73-75... », Cours dispensé à l'Université de la méditerranée, Institut universitaire de technologie, Département gestion urbaine, Année 2001-2002, intitulé « sociologie de la vie locale »

- La production et la tenue à jour d'une nomenclature des villes.
- La proposition au gouvernement d'un cadre d'action permettant de promouvoir la participation et la consultation des citoyens<sup>10</sup>.

La communauté universitaire algérienne avec toute ses composantes, était plus que jamais interpellée à participer à alimenter cet observatoire de la ville par des recherches urbaines, sociologiques, économiques, etc. Des recherches qui pouvaient constituer la toile de fond des opportunités d'interventions urbaines<sup>11</sup> : dresser les bilans respectifs, croiser les expériences et les résultats de ces différents domaines, en faire une évaluation pouvant être capitalisée dans les projets envisagés quelques soient leurs échelles et leurs natures.

Ce dispositif était cependant perturbé par les troubles qu'a connus l'Algérie pendant la décennie noire. Lesquels troubles, ont laissé libre cours à toutes les infractions urbaines et architecturales, couronnées par la naissance des cités d'habitat spontané<sup>12</sup> qui défigurent le paysage urbain et posent de sérieux problèmes environnementaux, d'hygiène et de sécurité.

Depuis, plusieurs initiatives, de multiples tentatives ont été vainement entreprises. A ce propos N.BOUMAZA dans son analyse des situations urbaines au Maghreb et en Algérie en particulier, déclare ceci : « *Des démarches et efforts intéressants de règlement des problèmes structurels et de modernisation sont déployés par les Etats et leurs institutions sans que n'apparaissent cependant ni des perspectives de maîtrise prochaine des processus ni des renouvellements significatifs des principes et des méthodes de l'action publique. Elles interrogent la recherche urbaine qui a pour mission de donner les lectures et les analyses les plus appropriées des processus et des facteurs qui orientent les villes par la décision et par l'action volontaire* »<sup>13</sup>.

« Un renouvellement de l'action publique » une solution à envisager :

Pour remédier à cette situation une politique publique doit voir le jour, précisant clairement les options de développement urbain, les mécanismes à mettre en place et les missions respectives des acteurs. C'est exactement d'un « renouvellement de l'action publique » qu'il s'agit pour paraphraser N.BOUMAZA<sup>14</sup>.

La recherche universitaire doit, selon nous, se conformer à cet objectif. Elle doit impérativement participer à ce chantier. Le point de départ serait de tenter de capitaliser les expériences antérieures, celles qui ont marqué l'histoire urbaine et architecturale de l'Algérie, parmi elles celles correspondant à la présence française, notamment les expériences du 20<sup>ème</sup> siècle. Car, « *Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels* »<sup>15</sup>.

A ce titre, plusieurs recherches ont été entreprises dans le cadre de réseaux nationaux<sup>16</sup>, régionaux<sup>17</sup> et internationaux<sup>18</sup>. Ces derniers se sont penchés récemment sur les expériences

<sup>10</sup> Journal officiel de la république algérienne N°15, 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006.

<sup>11</sup> Kamel ZEMMOURI dans MIDI économie, op.cit., revendique la nécessité « *d'opérer un retour critique sur la qualité de l'habitat et de l'environnement urbain* » ; pendant que Abdelhamid BENHAMLIA dans la même référence précise « qu'il faut évoluer du côté des partis politiques, des universités et de la société civile pour le travail de proximité »

<sup>12</sup> Boudjemaa. KHALFALLAH, « Localisation et développement des quartiers d'habitat spontané à M'sila », in Séminaire international « Villes et Territoires : Mutations et enjeux actuels », Sétif, les 12-13-14 nov.2005. L'auteur déclare que l'habitat spontané représente 18% du parc-logements de la ville de M'sila.

<sup>13</sup> Nadir BOUMAZA, (2005) « Renouvellement de l'urbanisme et contextes d'action dans les villes maghrébines », in Nadir BOUMAZA et al, Villes réelles, villes projetées : Villes maghrébines en fabrication », Maisonneuve et la Rose, Paris, pp.17-33.

<sup>14</sup> Nadir BOUMAZA, (2005) « Renouvellement de l'urbanisme et contextes d'action dans les villes maghrébines », op.cit

<sup>15</sup> Cirya EMELIANOFF (1999), « Comment définir une ville durable ? », in « Dialogues, propositions, histoires, pour une citoyenneté mondiale », Source: base.d-p-h.info/fr/fiches

<sup>16</sup> Equipe de recherche du département d'architecture de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, dirigée par Farida CHERBI « Architecture moderne à Alger », partenaire du GRDI « Architecture moderne en Méditerranée », piloté par le CNRS et l'université François-Rabelais de Tours.

<sup>17</sup> Programme de recherche « L'architecture au Maghreb entre patrimoine et création (XIXe- XXe siècle) », initié par l'IRMC, dirigé par Meriem BACHA (Tunisie).

<sup>18</sup> Le projet euro-méditerranéen (2002 à2005), « Patrimoines partagés : savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIXe et XXe siècle en méditerranée », dans le cadre du programme Euromed-Héritage II.



liées aux contextes coloniaux<sup>19</sup>. Notons par ailleurs, l'intérêt croissant dont témoignent beaucoup de chercheurs, à ce patrimoine bâti du XX<sup>ème</sup> siècle notamment durant cette dernière décennie<sup>20</sup>.

Pour toutes ces raisons et partant du rôle de la ville et de l'importance de l'urbanisme dans l'épanouissement de la société et le développement du pays<sup>21</sup>, nous nous proposons de mener une recherche historique sur le passé architectural proche de Sétif (Algérie), correspondant aux trois dernières décennies de la présence française en Algérie (1930-1962), résumé dans ce qu'il est convenu d'appeler : « l'architecture moderne ». Cette architecture fut-elle coloniale, s'avère très appréciée par le citoyen sétifien<sup>22</sup> et semble constituer une part importante de sa mémoire collective, voire de son identité. Raison pour laquelle nous accordons une place centrale à sa « lecture et sa compréhension »<sup>23</sup>.

Cette recherche se propose de dresser un bilan du construit de ce pan de l'histoire urbaine et architecturale de Sétif et s'interroge sur les actions de modernisation qui s'y rapportent. Dans ce domaine, que nous apprend l'expérience moderne à Sétif en matière de démarches (décision et procédures), de compétences (conception) et de savoirs faire (réalisation) ?

Nous nous interrogeons également sur la place et l'importance de cet héritage dans le projet éventuellement de renouvellement urbain. Une importance due principalement à sa forte présence dans le paysage urbain et à sa qualité explicite, même si une carence en matière de données historique est à souligner. Carence à laquelle nous avons tenté, tant bien que mal, de remédier à travers cette recherche.

#### Un mot sur les deux bornes chronologiques : 1930 et 1962 :

La période des années trente dans laquelle s'inscrit notre corpus d'étude, est « considérée par l'historiographie comme un moment majeur dans la constitution et l'avènement du **mouvement moderne** »<sup>24</sup>. 1930 serait selon Xavier Malverti, l'année où « l'architecture algérienne commence à intéresser la métropole ».<sup>25</sup> C'est également l'année où l'influence moderne va essaimer à travers toute l'Afrique du Nord, suite à l'arrivée de Le Corbusier à Alger, même si, comme nous le précise P.-A. Emery, avant Le Corbusier on note, l'influence d'August Perret<sup>26</sup>. L'influence de Le Corbusier qui se mesure à ses projets, même avortés, à Alger, à Nemours (aujourd'hui Ghazaouet), se mesure également à l'activité intense de ses

---

<sup>19</sup> ISCH COST Action IS0904, European Architecture beyond Europe: Sharing Research and Knowledge on Dissemination Processes, Historical Data and Material Legacy (19th-20th centuries), 2010-2014.

Voir également : <http://abe.revues.org> (ABEjournal: Architecture Beyond Europe)

<sup>20</sup> Voir bibliographie : ALMI, S. (2002). ABRY, A., CARABELLI, R. (2005). AMMAR, L. (2005) Histoire de l'architecture en Tunisie, De l'antiquité à nos jours. (pas édité), préface de Ph. Panerai, BEGUIN, F. (1993), CARABELLI, R. (2006), DELUZ Jean Jacques. (1988), GODOLI, E (Dir.), FINZI, Silvia., GIACOMELLI, M., SAADAOU, Ahmed. (2011), MALVERTI, X., Picard A. (1988), MINNAERT, J-B (sous la direction). (2005), OULEBSIR, N., VOLAIT, M. (2009), OULEBSIR, N. (2004), PIATON, C., GODOLI, E., Peyceré, D. (2012). VACHER, H. (2005), VOLAIT, M., GARRET, Pascal & CATTEDRA Raffaele (2008), CHEBAHI, M. (2013), BOUSSAD, A (2010)

<sup>21</sup> Sylvain ALLEMAND, introduit le concept de « ville-acteur », pour signifier dit-il, *la ville génératrice de développements locaux et régionaux de natures diverses : économique, social et politique*. In, « La ville en débat », Revues Repères N°3 : « La ville et l'urbanisation », pp.7-12.

<sup>22</sup> Selon les résultats d'une enquête menée en deux temps auprès des sétifiens ( d'abord 100 personnes représentant l'élite intellectuelle de la ville ensuite 100 autres d'une population hétérogène). Voir à ce propos : A. Samai-Bouadjadja, « Une architecture à travers les « sens »... L'héritage architectural du 20<sup>ème</sup> siècle à Sétif en question », Ted(x) SetifUniversity, le 7 mai 2016.

<sup>23</sup> A propos de ce rapport entre la question du patrimoine et celle de l'identité Said Mazouz nous dit: « *Ce postulat (le patrimoine comme vecteur d'identité), place la question de la lecture et de la compréhension du patrimoine architectural et urbain au centre des préoccupations des chercheurs et des préposés au façonnage de notre environnement bâti* », in. « Patrimoine bâti : Pour de nouveaux outils et méthodes de lecture », Séminaire International : « LA CONSERVATION DU PATRIMOINE: DIDACTIQUES ET MISE EN PRATIQUE », Constantine, Algérie, octobre 2009.

<sup>24</sup> Boussad AICHE, « Architecture des années trente à Alger, Les figures de la modernité », Thèse de Doctorat, sous la direction de Silvine Leprun, soutenue 29 octobre 2010, Université Michel de Montaigne, Bordeaux3, France., p : 8

<sup>25</sup> Xavier MALVERTI, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 35.

<sup>26</sup> P.-A. EMERY nous dit à ce propos : « *Trois des grandes personnalités les plus marquantes du mouvement architectural et urbanistique français ont répondu à l'invitation de l'exposition( exposition d'urbanisme et d'architecture, Alger, 1933) : August Perret, Le Corbusier et MM. Beaudouin et Lods, qui représentent si ce n'est trois générations, du moins trois étapes de l'évolution actuelle. Sous leur parrainage spirituel, se sont groupées les forces vives de l'architecture algérienne* », in Chantiers, Mai, 1936.

émules, principalement à Alger,<sup>27</sup> mais aussi ailleurs en Algérie. Notons par ailleurs, l'importance des travaux liés à la célébration du centenaire, qui avait pour mission principale d'afficher au monde entier, l'image d'une Algérie moderne. A ce propos X. Malverti nous dit : « *Les fêtes du centenaire de la colonisation vont être l'occasion du lancement d'un programmes important de travaux* »<sup>28</sup>.

**1962**, correspond quant à elle, au début d'une nouvelle ère. C'est le début d'une période où se mêlent les aspirations d'un peuple fraîchement indépendant, aux nouvelles priorités qui consistent à mener à bien des chantiers déjà entamés, en l'absence quasi-totale de cadres compétents aussi bien techniciens qu'administrateurs. L'option quantitative et le choix de l'industrialisation s'imposent, renvoyant au second plan les préoccupations architecturales. Beaucoup d'architectes sans connaissances profondes de l'Algérie seraient venus et auraient agi en technocrates et en techniciens<sup>29</sup>. Notre étude n'inclue donc pas cette période dite postcoloniale laquelle, pensons-nous, aurait ciblé de nouveaux objectifs et renvoyé vers de nouvelles approches et de nouveaux outils.

La méconnaissance de ce corpus d'étude en l'occurrence, l'architecture moderne à Sétif entre 1930 et 1962, due à la rareté des archives d'une part et à l'absence de travaux antérieurs s'y rapportant, d'autre part, rend cette recherche d'autant plus légitime.

#### **Principales étapes de la recherche :**

Cette thèse obéit à la structure IMRAD OU IMRED (Introduction, Méthode et Matériels, Résultats And ou Et Discussion).

Le début de **la partie introductive** a été consacré à la présentation du sujet, à travers lequel nous avons tenté de définir le cadre général et fondamental de la question urbaine en Algérie, afin d'expliquer l'origine et la nature de notre questionnement. Ce chapitre introductif englobe également la problématique, le corps d'hypothèses ainsi que les objectifs.

Un second chapitre a été consacré à la présentation de la méthode et des matériels.

**La méthode** qui se veut explicitée selon G.Bachelard<sup>30</sup> résulte de l'interférence des données empiriques et historiques caractérisant le corpus d'étude, les données conceptuelles liées à la Modernité et la modernité architecturale en tant que mode de penser, le tout rapporté aux deux questions principales de la problématiques. Cette approche a été soldée par la confection d'une grille d'analyse composée de quatre grandes parties : 1- **Les catalyseurs de la modernité architecturale à Sétif**, 2- **Les nouvelles formes urbaines**, 3- **Les expressions de la modernité architecturale**, 4- **Les postures d'apparence contradictoires de certains architectes**.

**Le volet « Matériels »** englobe une partie théorique et une autre empirique :

**La partie théorique** a pour objet de définir le concept de modernité et le chapelet de concepts qui s'y rapporte. Vue la place qu'occupe la théorie dans l'approche que nous préconisons, une partie de cette recherche lui a été consacrée dans une visée à la fois épistémologique<sup>31</sup>, historique et théorique. Nous avons ainsi procédé à l'exploration de cette partie cachée de

<sup>27</sup> Notons à titre d'exemple Mickel, Emery et Bourlier qui ont co-signé le projet de l'aéro-habitat, Alger, 1955.

<sup>28</sup> Xavier MALVERTI, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 40.

<sup>29</sup> Xavier MALVERTI, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 51.

<sup>30</sup> Gaston BACHELARD, « Le nouvel esprit scientifique », 1934, [En ligne], <http://bibliotheque.uqac.ac>.

<sup>31</sup> L'approche épistémologique architecturale préconisée principalement par Ph.Boudon définit trois niveaux taxonomiques dans l'élaboration du projet d'architecture quelque-soit son échelle : 1)- Le niveau conceptuel général, 2)- Le niveau conceptuel spécifique, 3)- Le niveau projectuel. Boudon reconnaît la primauté du premier niveau par rapport au second et celle du second par rapport au troisième, en soulignant toutefois l'importance du phénomène de diffraction, comme obstacle épistémologique majeur. Nous nous sommes livrés à cette exercice dans la recherche que nous avons menée dans le cadre du magister, intitulée : « Contribution de l'approche épistémologique architecturale dans la compréhension de l'analyse typo-morphologique », dirigée par Professeur H.Zeghlache et soutenu à Sétif en nov. 1999.

l'iceberg, par ce qu'elle constitue selon nous, l'univers de pensée de la modernité architecturale, car nous pensons que cette dernière ne peut et ne doit être réduite à de simples manifestations iconographiques.

**La partie empirique** a pour objet de présenter les éléments du corpus d'étude à travers les données historiques, typologiques, morphologiques ainsi que celles liées aux acteurs. Ces données résultent d'une recherche archivistique et de relevés systématiques. Elles sont résumées dans trois annexes : la première concerne la ville de Sétif, la seconde le corpus de l'architecture moderne entre 1930 et 1962 à Sétif et la troisième concerne les différents acteurs (architectes, ingénieurs et entrepreneurs).

**Résultats et discussion** : C'est une partie de la recherche dans laquelle nous soumettons le corpus aux éléments de la grille d'analyse présentée plus haut. Nous consacrerons un chapitre à chaque critère analytique. **Les résultats** de chaque analyse seront dans un premier temps présentés un à un de façon objective sans interprétation. Nous proposerons par la suite, la **discussion** des résultats en les croisant et en les soumettant à un faisceau de rapport avec les hypothèses d'une part et la problématique d'autre part.

**Une conclusion** vient couronner cette recherche insistant principalement sur les résultats, les postulats qu'elle propose et les perspectives qu'elle ouvre pour des recherches éventuelles.

## **I.1 Problématique**

Partant de ce foisonnement historique et conceptuel relatif à la modernité architecturale, cette recherche se propose de répondre à la problématique suivante:

### **I.1.1 Questions centrales**

*1) Quelles sont les stratégies et les mécanismes mis en place, pour répondre au choix de la modernité architecturale à Sétif (Algérie) durant la période allant de 1930 à 1962?*

*2) Par quoi se caractérise l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962)?*

### **I.1.2 Les questions annexes:**

La problématique ainsi définie, suggère également la réponse aux questions suivantes :

**I.1.2.1** Qu'en est-il de l'architecture moderne réalisée à Sétif entre 1930 et 1962, tant sur le plan typologique, plastique que technique?

**I.1.2.2** Quels sont les rapports qu'entretiennent ces réalisations avec les morphologies respectives, et quel a été l'impact de ces dernières sur les solutions adoptées (tissu urbain, vues panoramiques, etc.), dans l'intra-muros, dans la zone non aedificandi des fortifications coincée entre l'intra-muros et les faubourgs, dans les faubourgs : le faubourg supérieur de la gare, le faubourg inférieur de la gare, le faubourg des cheminots et le faubourg des jardins et enfin dans les quartiers nouveaux typiquement modernes: La pinède et Bouaroua.

**I.1.2.3** Quelle est la stature de ses auteurs (maîtres d'œuvres, ingénieurs et entreprises de réalisation) dans la production architecturale moderne en Algérie et dans le monde?

**I.1.2.4** Quelles stratégies le mouvement moderne à Sétif, a-t-il mis en place? A-t-il apporté du nouveau du point de vue institutions, instruments et acteurs ?

## **I.2 Hypothèses :**

L'examen préliminaire du corpus en question, ajouté à la consultation des archives techniques et littéraires qui s'y rapportent, nous amènent à la formulation des hypothèses suivantes :

### **I.2.1 Hypothèse centrale :**

L'architecture moderne à Sétif, réalisée entre 1930 et 1962, est plurielle. Elle témoignerait d'une diversité d'approches à la fois urbaines et architecturales, tributaires du nouveau contexte associé à la maîtrise d'œuvre architecturale : administratif, législatif, financier, médiatique et de formation. Elle aurait également attiré architectes, ingénieurs et entreprises de renommée internationale.

### **I.2.2 Le corps d'hypothèses**

#### ***I.2.2.1 Les hypothèses descriptives***

-L'architecture moderne à Sétif (1930-1962) aurait introduit de nouvelles typologies : Pavillon, immeuble de rapport, immeuble-tour et immeuble-barre.

-L'architecture moderne à Sétif (1930-1962) aurait introduit de nouveaux styles architecturaux: style arabisant, art-déco, le style résolument moderne totalement épuré.

-L'architecture moderne à Sétif (1930-1962) aurait introduit de nouveaux programmes : Docks, habitat collectif, parc des sports, grand magasin, cinéma et salle des fêtes.

#### ***I.2.2.2 Les hypothèses explicatives***

-Face à la résistance opposée au mouvement moderne par les pouvoirs et les sociétés européennes du début du XXe siècle, l'Algérie aurait constitué un terrain d'expérimentation favorable.

-La multiplicité des approches montre encore une fois qu'historiquement, le mouvement moderne en architecture ne renvoie pas forcément vers une approche doctrinaire.

-La précocité de l'introduction de certaines techniques constructives, ainsi que certains matériaux et formes architecturales dans le contexte sétifien serait liée à la stature des protagonistes de la construction qui y ont été attirés.

#### ***I.2.2.3 Les hypothèses prescriptives***

- La qualité d'une partie de l'architecture moderne réalisée entre 1930 et 1962 à Sétif (Algérie), ajoutée à sa valeur historique et économique plaiderait en faveur du projet de sa patrimonialisation<sup>32</sup>.

- Un projet de prise en charge de ce patrimoine suivant une opération appropriée : conservation, réhabilitation ou reconversion, mené à bien et médiatisé, pourrait servir à démontrer les possibilités de réappropriation de ce patrimoine et l'intérêt de ce type d'opérations tant sur le plan historique, économique, architectural et urbain que social.

- La formation dans le cadre du patrimoine, des professionnels du bâtiment sur le plan de la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, et de la réalisation serait nécessaire pour garantir l'appropriation de cette architecture et mener à bien son processus de patrimonialisation.

## **I.3 Les objectifs**

### **I.3.1 L'objectif général**

Cette architecture quasiment méconnue, requiert une mise en valeur et une compréhension, permettant de l'apprécier à sa juste valeur. La connaissance de ce patrimoine hérité, faciliterait son intégration dans le cadre des opérations éventuelles de renouvellement urbain. L'intérêt scientifique de cette recherche, réside également dans la possibilité de mener une

---

<sup>32</sup> Il s'agit des critères de patrimonialisation développés entre autres par Viollet-le-Duc (1814-1879) (France), J.Ruskin (1819-1900), A.Chastel (1912-1990, Paris), A.Riegl (1858, Linz – 1905, Vienne), F.Choay (1925, Paris).

réflexion sur les conditions et les termes de constitution de la modernité, aux fins de s'en inspirer dans l'approche de la ville contemporaine.

### **I.3.2 Les objectifs spécifiques:**

- Participer à l'écriture de l'histoire architecturale de la ville de Sétif en reconstituant cet élément du puzzle représenté par l'architecture moderne (1930-1962).
- Contribuer à l'écriture de l'histoire du patrimoine architectural du 20<sup>ème</sup> siècle, autour duquel s'organisent, comme nous l'avons souligné plus haut, des réseaux nationaux, régionaux et internationaux.
- Eviter aux responsables des erreurs irréversibles en offrant un éclairage conséquent sur cette partie du corpus moderne qui mérite d'être regardée.

## Chapitre II :

### Choix méthodologiques : Influence conjuguée de la théorie et de l'empirie

« Après avoir formé, dans les premiers efforts de l'esprit scientifique, une raison à l'image du monde, l'activité spirituelle de la science moderne s'attache à construire un monde à l'image de la raison »<sup>33</sup>

#### II.1 Présentation de la Méthode:

La présente recherche porte, comme nous l'avons souligné plus haut, sur l'architecture moderne à Sétif (1930-1962). Elle s'oriente sur une approche à la fois **théorique et empirique**.

Partant du postulat que traduit la citation plus haut, relatif à la pensée moderne, selon lequel toute manifestation concrète est l'émanation de la raison, nous nous proposons d'interroger, de prime abord, l'univers de penser de la Modernité en général et celui de la modernité architecturale en particulier, avant de se livrer à l'étude des manifestations architecturales et urbaines à Sétif.

Ainsi, une fois notre problématique posée, une recherche conceptuelle s'impose. Elle nous permet de définir « **un schéma théorique** » approprié, qui sera « **en rapport avec le phénomène étudié** »<sup>34</sup>. Elle s'oriente sur la définition des concepts clés : Quel sens pourrait-on donner au mot moderne? Quelle différence y aurait-il entre modernité et modernisme? Qu'entendons-nous par pré-modernité et postmodernité? Et enfin, qu'appelle-t-on architecture moderne?

Cette recherche nous permettra de préciser **les indicateurs de la modernité en architecture**, qui nous serviront à définir notre corpus d'étude. Une fois le corpus défini, nous nous proposons de restituer ses données empiriques à travers le document d'archive mais également à travers des relevés systématiques. La recherche archivistique en Algérie et ailleurs (fonds d'architectes, fonds d'entreprises, revues spécialisées et de vulgarisation, quotidiens), permet quant à elle, de restituer essentiellement les données historiques.

Riche de toutes ces données, nous nous arrêtons sur cette question fondamentale : quelle serait l'approche la plus intéressante qui nous permettrait de mener à bien cette étude, et qui tiendrait compte à la fois des dimensions historique et théorique qu'empirique. Ainsi, nous adoptons l'approche explicitée, préconisée par G.BACHELARD, selon laquelle la spécificité d'un corpus engendre inévitablement celle de l'analyse que l'on souhaiterait effectuer. A ce propos G.BACHELARD nous dit : « Cette mobilité des saines méthodes doit être inscrite à la base même de toute psychologie de l'esprit scientifique car l'esprit scientifique est strictement contemporain de la méthode explicitée. Il ne faut rien confier aux habitudes quand on observe. La méthode fait corps avec son application. Même sur le plan de la pensée pure, la réflexion sur la méthode doit rester active »<sup>35</sup>. Partant, notre grille d'analyse sera la combinaison entre le questionnement de la problématique d'un côté, la recherche conceptuelle de l'autre associée à la composante du corpus.

G. BACHELARD<sup>36</sup> défend l'existence de **deux métaphysiques** d'apparences contradictoires : le **rationalisme et le réalisme**. Leur connivence constitue selon lui, la condition sine qua non pour l'établissement de **l'esprit scientifique moderne**. « Peut-être alors devrait-on prendre comme une première leçon à méditer - dit-il-, comme un fait à expliquer, cette impureté métaphysique entraînée par le

<sup>33</sup> Gaston BACHELARD (1864-1962), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris, 1968(10<sup>ème</sup> édition), (1<sup>ère</sup> édition, 1934). Collection nouvelle encyclopédie philosophique, 181 pages.

<sup>34</sup> Nous nous inspirons en cela de Gaston BACHELARD, op.,cit, p: 115, dans le passage qui suit : «Mais si grande est la tentation de la clarté rapide qu'on s'acharne parfois à suivre un schéma théorique sans rapport avec le phénomène ».

<sup>35</sup> Gaston BACHELARD, op.,cit, p : 105.

<sup>36</sup> Ibid, p : 15

double sens de la preuve scientifique qui s'affirme dans **l'expérience** aussi bien que dans **le raisonnement**, à la fois dans un contact à **la réalité** et dans une référence à **la raison**»<sup>37</sup>. A ce propos il parle « d'épistémologie non- cartésienne »<sup>38</sup>, de « réalité expliquée » et de « pensée appliquée »<sup>39</sup>. Faut-il préciser que G.BACHELARD (1864-1962), se réfère en cela à Edmond BOUTY (1846- 1922), auteur de l'ouvrage « La vérité scientifique- sa poursuite- » édité chez E. Flammarion en 1908. Même si cette référence ne nous étonne pas au moins, elle nous interpelle, quant à l'origine première de cette pensée dite moderne, car nous avons l'occasion de retrouver ces mêmes propos chez un philosophe des « Lumières médiévales ». Il s'agit d'Al- Fârâbi (872-950) qui avait développé environ dix siècles plus tôt une pensée similaire que Amor Cherni présente comme suit dans l'introduction en version arabe de la traduction de son ouvrage: «A partir de là, la pensée d'al Fârâbi semble se diriger vers deux finalités,... En effet, on ne peut en aucun cas isoler la pensée de ses origines historiques, ni de la société dans laquelle elle serait née, ni des problèmes qui œuvrent au sein de cette réalité historique et des conditions de cette société »<sup>40</sup>.

## II.2. Définitions des concepts clés:

L'architecture est une discipline qui nécessite une inscription dans un univers de pensée. Aborder la question de la modernité en architecture, ne peut se limiter à l'examen des formes d'expressions architecturales. Une virée sur le concept de modernité, ses valeurs et ses conséquences, son rapport au modernisme, les différentes conceptions de la « pré-modernité » et celle de la « postmodernité », s'impose.

### II.2.1. Moderne, Modernité, Modernisme, Modernisation, Pré-modernité, Postmodernité : un chapelet de concepts interdépendants

#### - « Moderne », étymologie, éléments d'histoire et de définition :

L'adjectif **moderne** est usité en langue française à partir du 14<sup>ème</sup> siècle. Moderne (1361) du latin *modernus*, de *modo* « récemment », moderne du grec « *modos* » signifiant nouveau, récent, « d'aujourd'hui »<sup>41</sup>. Le mot Moderne nous dit Henri Lefèvre<sup>42</sup>, serait usité depuis le moyen âge pour désigner les magistrats élus par opposition à ceux dont le mandat expirait et qui s'appelaient les « Anciens ». Son utilisation s'étend au domaine de l'art avec la « renaissance de l'antiquité », on parlera de « Temps Modernes ». Le XVII<sup>ème</sup> siècle connaîtra « La querelle des Anciens et des Modernes », qui aura d'ailleurs largement inspiré les philosophes des Lumières plus tard. « La querelle des Anciens et des Modernes » oppose, la tendance classique reposant sur **la perfection de l'antiquité** à la tendance moderne encourageant **l'innovation et la stimulation de l'imagination**.

<sup>37</sup> Ibid, p :9.

<sup>38</sup> Ibid, p :12

<sup>39</sup> Ibid, p :13

<sup>40</sup> Amor CHERNI, Abû Nasr AL-FARABI, Opinions des habitants de la cité vertueuse, Texte, traduction, critique et commentaire par Amor CHERNI, Dar Albouraq, Beyrouth, Liban, 2011, p :21. Ci-après le texte originel en arabe :

"و من هنا فان فكر الفارابي يبدو متوجها نحو غاية مزدوجة...ذلك انه لا يمكن بحال فصل الفكر عن منابعه التاريخية، و لا عن مجتمعه الذي يولد فيه ، و لا عن المشكلات التي تعمل في صلب تلك الحقيقة التاريخية و في اوضاع ذلك المجتمع

<sup>41</sup> Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.

<sup>42</sup> Henri LEFEVRE, « Introduction à la modernité », Les éditions de Minuit, Paris, 1962, p:169

Aujourd'hui, le terme **moderne** dans son acception générale, renvoie à celui de « contemporain » et s'oppose à tout ce qui est ancien. « Etre moderne c'est avant toute chose vivre son temps »<sup>43</sup>. « Est réputé moderne, en effet, l'objet ou l'individu dont on affirme qu'il est en accord avec son époque »<sup>44</sup>. Henri Lefèvre constate que ce qui est considéré comme moderne se renouvelle suivant une « **régularité cyclique** »<sup>45</sup>, qui lui confère son caractère « **éphémère et fugace** »<sup>46</sup>. Ainsi chaque période de l'histoire a eu ses modernes qui ont été les représentants d'une certaine modernité. Citons à ce titre le gothique, le néoclassicisme, l'art nouveau, le romantisme, l'expressionnisme, le surréalisme, le dadaïsme, etc.

**La question suivante s'impose : Qu'est-ce que la modernité ? Peut-on parler d'un paradigme de la modernité ?**

#### - **Modernité et modernisme**

Le terme de modernité est plus jeune que celui de moderne. Il aurait été inventé au début du 19<sup>ème</sup> siècle par Honoré de Balzac (1799-1850, France) en 1822<sup>47</sup> et François René de Chateaubriand (1768, Bretagne- 1848, Paris), dans « les mémoires d'outre-tombe » (1809-1841)<sup>48</sup>. Il est également associé dans sa genèse et son élaboration à un certain nombre de penseurs dont, René Descartes (1596, France- 1650, Stockholm), Jean Jacques Rousseau (1712, Genève- 1778, Picardie), Emmanuel Kant (1724 - 1804, Prusse-Orientale), Max Weber (1864 - 1920, Allemagne ), Friedrich Nietzsche (1844, Prusse- 1900, Allemagne ), Charles Baudelaire (1821-1867, France), Walter Benjamin (1892,Allemagne -1940, Espagne), Edmund Husserl ( 1859,Autriche- 1938, Allemagne), Henri Lefèvre (1901- 1991, France), Michel Freitag (1935, Suisse-2009, Canada),etc.

Comme **le moderne** s'oppose à **l'ancien**, **la modernité** s'opposerait à **la tradition** et se doit selon Anthony Giddens, de « rompre les amarres rassurantes » de cette dernière, en « institutionnalisant le doute »<sup>49</sup>. Cependant, Jean-Marie Domenach qui définit la modernité comme « **une morale canonique du changement** »<sup>50</sup>, attire notre attention sur le risque qu'elle devienne, « elle aussi une tradition, la tradition du nouveau »<sup>51</sup>.

Henri Lefèvre distingue **modernité** et **modernisme**. La première relèverait du domaine de la pensée, de la philosophie, le second de celui de l'action, de l'empirisme. La Modernité, nous dit Henri Lefèvre, diffère du Modernisme comme un concept en voie de formation dans la société diffère des phénomènes sociaux, comme une réflexion diffère des faits<sup>52</sup>. Il ajoute à ce propos, « ...le changement dans les idées doit aller de pair avec le changement dans les

<sup>43</sup> Edmund HUSSERL, <http://fr.wikipedia.org/wiki/wikip%C3%A9dia>

<sup>44</sup> Jean- Marie DOMENACH, « Approches de la modernité », éditions Ellipses, première édition Marketing, Paris 1986, p :13

<sup>45</sup> Henri LEFEVRE,op., cit, p :170-171

<sup>46</sup> Henri, LEFEVRE op., cit, p :170-171

<sup>47</sup> Bien avant Charles BAUDELAIRE et son «*Peintre de la vie moderne* » (1863), la «modernité» est devenue une notion-phare que Balzac « invente » dès le début des années 20 (première occurrence sous sa plume dans un article de 1822, Balzac, XII<sup>e</sup> livraison des Annales françaises des arts des sciences et des lettres, à l'occasion de la sortie du Centenaire (28 déc. 1822), argumentaire du Colloque international, Balzac et la modernité, Institut Supérieur des Sciences de Tunis. 11-12/04/1013, [http://www.fabula.org/actualites/balzac-et-la-modernite\\_52117.php](http://www.fabula.org/actualites/balzac-et-la-modernite_52117.php) . )

<sup>48</sup> François René DE CHATEAUBRIAND, « les mémoires d'outre-tombe », <http://www.bnf.fr/>. Le terme de modernité est utilisé une seule fois en page 1078: «La vulgarité, la modernité de la douane et du passeport contrastaient avec l'orage, la porte gothique, le son du cor et le bruit du torrent ».

<sup>49</sup> Anthony GUIDDENS, « Les conséquences de la modernité », L'Harmattan, Paris, 1994.

<sup>50</sup> Jean- Marie DOMENACH, op.,cit, p :14

<sup>51</sup> Ibid, p :13

<sup>52</sup> Henri LEFEVRE, op.,cit, p :9-10



faits »<sup>53</sup>. La modernité « considérée objectivement et comme essence, dépouillée des apparences et des illusions du modernisme »<sup>54</sup>, représente ainsi un projet de transformation du monde qui englobe tous les domaines. La musique, le cinéma, l'art, l'architecture, seraient des domaines aussi nombreux que variés dans lesquels les principes de la modernité pourraient se traduire de différentes manières.

Ces définitions attestent du caractère changeant à la fois de la modernité et du modernisme en reconnaissant la primauté de la première.

La définition qui suit nous renvoie à un autre niveau taxonomique, celui de la **modernité en tant que mythe**. Cette dernière contrairement à la première, serait immuable car elle est sensée reposer sur un système de valeurs réhabilitant l'Homme avec ses valeurs morales et ses capacités intellectuelles : « *mouvante dans ses formes, dans ses contenus, dans le temps et dans l'espace, elle n'est stable et irréversible que comme **système de valeurs**, comme mythe et, dans cette acception, il faudrait l'écrire avec une majuscule : la Modernité* »<sup>55</sup>. Il s'agirait donc « d'un paradigme », au sens « d'un consensus théorique », « une matrice disciplinaire »<sup>56</sup>, « un air de famille » pour paraphraser J.F.Rioux, E.Keenes et G. Légaré, pour lesquels « *plusieurs modèles théoriques peuvent coexister et même s'affronter à l'intérieur d'un paradigme, mais ils partagent tous les mêmes principes fondamentaux et ont donc une sorte « d'air de famille »* »<sup>57</sup>.

**Quels sont alors ces traits caractéristiques des modernités, qui font la Modernité ?**

#### - Valeurs de la Modernité

La Modernité correspondrait à un archétype, dont la construction théorique reposerait sur « un système de valeurs » sensé être immuable de par son caractère général, valable pour tous les contextes et englobant tous les domaines de la vie :

- **La liberté de l'esprit** « Puisque je doute, je pense, et puisque je pense donc j'existe »<sup>58</sup>. La modernité accorde le droit à tout un chacun de penser librement et l'entraîne droit vers **l'émancipation** vis-à-vis des traditions subies et **non problématisées** par la société, remettant en cause le système traditionnel et par conséquent les pouvoirs n'ayant pas prouvé leur légitimité : la hiérarchie familiale, les habitudes, les modes de vies, etc.
- **L'équité sociale**, c'est un construit social qui traduit l'égalité des chances et l'égalité des droits et des devoirs. Elle condamne toute discrimination de quelque nature que ce soit.

D'autres valeurs ont été à la base de la construction de l'esprit moderne, mais qui ont par la suite été contestées, notamment dans leur application jugée excessive:

- **La rationalité** qui rejette toute vérité non démontrable c'est-à-dire admise de fait telles que les intuitions, les croyances, les perceptions communes et même les lois.
- **La quête du progrès et la négation de l'Histoire** tous deux orientent toutes les préoccupations vers le futur. Le passé est ainsi désacralisé voire, discrédité.

---

<sup>53</sup> Ibid, p :9

<sup>54</sup> Ibid, p :10

<sup>55</sup> Encyclopédie Universalis, Voir genèse de la modernité

<sup>56</sup> Selon Thomas KHUN, « La structure des révolutions scientifiques », Editions Flammarion, Paris, 2008.

<sup>57</sup> Etudes Internationales, vol19, n°1, 1988, pp :57-80, URL : <http://id.erudit.org/iderudit/702292ar>, DOL :10.7202/702292ar

<sup>58</sup> René DESCARTES, Discours de la méthode », p :XXI

- **L'universalité et l'intemporalité** qui résultent du rejet des dimensions à la fois sociale et géographique et qui entraînent **la négation du lieu**.

Le progrès de l'esprit scientifique, le développement des sciences humaines et la montée du relativisme ont reconnu à l'intuition et à l'incertitude mais aussi aux facteurs sociaux et philosophiques une place dans la pensée scientifique<sup>59</sup>. Même si beaucoup de ponts ont été coupés entre le passé et le présent durant l'époque moderne, des études notamment en architecture ont montré que malgré la situation de **rupture** engendrant la **crise** qui caractérise cette période, **des continuités** ont été notées tant sur le plan des idées que celui des pratiques<sup>60</sup>. Nous développerons cette idée plus loin lorsque nous abordons la question de la postmodernité.

#### - **Comment donc « construire » la modernité ?**

« *La tension idéologique porte à espérer que la modernité demeure inachevée* ». <sup>61</sup>En tant que catégorie conceptuelle, la Modernité aurait été embrayée **depuis la renaissance** par une activité intellectuelle importante puisant son essence des « **Lumières Médiévales** » du XII<sup>ème</sup> siècle, bien que le moyen âge ait souvent été considéré comme un passage à vide de l'humanité, un âge d'obscurantisme et d'ignorance. Le moyen âge aurait été effectivement enrichi par la rencontre des trois religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam et marqué par la naissance des premières universités du monde. Nous pouvons lire ceci dans l'avant-propos du Colloque International sur les Lumières Médiévales : « *le temps des féodalités, des croisades, et des sorcières telles que Michelet nous les dépeint est aussi le temps d'un renouveau culturel sans précédent* »<sup>62</sup>. Un renouveau qui aurait à son tour, été amorcé par les travaux de penseurs musulmans tels : Al Fârâbî, Avicenne et Averroès<sup>63</sup>.

**La renaissance ou les Temps Modernes**, ont à leur tour, généreusement nourri le 18<sup>ème</sup> siècle, « **le Siècle des Lumières** ». Période de « *profanation généralisée* », nous dit Jean- Marie Domenach, qui « *commence avec les libertins au XVII<sup>ème</sup> siècle* », « *la critique des fondements de l'ordre établi* », suivis de « *la destitution de la noblesse* », « *le positivisme scientifique* », « *la destruction de la croyance au surnaturel* », « *l'organisation scientifique de l'humanité* » et « *l'explosion culturelle couronnée par les travaux des Encyclopédistes* »<sup>64</sup>. **L'esprit de la Modernité s'impose selon le même auteur à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>65</sup>, mais ne prend tout son sens selon d'autres, qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>66</sup>.**

La Modernité qui a caractérisé les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles prend appui sur l'ensemble de ces acquis pour mettre en place **un système de valeurs et s'ériger en mythe**. Elle renvoie moins à une doctrine figée dans l'espace et le temps qu'à un esprit moderne, universel, intemporel et

<sup>59</sup> Voir à ce propos : Gaston BACHELARD, « Le nouvel esprit scientifique », 1934, [En ligne], <http://bibliotheque.uqac.ac>, Thomas KHUN, La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Paris, 1983, Gérard HOLTON, L'intuition dans la recherche scientifique, [www.lifl.fr/~grisoni/Holton.pdf](http://www.lifl.fr/~grisoni/Holton.pdf), Jacques DERRIDA, « L'écriture et la différence, Editions du Seuil, Paris, 1967, etc.

<sup>60</sup> Voir à ce propos : Bruno ZEVI, « Le langage moderne de l'architecture », Dunord, Paris, 1985 et Jean.Louis.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, Phaidon, Paris, 1912.

<sup>61</sup> Jacques GUBLER, in Alan COLQUHOUN, « L'architecture moderne », infolio, 2006, p :8

<sup>62</sup> Avant-propos, du colloque international « Les lumières médiévales, juifs, chrétiens et musulmans », Strasbourg du 10 au 14 mai 2005, organisé par Gérard BENSOUSSAN et Géraldine ROUX, Compte rendu, <http://leportique.revues.org/743>

<sup>63</sup> Gérard BENSOUSSAN et Géraldine ROUX, Jacob ROGOZINSKY, Colloque international « Les lumières médiévales, juifs, chrétiens et musulmans », op.cit., p :4.

<sup>64</sup> Jean- Marie DOMENACH, op.cit., pp :15-16

<sup>65</sup> Jean- Marie DOMENACH, op.cit., p :14

<sup>66</sup> Encyclopédie Universalis. Voir genèse de la modernité.

global. Conception partagée par Fabrice Midal et Jean- Marie Domenach : « Pour Baudelaire comme pour Rimbaud, comme plus tard pour les surréalistes, la modernité signifie d'abord la destruction des formes figées qui arrêtent l'évolution des arts, des sentiments, des idées et des mœurs »<sup>67</sup>.

Malgré cette sédimentation historique qui aurait contribué à la construction patiente de la Modernité, **Anthony Giddens considère qu'elle est d'essence occidentale** en précisant qu'il s'agit de cette Modernité caractérisée par des transformations institutionnelles fondamentales se résumant essentiellement dans la naissance de l'Etat- Nation et la production capitaliste systématique. Transformations qu'on ne peut assimiler ajoute-t-il « à rien de comparable aux époques antérieures, ou dans d'autres contextes culturels »<sup>68</sup>.

Jean-Marie Domenach préconise également cette **conception euro-centrée** de la Modernité sous l'angle du rapport entre esprit scientifique et christianisme, nous voyons dit-il « la science progresser à proportion du recul de la religion...il apparaît que cet essor de la science concerne l'Occident chrétien et non pas les mondes musulmans et hindou »<sup>69</sup>. Ces religions transcendantales et notamment la religion chrétienne laissent place à ce que Albert Camus appelle « les religions horizontales » : progressisme, naturalisme, racisme, etc. Ce changement radical constitue une **rupture** qui serait à l'origine d'une situation de **crise, crise de la pensée, crise de valeurs, crise politique**. Ces crises multiformes et fécondes, nous dit Henri Lefèvre apparaissent constitutives de la modernité<sup>70</sup>. (Voir schéma récapitulatif).

#### - Les conséquences de la modernité

Dissocier les causes et les conséquences de la modernité ne semble pas, à priori, être une mince affaire, car elles s'inscriraient dans une dialectique inextricable. Qui engendre l'autre le réel ou la connaissance, l'être ou la pensée ?<sup>71</sup> Peut-on parler du primat de la pensée moderne sur les phénomènes qui lui sont associés ou l'inverse ou encore d'une interdépendance, un aller-retour de l'un à l'autre ?

Quoiqu'il en soit, nous pensons qu'un niveau minimal de conscience aurait permis de déclarer, argumenter et défendre le système archétypique des valeurs de la Modernité. Ainsi, l'évaluation qui suit les premières expérimentations induit de nouvelles idées, lesquelles ouvrent la voie vers de nouvelles expérimentations et vice-versa.

Aspirant au changement, la société occidentale du XIXème siècle a vécu un véritable engouement pour les valeurs de la Modernité ce qui a eu pour conséquence :

#### Sur le plan social

- La remise en cause de la religion, de la tradition, de la famille.
- La négation du lieu qui est un nouveau concept spatio-temporel associant deux valeurs principales : L'intemporalité et l'universalité.
- La citoyenneté et la démocratie : engendrée par un haut degré d'émancipation.
- L'anticonformisme suivi de l'innovation, résultant de la liberté de l'esprit associée à la raison

---

<sup>67</sup>Ibid, p :14

<sup>68</sup> Anthony GUIDDENS, op.cit., p:181

<sup>69</sup> Jean- Marie DOMENACH , op.,cit, p :41

<sup>70</sup> Henri LEFEVRE, op.cit, p :233

<sup>71</sup> Beaucoup de philosophes ont abordé la question de la dialectique depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours : Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel, Marx, etc.

- La critique et l'autocritique, sont garanties par le triomphe de l'individu et de la conscience de soi.
- L'émergence de nouvelles classes sociales régies par une nouvelle hiérarchie: la bourgeoisie, la classe moyenne issue du développement du secteur tertiaire, et la classe ouvrière issue de l'industrialisation.

### Sur le plan politique et économique

- Le passage de la Monarchie à l'Etat-nation. « *La Nation justifie l'existence de l'Etat, qui n'est plus associée à la personne du monarque, mais à une entité abstraite ...* »<sup>72</sup>.
- L'émergence du capitalisme et de la démocratie libérale et bourgeoise, basés sur l'industrie développée grâce à la mécanisation du travail, due à l'invention de la machine à vapeur, suivie du moteur à explosion et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie : le charbon, le pétrole et l'électricité.
- La naissance du mythe de la «machine».

### Sur le plan artistique

- Emergence d'un chapelet « d'ismes », dont chacun propose sa propre doctrine ouvrant la voie vers de nouvelles formes d'expressions artistiques et qui renvoient unanimement à une remise en cause des canons esthétiques imposés par la doctrine classique et ce, en consécration du principe de « liberté ». On assiste au rejet de la symétrie au profit de l'asymétrie, du point de vue unique résultant de la perspective à la multiplicité des points de vue. L'espace-temps ou l'espace dynamique se substitue alors à l'espace statique. En revanche, le modernisme prend plusieurs formes, plusieurs couleurs allant de l'impressionnisme à l'expressionnisme en passant par le mouvement De Stijl, le constructivisme, le surréalisme, le structuralisme, le dadaïsme, etc.

- **Pré-modernité et postmodernité :**

Nous ne manquerons pas dans cet exposé de signaler l'existence de deux notions souvent controversées, l'une située en amont et l'autre en aval de la modernité : la pré-modernité et la postmodernité.

D'après Anthony Giddens, « *la pré-modernité englobe les sociétés agraires, de chasse et de cueillette. Elle serait régie par des relations de confiance garantissant une sécurité ontologique qui se résument dans les relations de parenté, la communauté locale, la cosmologie religieuse et la tradition* »<sup>73</sup>. On note la primauté du **lieu** où le temps et l'espace acquièrent une signification profonde contrairement à la modernité qui procède de la « **dé-localisation** », pour reprendre les termes du même auteur.

La période prémoderne se situerait par contre, selon Henri Lefèvre au XIXème siècle, elle impliquerait « *la stagnation des rapports quotidiens entre les hommes..., la domination technique sur la*

<sup>72</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/wikip%C3%A9dia>

<sup>73</sup> Anthony GUIDDENS, op.cit., pp: 106-118

*nature... , la perte peut être irrémédiable du spontané dans les micros-société, le détournement vers l'esthétisme et la surestimation de l'art : art nouveau, art urbain, art des jardins, etc. »<sup>74</sup>.*

La postmodernité, quant à elle, serait marquée selon Anthony Giddens par « *une pluralité de savoirs hétérogènes, où la science n'occupe plus la première place* »<sup>75</sup>, **elle reconnaît la différence et donc l'existence de plusieurs cultures** et prend conscience de leur importance sociologique. Elle évolue paradoxalement vers l'Etat-Monde, vers des préoccupations planétaires. Les problèmes sont ainsi traités à différents échelles : celle de l'individu à travers la tendance à la polyarchie, celle de la communauté par le biais de la démocratie à travers l'instauration et l'institution du pouvoir municipal, celle de la nation par les procédures de planification régionale et nationale et enfin celle de la planète représentée en tant qu'entité, en tant que système<sup>76</sup>.

La postmodernité repose sur l'idée de « *faillite de la modernité* » où il serait indispensable nous dit Edouard Rosenthal « *d'avoir une société fondée sur des valeurs humaines autres que l'achat et la vente* »<sup>77</sup>. Ainsi, la postmodernité non pas comme période historique, mais plutôt comme pensée, implique une reconsidération des dimensions humaine, sociale, culturelle, historique et environnementale, un réveil des identités et des spécificités locales.

Edouard Rosenthal considère que la modernité a engendré la régression de l'humanité. Il cite à ce propos cette conclusion de J. Durr et G. Messadié : « *Nous n'avons pas progressé par rapport à nos ancêtres, mais fait marche arrière ; de l'humanisme, nous avons abouti à l'inhumanité. Et la faute en est à la science, à la civilisation, à la technique...* »<sup>78</sup>.

La notion de postmodernité renvoie ainsi à deux conceptions :

**a-** L'entrée vers une nouvelle phase de la modernité qui reposerait sur une critique et une évaluation de ce qui précède : Approche pragmatique, empirique qui considère que les changements atteignent moins les valeurs de la modernité que ses implications.

Jean-Marie Domenach, en procédant à une taxonomie de la modernité, qualifie cette période, de deuxième Modernité ; ce sont là dit-il, « *les traits caractéristiques de la naissance de la seconde modernité* ».<sup>79</sup>

Anthony Giddens considère qu'il s'agit moins d'une nouvelle ère que d'un ordre nouveau qui s'inscrit selon nous parfaitement dans l'esprit de la Modernité, celui comme nous l'avons souligné plus haut de l'anti conformisme, celui qui repose sur la critique et l'autocritique. Cette même critique qui a permis la remise en cause des premières implications de l'esprit moderne qui désormais le menaçaient tel le rapport à la tradition, à l'histoire, à la science, etc. Comme elle implique une réflexion plus raisonnable et plus responsable sur l'environnement, l'humanisation de la technologie et la réhabilitation de la dimension morale.

---

<sup>74</sup> Ibid, p:227

<sup>75</sup> Ibid, p:12

<sup>76</sup> On note à ce propos plusieurs approches dont celle du « Développement Durable ou Soutenable », terme adopté et officialisé par le rapport Brundtland en 1987 qui engage toute l'humanité à penser l'avenir des générations futures, celle de la « décroissance » préconisée entre autres par Serge LATOUCHE qui responsabilise les pays développés et considère que l'avenir de l'humanité exige que ses derniers limitent leur croissance économique il revendique « une société fondée sur la qualité plutôt que sur la quantité, sur la coopération plutôt que la compétition, à une humanité libérée de l'économisme se donnant la justice sociale comme objectif » (Le monde Diplomatique , Novembre 2003). Celle d'Anthony GUIDDENS de système planétaire de post-pénurie qui permet selon lui de réguler l'économie libre qui est à l'origine des grandes disparités entre les groupes et les régions, etc.

<sup>77</sup> Edouard ROSENTHAL, « L'homme dans la société moderne », Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, Editions de l'agence de presse Novosti, Moscou, 1968 p :27

<sup>78</sup> Ibid, p :26

<sup>79</sup> Jean- Marie DOMENACH, op.cit., p :129

Ce revirement observé au début du 20<sup>ème</sup>S, aurait été embrayé par le développement des sciences sociales qui résultent à leur tour du fait que l'homme ait été soumis à son tour à l'investigation scientifique. Ces sciences qui se sont penchées sur la réciprocité entre l'âme et le corps, entre l'explicite et l'implicite, entre « les mots et les choses », entre l'intention et le geste, entre l'intuition et la démonstration. Ces sciences qui remettent en question la théorie rationaliste telle que la conscience ne se définit plus par le cogito : «...nous avons la naissance d'une nouvelle psychologie qui nous a appris que la subjectivité humaine est beaucoup plus complexe que la philosophie rationaliste ne le croyait »<sup>80</sup>. Il ajoute, « ...aujourd'hui nous nous demandons si la raison peut vraiment tout embrasser comme les siècles précédents ont paru le croire »<sup>81</sup>. Notons à ce propos et à titre indicatif les travaux de Claude Lévi-Strauss (1908- 2009) et ceux de Gilles Deleuze (1925-1995).

**b-** La naissance d'une nouvelle pensée dite postmoderne : Contrairement à la première, cette conception considère que la postmodernité remet en cause les valeurs primordiales de la modernité et non seulement leurs implications. Pour Nicolas Journet la postmodernité « renvoie à l'image d'un monde qui ne croit plus au progrès, à la science toute puissante, aux lendemains qui chantent, à la raison triomphante. Il ne s'agit plus de valoriser une culture (scientifique, occidentale) par rapport à une autre, mais de vanter les mérites du métissage, du multiculturel, de la différence »<sup>82</sup>. Mieux encore, la postmodernité, selon la même source « instaure l'incertitude et renverse l'évidence », ce qui apparaît à travers les écrits de Jacques Derrida (1930-2008), Michel Foucault (1926-1984), Clifford Geertz (1926-2006), James Clifford (1945), Jean Baudrillard (1929-2007), etc.

Entre l'une et l'autre se trouve la position de l'École de Francfort qui fournit des études critiques fondées sur des enquêtes menées dans différents contextes : milieu familial, milieu du travail, milieu social, etc. Enquêtes, ayant pour objet l'examen des glissements sémantiques et pragmatiques des fondements de la modernité. En effet, le groupe de philosophes alliés à cette École dont : Max Horkheimer (1895-1973), Théodor Adorno (1903-1969), Walter Benjamin (1892-1940), Herbert Marcuse (1898-1978), Erich Fromm (1900-1980), etc., développent « une théorie critique » du monde moderne visant à en « dévoiler les fondements et les contradictions »<sup>83</sup>. Les résultats de ces travaux sont publiés dans la revue de Recherches Sociales (La Zeitschrift für Sozialforschung). Le groupe adopte une approche transdisciplinaire ayant pour objet de mettre en relation concepts philosophiques, idées politiques et économiques et réalités sociales, familiales et individuelles. La « théorie critique » contrairement à la « théorie traditionnelle », vise « à mettre au jour les contradictions de la société et qui, à ce titre est porteuse de transformations »<sup>84</sup>. Le groupe parvient à développer une analyse critique de l'un des piliers de « l'édifice de la philosophie moderne » : la Raison, qui serait passée d'un moyen « émancipateur et révolutionnaire » et donc de « libération » aux temps des lumières à « un instrument de pouvoir de soumission des masses, d'uniformisation des conduites »<sup>85</sup>. De la même manière T. Adorno développe « la dialectique négative » (1960), Walter Benjamin, « penseur engagé sur le front de la modernité (entendue comme crise à

<sup>80</sup> Jean LADRIERE, « Vie sociale et destinée », éditions J. Duculot, 1973, p :24

<sup>81</sup> Ibid, p :26

<sup>82</sup> Nicolas JOURNET, Qu'est que la postmodernité ?, in Philosophie de notre temps, Editions Sciences Humaines, Diffusion Presses Universitaires de France, 2000, pp : 113-117.

<sup>83</sup> Jean François Dortier, « L'École de Francfort : Une théorie critique du monde moderne », in Philosophie de notre temps, op.cit, pp :109-112

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup> Ibid, cette thèse a fait l'objet de deux publications de M. Horkheimer : « Eclipse de la raison » (1947) et « Dialectique de la raison » (1947)

répétition) »<sup>86</sup>, aborde la question du « rapport entre l'art et la société », la critique de la technique, du capitalisme, de la bureaucratie totalitaire, etc.

L'influence de l'Ecole de Francfort créée dans les années 20, a dépassé les frontières allemandes pour atteindre l'Europe et les Etats-Unis, grâce à l'émigration de ces membres fondateurs suite aux pressions exercées par les nazis. Son équivalent aux Etats-Unis est l'Ecole de Chicago qui se propose de mener des études objectives sur la société et de produire un savoir utile pouvant alimenter les décisions en matière de politique sociale. Approche qui tente de promouvoir le rôle social de l'intellectuel et favorise l'émergence de nouveaux « objets d'étude », générant de nouveaux champs de connaissances : « la sociologie empirique » ( W. I. Thomas), « l'écologie urbaine ou humaine » (Park, Burgess, McKenzie), « la sociologie urbaine ».<sup>87</sup>

Toutes ces études conduisent vers de nouvelles orientations qui sont, pour les uns, un prolongement de la modernité et pour les autres les prémisses d'une nouvelle tendance : la tendance postmoderne.

Pour sa part, Afif El Bahnassi<sup>88</sup> définit la postmodernité comme le dépassement de la rupture avec « le passé » et « le patrimoine », elle représenterait d'ailleurs une reconsidération de ce dernier, qui regroupe toutes les réalisations humaines à travers l'histoire. Ceci ne veut pas dire, ajoute-t-il, que la postmodernité s'oriente sur le passé, bien au contraire, elle vise au même titre que la modernité, le futur, l'avenir en veillant à rester bien ancrée dans le passé, **« elle vise une ouverture totale sur l'histoire ».**

### - La Modernisation

La modernisation est définie comme « adaptation, rénovation en fonction de l'évolution des besoins et des tendances actuelles »<sup>89</sup>. C'est « l'ensemble des processus économiques, sociaux et culturels qui ont transformé les sociétés européennes occidentales et nord-américaines entre le XVIII et le XIX e s »<sup>90</sup>.

L'idée de modernisation repose sur la dichotomie entre la société traditionnelle et la société moderne. La société traditionnelle s'appuyant sur le charisme et les valeurs sacrées transmises de génération en génération, tandis que la société moderne se caractérise par « une orientation rationnelle dans l'action sociale, une discipline fidèle aux valeurs terrestres, une légitimation du pouvoir par des lois écrites ... »<sup>91</sup>.

La modernisation est associée aux critères suivants :

- La population active composée essentiellement de salariés de l'industrie ou des services.
- Leurs rôles respectifs leur sont assignés dans le cadre d'organisations et d'institutions.
- La position sociale des membres est acquise sur la base des tâches accomplies. Elle n'est pas conférée sur la base d'un « héritage ».
- Mobilité sociale dans le sens ascendant et descendant.
- Mobilité économique.

<sup>86</sup> Philippe Ivernel, Universalis, 2004

<sup>87</sup> Yves Gramfmeyer, Universalis, 2004

<sup>88</sup> Afif El-Bahini, « La postmodernité et le patrimoine dans l'architecture arabo-musulmane » ( Ma baâda el hadatha oua ettourath fi el imara el arabia el islamia), in Aalam el fikr, Assemblée nationale pour la culture , les arts et la littérature, Koweït, volume 27, N°2, octobre 1998, pp :75-108.

<sup>89</sup> Dictionnaire, Encyclopédie Universalis 2004

<sup>90</sup> Encyclopédie de la philosophie, La pochothèque, 1<sup>ères</sup> éditions italienne 1981,1993, 1995, édition française 2002

<sup>91</sup> Ibid.

- Recherche et encouragement des attitudes novatrices.
- Développement d'un appareil juridico-administratif bureaucratique.
- La participation des citoyens sous forme organisée et institutionnalisée. La démocratie est considérée comme le couronnement de la modernité.

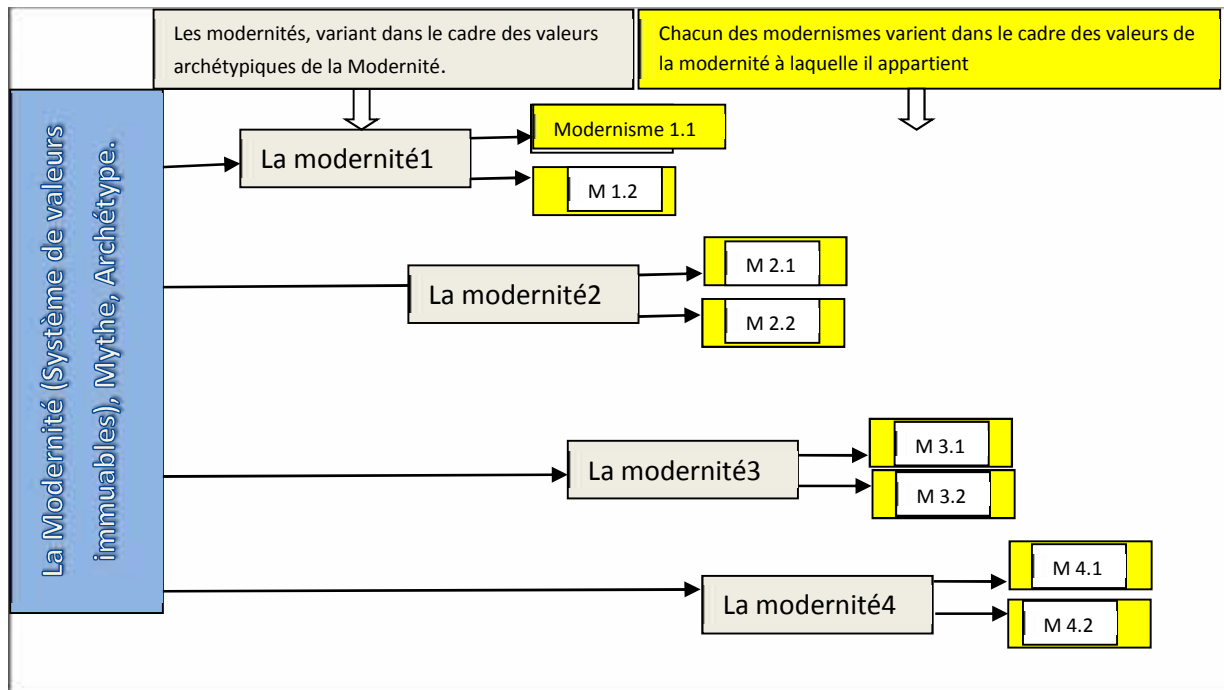


Figure 1 : Schéma résumant le processus de constitution du modernisme, Source : Synthèse de l'auteur

### Conclusion :

Nous pouvons conclure que **la modernité** correspond à des contenus variables, adaptés à différents contextes spatio-temporels. Ces contenus sont cependant inscrits dans le cadre général de la **Modernité** dans son acception archétypique, qui repose principalement sur la liberté de l'esprit ou la liberté individuelle et l'équité sociale.

Les différentes formes de modernités se traduisent à leurs tours, en une variété de **modernismes** qui constituent la phase ultime du processus de création de l'œuvre. (Voir schéma ci-dessus)

Comme nous l'avons vu plus haut, pour certains, cet archétype arrêté au 20<sup>ème</sup> siècle est immuable. Par conséquent, **la postmodernité** qui lui a succédé relèverait d'un autre mode de pensée correspondant à un autre système de valeurs. Pour d'autres la postmodernité n'est que la nouvelle expression de la Modernité après avoir intégré les données sociales, anthropologiques, historiques et environnementales.

Par ailleurs, tout projet de modernité a besoin pour se mettre en place, de divers mécanismes novateurs voire révolutionnaires, allant des procédures administratives et financières aux innovations techniques.

Le chapitre suivant a pour objet de repérer et développer les contenus des principales modernités en architecture et urbanisme.



## II.2.2 Architecture(s) moderne (s), Eléments de définition :

Cette partie de l'étude est d'un intérêt capital. Cerner d'une façon à la fois générale et structurée la question de la modernité en architecture, nous permettra de situer un tant soit peu, dans le contexte global de la production architecturale du mouvement moderne, les cas d'étude que regroupe notre corpus.

Après avoir développé dans le chapitre précédent, un chapelet de concepts découlant du mot moderne, à savoir, modernité, modernisme, modernisation, pré-modernité et postmodernité, ainsi que les valeurs et les conséquences de la modernité, nous nous proposons dans ce qui suit d'explorer le domaine de l'architecture moderne à travers les questions suivantes :

Lorsqu'on dit architecture moderne, de quoi parle-t-on ? De quelle période parle-t-on ? Qu'est-ce que la pré-modernité en architecture ? Qu'est-ce que la postmodernité en architecture ? Quels sont les nouveaux rôles et statuts de l'architecte moderne ? Quelles sont les différentes conceptions de l'architecture moderne selon les critiques et historiens de l'architecture ? Quels sont les rapports entre architecture moderne et principes de la Modernité ?

Ce chapitre se terminera par une synthèse générale dans laquelle nous résumerons les éléments de réponse à ce questionnement. Nous en tirerons par ailleurs, une grille d'analyse dont les critères seront observés et évalués à travers les cas d'étude sélectionnés dans le corpus de l'architecture moderne à Sétif.

- **De la définition** : Lorsqu'on dit architecture moderne, de quoi parle-t-on ?

La notion d'architecture moderne renvoie de prime abord, au **rejet de l'académisme** et donc à **une rupture** avec les codes classiques, à la **recherche d'une « esthétique moderne »**. Cette conception constitue la première tentative de réponse aux valeurs de la Modernité: **La liberté de l'esprit, l'émancipation, l'équité sociale, la rationalité, la quête du progrès et la négation de l'Histoire, l'universalité et l'intemporalité.**

Préconisant le principe de l'« œuvre d'art totale », **détachée de son contexte historique social et environnemental**, l'architecture moderne finit par se cristalliser autour des années 1920 dans ce qu'il est convenu d'appeler « **le style international** »<sup>92</sup>, devenu « tradition unique » ou « prophète de l'évolution inévitable » selon les propos de **Ch.Jencks**<sup>93</sup>. Elle correspondrait à la « Période héroïque » de la tradition idéaliste<sup>94</sup>. L'expression « style international », renvoie à une approche à la fois **formaliste** et **déconnectée de tout contexte**. Elle recouvre « une architecture purement théorique, (...) vague et déracinée »<sup>95</sup>, renvoyant à une conception « mythique » de l'architecture moderne refoulant les spécificités anthropologiques. Elle représente cependant, **une nouvelle tradition**<sup>96</sup> dont le maître-mot fut **la rupture**. Cette **rupture** en l'absence de règles pouvant se substituer aux canons classiques et/ ou vernaculaires, a généré une situation de **crise**. Cette « mythologie » de l'architecture moderne nous dit J.L.Cohen<sup>97</sup>, se concentre, sur **les ruptures** par rapport au passé, ignorant **les continuités** qui sont selon lui capitales, pour la compréhension de l'évolution de ce mouvement: « *Les voies de la modernisation sont souvent sinueuses et les stratégies de projet se fondant sur une lecture sélective des formes historiques y contribuent autant que celles proposant de nouveaux langages spatiaux ou plastiques* »<sup>98</sup>. Les traditions –ajoute-il- n'ont cessé d'exercer le rôle d'un stimulant intellectuel<sup>99</sup>.

<sup>92</sup> Selon A.Bony, op. cit, p : 78, ce terme aurait été lancé par W.Gropius en 1924 et développé par Ph.Johnson et H.R. Hitchcock en 1932. Il serait par contre né, selon S. Giedion, « Architecture et vie collective », p:143, en 1923 à New York, à l'occasion d'une exposition organisée par le « museum of Modern Art ».

<sup>93</sup> Ch.Jencks, Mouvements modernes en architecture, P. Mardaga, Bruxelles, 1977, avant-propos de Geert Bekeart, p:13.

<sup>94</sup> Ch.Jencks, op.cit., p.45.

<sup>95</sup> S. Giedion, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, Paris, p:14.

<sup>96</sup> S. Giedion, p : 13.

<sup>97</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p :13

<sup>98</sup> Ibid, p : 212

Cette conception est également partagée par B.Zevi pour qui le mot d'ordre de l'architecture moderne n'est pas la rupture mais plutôt **la continuité**. B.Zevi considère en effet, que le mouvement moderne s'est constitué dans la durée. Il aurait emprunté au rêve gothique l'exaltation de la technique, à la plastique baroque le mur ondulé, à la renaissance la métrique spatiale « basée sur les rapports mathématiques élémentaires », rapporté à « l'homme comme mesure de toute chose », qui se traduit par le concept d'échelle. Pour sa part L.Benevolo considère que **la continuité** concerne les expériences formelles alors que **la rupture** caractérise les rapports entre architecte et société. L'architecture « perd peu à peu, le contact avec la réalité de son époque » dit-il<sup>100</sup>. En effet, les mutations importantes, ajoutées aux innovations techniques ont exigé une redéfinition des champs disciplinaires et des rôles des différents acteurs.

A travers l'expression condensée : « l'éternel présent », S.Giedion à son tour, démontre l'hypothèse de **la continuité** en s'appuyant sur les expériences, finlandaise, brésilienne, japonaise, qui ont selon lui, perpétué des éléments de leurs traditions respectives, permettant ainsi « une continuité de l'expérience humaine ». S.Giedion, historien et critique de l'architecture moderne, accorde une importance capitale à l'histoire, celle qui nous permet d'envisager « consciemment le passé du point de vue du présent » mais aussi, celle qui nous permet de « pressentir les besoins de l'avenir »<sup>101</sup>. Il rejette par contre les emprunts non fondés, que l'on retrouve dans des situations non problématisés. Certains architectes dit-il, se livrent au romantisme avec des réminiscences au passé, une sorte « d'historicisme résultant de concessions au goût du public » dit-il. Il en résulte un « formalisme éphémère » qu'il qualifie d'architecture « play-boy »<sup>102</sup>. Sauf que, l'architecture moderne ne renvoie pas simplement aux manifestations matérielles. C'est ce qui fait la différence selon J.M.Richards entre *œuvre moderne et œuvre moderniste*<sup>103</sup>. La première est sincère par rapport aux principes fondamentaux de la Modernité, la seconde repose sur le tape-à-l'œil en générant des édifices dit-il, clinquants.

Le modernisme en architecture, est associé à plusieurs tendances représentant des directions multiples de la pensée: Fonctionnalisme, taylorisme, organicisme, constructivisme, gouvernés cependant par le rationalisme. **Le rationalisme** dont les bases ont été jetées par C.N.L. Durand (1760-1834) et E.E. Viollet - Le- Duc (1814-1879), exige l'explication des choix et fonde la conception sur l'échelle **fonctionnelle et constructive**, de sorte que le plan découle de la fonction (l'usage) et la façade découle du plan. Notons par ailleurs, que le fonctionnalisme connaît une extension sémantique pour s'enquérir d'une polysémie qui va au-delà de la fonction comme usage, à la fonction cognitive, expressive, conative (tendance visant l'action) et esthétique<sup>104</sup>. Avec le temps, le rationalisme dépasse la dimension fonctionnelle et constructive. Il focalise les procédures d'élaboration du projet et évolue vers une problématisation systématique du projet d'architecture.

L'économie de tout ordre devient le maître-mot de la société moderne. Economie de temps, d'espace, d'argent mais également économie de gestes. L'ingénieur Frederick Winslow Taylor (1856-1915), suivi par la réformatrice Christine Frederick (1883-1970) et l'illustre Ernest Neufert (1900-1986). F.W. dressent les fondements de **l'organisation scientifique du travail** (scientific management)<sup>105</sup>, pour une meilleure rentabilité résultant de la collaboration entre ouvriers et patronat. Ses théories ont été adoptées par Henry Ford (1863-1947) qui les a

<sup>99</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p : 13

<sup>100</sup> Léonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne 1. La révolution industrielle, Dunod, 1984, p : 16

<sup>101</sup> Giedion Siegfried, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, p :35

<sup>102</sup> Giedion Siegfried, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, p :24

<sup>103</sup> J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de poche, 1940, p : 144

<sup>104</sup> L'élargissement de la notion de fonction au-delà de l'usage a été l'œuvre du linguiste Jan Mukarovsky et son équipe, in J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p : 242.

<sup>105</sup> Michel Pouget, Taylor et le taylorisme, Que sais-je, 1998, et Mickaël Sylvain, Le taylorisme, articles\_pdf/taylorisme.pdf.

par la suite largement développées (fordisme)<sup>106</sup>. En architecture, cette quête effrénée de l'efficacité et de la performance, donne lieu aux « schémas d'encombrement » qui deviennent de réels outils de conception, ouvrant la voie vers la standardisation même dans l'architecture domestique. L'exemple de la cuisine de Francfort de l'architecte Margarete Schütte-Lihotzky (1897-2000), est à ce titre significatif<sup>107</sup>. Margarete Schütte-Lihotzky, est connue par « *ses réflexions novatrice sur l'aménagement tayloriste de l'espace ménager* »<sup>108</sup>.

**L'organicisme** quant à lui, repose sur la métaphore organique, où le bâtiment et les parties qui le composent sont assimilés selon leurs échelles à l'organisme, aux organes et aux cellules. L'organicisme outrepassa le visible selon Viollet Le Duc pour atteindre l'organisation.

Cette dynamique intellectuelle va engager des innovations à différents niveaux :

Sur le plan constructif : L'architecture moderne est associée à **l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux de construction** (béton armé, fer et verre). Elle correspond également à la typification, la standardisation et l'industrialisation du bâtiment, en somme, une redéfinition des éléments renvoyant à la matérialité de l'objet architectural. La dimension technique caractérise fortement le mouvement moderne en architecture. A ce titre, beaucoup de bâtiments ont été conçus à la fois par des architectes et des ingénieurs de différentes disciplines : Génie-civile, RDM, acoustique, etc. La tendance constructive caractérise tout particulièrement les Etats-Unis à travers l'école de Chicago dont les premières réalisations en acier pour la plupart, remontent à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. L'Europe et particulièrement la France sont historiquement connues par les brevets relatifs aux inventions de composition et utilisation du béton<sup>109</sup> : Brevet du béton aggloméré (François Coignet, 1851), Brevet de la poutre à étriers et du porte-à-faux en béton armé (François Hennebique, 1879), brevet du poteau champignon (Robert Maillart, 1908), brevet du béton précontraint (Eugène Freyssinet, 1928), le béton expansé améliorant les qualités thermiques d'un ouvrage, etc.

Sur le plan typologique : Le mouvement moderne en architecture est également lié à la naissance de nouvelles typologies architecturales : Le pavillon, l'immeuble de bureau, le gratte-ciel, les grandes halles en fer et en verre et de nouvelles morphologies urbaines : la cité jardin, le grand ensemble et l'unité d'habitation.

Sur le plan programmatique : Les nouveaux programmes ont également caractérisé cet épisode de l'histoire : Le musée, le théâtre, la salle d'exposition, la gare, « L'Hôtel de ville symbole du pouvoir municipal », « la Maison du Peuple » qui représente « une alternative prolétarienne aux lieux de sociabilité bourgeois »<sup>110</sup>, le logement ouvrier, l'immeuble de bureaux, l'usine, les silos à céréales, les garages, en somme, les bâtiments utilitaires de tous genres qui faisaient partie de ce que N. Pevsner qualifie dans ce qui suit de construction et non d'architecture avant les bouleversements opérés par la Modernité : « *Un hangar à bicyclettes est une construction ; la cathédrale de Lincoln un morceau d'architecture* »<sup>111</sup>. Cette architecture dite mineure, celle de l'habitat et des bâtiments publics modestes constituent pour les protagonistes du mouvement moderne, la toile de fond de l'architecture monumentale, d'où son importance.

<sup>106</sup> Michel Freyssenet, Fordisme (CNRS), éditions numériques, freyssenet.com, 2006, 60 ko.

<sup>107</sup> La cuisine de Frankfort devait présenter un maximum de commodité dans un minimum d'espace et pour un coût minimal. La première fût réalisée en 1926 pour le Römerstadt, projet d'habitat social à Francfort de l'architecte Ernest May.

<sup>108</sup> Schütte-Lihotzky Margarete, Le dictionnaire universel des créatrices femmes, Editions Antoinette Fouque, Paris, 2013.

<sup>109</sup> Anne Bony, « L'architecture moderne, Histoire, Principaux courants, Grandes figures, Larousse, Paris, 2006

<sup>110</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p : 28

<sup>111</sup> Nikolaus. Pevsner, « Génie de l'architecture Européenne », in J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p :10

Sur le plan de la communication : De véritables locomotives de propagation, de propagande mais aussi d'échange entre architectes-décideurs- entrepreneurs et citoyens, ont été mises en place :

- Les revues [De Stijl (1917-1928), Esprit Nouveau (1920-1925), Architecture Vivante (1923-1932), Architecture d'Aujourd'hui (édité à partir de 1930 par l'ingénieur André Bloom)], Revue A.C (Revue d'Architecture Contemporaine), etc.
- Les expositions universelles: A Paris, elles ont eu lieu de 1855 à 1937 (1855, 1867, 1878, 1889, 1900, 1925, 1937), à Londres (1851, 1962), Chicago (1893), à Barcelone (1929), à Bruxelles (1935, 1958), à New York (1939, 1964), etc.
- Les congrès internationaux Les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne), qui ont été organisés régulièrement entre 1928 (La Sarraz, Suisse) et 1959 (Otterlo, Pays-Bas).
- Les écoles d'architecture : Le Bauhaus (Weimar, 1919), Le Bauhaus (Dessau, 1925), le Vkhoutemas (Ateliers d'arts et de techniques, Moscou, 1920).
- Les associations à caractère corporatiste : UAM (Union des Artistes Moderne, 1929), ASNOVA (Association des nouveaux architectes, 1920-1932), etc.

Sur le plan artistique : « Arts and Crafts », « La Mathildenhöhe », « Deutscher Werkbund », amorcent l'abolition des frontières entre arts majeurs et arts mineurs. Un principe consacré plus tard par le Bauhaus et donc par l'architecture moderne. Cette dernière intègre l'art, l'artisanat et le design mobilier dans le projet d'architecture, synthétisé dans le concept « d'art total ». Le mouvement hollandais « De Stijl » va jusqu'à considérer qu'architecture et peinture ne font qu'un. Il en découle le concept de « synthèse des arts ». Peter Behrens (1868-1940), Victor Horta (1861- 1947), Antoni Gaudi (1852-1926) en sont les figures de proue.

Par ailleurs, la peinture a de tout temps devancé l'architecture selon Leonardo Benevolo. Les Courants artistiques exercent une influence considérable sur l'architecture, non seulement par leurs principes de composition mais aussi et surtout par les idées qu'ils véhiculent.

- Le néo-classicisme : Il caractérise une période de l'architecture de la Grande-Bretagne (regency style : John Nash), de l'Autriche (Joseph Hauffman), de l'Allemagne (Peter Behrens, Mies Van Der Rhoe ) et de la France (August Perret).
- Le romantisme qui accorde une attention particulière à la culture et à l'esprit populaire<sup>112</sup>, trouve son expression dans l'architecture régionaliste, qui puise ses références du moyen âge, de l'esthétique et des typologies vernaculaires locales. Cette approche a été empruntée entre autres par Le Corbusier dans La maison Mandrot (France, 1929) et la villa Fallet (Suisse, 1905). Ses notes, nous dit A. Bony montrent qu'il (Le Corbusier) s'intéresse de plus en plus aux formes populaires. « Dans la maison de Mandrot (1929- 1932) au Pradet, il associe la technique internationale de l'ossature en acier à l'art local de la maçonnerie »<sup>113</sup>.
- L'expressionnisme : Plus caractéristique de l'Allemagne, selon Alain Colquoun. Il s'oriente sur deux thématiques : la technologie moderne et le peuple (Volk). On y reconnaît entre autres les architectes : Erich Mendelsohn, Bruno Taut, Hans Charoun, etc. Bruno Taut nous dit Alan Colquoun adoptait une approche « liant l'individu et le « volk » dans une unité transcendantale »<sup>114</sup>. L'architecture individuelle devait alors être pragmatique, alors que l'architecture publique se devait d'être hautement symbolique.

<sup>112</sup> Encyclopédie de la philosophie, la pochothèque, 2002

<sup>113</sup> Anne Bony, « L'architecture moderne, Histoire, Principaux courants, Grandes figures, Larousse, Paris, 2006, p : 84.

<sup>114</sup> Alan Colquhou, L'architecture moderne, Edition Infolio, 2006, p : 115

- Le futurisme qui marque la scène architecturale italienne où la technologie s'avère être à la base de la culture de masse. « ... le futurisme préconisait l'éradication de la culture traditionnelle et la création d'une nouvelle culture de masse, fondée sur le machinisme »<sup>115</sup>.
- Le néoplasticisme : Mouvement abstrait reposant sur l'horizontale et la verticale et les trois couleurs fondamentales en plus du blanc, du noir et du gris. En architecture, il repose sur la fragmentation formelle en opposition avec l'esthétique de la boîte.

L.Benevolo<sup>116</sup> souligne le rôle joué par les mouvements d'avant-garde des arts figuratifs : Fauvisme, (Matisse, 1905), Cubisme (Picasso, 1907-1908), l'art abstrait (Kandinsky, 1909), futurisme (Giacomo Balla, 1910), dadaïsme (Hugo Ball, 1916), purisme (Amédée Ozenfant, 1920), suprématisme (Kazimir Malevitch, 1915), constructivisme (Tatline, 1914), surréalisme (Max Ernest, 1919), dans le développement de la pensée moderne en architecture. Même si ces courants n'ont pas été très influents sur l'architecture à leur début, ils auraient bouleversé l'esprit, selon L.Bénévollo, en faveur de la liberté de la pensée : « Mais, ce faisant, il se trouve qu'ils ont détruit précisément les limites traditionnelles du domaine de la peinture, et établi les points de départ leur permettant de débloquent la culture artistique – et, en un certain sens-, toute la culture des règles visuelles du passé »<sup>117</sup>.

Tous ces facteurs font que le paysage de l'architecture moderne est loin d'être uniforme. Les tendances qui en sont l'origine le sont encore moins. Le Corbusier inaugure la fenêtre en longueur, la comble d'éloges et lui reste fidèle aussi bien en théorie qu'en pratique, alors que A. Perret, qui fût son patron, la rejette dans le fond et dans la forme. Adolf Loos remet en cause l'introduction de la dimension artistique dans les objets usuels, mobiliers ou immobiliers, considérant que c'est du gaspillage alors que pour Antony Gaudi tout objet est œuvre d'art.

Il n'y a également pas consensus s'agissant de la question de l'esthétique moderne en architecture. Elle peut être nous dit S.Giedion considérée banale ou fondamentale, subjective ou objective, dépendant de la vision de l'architecte, de celle du goût dominant ou alors de celle du goût du public, nécessitant la collaboration des peintres et sculpteurs ou se contentant de l'intervention stricte de l'architecte ? « Alfred North Whitehead, un philosophe clairvoyant, a montré que l'idée selon laquelle les valeurs esthétiques relèveraient exclusivement de l'opinion individuelle constitue une erreur »<sup>118</sup>.

- **De la périodisation**, Lorsqu'on évoque l'architecture moderne, de quelle période parle-t-on ?

L'architecture moderne s'appliquerait à la production de la fin du 19<sup>ème</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Jean Louis Cohen parle de deux seuils historiques<sup>119</sup>. Le premier concerne l'Europe sans l'Angleterre : **1889**, date de l'exposition universelle de Paris, du centenaire de la prise de la Bastille et période correspondant à l'apogée de la colonisation européenne. Le deuxième concerne les Etats Unis : **1893** et qui correspond à l'exposition universelle de Chicago et l'irruption du nouveau monde à l'échelle mondiale. En Angleterre le point de départ réel de l'architecture moderne correspondrait à la première exposition du M.A.RS (Modern Architecture Research) à Londres en **1938**<sup>120</sup>.

Pour sa part, **W.J.R.Curtis**, considère que « le processus historique qui a conduit à l'avènement du mouvement moderne en architecture n'a pas de date de naissance précise » il ajoute : « Si la synthèse décisive s'est amorcée au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle, l'idée d'une architecture moderne, par opposition à un style calqué sur une époque antérieure, existait depuis plus de cinquante ans »<sup>121</sup>.

<sup>115</sup> Alan Colquhoun, L'architecture moderne, Edition Infolio, 2006, p : 125

<sup>116</sup> Léonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne 2, Avant-garde et mouvement moderne, dunod 1998, Bordas, 1979.

<sup>117</sup> Léonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne 2, Avant-garde et mouvement moderne, dunod 1998, Bordas, 1979, p :139

<sup>118</sup> Siegfried Giedion, Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes, Editions Denoël / Gauthier, Paris, 1980, p : 105.

<sup>119</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p:10.

<sup>120</sup> J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de poche, 1940, p : 131.

<sup>121</sup> W.J.R.Curtis, « L'architecture moderne depuis 1900 », éditions Phaidon (3<sup>ème</sup> édition), 2006, p : 21

Par ailleurs, **August Choisy** renvoie la naissance de l'architecture moderne au 17<sup>ème</sup> siècle. Elle serait contemporaine de «la querelle des Anciens et des Modernes» et ferait suite aux guerres de religion d'une part et la création de l'Académie d'architecture par Colbert en **1671** d'autre part. Après les dites guerres, l'architecture aurait connu un mouvement sinusoïdal : d'abord élémentaire « elle devient somptueuse sous Richelieu, majestueuse et solennelle jusqu'à l'excès sous Louis XIV, puis elle se montre raide et sobre aux approches de la révolution »<sup>122</sup>. **A.Choisy** souligne également le rôle joué par la découverte de Pompéi, l'expédition d'Egypte et les modèles de Rome explorés par l'Académie d'architecture, qui marquent le regain d'intérêt pour l'antiquité.

La naissance de l'architecture moderne selon **L.Benevolo** passe par trois étapes : la première est tributaire de l'introduction de nouveaux moyens, la seconde repose sur de nouveaux fondements théoriques et la troisième renvoie à l'introduction de nouvelles méthodes. L'architecture moderne « commence dès que les conséquences de la révolution industrielle se font sentir dans la construction et dans l'urbanisme, à savoir entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> S et le début du XIX<sup>ème</sup> S »<sup>123</sup>. Il revient plus loin sur cette date en précisant que « le mouvement moderne comprend un grand nombre de contributions individuelles et collectives et qu'il est impossible de fixer son origine en un seul lieu ou en un seul milieu culturel ». C'est une période durant laquelle « les moyens d'une révolution architecturale ont été réunis »<sup>124</sup>. **La méthode** permettant la concrétisation de cette pensée aurait été, selon L.Benevolo, en gestation durant la première guerre mondiale et ne se serait affinée qu'en **1919** avec l'ouverture de l'Ecole du Bauhaus à Weimar par Gropius. « Ce n'est qu'à ce moment que nous pouvons parler, au sens strict du terme de « mouvement moderne » dit-il<sup>125</sup>.

Selon **S.Giedion**, la naissance de l'architecture moderne coïncide avec celle du cubisme en **1910**. Elle décrète « la mort du passé » et envisage « un départ à zéro », ce qui explique l'intérêt porté à la maison modeste (la première cabane) au tout début de ce mouvement. Cette rupture engendre une situation de crise caractérisée par l'isolement de l'architecte par rapport à la société et le retrait du sentiment par rapport à la pensée.

### **La pré-modernité :**

J.L.Cohen considère que les courants artistiques du 19<sup>ème</sup> siècle : Art Nouveau (France), Sécession (Autriche), Jugendstil (Allemagne) Modern (Russie), Florale ou Liberty (Italie) ajoutés aux associations « Arts and Crafts » (Angleterre), Werkbund (Allemagne), ont eu pour rôle de préparer l'émergence du mouvement moderne. Cette période de l'histoire correspond à la pré-modernité, telle que définie par Henri Lefèvre.

Les participants à cette période sont classés en trois catégories<sup>126</sup> : les utopistes (William Morris, John Ruskin, Robert Owen, Charles Fournier, Henri Gaudin, etc.), les avant-gardistes (Louis Sullivan, Henri Lurçat, F Lloyd Wright, etc.) et les constructeurs : Joseph Paxton (Angleterre), F.L.Wright (USA), Voysey (USA)

### **La postmodernité en architecture :**

Suivant **J.L.Cohen**<sup>127</sup> les premières années du mouvement moderne ont constitué des moments d'expérimentation, de conflit, de critique et d'autocritique. Durant les années 1930 on assiste selon W.J.R.Curtis à l'affirmation du modernisme dans sa version « doctrinaire » et « totalitaire ». Les positions vis-à-vis de l'histoire, du site, de la société n'ont été révisées qu'autour des années 1940, avec la naissance et l'évolution progressive des sciences sociales,

<sup>122</sup> August Choisy, « Histoire de l'architecture », Bibliothèque de l'image, 1996( réédition, ouvrage achevé avant 1909),

<sup>123</sup> L. Benevolo, « Histoire de l'architecture moderne », 1. La révolution industrielle, Dunod, 1984 (Première édition 1978), préface p: 3

<sup>124</sup> L. Benevolo, Histoire de l'architecture moderne 2, Avant-garde et mouvement moderne, dunod 1998, Bordas, 1979,p :161.

<sup>125</sup> L. Benevolo, « Histoire de l'architecture moderne », 1. La révolution industrielle, Dunod, 1984 (Première édition 1978), préface p : 3

<sup>126</sup> Benevolo, Anne Bony,

<sup>127</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p :28

on assiste à un retour au classicisme, au régionalisme, au traditionalisme et une introduction au néo-réalisme d'origine italienne, qui prône le retour au réel. J.L.Cohen parle à ce titre, de « *postmodernisme précoce*<sup>128</sup> ». Pour la troisième génération du mouvement moderne, celle des années 1960 **W.J.R. Curtis**, affirme « *qu'il n'y avait pas de fil conducteur* »<sup>129</sup>, les approches foisonnaient à travers toute l'Europe, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Asie ainsi que dans les colonies.

Bien que le mouvement moderne soit connu pour avoir rejeté le passé, **J.L Cohen** atteste du rôle important accordé au conservatisme et au traditionalisme. La modernité architecturale n'a donc jamais cessé d'être revisitée. Le Corbusier, la figure de proue du mouvement moderne, rejette autour des années 1930 le concept « d'homme universel » au profit de celui « d'homme réel » et ce, en consécration de « *son intérêt nouveau pour les cultures régionales enracinées dans la géographie et l'histoire locales* »<sup>130</sup>. De même l'idée de monumentalité refait surface autour des années 1940, pour se consacrer d'abord aux « bâtiments représentatifs du pouvoir », avant de s'étendre au logement collectif<sup>131</sup>.

A partir de la fin des années 1950, la capitalisation de l'expérience antérieure devient possible. Certaines valeurs de **la Modernité** sont fortement remises en cause : le mythe de la rationalité, la quête effrénée du progrès, la négation de l'histoire, l'universalité et l'intemporalité. Dans les années 1940 J.M.Richards avait prédit ceci : « *La prochaine étape de l'architecture moderne sera celle de son humanisme* »<sup>132</sup>. Cependant, les principes de liberté de l'esprit et d'équité sociale gardent leur place dans l'univers de pensée des postmodernistes. Ce moment de l'histoire a été marqué par la fin des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) en 1959 et l'émergence des Team Ten. A ce propos nous dit S.Giedion : « *Le mouvement contemporain n'est pas une affaire de « style » au sens où l'entendait le XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est une tentative pour pénétrer jusqu'aux différentes couches inconscientes de la vie qui sommeille en nous et ce, grâce à une grande sensibilité sociale* »<sup>133</sup>.

#### - **Du nouveau statut et du nouveau rôle de l'architecte**

Selon S.Giedion, le rôle de l'architecte a fondamentalement changé, suivant en cela, le changement de la société. Au moyen âge, il lui était juste demandé de formuler l'expression de la vie sociale dont la structure était clairement définie. Au 19<sup>ème</sup>S, nous dit-il, l'architecte était un décorateur, « un confiseur » chargé d'orne le bâtiment<sup>134</sup>. L'honneur était donc à l'éclectisme et à la monumentalité de sorte que les formes soient vidées de leurs sens. Durant la période moderne, caractérisée par les ruptures et les crises qui s'en suivent, l'architecte a été investi de la mission d'imaginer, prévoir et prédire les besoins de la société avant de pouvoir imaginer une forme d'expression architecturale ou urbaine. Il est ainsi appelé à faire preuve d'imagination sociale et spatiale. Ce qui fait de lui **un intellectuel doublé d'un artiste**. « *Sa tâche (l'architecte), la plus importante consiste à interpréter les formes de vie et à leur donner une expression adéquate* »<sup>135</sup>.

Par ailleurs, le phénomène de spécialisation, amorcé à la renaissance avec la naissance du projet d'architecture, qui a consacré la séparation entre l'imagination et la réalisation de l'œuvre architecturale, est renforcé durant la période moderne par la séparation entre la pensée qui se veut rationnelle, celle qu'incarne, selon L.Benevolo, l'ingénieur, l'urbaniste et le cartographe et la sensibilité que recouvrent largement les besoins esthétiques. Les

<sup>128</sup> J.L.COHEN, « L'Architecture au futur depuis 1889, p : 212

<sup>129</sup> W.J.R.Curtis, « L'architecture moderne depuis 1900 », éditions Phaidon (3<sup>ème</sup> édition), 2006, p : 548

<sup>130</sup> Alan Colquhoun, « L'architecture moderne », Infolio 2006, p : 248.

<sup>131</sup> L'unité d'habitation de Marseille (Le Corbusier, 1947) a inauguré cette tendance : La monumentalisation du logement.

<sup>132</sup> J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de poche, 1940, p : 77

<sup>133</sup> Siegfried Giedion, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, Paris, p :14

<sup>134</sup> Siegfried Giedion, Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes, Editions Denoël / Gouthier, Paris, 1980, p : 35

<sup>135</sup> Siegfried Giedion, Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes, Editions Denoël / Gouthier, Paris, 1980, p : 159.

retombées négatives de cette séparation ne peuvent être évitées selon lui, que lorsqu'on cherche « une affinité », « un parallélisme » entre les méthodes de la pensée et celles de la sensibilité. Cette dichotomie est désignée différemment par différents auteurs: primaire et secondaire (L.Bénévolo), rationnelle et individuelle (Van de Velde), essence et apparence (Kandinsky), idée et forme (Gropius).

Par ailleurs, *on entraîne soigneusement la pensée nous dit S.Giedion, mais l'éducation de la sensibilité est négligée et accuse une régression* »<sup>136</sup>. Ceci fut l'objet du « Carpenter center for the visual arts » (Le Corbusier, Cambridge, USA, 1963) dont la mission n'était pas d'enseigner l'art mais la sensibilisation à l'art.

### **-L'architecture moderne : Une pluralité de conceptions**

L'architecture moderne n'est selon **J.M. Richards**, que le reflet du degré de civilisation du 20<sup>ème</sup> siècle, comme l'a été l'architecture romaine dans son temps, par l'invention de la voûte et de l'arc en plein cintre ou l'architecture gothique avec l'arc en ogive et l'arc bouton<sup>137</sup>. Cette dimension technique était tellement importante dit-il, que : « Les ingénieurs furent les vrais architectes de l'époque »<sup>138</sup>. Par ailleurs l'architecture moderne selon lui a écarté le style au profit de problématiques systématiques.

Dans son analyse de l'architecture moderne **J.L.Cohen**<sup>139</sup>, développe un triptyque des dimensions sur lesquelles elle pourrait s'appuyer simultanément ou alternativement :

- La dimension conceptuelle : approche cognitive et philosophique se rapportant à la Modernité, dont l'architecte se propose de traduire les valeurs principales dans son œuvre. (voir valeurs de la Modernité).
- La dimension technique : Le recours à la technicité a historiquement marqué l'architecture moderne. Architectes et ingénieurs ne se sont pas contentés d'exploiter assidument les matériaux et procédés nouveaux, ils ont énormément contribué à leur évolution.
- La dimension plastique et esthétique : De la même façon, les préoccupations de l'architecte s'orientent sur l'aspect formel en adoptant une esthétique dite moderne : forme pure, absence de décoration, vérité du bâtiment ou alors une forte plasticité permise par l'utilisation de certains matériaux et particulièrement le béton armé.

**Anne Bony**<sup>140</sup> pour sa part, accorde une place de choix à la dimension technique. Les nouveautés techniques drainées par la révolution industrielle, ont été selon elle les plus déterminantes pour la production architecturale depuis 1850. On parlera de « *synthèse supérieure de la technique, du matériau et de la forme* » dit-elle<sup>141</sup>.

L'architecture moderne est plurielle selon **W.J.R.Curtis**. Il évoque sa complexité et la variété de ses approches<sup>142</sup>. Elle s'avère cependant dominée par l'attitude technique prônée principalement par les ingénieurs qui se consacrent également à la conception architecturale. L'attitude plastique continue à caractériser les architectes préoccupés par la mise en place d'une esthétique moderne en opposition avec les canons classiques. Ce qui accentue selon lui, le fossé entre l'Ecole polytechnique et l'Ecole des Beaux-Arts<sup>143</sup>.

Pour **Charles Jencks** il n'y aurait pas d'architecture moderne au singulier. Opposée à la fois, à la théorie du *Zeitgeist* (Esprit du siècle) et à la théorie d'une lignée unique, l'architecture récente atteste de l'existence d'une série de **mouvements** discontinus et traite de

<sup>136</sup> Giedion Siegfried, *Espace, temps, architecture*, Edition Denoël, 2004, Paris, p :494.

<sup>137</sup> J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de poche, 1940.

<sup>138</sup> J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de poche, 1940, p : 81.

<sup>139</sup> J.L.Cohen, Op.,cit.

<sup>140</sup> Anne Bony, « L'architecture moderne, Histoire, Principaux courants, Grandes figures, Larousse, Paris, 2006, p : 3

<sup>141</sup> Anne Bony, « L'architecture moderne, Histoire, Principaux courants, Grandes figures, Larousse, Paris, 2006, p : 45

<sup>142</sup> W.J.R.Curtis, « L'architecture moderne depuis 1900 », éditions Phaidon (3<sup>ème</sup> édition), 2006.

<sup>143</sup> W.J.R.Curtis, « L'architecture moderne depuis 1900 », éditions Phaidon (3<sup>ème</sup> édition), 2006.



pluralisme<sup>144</sup>, « des mouvements qui sans cesse se manifestent, se superposent, disparaissent l'un à côté de l'autre... »<sup>145</sup>. Dans son analyse du mouvement moderne, Ch. Jenks développe six traditions qu'il considère à travers une représentation métaphorique comme des espèces vivantes qui ont- par contre- cette caractéristique de ne pas disparaître totalement et de pouvoir ressusciter à tout moment. Ces traditions sont chapeautées par **la tradition idéaliste**, qui repose sur l'idéal de la machine, « en tant que destructrice de frontières, de classes et de nationalités et créatrice d'une fraternité collective, démocratique »<sup>146</sup>. Cette tradition qui correspond aux années 1920, dont la phase héroïque nous dit-il, était caractérisée par le triomphe de la vie quotidienne. L'idéalisme englobe plusieurs tendances : De Stijl (Hollande), purisme (France), constructivisme (Russie et Hongrie), expressionnisme et utopisme (Allemagne), dada et surréalisme (Grandes villes dont New York), formalisme (Tchécoslovaquie), criticisme (Angleterre). Il poursuit avec **la tradition réfléchie**, qui repose sur une soumission aux modèles du passé d'une façon générale et sur le style classique de façon particulière. Ce style décrété officiel pendant que l'architecture moderne était considérée comme dégénérée, notamment sous le régime national-socialiste (Nazi). Les socio-démocrates quant à eux adhèrent à **la tradition intuitive** laquelle en partant de l'autonomie de l'imagination, exalte l'expressionnisme et la créativité individuelle. Elle va jusqu'à nier la différence entre un bâtiment public et un bâtiment privé. De par sa position anti-élitiste voire anarchiste, elle autorise l'auto-construction.

La combinaison de ces trois traditions conduit vers une quatrième que Ch. Jenks désigne par **tradition logique** qui repose sur la technologie, la technocratie et la méritocratie. Ses mots d'ordre sont : l'humilité, le triomphe des lois de la nature et de la cybernétique. Certains parmi ses protagonistes dont Christopher Alexander évolue vers l'approche paramétrique qui consiste à observer tous les paramètres intervenant dans un projet. La cinquième tradition citée par Ch. Jenks est **la tradition spontanée** qui considère le projet comme œuvre collective impliquant architectes, techniciens et même habitants. Le bâtiment au même titre que tout autre produit de consommation peut être commandé et le designer ne serait plus que catalogueur-coordonateur. Enfin **la tradition activiste** regroupe tous ceux qui souhaitent changer la société par le biais de l'architecture et remettent en cause l'art des salons au profit de l'art de la rue. Ses implications directes sont entre autres : le logement communautaire, la ville désurbanisée et le club des travailleurs. En conclusion de son analyse des « mouvements modernes », Ch. Jenks constate que deux valeurs de la Modernité demeurent actives, même de façon inégale : la liberté et l'égalité. Il considère que la force d'une tradition repose sur **la qualité de l'architecture** qu'elle produit et sur **sa relevance historique**. Laquelle qualité repose à son tour, sur son degré de polyvalence qui se mesure à partir de trois critères : 1)- Qu'elle puisse admettre plusieurs interprétations, 2)- Qu'elle constitue une expérience particulière pour chacun, 3)- Qu'elle ait un pouvoir transformateur.

**H.R.Hitchcock**<sup>147</sup>, par contre, nous dresse un schéma de l'évolution de l'architecture moderne de plusieurs lignes continues qui convergent vers les années 1920 pour ensuite prendre d'autres directions à partir de ce point et ce, aux environs des années 1950. Ce schéma évolue selon lui, sur trois générations qui se succèdent en se chevauchant même si chacune d'elles est caractérisée par une approche.

- **La première génération** regrouperait les architectes nés aux environs de 1860, actifs durant la période allant de la dernière décennie du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années vingt, tels que H.P.Berlage (1866-1934 ; Pays-Bas), F.L.Wright (1867-1959 ; USA),

<sup>144</sup> Charles Jencks, *Mouvements modernes en architecture*, P. Mardaga, Bruxelles, 1977, p : 13

<sup>145</sup> Charles Jencks, *Mouvements modernes en architecture*, P. Mardaga, Bruxelles, 1977, avant-propos de Geert Bekaert, p : 8

<sup>146</sup> Charles Jencks, *Mouvements modernes en architecture*, P. Mardaga, Bruxelles, 1977, p : 40. Il s'agit des traditions suivantes : idéaliste, réfléchie, intuitive, logique, spontanée et active.

<sup>147</sup> H.R.Hitchcock, « *Architecture dix-neuvième et vingtième siècle*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1981.

P.Behrens (1868- 1940 ; Allemagne), A. Loos (1870-1933 ; Autriche), A.Perret (1874-1954 ; France), etc. A ce titre nous dit H.R.Hitchcock : « *Perret, Wright, Behrens et Loos, d'un point de vue général, ce furent là les quatre architectes les plus importants de la première génération moderne, tant au niveau de leurs contributions personnelles que de l'influence décisive qu'ils exercent sur l'architecture ultérieure* »<sup>148</sup>. Il s'agit plutôt d'individualités dont les productions respectives s'inscrivent dans l'antithèse de l'art nouveau par: Le rejet de l'ornement, le prolongement du dedans et du dehors : Murs vitrés ou ajourés, réduction des séquences, l'attention portée à la structure et à son expression architectonique, la revitalisation des concepts du plan, l'utilisation appropriée du matériau, la recherche du sens et l'utilisation quasi-systématique du béton autour des années 1900.

- **La seconde génération** concerne les architectes nés autour de 1890, actifs durant les décennies allant de 1920 à 1950. Ce n'est qu'avec cette génération intermédiaire, qu'un arrangement général arrive à se mettre en place, c'est celui du « style international ». On y reconnaît principalement W.Gropius (1883-1969 ; Allemagne), Le Corbusier (1887- 1967 ; Suisse, France), Mies van der hoe (1886-1969 ; Allemagne), G.Rietvelde (1888-1965 ;Hollande)et J.J.P.Oud(1890-1963 ; Hollande).

On constate de prime abord l'influence de l'école hollandaise qui se traduit par: La plasticité de la forme : Eclatement du volume, mur rideau, immeuble –pont. Le Bauhaus devient à ce titre un modèle, la forte relation avec les peintres et le passage des principes du néoplasticisme, mis en place par le mouvement « De Stijl », de la peinture à l'architecture. Ce qui confère à la production de cette période un caractère plus « pictural » « qu'architectonique » nous dit H.R.Hitchcock.

L'influence des architectes allemands de cette génération, s'est faite par la pertinence du thème du logement social qui devient leur cheval de bataille.

Cette période est considérée par certains architectes dont Graves<sup>149</sup> comme une période classique de la modernité architecturale, qui ne doit avoir aucun fondement philosophique ou social, « c'est un jeu strictement formel », « un art de l'architecture ».

**La troisième génération** regroupe aussi bien les architectes nés au début du 20<sup>ème</sup> S et jusqu'aux années 1930 et donc actifs aux environs de 1950 que l'ancienne génération restée active tardivement, âgée de 70 à 80 ans. A ce titre nous dit H.R.Hichcock, « *Le correctif général apporté aux doctrines rigides du « style international », s'est illustré dans les années 1950...* »<sup>150</sup>. Dans la première catégorie on reconnaît Oscar Niemeyer (1907-2012 ; Brésil) Philippe Johnson (1906-2005 ; USA) Paul Rudolf (1918- 1998 ; USA)

Les changements majeurs qui auraient été, en réalité amorcés avant la guerre, se résument principalement au passage du centre d'influence de l'Europe aux Etats –Unis suivis de l'Italie et du Japon, à l'importance de la dimension technique et au rôle de plus en plus important joué par les ingénieurs, à l'apparition et au développement du gratte-ciel et enfin à l'implication des pouvoirs publics dans la production du logement, qui sera considérée comme « *un service social fondamental* ».

**H.Raymond**<sup>151</sup>, souligne l'**hétéronomie de la théorie architecturale moderne**, dont l'objet ne se définit d'après lui, que par rapport à d'autres champs disciplinaires, tels que la sociologie ou la politique. H.Raymond trouve là les termes de la crise de l'architecture qui

<sup>148</sup> H.R.Hitchcock, « Architecture dix-neuvième et vingtième siècle, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1981, p : 501

<sup>149</sup> William J.R.Curtis, « L'architecture moderne depuis 1900 », Edition Phaidon (3<sup>ème</sup> édition), 2006, p :564

<sup>150</sup> H.R.Hitchcock, « Architecture dix-neuvième et vingtième siècle, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1981, p : 586.

<sup>151</sup> Henri Raymond, « Les aventures spatiales de la raison », Collection Alors, Centre Georges Pompidou, 1984

n'arrive pas à définir son champ propre. Les raisons se résument principalement dans **l'hégémonie des politiques de l'habitat** et **le recours à la science** qui selon ses propos « avalise la division scientifique du travail, c'est-à-dire rétrécit l'horizon de l'architecte à mesure que s'élargit la compétence de l'aménagement du territoire »<sup>152</sup>. Nous verrons plus loin le point de vue tout à fait contraire de S.Giedion et B.Zevi qui s'accordent à dire que la spécificité de l'architecture moderne réside dans **une nouvelle conception de l'espace**.

**L.Benevolo** quant à lui, présente l'architecture moderne à travers **une perspective historique**, dit-il, ponctuée par trois événements majeurs :

1. La révolution industrielle à partir de 1750 avec ses conséquences : l'augmentation de la population urbaine, la mécanisation des systèmes de production, l'émergence de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction, etc.
2. L'illumination du 18<sup>ème</sup> siècle, qui passe au crible de la raison toutes les questions, qu'elles soient d'ordre philosophique, social ou plastique ; parmi elles celles relatives à l'universalité des règles classiques.
3. En raison de la progression considérable des techniques et matériaux de construction, les ingénieurs monopolisent la production architecturale pendant que les architectes manifestent un intérêt pour des préoccupations d'ordre stylistiques en puisant dans le répertoire historique. Pendant longtemps on va associer des solutions techniques à des styles du passé pour donner naissance aux différents mouvements « revivals » : néo-gothique, néo-byzantins, néo-classique, néo-mauresque<sup>153</sup>, conduisant tout droit à l'éclectisme.

Cette perspective historique se résume selon lui, à travers quatre grandes périodes recouvrant trois siècles, qu'« *il serait imprudent d'enclorre dans une formule théorique* »<sup>154</sup> nous dit-il.

La première période correspondant à L'émergence de l'utopie, de l'éclectisme, de l'art nouveau suivi du rationalisme puis de l'avant garde. **Les utopistes** évoluent dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, ils adoptent « une attitude thérapeutique », ils imaginent une ville idéale en substitution à la ville réelle (Owen, Fourier, etc.). **L'éclectisme** consiste à investir des styles anciens en utilisant des techniques nouvelles et ce, à partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle (« Revivals » : néo-classique, néo-gothique, etc.). **L'art nouveau** se manifeste vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en prenant appui sur la crise de l'éclectisme emmuré dans l'historicisme. Il œuvre pour un renouveau artistique en profitant du perfectionnement technique (Jugendstil, Liberty, etc.). Enfin, **l'avant-garde** (1890-1914), vise le renouveau tout en étant « à l'écoute de la société ». Contrairement à l'utopie, elle s'appuie sur une composition avec les données sociales (L.Sullivan, H.Lurçat, F.L.Wright, etc.). L'architecte y est engagé à titre individuel.

La deuxième période de l'entre-deux guerres, période caractérisée par un grand besoin en logements, l'implication de l'Etat par le biais des textes de loi, des subventions, « *crédits accordés aux associations privées et la construction de logements à l'initiative directe des institutions publiques* ». Cette période correspond également selon L.Benevolo, à la période de formation du mouvement moderne, durant laquelle apparaîtra en 1927, « une ligne commune de travail » guidée par deux figures principales : W.Gropius dans le domaine de la didactique et Le Corbusier dans le domaine de la production architecturale.

La troisième période correspond aux années trente avec la montée du fascisme, du nazisme, du stalinisme et l'intransigeance des maîtres de l'architecture moderne : On parle de l'émergence « d'une version édulcorée » de l'architecture moderne qui se présente comme « une tentative de conciliation entre l'ancien et le moderne ». Cependant les régimes totalitaires adoptent unanimement, pour l'architecture officielle, le néo-classicisme, affichant

<sup>152</sup> Henri Raymond, « Les aventures spatiales de la raison », Collection Alors, Centre Georges Pompidou, 1984, p :122

<sup>153</sup> Voir le néo-mauresque en Algérie en rapport avec la thèse de François Beguin

<sup>154</sup> Leonardo Benevolo, « Histoire de l'architecture moderne », 1. La révolution industrielle, Dunod, 1984 (Première édition 1978), préface p : 3.

un intérêt plus ou moins important pour les problématiques urbaines selon les contextes. Les maîtres de l'architecture moderne s'attèlent à développer une esthétique résolument moderne nue et dépouillée, représentée largement par l'exemple viennois à travers particulièrement Josef Hauffmann (1870- 1956) et Adolf Loos (1870-1963). « *Autour des années 1930, le mouvement moderne se réduit à un système de préceptes formels* ». Ces architectes se retrouvent alors écartés de la commande publique, ils se consacrent alors, exclusivement à la construction privée.

La quatrième période qui précède la deuxième guerre mondiale fut caractérisée par un grand chantier de reconstruction. On assiste à un début de remise en cause du rationalisme, la monumentalisation du logement et l'introduction d'une échelle intermédiaire entre celle de la ville et celle du bâtiment : **l'Unité d'Habitation**, concept introduit par Le Corbusier qui puise sa référence essentiellement du phalanstère de Fourier. On note l'absence quasi-totale de recherche typologique, l'état étant préoccupé par la construction.

Loin de tout formalisme, **S. Giedion** se propose de définir l'architecture moderne en partant de l'objet de l'architecture : « *la conception de l'espace..., la grande constante de l'architecture, qui fonde son autonomie* »<sup>155</sup> dit-il. Il considère, que l'architecture moderne correspond à une nouvelle conception de l'espace, celle de **l'espace-temps**, espace dynamique et dont la conception découle de plusieurs points de vue. L'espace –temps s'oppose à l'espace statique de la renaissance, qui découle de la représentation perspective à partir d'un point de vue unique. Cette conception de l'espace -temps remonte dit-il à 1910, date de naissance du cubisme qui va « *fournir à l'architecture les moyens pratiques pour structurer l'espace selon la sensibilité esthétique contemporaine* »<sup>156</sup>.

Le concept **d'espace-temps** est également traduit par l'interpénétration entre intérieur et extérieur, la flexibilité, la fluidité et un très fort rapport à la nature.

Un autre élément va définir l'espace moderne, il s'agit de **la surface plane**. « *La surface plane dévaluée depuis la renaissance, devient un élément constitutif du nouveau concept espace-temps, élaboré par notre époque* »<sup>157</sup> dit-il. La surface plane constitue l'élément de base de l'architecture néo-plasticienne (maison de Van Doesburg), ainsi que dans celle des tours tel le « Rockefeller center », remarquable par sa « perspective aérienne ».

Il est par ailleurs important de noter que d'une part, l'architecture moderne balaye plusieurs échelles, du détail du robinet à l'unité d'habitation et qu'elle opte pour la monumentalisation non pas de l'architecture majeure, qui d'ailleurs n'a plus de raison de l'être, mais de celle des usines, entrepôts, docks, halles et logements sociaux pour en faire « *l'expression authentique de l'époque* »<sup>158</sup>. A ces éléments s'ajoute **la simplicité de la forme**, parfois poussée à l'austérité, qui découle du fait que « *les valeurs esthétiques sont inséparables de l'objet* », elles sont intrinsèques et dépendent principalement des rapports de proportions que dictent les règles d'harmonie. **Le rapport à la nature** est également à l'ordre du jour dans tous les projets modernes.

C'est cette conception de l'espace qui définit selon S.Giedion, **le caractère universel de l'architecture d'aujourd'hui et non ce qu'il est convenu d'appeler « le style international »**, conséquence du « culte de la machine », simple phénomène de « mode », qu'il qualifie de « théorique », « vague », « déraciné », voire « néfaste ». Le mouvement moderne selon lui, vise la mise en place d'une nouvelle tradition reposant sur le respect des valeurs humaines, couronnées par la liberté dont la liberté artistique.

---

<sup>155</sup> Giedion Siegfried, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, p :49

<sup>156</sup> Giedion Siegfried, Espace, temps, architecture, Edition Denoël, 2004, Paris, p :52

<sup>157</sup> Siegfied Giedion, Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes, Editions Denoël / Gouthier, Paris, 1980, p : 97.

<sup>158</sup> Siegfied Giedion, Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes, Editions Denoël / Gouthier, Paris, 1980, p : 43

Bruno Zévi à son tour, insiste sur la spécificité de l'architecture moderne partant de celle de **sa conception de l'espace**<sup>159</sup>. B.Zevi assimile, à travers un langage métaphorique, les manifestations plastiques en architecture au « **coffre** » et « **l'espace interne** » au « **joyau** ». L'architecture moderne est plus qu'un style, déclare –t-il, dans la mesure où elle a véritablement innové dans sa **conception de l'espace**. Contrairement aux innombrables styles du 19<sup>ème</sup> siècle (tous les revivals), l'architecture moderne a révolutionné l'espace, devenu préoccupation principale et auquel elle ne donne la mesure que par le déplacement, le mouvement, introduisant ainsi la quatrième dimension : « ...toute œuvre architecturale, pour être comprise et vécue, exige notre présence et le temps de notre cheminement, exige cette quatrième dimension ».<sup>160</sup> Pour B.Zevi, qui dénonce l'approche de l'architecture limitée à « la philologie et l'archéologie » et revendique « une histoire qui parle de l'homme », l'espace est également défini par d'autres dimensions : philosophique et religieuses, scientifiques et techniques, économiques, sociales et psychophysiologiques. A ce propos il nous dit : « ...l'espace en soi transcende les limites de la quatrième dimension »<sup>161</sup>.

B.Zevi présente le passage à l'architecture moderne à travers les thèmes architecturaux principaux : le plan au départ statique et rigoureusement délimité, à **un plan libre, fluide et flexible**, la façade qui passe « d'une œuvre purement pariétale » conçue à partir d'un point de vue fixe, à une façade plus complexe voire volumétrique qui ne peut être cernée qu'à partir de **plusieurs points de vue**. Vient enfin **la simplicité** qui se substitue à la profusion du décor résultant de l'éclectisme.

Partant de l'importance du langage tant sur le plan de la communication que celui des idées, B.Zevi s'est attelé à développer le **langage de l'architecture moderne** en se basant sur sept invariants, remettant en cause la perspective, la symétrie et les règles de proportion prédéfinies. Les sept invariants sont juste des instruments de contrôle et découlent de la spécificité de chaque projet:

- L'inventaire : Il repose sur une analyse visant une re-sémantisation par rapport à des données sociales, économiques et techniques actualisées.
- L'asymétrie et la dissonance : l'asymétrie est introduite par simple opposition à la symétrie. La dissonance admet les irrégularités y compris celles de la géométrie.
- tridimensionnalité anti-perspective : contrairement à l'avis de beaucoup de personnes, la perspective aurait causé plus de tort que de bien pour l'architecture : « Avec la perspective, ce n'est plus l'architecture qui domine mais les containers »<sup>162</sup>, nous dit Bruno Zevi.
- Syntaxe de la décomposition quadri- dimensionnelle : Il s'agit là de faire éclater la boîte, en s'inspirant pleinement du mouvement Hollandais De Stijl: « En rendant indépendants les six plans de la boîte, on accomplit l'acte révolutionnaire de l'architecture moderne »<sup>163</sup> dit-il.
- Porte-à-faux, coques et structures à membranes : l'architecture moderne se doit d'intégrer l'évolution technique (matériaux nouveaux et techniques constructives) et scientifiques (électronique, informatique, etc.)
- Temporalité de l'espace : Elle renvoie vers la multiplicité des points de vue. Elle rend l'espace plus libre, plus fluide, plus flexible et donc « dynamique et temporalisé ». Il cite à ce propos la rampe de la villa Savoie qu'il qualifie d'une architecture à parcours.
- Réintégration : édifice-ville-territoire : qui donne naissance aux concepts : « urbatecture » et « urbatecte ». Ce rapport est explicité par la rue aérienne de l'unité

<sup>159</sup> B.Zevi évoque H.Focillon (1881-1943) et G.Scot ( 1884-1929) tous deux historiens de l'art en affirmant qu'ils sont les seuls à centrer leur attention sur l'espace en architecture. Il est étonnant qu'il ne cite pas S.Giedion (1888-1968), historien et critique de l'architecture pour lequel l'espace est également central.

<sup>160</sup> Bruno Zevi, Apprendre à voir l'architecture », Editions de Minuit, Paris, 1959, p :14

<sup>161</sup> Bruno Zevi, Apprendre à voir l'architecture », Editions de Minuit, Paris, 1959, p :15

<sup>162</sup> Bruno Zevi, Apprendre à voir l'architecture », Editions de Minuit, Paris, 1959, p :19

<sup>163</sup> Bruno Zevi, Apprendre à voir l'architecture », Editions de Minuit, Paris, 1959, p :21

d'habitation de Le Corbusier et la rampe du musée Guggenheim de F.L.Wright qu'il désigne par (rue-ville).

Le principe est que, l'invariant quel qu'il soit, ne doit obéir à aucune loi établie à priori : « *La volonté de se libérer des dogmes idolâtriques est à l'origine de l'architecture actuelle, à commencer par les cinq principes énoncés par Le Corbusier* »<sup>164</sup> précise-t-il.

#### - **Architecture moderne et principes de la Modernité :**

Il semblerait par ailleurs qu'en architecture, la Modernité soit au même titre que les autres théories, détournée par rapport à son esprit initial. La Modernité est par essence démocratique. Cette qualité semble s'estamper à mesure que l'on traverse les niveaux taxonomiques de la théorie à la pratique. Sinon, comment expliquerait-on la prescription par Le Corbusier des cinq points de l'architecture ? Quelle appréciation pouvons-nous avoir de cette prescription ainsi que celle du Raumpflan d'Adolf Loos à titre d'exemple par rapport aux valeurs de la modernité? **Alain Colquhoun** nous informe à ce propos, que Le Corbusier faisait partie du groupe néo-syndicaliste de tendance « fasciste », dirigé par Hubert Lagardelle, il en était même membre actif. « ... *Le groupe militait pour l'abolition de la démocratie parlementaire et pour la création d'un gouvernement technocratique des élites* ». <sup>165</sup> Dans cet ordre d'idée **Jacques Gubler** s'interroge : « *Pourquoi l'architecture moderne ne répond-elle pas à la culture de la population majoritaire ?* »<sup>166</sup>.

Contrairement à ses prétentions théoriques, l'architecture moderne est connue selon **W.J.R.Curtis** par des vedettes telles que Le Corbusier, Alvar Aalto, Gropius, Mies Van der Rohe, qui représentent « la figure », alors que les autres auteurs, qui sont beaucoup plus nombreux, auxquels revient l'image définitive de l'environnement moderne et qui représentent le fond sont peu ou pas connus. Dans le même ordre d'idée, **Alan Colquhoun** s'étonne du fait que l'architecture moderne soit identifiée par « des pionniers » et « une élite » alors que le modernisme est parti du principe de « l'anonymat » et de « l'œuvre collective », et ce, en consécration du nouveau rapport fond-figure.

Les contradictions relevées entre l'esprit et la réalité du modernisme architectural selon **Alan Colquhoun** se résument à : l'instauration d'une nouvelle tradition, la définition d'un nouveau statut de l'architecte, « *une sorte de voyant doté du pouvoir singulier de dégager l'esprit du temps et ses formes symboliques* »<sup>167</sup>, la tendance vers une production iconique bafouant le principe d'humilité.

Pour Alan Colquhoun le mouvement moderne s'avère plutôt totalitaire marqué par l'hégémonie de la civilisation européenne et plus tard américaine imposée par l'affirmation des principes de l'école de Chicago.

#### **Conclusion :**

Le parcours ci-dessus, balisé par les questions citées en introduction, nous a permis de toucher du doigt la réalité de **la complexité de l'architecture moderne**, qui tire son essence de la diversité des postures des architectes dits modernes ou modernistes, inscrites pourtant dans le même cadre théorique général : celui de la Modernité. Ces postures sont révélées par des analyses diverses des historiens et critiques de l'architecture dont les recherches découlent de différentes problématiques chacune d'entre elles est tributaire d'une approche sinon d'un point de vue.

<sup>164</sup> Bruno Zevi, *Apprendre à voir l'architecture* », Editions de Minuit, Paris, 1959, p :12

<sup>165</sup> Alan Colquhoun, « L'architecture moderne », *Infolio* 2006, p : 185

<sup>166</sup> Jacques Gubler, in Alan Colquhoun, « L'architecture moderne », *Infolio* 2006, p : 13. Cette idée a resurgi cette année lors de l'exposition, « Le Corbusier, mesures de l'homme » 29 avril 2015- 3 août 2015, Centre Pompidou de Paris. (Voir actualité).

<sup>167</sup> Alan Colquhoun, « L'architecture moderne », *Infolio* 2006, p : 18

Nous avons pu recenser principalement quatre définitions de l'architecture moderne : La première relate son caractère original qui découle de **la rupture** avec l'académisme et la mise en place d'une esthétique moderne. La seconde par contre, met en exergue **les continuités** qui constituent le prolongement de l'expérience humaine et qui se cristallise dans l'expression condensée : « L'éternel présent ». La troisième relie la naissance de l'architecture moderne au développement de **nouvelles techniques et nouveaux matériaux** de construction, dont le béton armé, le fer et le verre. La quatrième rattache l'évolution de l'architecture moderne à celle de tous **les domaines : scientifique, typologique, programmatique, artistique, etc.**

Quant à **la naissance de l'architecture moderne**, plusieurs dates apparaissent allant de 1671, date de la création de l'académie de Colbert, au début de la révolution industrielle : 18<sup>ème</sup> siècle, à 1889 année de l'exposition universelle de Paris, à 1893 année de l'exposition universelle de Chicago, à 1910 date de naissance du cubisme, à 1919, date de l'ouverture de l'Ecole du Bauhaus, etc.

**La pré-modernité et la postmodernité** en architecture sont quant à elles, tantôt définies comme des périodes à part, tantôt considérées respectivement comme le soubassement et le prolongement de la période moderne, du fait de la permanence des valeurs fondamentales caractérisant la Modernité.

**L'architecte moderne a été investie d'une double mission** : celle de scruter la société et de prédire ses attentes et celle d'imaginer des expressions architecturales et urbaines appropriées. Ce qui fait de lui un intellectuel doublé d'un artiste. Parallèlement, la naissance d'un nouveau corps de métier, celui de **l'ingénieur**, entraînant un phénomène de spécialisation, a fait que le champ de compétence de l'architecte soit tronqué de sa partie constructive dite rationnelle. De ce fait et avant qu'il ne développe sa propre **conception de l'espace**, l'architecte moderne a été, pendant un laps de temps, quasiment absent de la production architecturale en laissant place à l'ingénieur.

Il nous a été possible également de constater que le concept d'architecture moderne suscite beaucoup de controverses. Elle serait **plurielle** du fait que l'histoire atteste de l'existence de plusieurs approches voire, de plusieurs mouvements modernes. Cette pluralité se traduit par **le triptyque** : conception, technique et plastique architecturale (J.L.Cohen), **les six traditions** : idéaliste, réfléchi, intuitive, logique, spontanée, activiste (CH.Jenks), **les trois générations** : (H.R.Hitchcock), **les quatre périodes** définies par les deux guerres mondiales et la montée des pouvoirs totalitaires (L.Benevolo), **l'hétéronomie** de la théorie architecturale (H.Raymond) et son **autonomie** (S.Giedion et B. Zevi).

**La dimension technique** (matériaux et techniques constructives) associée à **la dimension conceptuelle** (philosophique et cognitive) semblent toutefois prendre le dessus.

Notons pour finir, que les relations qui lient toutes ces approches au cadre conceptuel de la Modernité sont très disparates. Elles peuvent comme nous l'avons constaté dans le développement, couler de source comme elles peuvent lui être antinomiques.

## **II. 3. Matériels empirique (Annexes)**

Nous avons préféré renvoyer cette partie, à laquelle nous avons pourtant consacré plusieurs années de recherche, en annexes. Notre objectif est de ne pas parasiter le corps de la thèse par des données empiriques. Ceci ne diminue en rien de leur importance. Bien au contraire, elles constituent l'un des piliers de cette recherche.

**II.3.1. Présentation de la ville de Sétif : Naissance et évolution (Voir Annexe1)**

**II.3.2. Définition et présentation du corpus d'étude (Voir Annexe 2)**

**II.3.3. Présentation des principaux acteurs : Maîtres- d'œuvre, maîtres d'ouvrage et entreprises (Voir Annexe 3).**

**II.4. Confection de la grille d'analyse :** Elle résulte, comme nous l'avons précisé plus haut, d'une connaissance suffisante des matériels théorique (concepts clés) et empirique associée au questionnement de la problématique.

Comme il a été précisé dans la méthodologie d'approche, notre **problématique**, associée à notre **positionnement théorique** par rapport à la question de la Modernité, de la modernité architecturale, des procédures de modernisation d'une part, et la description que nous avons faite du **corpus** de l'architecture moderne entre 1930 et 1962 à Sétif d'autre part, permettent de dégager des critères définissant notre grille d'analyse.

Il n'est pas sans rappeler, l'importance des résultats de la recherche conceptuelle qui constitue le cadre théorique de notre recherche et que nous résumons dans les points suivants :

- D'une part, il y a lieu de distinguer Modernité et modernité (s). La première étant archétypique du fait qu'elle repose sur des valeurs immuables (Liberté de la pensée, émancipation, égalité), la seconde spécifique puisqu'elle dépend du contexte spatio-temporel qui se définit par le degré de conformation à certains principes tels que :
  - o La rationalité, en réhabilitant progressivement et à des degrés divers, l'incertitude, l'intuition, les croyances.
  - o Le rapport à l'Histoire, en la réintégrant dans la pensée.
  - o Les données du locus, en les reconsidérant.

Sachant que la Modernité au sens paradigmatique du terme et que les modernités qui en découlent sont d'essence philosophique puisqu'elles renvoient vers différents modèles théoriques de représentation du monde, de l'homme, de son rapport à la société, etc.

- Le modernisme quant à lui est d'ordre empirique. Chaque modernisme constitue l'une des expressions possibles de l'une des modernités.
- Partant de la liberté de l'esprit qui est le maître-mot de la Modernité mais aussi de toute modernité, plusieurs approches se dégagent rendant possibles des postures diverses des architectes. Le modernisme en architecture pourrait alors être associé de façon simultanée ou non à :
  - o L'innovation sur le plan des matériaux et des techniques de construction.
  - o L'innovation typo-morphologique.
  - o L'innovation sur le plan programmatique.
  - o L'émergence d'une nouvelle conception de l'architecture fondée sur l'espace interne.



- L'autonomie de la composition architecturale par rapport au code classique ainsi que son autonomie par rapport à la ville.
- Le rejet de la décoration au profit de la composition, notamment avec l'éclatement de la boîte en réponse aux théories néo- plasticienne.
- La mutation du statut de l'architecte qui est d'une part, investi de la mission de problématiser chaque situation de projet en rapport avec sa nature, son contexte et ses destinataires après avoir cédé une partie de ses compétences au nouveau corps de métier émergeant, celui de l'ingénieur.

Partant, les critères d'analyse qui se dégagent sont comme suit: **1)** les catalyseurs de la modernité architecturale à Sétif, **2)** les nouvelles formes urbaines, **3)** les expressions de la modernité architecturale, **4)** les postures d'apparence contradictoires de certains architectes.

### **1. Les catalyseurs de la modernité architecturale à Sétif :**

Ce point concerne le processus de modernisation, qui résume les stratégies mises en place tant sur le plan technique, législatif, administratif, financier, médiatique que celui de la formation.

- **Sur le plan technique :**
  - Présence d'entreprises de stature universelle.
  - Introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction
  - Spécialisation des entreprises et participation d'entreprises universellement connues.
  - Naissance des métiers de l'architecture
  - Spécialisation de l'acte de concevoir par l'implication d'un nouveau corps de métier : l'ingénieur.
  - Implication des architectes venus de tout le pays, voire de la métropole.
  - Implication d'architectes de stature importante voire universelle.
- **Sur le plan législatif :**
  - Une première tentative de contrôle de l'évolution de la ville à travers le plan d'embellissement et d'extension.
  - Contrôle et maîtrise de l'action privée.
  - Intervention de l'Etat pour contrecarrer la spéculation foncière et immobilière et permettre aux couches défavorisées l'accès à la petite propriété.
  - Extension à l'Algérie de la législation française.
  - La naissance des P.U.D.
- **Sur le plan financier :**
  - Nouvelles dispositions financières et fiscales.
  - Nouvelles structures financières.
  - Les sociétés coopératives.
- **Sur le plan administratif:**
  - Institutions et organismes créés.
  - La nécessaire collaboration entre l'architecte et le corps des ingénieurs.
  -

- **Sur le plan programmatique**
  - Initiation des plans de développement
- **Sur le plan médiatique :**
  - Présence de certains projets dans des manifestations nationales et internationales.
  - Publications dans les revues, Chantiers (Chantiers Nord Africains), Travaux publics, Le bulletin de la chambre fédérale de la propriété immobilière, etc.
- **Sur le plan de la formation**

## **2. Les nouvelles formes urbaines:**

L'histoire urbaine de la ville de Sétif telle qu'elle a été retracée dans l'annexe (1), permet d'identifier plusieurs « pièces urbaines »<sup>168</sup> de morphologies différentes, dont la naissance a accompagné l'arrivée du chemin de fer et le débordement de la ville au-delà des remparts.

- Forme urbaine des faubourgs entre continuité et rupture.
- Le comblement de la zone non-aedificandi des fortifications.
- Les quartiers résolument modernes aux limites est et ouest de la ville.
- Le retour à la ville et la question de l'architecture urbaine.

## **3. Les expressions de la modernité architecturale:**

- Les nouvelles typologies architecturales.
- Les nouveaux programmes (docks, habitat collectif, parc des sports, etc.).
- Les styles architecturaux.

## **4. Les postures d'apparence contradictoires de certains architectes :**

- Xavier Salvador entre l'hôpital civil et l'école des garçons de la cité des Cheminots.
- Jean Lathuillière entre l'extension de l'école des garçons de la cité des cheminots (1950) et la cité CRS (1959-1960).
- Marcel-Henri Christofle, entre l'école du stade de la cité Lévy et le bain maure « Hammam Chiab ».

---

<sup>168</sup> Terme que nous empruntons à Henri CIRIANI, qui s'inscrit dans un langage métaphorique, renvoyant à une représentation de la ville comme patchwork.

## DEUXIEME PARTIE

### Analyse du corpus

#### CHAPITRE III

#### Les catalyseurs de la modernité

On se propose dans ce qui suit, d'analyser le corpus de l'architecture moderne à Sétif entre 1930 et 1962, en le soumettant à la grille d'analyse développée dans le chapitre précédent. Rappelons que cette grille est scindée en trois parties. La première concerne les catalyseurs de la modernité urbaine et architecturale à Sétif, la seconde est orientée sur ses différentes formes d'expressions et la troisième présente les postures d'apparence contradictoire de quelques architectes.

Avant cela, nous nous proposons de méditer sur l'illustration ci-dessous et sur certains passages portant sur l'Algérie durant la période correspondant à l'occupation française.



**Figure 2** : Illustration figurant en première page  
Revue Chantiers, Architecture, Décoration,  
Travaux Publics, Urbanisme, N°5, 1939

A la première lecture de ces titres, nous serions tentés de croire, que l'Algérie occupait une place singulière, parmi les pays d'Outre –Mer. Dans un article consacré à « L'Algérie à l'exposition universelle de New York », nous pouvons également lire ceci : « L'Algérie, joyau de l'empire »<sup>169</sup>. Le Procureur Général Beaudouin reconnaît en effet, qu'elle est « l'objet de dispositions à part », d'où son expression : « l'Algérie et les colonies ». Par conséquent, le mot colonies ne comprend pas l'Algérie<sup>170</sup>, qui est considérée comme le prolongement de la métropole. Au fil du temps, cette place de choix parmi les autres colonies, semble se confirmer davantage, au point où, certaines dispositions ont été prises en métropole en fonction de la situation de l'Algérie: « En Algérie où les nouveaux textes ont été rendus applicables par les décrets n°60-259, 60-960, 60-961 du 6 septembre 1960, les difficultés s'augmentent encore du fait que certaines modifications ont été apportées aux textes métropolitains pour tenir compte de la situation particulière des départements algériens, tant sur le plan administratif que sur les plans économique et social »<sup>171</sup>.

<sup>169</sup> Félix Falk (Directeur de l'office administratif de l'Algérie), Chantiers, architecture, décoration, travaux publics, urbanisme, N°6, 1939.

<sup>170</sup> In Gaston Monssarat (directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur), « L'organisation administrative française et la législation urbaine et rurale aux colonies », Urbanisme N° 38, août 1935 (1<sup>er</sup> numéro 1932)

<sup>171</sup> « L'urbanisme dans les départements algériens, Législations et réglementations », Ouvrage émanant du service de l'urbanisme, Direction des travaux publics, de la construction et des transports, Novembre 1960

De ce fait, la législation française notamment à partir de 1919, du moins dans le principe, se voit totalement étendue à l'Algérie même si cela accuse parfois quelque retard et nécessite quelques aménagements.

Paradoxalement, l'Algérie ne pouvait se débarrasser totalement de son statut en tant que colonie française. Ce statut qui persistait en filigrane, accordait aux décideurs et acteurs, urbanistes et architectes, une liberté d'action dont ils ne pouvaient jouir en métropole, compte tenu des résistances à la fois des initiés et des profanes. Il suffit pour cela de parcourir les passages qui suivent et qui sont loin d'être exhaustifs :

« *La plus belle possession de la France d'Outre-Mer* ». (A propos de l'Algérie)

« Le pavillon de l'Algérie à l'exposition de Paris 1937 », Chantiers Octobre 1936

« *L'urbanisme dans les territoires d'Outre-Mer, quel beau thème de méditation et d'espoir : Quel vaste et prochain objet de réalisation dont les premières déjà se dessinent : Nulle part le terrain n'est plus vaste ; nulle part il ne paraît plus libre. Les entraves que créent ailleurs l'histoire, la tradition ou tout simplement la routine ne limiteront pas ici l'œuvre créatrice ... Enfin le métier d'urbaniste et celui d'architecte recevront droit de cité dans des territoires jusqu'ici peut accueillir à ces spécialistes. L'élaboration et la mise en œuvre des plans leur offriront, dans un avenir proche, la possibilité d'œuvrer avec une liberté créatrice que la vieille métropole ne peut dispenser avec une telle libéralité* ».

Paul Giacobbi (Ministre des colonies),  
« *L'urbanisme dans les territoires d'Outre-Mer* »,  
AA N°3, sep-oct 1945.

*Ne travaille-t-on pas à la colonie dans du neuf ? Pourquoi ne pas tailler selon un patron logique, aux lignes simples ? Pourquoi ne pas avoir un plan d'aujourd'hui et si c'est possible de demain ?*

Dr Francis Borrey (du corps colonial de la santé),  
Rapport de la météoroclimatologie et de l'urbanisme colonial, France d'Outre-Mer,  
Numéro spécial de l'architecture d'aujourd'hui

« *L'Algérie semble être plus libre de toutes contraintes tant administratives que culturelles. Les architectes modernes y trouvent un lieu où il semble possible de développer de nouvelles idées sur la ville et sur l'habitat* ».

Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française Outre-Mer, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 41.

Ces passages traduisent clairement, l'attitude de la France en matière d'urbanisme et d'architecture vis-à-vis des colonies. Ils montrent la facilité avec laquelle, les nouveautés ont pu s'imposer dans les territoires coloniaux, face aux grandes résistances qu'elles ont subies en France, en raison du poids de « l'histoire », de « la tradition » et de « la routine ».

Ces résistances ne se sont d'ailleurs pas limitées à la France. Alain Colquhoun déclare que les sociétés européennes et américaines ont opposé une grande résistance à ce mouvement (à propos du mouvement moderne)<sup>172</sup>. J.J.Deluz de son côté, précise que les pays colonisés d'une manière générale, ont constitué un champ d'expérimentation idéal<sup>173</sup>. Ce n'est qu'à partir des années 1950, selon Jean Louis Cohen, que « *la massification étatique de la démarche de l'architecture moderne s'engageait dans toute l'Europe...* »<sup>174</sup>

<sup>172</sup> Alain Colquhoun, « L'architecture moderne », Infolio, 2006, J.M.Richards, « L'architecture moderne », Le livre de Poche, 1940 et d'autres.

<sup>173</sup> J.J.DELUZ, L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique, Pierre Mardaga, 1988, OPU, Alger

<sup>174</sup> Jean Louis Cohen (Préface, p :1), in Hélène Jannièrre, « Politiques éditoriales et architecture « moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris, 2002.

En tant que prolongement de la métropole, l'Algérie était concernée par le projet de la modernité. En tant que colonie, elle offrait un terrain « docile », favorable à toute expérimentation.

Ainsi, les architectes modernes d'Algérie, sont soumis à l'influence conjuguée d'August Perret et de Le Corbusier. A.Perret par sa collaboration en tant qu'architecte et entrepreneur avec beaucoup d'architectes « algériens » et Le Corbusier par ses multiples voyages en Algérie entre 1931 et 1942 et ses projets pour Alger. Animés par l'idéal du progrès, de l'humilité et du confort rationnel, les architectes modernes d'Algérie donnent libre cours à leur imagination. Ils parcourent le territoire algérien d'est en ouest et du sud au nord exhibant leurs talents, animés par la grande passion d'une architecture moderne.

Cette recherche, comme nous l'avons précisé plus haut, se focalise sur le contexte sétifien. L'architecture moderne à Sétif entre 1930 et 1962 s'érige ainsi, en « objet d'histoire ». On se propose d'en déceler les mécanismes, les approches et les caractéristiques.

### **Les catalyseurs de la modernité architecturale à Sétif**

Cette partie de la recherche concerne le premier instant, celui correspondant à la mise en place des mécanismes permettant l'accès de la ville de Sétif à la modernité, dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Un accès préparé selon nous, par un renouveau sur le plan technique, accompagné principalement d'un renouveau sur les plans législatif et administratif.

## **III.1. Sur le plan technique**

### **III.1.1Présence d'entreprises de stature universelle**

Pour illustrer le propos, nous évoquerons principalement la célèbre firme Hennebique<sup>175</sup> et l'entreprise Perret, August et frères<sup>176</sup>. La première, par le biais de concessionnaires et d'agents, a été à l'origine de la réalisation d'un répertoire très varié de bâtiments publics et privés, allant de l'ouvrage d'art [Les silos à blé de Sétif (Arch. M.Ponsard, Ing. B.Raymond, 1909), El-Eulma (1913), le pont de Ras-El-Oued], à l'immeuble de rapport [Immeuble de Mme Passeron (Arch. M.Louve) au bâtiment public [Mairie (L.Jaussely (1913), P.Bourdeix (1933-1935) et salle des fêtes municipale (Arch.R. Bourdeix, 1948), banque de l'Algérie, banque du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie (Arch. Ponsard, ing. G.Charbonnière, 1914), le revêtement des ruines romaines de la Place Barral (1909), le cinéma « Le Colisée » situé sur l'avenue principale (1914), via la maison individuelle (Maison Timsit)<sup>177</sup>, etc.

La seconde, l'entreprise Perret, rivale de la première, à laquelle on doit le fameux hôpital civil [X.Salvador (Arch), 1935) et peut être d'autres bâtiments sur lesquels les archives ne nous livrent pas encore suffisamment d'informations.

---

<sup>175</sup> Fonds Bétons Armés Hennebique (BAH), Bureau technique central \_076 Ifa, Centre des archives du 20<sup>ème</sup> siècle (Tolbiac, Paris). Le fonds rend compte de l'étendue géographique du réseau des concessionnaires et agents de cette firme.

<sup>176</sup> Fonds Perret, August et Frères, Centre des archives du 20<sup>ème</sup> siècle (Tolbiac, Paris), 535 AP

<sup>177</sup> Cette liste est tirée du chapitre A, Liste des projets, Fonds Bétons armés Hennebique (BAH). Subdiv. 50 : 076 Ifa. Voir également, Assia Samaï Bouadjadja, « Les constructeurs en béton armé Hennebique dans l'Est algérien, commanditaires et entrepreneurs (1900-1930), in « Construire au-delà de la méditerranée, L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970), sous la direction de C.Piaton, E.Godoli, D.Peyceré, Ed. Honoré Claire, Paris, 2012, pp : 138-147.

➤ La firme Hennebique :

François Hennebique (1842, Pas-de-Calais-1921, Paris), était un simple maçon lorsqu'il commence à s'intéresser au béton armé. Il approfondit dans un premier temps la réflexion sur la protection du métal contre le feu, entamée -entre autres- par Coignet. Dans le cadre de sa campagne publicitaire, dès 1892, il inonde la France et la Belgique de milliers de brochures sur lesquelles il reprend son slogan : « Plus d'incendies désastreux »<sup>178</sup>. F.Hennebique travaille à l'association rationnelle du ciment et du fer. C.Simonnet précise à ce propos, « *Hennebique préconise ainsi l'économie des matières inutiles et en infère la position idéale de l'armature dans la poutre (qu'il ne situe plus en son axe). Mais plus important encore, dans la description des figures qui accompagne sa présentation, il justifie l'emploi d'ancres ou d'agrafes, « pour amortir les effets de l'effort tranchant » précise-t-il. Il marque là le point qui le situera rapidement hors de portée de ses concurrents* »<sup>179</sup>. En 1892, il dépose le brevet de la poutre à étriers<sup>180</sup>. L'étrier étant comme nous le précise C.Simonnet, « *une languette en fer feuillard..., objet simple, économique, manipulable, adaptable, il est à la fois agent de solidité dans la configuration de la poutre et objet d'une mise en œuvre aisée, contrôlable, sans exigence d'habileté ou de qualification particulière,...* »<sup>181</sup>.

En 1897, F.Hennebique organise le premier congrès annuel sur le béton armé. En 1898, il met fin à son entreprise de construction, crée la société d'ingénierie et lance le premier numéro de la revue « Béton armé organe des agents concessionnaires HENNEBIQUE » avec toujours le fameux slogan : « Plus d'incendies désastreux ». Les guerres portent un coup à l'activité de la firme qui va disparaître en 1967 après avoir connu un très grand essor<sup>182</sup>.

➤ Le réseau Hennebique :

François Hennebique va étendre son activité en Europe (Angleterre, Allemagne, etc.) et au-delà (Afrique, Asie et Amérique). Partout où la firme Hennebique a réalisé, elle a fait appel à des concessionnaires qui sont des entreprises locales disposant du « droit d'exploitation » du brevet ou du procédé. Ce « droit d'exploitation » doit être renouvelé pour chaque projet<sup>183</sup> et ce, pour éviter toute appropriation du procédé. Les entreprises en question, accompagnées par des agents-ingénieurs, sont initiées au procédé. Les calculs sont par ailleurs, réalisés à partir du bureau central depuis Paris.

A Sétif, son choix fut porté sur l'entreprise **Pascal-Louis Giovanelli** en tant que concessionnaire, assistée par les ingénieurs Charles Bonduel du bureau d'Alger créé en 1893, et Barthélemy Reymond de Tunis<sup>184</sup>.

<sup>178</sup> Cyrille Simonnet, « Le béton armé, histoire d'un matériau », Editions Parenthèses, Marseille (France), 2005, p : 62.

<sup>179</sup> Cyrille Simonnet, op.,cit, p : 52.

<sup>180</sup> [http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02\\_BAH](http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_BAH), *Fonds Bétons armés Hennebique (BAH) : bureau technique central. 076 Ifa.*

<sup>181</sup> Cyrille Simonnet, ibid.

<sup>182</sup> Gwenaël Delhumeau, *notice biographique, Fonds Bétons armés Hennebique (BAH) : bureau technique central. 076 Ifa. CNAM/SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle*

<sup>183</sup> « Béton armé : La construction d'une image », Projet SHS de 1<sup>ère</sup> Année Master : Histoire sociale et culturelle des technologies, Préparé par Badin Nicolas, Beaudoin Lauraine et Joud Christophe, encadré par : Humair Cédric, Gigase Marc, EPFL, 2007-2008, p : 11.

<sup>184</sup> A.SamaïBouadjadja, op.,cit.



**Figure 3** : Les docks de la Compagnie algérienne  
Vue extérieure.  
Arch : P.L Bonnell, Entr : P.L.Giovanelli, Sétif (Algérie), 1908, (BAH)  
**Source** : Photo de l'auteur (2012)



**Figure 4** : Silos à section carrée, Docks de la Compagnie algérienne  
Vue intérieure.  
Arch : P.L Bonnell, Entr : P.L.Giovanelli, Sétif (Algérie), 1908, (BAH)  
**Source** : Photo de l'auteur (2012)



**Figure 3** : Silos à section carrée, le bel Escalier, une prouesse technique  
Arch : P.L Bonnell, Entr : P.L.Giovanelli, Sétif (Algérie), 1908, (BAH)  
**Source** : archives Tolbiac



**Figure 5** : Docks à section circulaire pour le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, Sétif (Algérie), 1909, (BAH).  
**Source** : Photo de l'auteur, (2012).



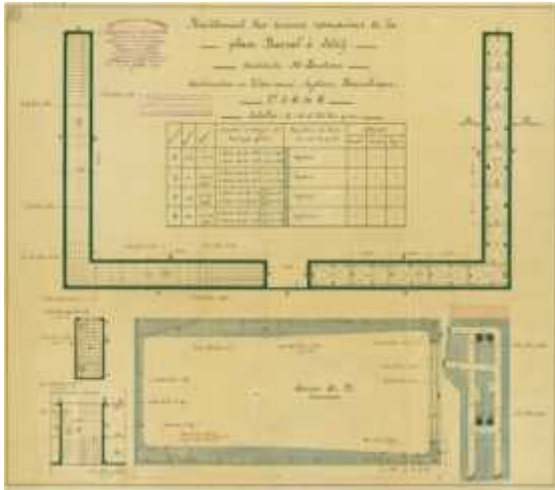
**Figure 6** : Banque du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie . (Arch :Ponsard,ing : G.Charbonnière, Ent : P.L.Giovanelli),(1914-1920)  
**Sources**: Photo de l'auteur 2011 et façade Fonds BAH, archives du 20<sup>ème</sup> siècle Tolbiac, Paris

### ➤ L'entreprise Pascal-Louis Giovanelli de Sétif

Louis ou Pascal-Louis Giovanelli [Veccana, Italie (1876) – Sétif (1950)]<sup>185</sup>. Concessionnaire Hennebique exclusif à Sétif et collaborateur unique de A.Losio de Philippeville (actuellement

<sup>185</sup>Acte notarié, Maître Henri Joseph Olivie, Notaire à Sétif, Algérie, daté du 25 novembre 1961. Dans certains documents d'archive à L'IFA, le nom revient tantôt avec l'inscription L.Giovanelli (documents relatifs à Sétif), tantôt P.L.Giovanelli( documents relatifs à Constantine).

Skikda, Algérie), au niveau de tout le Département de Constantine<sup>186</sup>. Fils de Giovanelli Josèphe, français d'origine grecque, venu de Cargèse et arrivé en Algérie en 1877 en famille, pour créer avec 79 autres familles de même origine, le centre de colonisation de Sidi Merouan sur 35 hectares, situé au nord de la wilaya (département) de Mila<sup>187</sup>.



**Figure 7 :** Revêtement des ruines romaines de la place Barral, (1909).  
**Source :** Fonds BAH, archives du 20<sup>ème</sup> siècle Tolbiac, Paris.



**Figure 8 :** Propriété Mme Passeron, Sétif, (1910), Projet de Surélévation et création d'arcades.  
 Arch : Louve, Entr : P.L.Giovanelli,  
**Source :** Fonds BAH, archives du 20<sup>ème</sup> siècle Tolbiac, Paris.

Entrepreneur de maçonnerie à l'origine<sup>188</sup>, il finit par se spécialiser dans les réalisations en béton armé avant de se consacrer exclusivement au système Hennebique<sup>189</sup>. L'entreprise Pascal Louis Giovanelli de travaux publics et privés, « comptait 300 ouvriers et un matériel moderne très complet est connu de tous ceux qui touchent de près ou de loin, le bâtiment dans toute l'Algérie »<sup>190</sup>.

#### ➤ L'entreprise Perret, Auguste et Frères

« ...c'est l'une des plus importantes agences de la première moitié du XXe siècle : avant la Seconde Guerre mondiale, sa notoriété internationale dépasse celle de Le Corbusier »<sup>191</sup>.

Claude Perret (1880-1960) était entrepreneur, August (1874-1964) et Gustave (1876-1952) étaient architectes non diplômés, bien qu'ils aient été de brillants élèves à l'école des Beaux-arts. L'entreprise Perret Frères (1905) est héritière de l'entreprise Perret fils (1889), elle-même héritière de l'entreprise Perret (1882)<sup>192</sup>. L'entreprise Perret Frères a été à charge de la réalisation du palais de l'Algérie à l'exposition coloniale internationale, conçu par Charles Montalant (Paris, 1931)<sup>193</sup>.

<sup>186</sup> Revue « Le Béton Armé », Organe des agents et concessionnaires du système Hennebique, N° 214, décembre 1925

<sup>187</sup> Michel Stéphanopoli de Colmnène, « Sidi Merouan, un village gréco-corse en Algérie 1874-1962 », in [www.piednoir.net/guelma/village/sidimerouanjanvier09.html](http://www.piednoir.net/guelma/village/sidimerouanjanvier09.html)

<sup>188</sup> Acte notarié, Maître Henri Joseph Olivie, op.,cit.

<sup>189</sup> Revue « Le Béton Armé », Organe des agents et concessionnaires du système Hennebique, N° 128, janvier 1909, p : 12.

<sup>190</sup> Maurice Villard, Yves Bassard, « Les hauts plateaux sétifiens, leur histoire, des temps immémoriaux à 1962, SETIF, Tome I, Amicale des hauts plateaux de Sétif, Devoir de mémoire. Nous retrouvons la même information sur l'entreprise Giovanelli dans le livre d'or de l'est algérien, consulté au CDHA ( Aix-En Provence), 2015.

<sup>191</sup> [http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02\\_PERAU/inventaire/dossier-90174](http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_PERAU/inventaire/dossier-90174), Fonds Perret, August et Perret frères. 535 AP.

<sup>192</sup> Ibid.

<sup>193</sup> « L'Afrique du Nord à l'Exposition Coloniale Internationale de 1931, Chantiers, octobre 1930.



Le nom Perret a été associé à la ville de Sétif, par le biais de la réalisation et non la maîtrise d'œuvre. On le retrouve exclusivement dans l'hôpital civil de Sétif [X.Salvador, (arch),1935], du moins par rapport aux recherches effectuées à nos jours. Nous pouvons par conséquent affirmer la grande qualité de réalisation, introduite à Sétif, par le biais d'une entreprise d'une telle notoriété et forcément de toutes celles qui se sont associées à elle : (CH. Tisserand, Entreprise de réalisation, Alger- Albera, Entreprise de menuiserie Sétif- Garcia, Entreprise ferronnerie Alger- Esposito, Entreprise Plomberie sanitaire chauffage- Gentilini Berthon, entreprise Cuisine de Lyon.).



Figure 9 : L'hôpital Civil de Sétif [X.Salvador(Arch), 1935], Source : Université de Genève, Archives d'architecture, Fonds J.- H.Calsat.

### III.1.2 Introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction

Nous présenterons dans ce qui suit les principaux matériaux et les principales techniques qui ont été introduits, dans le contexte sétifien durant ces trois décennies: La structure métallique, le béton armé, le béton translucide, le béton cellulaire, les panneaux préfabriqués, etc.

#### ➤ La structure métallique

La structure métallique a fait son entrée à Sétif entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> siècle, avec la halle devenue après son extension en 1939, le marché couvert. La halle est en effet réalisée, avec des fermes métalliques permettant de franchir une distance de 20m. Ces fermes correspondent au type mis au point par Camile Polonceau en 1839, appelés poutres en treillis de Polonceau. Ces mêmes poutres ont servi à couvrir, à titre d'exemple, la gare Saint-Lazare, de Paris (1852-1854)<sup>194</sup>.

La salle de sport (Le CREPS), est également réalisée avec une couverture métallique, des poutres triangulées, portées par des poteaux en béton armé. L'appareillage de pierres renvoie à celui du CNET (L. Regeste, 1953), qui lui fait face, ce qui laisse supposer que les deux bâtiments sont signés par le même auteur.

<sup>194</sup> Helmut C Schulitz, Werner Sobek et Karl J Habermann, « Construire en acier, Presses polytechniques et Universitaires Romandes », <https://books.google.fr/books/poutres+treillis+de+Polonceau>

Le verre n'a par contre pas été utilisé sur de grandes surfaces de mur, comme ce fut le cas en France à la même période. On note par contre, l'utilisation du **verre dépoli**<sup>195</sup> aussi bien dans le hall de « la Compagnie Algérienne » qu'au niveau des galeries de France. « *Les dalles de verre dépoli, soutenues par une armature en fer, reposant elle-même sur les poutres, tamiseront la lumière venant du lanterneau* »<sup>196</sup>. Cette solution, associant un lanterneau à deux versants et un plafond horizontal en dalle de verre dépoli, procure une ambiance lumineuse très agréable. Sachant que les lanterneaux assurent par leur inclinaison un auto-nettoyage de leurs surfaces vitrées.



**Figure 10** : La halle de Sétif (1900), Vue extérieure,  
**Source** : CDHA, Aix-En-Provence.



**Figure 11**: La halle de Sétif, vue intérieure. Les fermes utilisées  
 Correspondent aux poutres Polonceau.  
 (A treillis et tirants articulés)  
**Source** : Photo de l'auteur, 2014.



**Figure 12** : La Salle de sport avec les poutres triangulées  
**Source** : Photos de l'auteur, 2014.



**Figure 13** : La salle de sport, vue extérieure,  
 Le pittoresque et le rationnel en connivence.  
**Source** : Photos de l'auteur, 2014.

<sup>195</sup> On parle également de verre opaliné, opalin ou opalescent : verre translucide également, de teinte laiteuse bleuâtre assimilable à celle de l'opale. Cet aspect est obtenu par des procédés plus sophistiqués que ceux à l'origine de la réalisation du verre dépoli dont le sablage.

<sup>196</sup> Revue « Béton armé » N°128, 1909, p:9.



**Figure 14** : Compagnie Algérienne, Sétif.  
Vue du plafond.

**Source** : Revue « Béton armé » N°128, 1909, p:9



**Figure 15** : Les Galeries de France,  
Vue du plafond.

**Source** : Cabinet d'architecture F.Harbouche, Sétif.

### ➤ Le béton armé :

« L'exposition de la Cité Moderne a cherché par une présentation aussi complète que possible des matériaux et procédés techniques modernes de la construction à répandre et faire connaître... »<sup>197</sup>. A ce titre, le béton armé reste le matériau emblématique de l'architecture moderne de par le monde. Il a depuis son invention, constitué à la fois une condition et une expression de la modernité. J.Cotereau, le confirme dans ce qui suit: « Il n'est pas moins vrai que l'œil souhaite à évaluer esthétiquement la résistance des sections non plus en pierre mais en béton armé. Le jour où cette habitude sera tout à fait prise, l'art moderne s'imposera à tous ». Le béton avec ses différentes variantes, associé à l'acier constitue le principal matériau nouveau qui a marqué la production architecturale à Sétif durant notre période d'étude et même quelques années plus tôt.

Le béton armé (ciment ou mortier armé de fer), dont « la naissance est délicate à situer, et dont la définition de la paternité du procédé reste floue »<sup>198</sup>, aurait été « inventé de nombreuses fois, en de multiples endroits... »<sup>199</sup>. Il a été créé lorsque les conditions économiques et matérielles s'y prêtaient, nourries par d'innombrables expériences successives et ce, dans plusieurs endroits du monde. En effet, le béton date de l'époque romaine, il connaît un passage à vide au moyen âge<sup>200</sup> puis, il est réitéré beaucoup plus tard, par les ingénieurs du 19<sup>ème</sup> siècle qui l'associent au métal<sup>201</sup>. Les architectes modernes du 20<sup>ème</sup> siècle le glorifient pour ses multiples vertus.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, sa présence dans l'industrie et dans le bâtiment commence à se confirmer au fur et à mesure. Plusieurs brevets se sont succédé allant - à titre d'exemples - du brevet de James Frost (1822) à celui de Fox et Barret (1844), Hyatt (1877), Joseph Monier (1867). Les découvertes ont été appliquées dans un premier temps à l'horticulture : Lascelles et Branon (1875) ainsi que les brevets du célèbre François Coignet à partir de (1854)<sup>202</sup>. Beaucoup plus tard, on note les brevets successifs de Paul Cottancin orientés principalement sur la résolution du problème du manque d'adhérence entre le ciment et le fer.

<sup>197</sup> P.-A. Emery, Architecte E.B.A.G., « Quelques réflexions sur l'exposition de la Cité Moderne », Chantiers, mai, 1936.

<sup>198</sup> «Béton armé : La construction d'une image », Projet SHS de 1<sup>ère</sup> Année Master : Histoire sociale et culturelle des technologies, Préparé par Badin Nicolas, Beaudoin Lauraine et Joud Christophe, encadré par : Humair Cédric, Gigase Marc, EPFL, 2007-2008, p : 3

<sup>199</sup> Cyrille Simonnet, « Le béton armé, histoire d'un matériau », Editions Parenthèses, Marseille (France), 2005, p : 39.

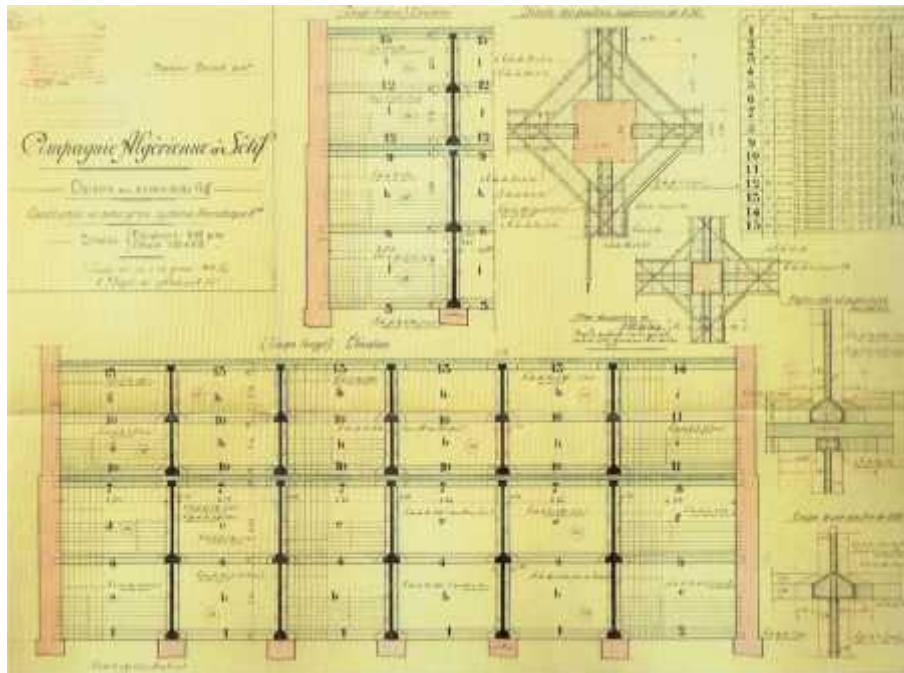
<sup>200</sup> «Béton armé : La construction d'une image », op. cit, p : 3

<sup>201</sup> Ibid, p : 57.

<sup>202</sup> Cyrille Simonnet, « Le béton armé, histoire d'un matériau », Editions Parenthèses, Marseille (France), 2005, p : 40.

Ces brevets vont stimuler et encourager leurs créateurs à fonder des sociétés et des firmes. Notons à ce titre « La Société Edmond Coignet (fils de François), frères et Cie pour l'exploitation des bétons agglomérés » (Asnières, 1861), la firme Wayss & Freytag, la société Considère & Cie (1906-1970)<sup>203</sup> et la firme Hennebique.

Cette dernière nous intéresse à plus d'un titre, puisqu'en Algérie et même dans tout le Maghreb, elle aurait été responsable de l'introduction du béton armé, par le biais de ses entrepreneurs-concessionnaires. La firme Hennebique installe dès 1893 une agence à Alger<sup>204</sup>, avant d'étendre son activité à travers plusieurs villes algériennes. A Alger, les premières réalisations Hennebique datent de 1892. A Constantine elles remontent à 1894<sup>205</sup>.



**Figure 16** : Plans Béton armé. Docks de la Compagnie Algérienne (1908), [Arch.Pierre.Louis Bonnell, Entr. Pascal.Louis.Giovanelli, Sétif (Algérie)], Source : Archives du 20<sup>ème</sup> siècle, Fonds BHV, Tolbiac, France.

Les documents issus des bureaux « Hennebique », attestent de l'existence d'une phase D'étude préliminaire garantissant la pertinence des choix techniques et des calculs.

F.Hennebique a trouvé dans les terrains coloniaux un champ propice d'expérimentation du béton armé. A partir de ces contextes, ont émergé plusieurs démonstrations, participant à « la construction de l'image » de ce nouveau matériau.

Pour introduire le béton dans la commande privée, Pascal-Louis Giovanelli, aurait construit sa propre maison, située au faubourg supérieur de la gare (Sétif) et dont la conception et la réalisation devaient, tout comme La maison F.Hennebique de Bourg-la Reine (1901- 1903)<sup>206</sup>, servir de modèle. A travers ses maisons-modèles, le réseau Hennebique avait pour objectif d'explicitier les vertus de ce matériau nouveau, qui a été et qui restera pour longtemps sujet à

<sup>203</sup> [http://www.enpc.fr/sites/default/files/files/DOC/web-Pelnard%20Consid%C3%A8re%20Caquot\(1\).pdf](http://www.enpc.fr/sites/default/files/files/DOC/web-Pelnard%20Consid%C3%A8re%20Caquot(1).pdf)

<sup>204</sup> A.Samaï-Bouadjadja, op., cit

<sup>205</sup> Fonds Béton Armé Hennebique (BAH), subdiv.50 : autres pays avant 1903, 076 IFA.

<sup>206</sup> Revue « Béton armé » N°80, 1905, pp :5-10. Tourelles, consoles, encorbellement étaient autant d'occasions pour illustrer les possibilités techniques offertes par ce matériau.

controverse car, comme nous le dit C.Simonnet, « *Le temps de l'acculturation technique est un temps long* »<sup>207</sup>.

Dans la maison P.L Giovanelli, située au faubourg supérieur de la gare, faubourg réunissant les plus grands artisans du bâtiment à l'époque, (Rossi : artisan marbrier, A.Mosca : artisan ferronnier, Albera : artisan menuisier, etc.), Giovanelli a tenté de démontrer et d'illustrer les possibilités offertes par le béton armé, sur les plans technique et plastique. A travers le toit terrasse, l'escalier balancé avec la paillasse en béton armé, la passerelle reliant la coursive à l'escalier menant à la terrasse, la maison Giovanelli offre l'exemple des possibilités offertes par ce matériau.



**Figure 17** : Maison P.L.Giovanelli, Sétif (1909),  
Etude : B. Reymond, Entr : P.L.Giovanelli  
Source : archives du 20<sup>ème</sup> siècle, Tolbiac



**Figure 18** : Vue actuelle de la maison Giovanelli.  
Source : photo de l'auteure, 2012

Nous retrouvons une passerelle similaire, mais plus démonstrative, dans **l'immeuble Brincat du centre-ville [I.7, (1942)]**, qui relie les deux corps du bâtiment celui donnant sur la cour et celui ayant pignon sur rue. La passerelle caractérise également **l'immeuble Brincat du quartier moderne « la Pinède » [VII.3, P.Bourdeix(arch), 1949]** qui permet, dans ce cas, de relier la rue au bâtiment situé en retrait et en contrebas. La mise en œuvre de ces passerelles, nous permet d'émettre l'hypothèse que l'ensemble de ces bâtiments seraient dus à l'entreprise Giovanelli, d'autant plus que cette dernière a été active jusqu'au début des années 1950 date de décès de P.-L.Giovanelli.

Le béton armé a donc précédé la période relative à notre corpus d'un peu plus de deux décennies. On assiste à un perfectionnement progressif de l'utilisation de ce matériau, à travers l'exemple de la passerelle, comme nous l'avons constaté, ainsi qu'à travers l'utilisation des grandes portées, telles que celle de la salle des fêtes (17,30m)[**I.3, P.Bourdeix (arch), 1948]** et celle **des galeries de France (16m)(1931)**.

<sup>207</sup> Cyrille Simonnet, op.,cit, p : 39

### ➤ Autres types de béton

Les cas d'étude témoignent également de l'utilisation d'autres types de béton, tel que le béton translucide et le béton cellulaire au polystyrène expansé.

Le béton translucide, était un matériau tout nouveau. Il résulte de la combinaison du béton armé et du verre. Il consiste à pallier aux inconvénients majeurs du comble vitré, à savoir, le problème d'entretien et d'étanchéité. Les pavés de verre sont incorporés dans la masse de béton armé assurant une grande résistance. Ce système est utilisé pour les planchers et les dalles. « *Beaucoup de banques, caisses d'épargne, magasins, hôtels, cafés, etc...ont recours à ce système de couverture...* »<sup>208</sup>

A Sétif, le béton armé translucide a été utilisé dans le toit de **l'hôtel des finances [L.Regeste (arch), 1951]**, pour sa résistance et ses vertus en matière d'éclairage. On note cette description dans un numéro de la revue Chantiers: « *Le grand hall du public couvert par une coupole en béton translucide de profile parabolique, se trouve au rez-de-chaussée à l'intérieur du système de répartition en U* »<sup>209</sup>. Les pavés de verre d'une dizaine de centimètres de diamètre s'apparentent à ceux de la banque Dupont à Amiens (arch. M.Antoine)<sup>210</sup>, exemple qui illustre le propos de l'article sur le béton armé translucide.

Quant au béton cellulaire au polystyrène expansé, c'est un matériau composite, léger, ayant des propriétés thermiques et acoustiques intéressantes et dont la mise en œuvre est très facile<sup>211</sup>. Il est composé de bulles de polystyrène expansé remplaçant presque totalement le sable, mélangées au mortier. Lorsque le mélange ne contient pas du tout de sable, on parle de béton polystyrène chapist<sup>212</sup>. Nous avons conservé un échantillon retrouvé dans le chantier de réhabilitation du bâtiment sud du **lycée Kerouani (Extension), [M.Luyckx (arch),1950]**.



**Figure 19** : Échantillon de béton cellulaire au polystyrène expansé, Retrouvé dans le chantier de réhabilitation du lycée Med Kerouani (2010)

Dans la cité CRS, on a également fait recours au béton alvéolaire pour assurer dit-on « l'insonorisation et l'isolation thermique »<sup>213</sup> où les panneaux de façade sont composés d'une face en béton et d'une autre en béton alvéolaire léger<sup>214</sup>. Le béton alvéolaire de par sa légèreté améliore les qualités thermiques de la paroi. La composition hétérogène de cette dernière, compte tenu de la loi de fréquence, va améliorer également ses qualités acoustiques.

<sup>208</sup> « Le béton armé translucide », Chantiers Nord-Africains, octobre 1929, pp : 567- 569.

<sup>209</sup> Revue « Chantiers », N°18, janvier, février, mars, 1955.

<sup>210</sup> « Le béton armé translucide », Chantiers Nord-Africains, octobre 1929, pp : 567- 569.

<sup>211</sup> [www.polyciment.fr/sites/all/themes/edilteco/.../Polys-Beto-sept-2012.pdf](http://www.polyciment.fr/sites/all/themes/edilteco/.../Polys-Beto-sept-2012.pdf)

<sup>212</sup> <http://www.chapist.be/fr/offre/beton-polystyrene/>

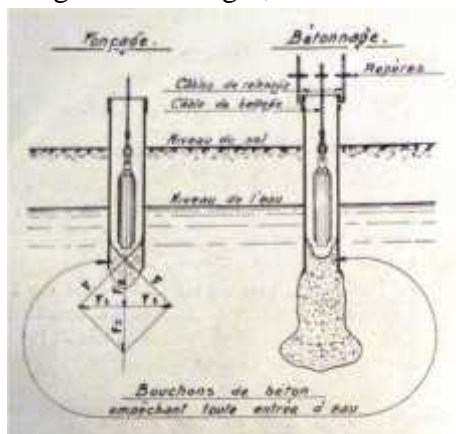
<sup>213</sup> Journal Général de TP et bâtiment, 13 mars 1959.

<sup>214</sup> Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 13 mars 1959

### ➤ Les fondations spéciales

Les études géologiques de Sétif, révèlent la nature calcaire du sol dans la partie nord, et argileuse et humide dans la partie ouest et sud de l'avenue du 8 mai 1945 (Ex avenue Georges Clémenceau)<sup>215</sup>. Dans ces parties sud et ouest, le bon sol se trouve à des profondeurs variables mais assez importantes, ce qui exige le recours à une infrastructure particulière.

Les archives relatives aux éléments de notre corpus d'étude, renvoient à l'utilisation fréquente des pieux et notamment les pieux franki. Ces derniers réalisés avec les machines Franki<sup>216</sup> par « La Société des Pieux Franki » établie à Paris et disposant, tout comme la firme Hennebique, d'un réseau de sociétés régionales à Alger, Oran et Bône (aujourd'hui Annaba).



**Figure 20** : Principe de réalisation d'un pieu Franki,  
**Source** : « Fondations en mauvais sol »,  
Les chantiers Nord-Africains, Septembre 1929, pp : 541- 544.

Sétif doit à ce procédé les fondations de l'immeuble de la sûreté [II.2, F.Villi (arch),1957], l'école du stade [V.2, M.-H. Christofle (arch),1949], la cité des 103 logements [VI.3, Lambert, Saurré, Berri (archs),1958], La cité d'Orléans[VII.7, G.Barthes, A. Gazalet (archs),1959], l'extension du Lycée Med Kérouani [VIII.4, M.Luyckx (arch),1950], l'hôtel des finances [VIII.5, L.Regest (arch),1951], La cité du Palmier [VIII.8, J.Mauri, D.-R Pons(archs),1957], Le tribunal et la cour [VIII.9, M.Besombes (ing),1955] et la cité C.I.L.O.C [VIII.11, M.Letalnet et A.Sèbe (archs),1957].

Ce procédé, novateur à l'époque, permet de déjouer les problèmes posés par la nature du sol et la présence de l'eau. Nous aurons pour preuve l'état de conservation admirable de tous les bâtiments cités ci-dessus.

<sup>215</sup>, « Sétif, Enquête d'urbanisme », PUD J.-H.Calsat, Paris, juin, 1960, Archives de l'Université de Genève. Archives d'architecture. Fonds Calsat

<sup>216</sup> Procédé décrit dans Chantiers Nord-Africains, « Fondations en mauvais sol », septembre 1929, pp : 541- 544.



**Figure 21** : La cité du palmier, Sétif, Préparation des pieux Franki.  
**Source** : Journal Général, Travaux Publics et Bâtiments, 19 avril 1957

➤ La préfabrication :

Selon un rapport de G.Challand, président de l'association algérienne des architectes DPLG, la préfabrication aurait été lancée après la guerre 1914-1918. Les résultats auraient été peu probants ; ce qui a entraîné un retour vers les techniques et procédés traditionnels. La préfabrication s'est à nouveau imposée après la seconde guerre mondiale compte tenu de l'importance et de l'urgence des programmes<sup>217</sup>. Sa réintroduction aurait nécessité un gros effort, visant à démontrer son efficacité et par la même, prouver sa légitimité.

M. Lathuilière explique que la préfabrication, qu'il associe à l'industrialisation, serait une conséquence historique. Tout comme l'esclavage a caractérisé l'antiquité, l'artisanat le moyen âge, la préfabrication caractérise la période moderne, explique-t-il. La préfabrication signifie répétition et normalisation, poursuit-il, mais pas forcément typification et monotonie. Elle renvoie également vers une réduction des prix mais pas au détriment de la qualité. Quelque soit le procédé adopté, la préfabrication concerne à la fois le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entreprise, elle repose même sur leur solidarité.

M. Lods démontre les surcoûts occasionnés par les transports des matériaux et des terres, lors de la construction. Il en est sorti le nécessaire recours à la préfabrication : « *Nous croyons donc que la colonie sera le domaine d'élection de la Maison préfabriquée expédiée en caisse et montée instantanément sur place par une main-d'œuvre peu qualifiée, surveillée par un minimum de personnel d'encadrement* »<sup>218</sup>.

Ce choix, rationnel à plusieurs égards, a été fait pour la réalisation de plusieurs bâtiments à Sétif. Dans l'entre-guerre, déjà, X.Salvador a utilisé des éléments moulés à l'hôpital civil (VII.1, 1934). Il l'a fait également à l'hôpital de Sidi Belabbes et de Miliana, d'ailleurs. Là encore le temps a attesté et atteste toujours de la qualité de la réalisation. On note également

<sup>217</sup> J.-E. F, « La structure architecturale de la préfabrication, Conférence de Marcel Lathuilière », Travaux Nord-Africains, Bâtiment, Travaux Publics, Industrie, Métallurgie, 20 février 1958.

<sup>218</sup> Marcel Lods, « De la légèreté dans les constructions coloniales », AA, France d'Outre-Mer, Numéro spécial.



l'extension du lycée des garçons, Mohamed Kerouani [M.Luyckx (arch),1950], le centre de formation de bel-air [ VI.2, F.Villi (arch.),1955], ainsi que la cité CRS [ VI.4, M.Lathuillière et N.Di Martino (arch.), 1958], où on a eu recours au procédé ESTIOT, pour la réalisation des planchers, des murs et des limons d'escaliers<sup>219</sup>, l'extension de l'école du stade [V.2, J.-H. Calsat (arch, présumé), 1959], avec ses logements également préfabriqués, réalisés par La Maison Durafour<sup>220</sup>, ainsi que les passerelles et les balustrades des balcons de la cité Brincat du quartier moderne « La Pinède ». [VII.3, P.Bourdeix (arch, (1949)].



**Figure 22** : Cité Brincat (2), « La Pinède », Poutres des passerelles et balustrades des balcons préfabriquées. Entreprise présumée :P-L.Giovanelli. **Source** : Photo de l'auteur 2016

La préfabrication était largement recommandée en Algérie, au point où l'exécution du plan de Constantine, ait été subordonnée à sa généralisation, selon l'ordre des architectes<sup>221</sup>. Les recherches s'y rapportant ont été impulsées par l'I.TE.BA (Institut des Techniques du Bâtiment). Elles ont abouti selon la même source à un premier résultat, qui vise à normaliser chaque type de logement. L'entreprise Badarcchi de Boufarik qui s'est engagée sur cette voie de la préfabrication, comptait bien participer activement à la réalisation du plan de Constantine<sup>222</sup>. Cette recherche que nous avons amorcée et qui loin d'être exhaustive, peut se poursuivre pour enquêter en profondeur, sur les techniques de préfabrication utilisées à Sétif.

➤ L'isolation thermique et acoustique:

Elle aurait apparemment pris une part importante dans les préoccupations relatives à « la construction coloniale »<sup>223</sup>. I.Katel<sup>224</sup> (Ingénieur civil), nous en livre quelques informations, relatives au contexte des années 1930 en Algérie, notamment par rapport à l'isolation des immeubles collectifs. Ces derniers exigent en effet, une attention toute particulière accordée à l'isolation acoustique, compte tenu de la superposition et la juxtaposition des appartements. I.Katel insiste également sur l'isolation thermique et relève l'importance de la différenciation entre les matériaux et procédures qu'exige chacune d'elles.

A Sétif, on note l'utilisation de parois-double avec ou sans laine de verre. Citons à titre d'exemple l'école du stade<sup>225</sup> [V.2, J.-H. Calsat (arch. Présumé), 1959], réalisée avec des parois double avec laine de verre, l'extension de l'école du 3<sup>ème</sup> tirailleur<sup>226</sup> ainsi que l'école du marché<sup>227</sup> où on a utilisé la cloison double en briques creuses. Par contre au centre de Bel-

<sup>219</sup> Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 13 mars 1959.

<sup>220</sup> Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 8 mai 1959.

<sup>221</sup> « L'entreprise algérienne est parfaitement à même de passer au stade de la préfabrication. Elle n'attend plus que soit fixées les différentes normes dimensionnelles », Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 19 juin 1959.

<sup>222</sup> Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 19 juin 1959

<sup>223</sup> Lionel Mirabeau et Jean Chemineau, « Isolation thermique dans les constructions coloniales », AA, France d'Outre-Mer, Numéro spécial, p : 24

<sup>224</sup> I.Katel, Chantiers Nord-Africains, N°44, septembre 1932, N°45 octobre 1932

<sup>225</sup> Journal Général de Travaux Publics et bâtiment, 8 mai 1959.

<sup>226</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 8 mai 1959

<sup>227</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 8 mai 1959

air, on a réalisé des murs en agglomérés et briques simples<sup>228</sup>. A l'école Henri Bonn également les parois extérieures sont doubles, en briques de trois trous et 9 trous<sup>229</sup> de même que la cité de CEN.EST.AL. Nous rappelons également l'utilisation du béton alvéolaire et du béton cellulaire au polystyrène expansé à des fins d'isolation.

Une enquête sur cette question pourrait également constituer une perspective de ce travail, permettant d'apporter un éclairage conséquent sur les solutions préconisées et leurs valeurs par rapport aux avancées considérables dans ce domaine aujourd'hui.

➤ L'équipement technique :

Les bâtiments modernes à Sétif étaient dotés d'ascenseurs, de réservoir d'eau, de chauffage central et collectif, garantissant un confort optimum. L'école des filles du faubourg supérieur de la gare [II.3, Wagner(Arch), 1949], était dotée d'une installation de chauffage central, la cité Brincat (2) de « La pinède » [VII.3, P. Bourdeix (Arch), 1949], était également dotée d'un chauffage collectif avec radiateurs. Dans la cité CEN.EST.AL [IV.3, G.Cottin (Arch), 1967], le projet prévoyait un système de chauffage non pas par des radiateurs, mais par un échangeur d'air chaud<sup>230</sup>.

Toujours en rapport avec l'introduction de l'équipement moderne, il y a lieu de citer l'utilisation de la ventilation naturelle avec un conduit shunt (Une gaine d'évacuation des fumées par pièce)<sup>231</sup>, pour la première fois à Sétif, à l'école Henri Bonn [III.4, A.Sèbe (Arch), 1955].

Par ailleurs, et compte tenu de la détresse de la ville en matière de distribution d'eau, divers dispositifs ont été utilisés : bache à eau commune avec compteurs individuels, comme ce fut le cas dans l'immeuble Bernabé [II.6 -1930], Château d'eau dans la cité CRS [VI.4, M.Lathuillière & Di Martino (Arch), 1958] et surpresseur dans la cité des 102 logements de Bel-air<sup>232</sup>[VI.3, Lambert, Saurré & Berri (Arch), 1958].

On note également le recours fréquent aux ascenseurs, non seulement dans le centre-ville mais aussi et surtout dans les quartiers modernes, « La Pinède » et Bouaroua. On retrouve en effet, l'ascenseur dans l'immeuble Carlone [I.8, L.Regeste (Arch),1949], l'immeuble Bernabé [II.6 -1930], l'immeuble Botta [II.9, P.Bernardi (Arch),1947], la cité des fonctionnaires de Bouaroua [IV.3, A.Daure & H.Berri (Arch),1961], la cité CRS [VI.4, M.Lathuillière & Di Martino (Arch), 1958], l'hôpital civil [VII.1, X.Salvador (Arch), 1934], le bâtiment de l'hydraulique (VII.5, L.Regeste (Arch), 1951), immeuble de l'agriculture (VII.6, 1959), la cité d'Orléans (VII.7, G.Barthe, A.Gazalet (Arch) 1959).

### III.1.3.Spécialisation des entreprises:

Parmi les documents d'archives dont nous disposons, certains nous renseignent sur les protagonistes du projet (architectes, ingénieurs et entreprises) tels que l'hôpital civil (Archives de l'IFA, Paris), l'unité d'habitation de la CRS (Archives de la DLEP, Sétif), l'immeuble Letalnet (Revue « Chantiers » et T.P & Bâtiments), l'immeuble de la police (Journal Général de Travaux Publics et Bâtiment du 3 avril 1957), la cité de la garde mobile ( Chantiers Nord-

<sup>228</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 8 mai 1959

<sup>229</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 26 octobre 1956.

<sup>230</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 3 avril 1959.

<sup>231</sup> Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 26 octobre 1956.

<sup>232</sup> Journal Général, TP et Bâtiment, 3 février 1961

Africain, Novembre 1936), la cité CEN.EST.AL (archives de la DLEP de Sétif), la cité des fonctionnaire de Bouaroua ( Archives départementales de Sétif), le groupe scolaire du stade (Travaux Nord-Africains, décembre 1950. Chantiers N°8&11, 1936), la cité des 102 logements de Bel-air (Journal Général de Travaux Public et Bâtiment, 3 février 1961), le centre médico-scolaire ( Chantiers N°20 de janvier à septembre 1955), la cité d'Orléans (Journal Général de Travaux Public et Bâtiments, 3 avril 1959), l'extension du lycée de garçons (Chantiers N° 22, janvier, février, mars, 1956), le siège de la wilaya ( Archives de Genève, archives d'architecture, Fonds Calsat), la cité du palmier (Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 19 avril 1957) . Il y a lieu de constater qu'à partir des années 1930, une tendance à la spécialisation s'installe. En plus des entreprises répandues à l'époque, telles que l'entreprise de gros -œuvre, de menuiserie et de peinture, les fiches techniques mentionnent -à titre d'exemples-, l'entreprise d'étanchéité, l'entreprise de cuisines, l'entreprise de béton translucide, etc. Elles montrent également la spécialisation au sein du même corps d'état. Nous retrouvons par exemple, l'entreprise de menuiserie et en même temps, celle des volets roulants, l'entreprise de ferronnerie et celle des portes fortes, l'entreprise de plomberie et celle du chauffage, etc. Les archives consultées jusque-là, ne livrent malheureusement pas plus d'informations sur ces entreprises (nombre d'ouvriers, équipement, chiffre d'affaire, etc.), ce qui nous aurait éclairés sur leur stature.

La spécialisation va toucher également les ouvriers sur chantier, dont les tâches vont être de plus en plus précises : « ...du boiseur, du coffreur, du ferrailleur, du cisailleur, du gâcheur, du pilonneur... »<sup>233</sup>. C.Simonnet, considère à ce titre, qu'il s'agit moins de compétences que de simples opérations qui s'inscrivent dans un mécanisme ordonné<sup>234</sup>.

Cette spécialisation s'avère par contre totalement absente dans la conception et la réalisation du cercle des officiers, dont les archives (Archives de l'armée, Vincennes) ne révèlent aucun nom d'architecte. Tous les rapports de chantier, toutes les modifications sur le plan architectural et technique sont signés par l'entreprise de réalisation<sup>235</sup>. Cette spécificité relève soit de la spécificité du maître - d'ouvrage (Service de l'armée), soit du fait que, jusque-là (1936), le recours impératif à un architecte n'était pas étendu à certains bâtiments tels, les projets d'administration<sup>236</sup>. D'autant plus que le texte relatif au permis de construire n'a vu le jour qu'en 1943 (Loi d'urbanisme du 15 juin 1943).

#### III.1.4. Naissance des métiers de l'architecture

Là encore les mêmes archives montrent que plusieurs architectes dont les statuts et rôles sont différents, interviennent dans la même opération. On note alors l'architecte, l'architecte de conception, l'architecte directeur de travaux, l'architecte général, l'architecte municipal, l'architecte en chef et l'architecte voyer. Chacun d'eux est chargé d'accomplir une tâche précise et en est directement responsable. Ce qui laisse supposer que la question des métiers de l'architecture ait été amorcée dès les années 1930 à Sétif notamment lorsqu'il s'agit de projets importants<sup>237</sup>.

---

<sup>233</sup> Cyrille Simonnet, op.,cit, p : 60

<sup>234</sup> Ibid

<sup>235</sup> Dossier technique du Mess des officiers, archives de l'armée Vincennes, Paris.

<sup>236</sup> M.Lugan, « La participation des architectes aux Travaux des Services administratifs, Chantiers N°6, juin 1938, p : 252.

<sup>237</sup> En 1954, Georges Liet- Vaux, publie un ouvrage dans lequel il précise tous les droits et devoir de l'architecte ainsi que l'ensemble de l'arsenal juridique architectural. Le livre de 530 pages s'intitule « La profession architecte, Statut juridique » aux éditions des Librairies Techniques. In, Y.Marx, dans la Revue Internationale de Droit Comparé, 1956, Vol 8, N°1, p : 179, nous précise dans ce qui suit les différentes parties du livre: « Dans une première partie, il traite du statut personnel de l'architecte ; dans la seconde, des liens entre

### III.1.5. Spécialisation de l'acte de concevoir par l'implication d'un nouveau corps de métier : l'ingénieur.

Le 17<sup>ème</sup> siècle a connu la naissance et le développement des sciences de l'ingénieur. Les problématiques constructives portées entre autres par : Leibnitz, Mariotte, Bernoulli, prolifèrent. La construction s'affranchit de l'architecture et s'érige en science, ce qui engendre la naissance d'écoles spécialisées. L'architecture s'éclipse pendant un moment, en perdant beaucoup de terrain au profit de la discipline de l'ingénieur. Cette situation de crise amène les architectes à repenser leur discipline, définir son objet et envisager ses relations avec les autres disciplines émergentes, dont la sociologie. Pendant que naissent plusieurs écoles d'ingénieurs spécialisées, les architectes focalisent leur attention sur l'espace, architectural et urbain. *L'architecture*, nous dit Xavier Salvador, *ne doit pas être confondue avec la construction. Le constructeur assemble des matériaux, l'architecte cherche à s'émouvoir et à émouvoir en créant l'harmonie des lignes et des volumes*<sup>238</sup>. L'émergence de la société civile a donné naissance à l'ingénieur civil par opposition de l'ingénieur du génie militaire.

Cette spécialisation va essaimer au-delà des pays développés, entre autres en Algérie, en raison de l'implication d'entreprises et d'architectes d'une stature universelle.

Les documents d'archives relatifs à notre corpus attestent réellement d'une telle spécialisation. On note plusieurs catégories d'ingénieurs : Ingénieur TP, ingénieur en B.A, ingénieur en électricité, ingénieur topographe, etc ainsi que plusieurs statuts d'ingénieur : ingénieur en chef, ingénieur ordinaire, ingénieur conseil, etc. Compte tenu du développement de la science, les tâches sont devenues tellement minutieuses qu'elles ont nécessité le concours de toute une équipe.

### III.1.6. Implication des architectes venus du reste du pays, voire de la métropole.

Parmi les architectes ayant intervenu à Sétif entre 1930 et 1962 et que nous avons recensés au nombre de trente-neuf (Voir Annexe), vingt-deux étaient installés ailleurs qu'à Sétif, principalement à Alger, (soit 56, 41%), 04 étaient entre une ville algérienne (Alger, Oran ou Constantine) et Paris et 02 étaient installés à Paris, dont Jean-Henri Calsat qui était à la fois urbaniste et qui a d'ailleurs fait l'étude du PUD de Sétif en 1960 (Un PUD qui n'a jamais été approuvé).

Une bonne partie de ces architectes étaient natifs de la colonie et se considéraient algériens<sup>239</sup>. M.Chebahi<sup>240</sup> parle d'élève algérois s'agissant de X.Salvador. Les ouvrages relatifs à la production architecturale à Alger<sup>241</sup> attestent des compétences de ces mêmes architectes, et

---

*l'architecte et le maître de l'ouvrage ; dans la troisième, des règles civiles de la construction ; dans la quatrième enfin, des règles administratives, c'est-à-dire outre des règles permanentes de la construction, de la réglementation des dommages de guerre et de la reconstruction. Le droit privé, le droit administratif, la législation financière sont tour à tour abordés de la façon la plus claire et la plus utile ».*

<sup>238</sup> Xavier Salvador, « Vers une esthétique nouvelle », Chantiers Nord-Africain, janvier, 1929, p : 59

<sup>239</sup> Malik Chebahi, « L'enseignement de l'architecture à l'Ecole des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain, Réception et Appropriation (1909- 1962) », sous la direction de Yannis Tzomis, soutenue le 6 février 2013, Université Paris –Est, Ecole doctorale Villes-Transport-Territoire (VTT)-ED 528, Source : CDHA. Voir principalement, « Les 1930, fondation d'une architecture moderne et méditerranéenne », pp : 32-34

<sup>240</sup> Malik Chebahi, Op.,cit,

<sup>241</sup> Voir entre autres:

- Deluz J.J., Alger chronique urbaine, éditions Bouchène, Paris 2001
- DELUZ J.J., L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique, Pierre Mrdaga ,1988, OPU, Alger
- Almi, Said, Urbanisme et colonisation, Mardaga, Liège, 2002.

montrent leur mobilité à travers tout le territoire. Ils montrent également leur implication dans les associations œuvrant pour la promotion de l'architecture moderne. Boussad Aiche considère pour sa part, « *Alger en tant qu'espace où se conjuguent savoirs théoriques et pratiques d'une architecture moderne...* »<sup>242</sup>. Il convient de noter à ce propos, l'activité de Nicolas Di Martino, Marcel Lathuillière, Xavier Salvador dans la S.A.M (Société des Architectes Modernes). Ce dernier a été l'un des membres fondateurs. On note son activité également dans le G.A.M (Groupe d'Architecture Moderne). Léon Girard, Marcelle Lathuillière étaient également membres dans l'Union Fédérale des Sociétés d'Architecture Nord-Africaine. Michel Luyckx quant à lui, était architecte en chef au ministère de l'Algérie.

Les périodiques d'architecture de l'époque sont également très parlants quant à l'engagement et la détermination de beaucoup d'entre-deux. J. Lathuillière, J.H.Calsat, X.Salvador, P.Boudeix, et d'autres reviennent souvent, comme auteurs dans différentes revue algériennes telles « Chantiers », « Journal Général de Travaux Publics et Construction » et internationales telles « Travaux Nord-Africains, Bâtiments, Travaux Publics, Industries, Métallurgie », « Architecture d'aujourd'hui », « Technique et Architecture », « Urbanisme », « Construction Moderne ».

Faire appel à tous ces architectes à Sétif, ne traduit-il pas l'aspiration des maîtres- d'ouvrage, et à travers eux les responsables du gouvernement, à une production de qualité?

### III.1.7. Implication d'architectes de stature importante voire universelle

Sur les 39 architectes, dix-sept parmi eux étaient DPLG<sup>243</sup> (soit 43, 58%). En plus de ce titre professionnel, certains avaient d'autres distinctions :

- LEON JAUSSELEY, auteur des premiers plans de l'hôtel de ville (1913), était Prix de Rome et urbaniste.
- M-H, CHRISTOFLE, auteur de l'hôtel des postes (1927), du bain maure du faubourg de la gare (1930) et de l'école du stade de la cité Lévy (1949), était « Architecte des Monuments Historiques ».
- HENRI-JEAN-CALSAT, Co-auteur du siège de la préfecture (1958) était urbaniste, il a été chargé d'établir les PUD de plusieurs villes en Afrique y compris celles de l'est Algérien, dont Sétif<sup>244</sup>, auteur d'articles sur l'urbanisme et l'habitat colonial<sup>245</sup>. Il était

- 
- Boussad Aiche, « Architecture des années trente à Alger, Les figures de la modernité », Thèse de Doctorat, sous la direction de Silvine Leprun, soutenue 29 octobre 2010, Université Michel de Montaigne, Bordeaux3, France.
  - Malik Chebahi, L'enseignement de l'architecture à l'Ecole des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain, Réception et appropriation (1909- 1962), sous la direction de Yannis Tzomis, soutenue le 6 février 2013, Université Paris –Est, Ecole doctorale Villes- Transport-Territoire (VTT-ED), Source : CDHA

<sup>242</sup> Boussad Aiche, op.,Cit, p : 8

<sup>243</sup> Architecte DPLG (Diplômé par le Gouvernement) est un titre professionnel défini par le décret français datant du 13 mars 1914, délivré aux architectes diplômés de l'Ecole des Beaux-Arts, ayant pour objet « de protéger la profession d'architecte contre les incompetents en protégeant le titre professionnel ». La réglementation de la profession d'architecte a été revue, à travers la loi du 17 mars 1938, loi applicable à l'Algérie ( Voir Chantiers N°6, juin 1938, p : 250. Dans ce même périodique, (p :252), nous pouvons lire le rapport de M.Lugan au congrès des Architectes d'Algérie au terme duquel il demande au nom de la Fédération des sociétés d'architectes de l'Algérie que certaines fonctions soient dorénavant attribuées aux architectes, dont : Emploi des architectes dans l'administrations des ponts et chaussées, le service vicinal, génie civil et militaire, chemin de fer, ainsi que l'attribution des projets de ces administrations aux architectes) Depuis 1941, date de la mise en place de l'ordre des architectes, ce titre signifie la détention d'un diplôme d'architecte suivi de l'inscription à l'ordre. Entre 1914 et 1941 plusieurs écoles d'architecture se sont constituées en associations pour bénéficier de ce titre.

<sup>244</sup>Fonds Calsat, Archives d'architecture, Université de Genève. Ce fonds contient des dossiers complets d'enquêtes et de projets de PUD mais aussi des projets d'architecture dans plusieurs villes en France, Grèce, Genève, Arabie Saoudite, Guinée, Lybie, Turquie, Congo, etc. J.-Henri Calsat a également était chargé de plusieurs études d'urbanisme dans l'est Algérien : à Bône (actuelle Annaba), Philippeville (Skikda), Constantine, Souk-Ahras mais aussi Sétif.

<sup>245</sup> Voir à ce titre le remarquable article : « L'habitat colonial européen, dans la zone intertropicale française », AA, Numéro spécial, où il propose des projets adaptés au climat en abordant toutes les échelles jusqu'à celle du brise-soleil.

également secrétaire général de la SFU (Société Française d'Urbanisme) pour l'année 1951<sup>246</sup>.

- XAVIER SALVADOR, auteur de l'hôpital civil (1934) et de l'école Péguin de la cité des cheminots (1938) était Inspecteur d'Architecture au Gouvernement Général et Conseiller Technique du Directeur de la Santé Publique. Il était également membre fondateur de la S.A.M (Société d'architecture moderne).

- Marcel LATHUILLIERE, co-auteur avec Di Martino de la cité CRS (1958) et auteur de l'extension de l'école Péguin (1955) était membre fondateur de la S.A.M (Société des Architectes Modernes), Secrétaire général de l'Union Fédérale des Sociétés d'Architectes Nord-Africaines<sup>247</sup> et Commissaire Général de l'Exposition de la Cité Moderne en 1936<sup>248</sup>.

- Nicolas DI- MARTINO, co-auteur avec Marcel-Lathuillière de la cité CRS (1958) membre fondateur de la S.A.M (Société des Architectes Modernes).

- François BIENVENU, auteur de la garde Mobile (1936), était Inspecteur du Service d'Architecture, Président de l'Union Fédérale des Sociétés d'Architectes Nord-Africaines, nommé Président à l'unanimité, le 19 mars 1938<sup>249</sup>.

Si l'on se proposait de faire une classification des architectes qui ont produit à Sétif, on serait tentés d'en distinguer deux catégories. La première regrouperait ceux qui n'étaient concernés que par la production architecturale. La seconde par contre, compte les architectes qui en plus de leur projets innombrables, participaient fortement à la mise en place d'une réflexion sur la ville et l'architecture et contribuaient activement au développement de la pensée architecturale et urbaine en Algérie, mais aussi à l'échelle universelle. A ce titre citons, X.Salvador à travers ces articles dans la revue Chantiers Nord-Africains, dans lesquels, il aborde même les questions de l'ameublement, du décor et de la peinture<sup>250</sup>.

Marcel Lathuillière quant à lui, est l'auteur de plusieurs articles relevant de thèmes différents et dans plusieurs revues et quotidiens : AA, Chantiers, Journal Général de Travaux Publics et Bâtiment, Travaux Nord-Africains, Bâtiment, Travaux Publics, Industrie, Métallurgie. Il a également animé plusieurs conférences à l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics d'Algérie (I.TE.BA). C'est même lui qui a préfacé la présentation de l'Algérie à l'exposition internationale de 1937<sup>251</sup>. Il a même été correspondant de l'Algérie à la revue « Architecture d'Aujourd'hui ». Parmi les architectes ayant intervenus à Sétif nous avons également relevé les noms de P.Bourdeix<sup>252</sup>, M.H.Chrisofle et H.-J.Calsat qui ont été à l'origine d'une littérature intense dans plusieurs revues d'architecture et d'urbanisme.

---

<sup>246</sup> La page de la Société Française des Urbanistes, Urbanisme, N° 9-10, (1951), p :63.

<sup>247</sup> Chantiers N° 5, mai 1938, p : 198.

<sup>248</sup> Chantiers, Avril 1936.

<sup>249</sup> Chantiers N° 5, mai 1938, p : 198.

<sup>250</sup> Citons à titre d'exemples ces articles dans la revue « Les Chantiers Nord-Africains, Architecture, Bâtiments, TP, Mines : « Vers une esthétique nouvelle », janvier 1929, « La recherche du confort dans les intérieurs modernes », mars 1929, etc.

<sup>251</sup> Revue « Chantiers, mars 1936)

<sup>252</sup> Il apparait notamment dans AA à partir de décembre 1949

## III.2 Sur le plan législatif

### III.2.1. Extension de la législation française à l'Algérie

L'Algérie ayant été le prolongement de la métropole, la législation française lui a été, en règle générale, étendue. Gaston Monssarat<sup>253</sup> précise quand même, que la législation étendue aux colonies se devait de tenir compte des spécificités locales. *C'est ainsi dit-il, qu'en Algérie, la loi du 14 mars 1919- 19 juillet 1924 a été rendue applicable avec de légères modifications...*<sup>254</sup>.

**Cette loi du 14 mars 1919 dite Loi Cornudet**, relative aux plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes de plus 10.000 habitants, représente la date de naissance du droit de l'urbanisme moderne, du fait de son caractère général, anticipatif et prospectif<sup>255</sup>. Celle du **19 juillet 1924** qui modifie la première, **concerne essentiellement les lotissements qui deviennent assujettis à une autorisation préalable**.

Les premiers textes législatifs et réglementaires émanant de ces lois, qui introduisent en Algérie les textes métropolitains concernant l'urbanisme, furent : le décret du **5 janvier 1922** sur l'aménagement et l'embellissement des villes en Algérie, modifié par les décrets du **24 octobre 1925**, du **31 juillet 1929** et celui du **9 janvier 1940**<sup>256</sup>.

Cette législation reste en vigueur jusqu'en 1955<sup>257</sup>. Entre temps, en métropole, ces lois ont été remplacées par la Loi d'Urbanisme du **15 juin 1943** qui a introduit **le permis de construire** et le principe de **non- indemnisation des servitudes d'urbanisme**<sup>258</sup>. Cette loi, ainsi que les textes qui l'accompagnent, ont été codifiés le **26 juillet 1954**. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils ont été étendus à l'Algérie par **la loi 57-900 du 7 juillet 1955**<sup>259</sup>, suivis du **Décret du 29 août 1955**.

Il faut attendre le **6 septembre 1960** pour que ce code de l'urbanisme « algérien », soit modifié, selon la Loi cadre sur la construction qui prévaut en métropole depuis le **7 août 1957 (loi n°57-908)**, ainsi que les ordonnances et décrets du **31 décembre 1958** appliqués en métropole à partir de 1959.

Sétif doit à cet arsenal juridique un développement urbain considérable, obéissant aux principes de la modernité, que nous avons eus à développer dans les chapitres **II.2.1.1** et **II.2.1.2** et que nous nous proposons d'explicitier à travers le chapitre portant sur les nouvelles morphologies urbaines et les innovations architecturales.

Ainsi, **l'anticipation, la maîtrise et le contrôle systématique de toute intervention urbaine ou architecturale**, s'avèrent alors primordiaux. Ils se traduisent principalement par, l'instauration des plans d'embellissement et d'extension, l'obligation du permis de construire,

<sup>253</sup> Gaston Monssarat (directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur), « L'organisation administrative française et la législation urbaine et rurale aux colonies », Urbanisme N° 38, août 1935

<sup>254</sup> Gaston Monssarat, op.,cit

<sup>255</sup> *Présentation du droit de l'urbanisme, Fiche 1, Extrait du livre - Editions Ellipses.*

[www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363\\_extrait.pdf](http://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363_extrait.pdf). En page 7 nous pouvons lire ceci : « Or, avec l'industrialisation et l'extraordinaire expansion urbaine, il a fallu créer un droit capable d'anticiper l'évolution de l'urbanisation et d'en contrôler son développement dans l'harmonie et l'hygiène. La propagation du droit en dehors de la cité a donné naissance au début du 20<sup>ème</sup> siècle, au droit de l'urbanisme moderne ».

<sup>256</sup> « L'urbanisme dans les départements algériens, Législations et Règlements », Direction des Travaux Publics, de la Construction et du Transport, Service de l'Urbanisme, Novembre 1960.

<sup>257</sup> *Présentation du droit de l'urbanisme, Fiche 1, Extrait du livre - Editions Ellipses.*

[www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363\\_extrait.pdf](http://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363_extrait.pdf)

<sup>258</sup> *Présentation du droit de l'urbanisme, Fiche 1, Extrait du livre - Editions Ellipses.*

[www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363\\_extrait.pdf](http://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782729873363_extrait.pdf), p : 8.

<sup>259</sup> Robert Estoublon, Adolphe Lefebure, « Code de l'Algérie annoté », Recueil Chronologique des lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, etc., La maison des livres, Alger, 1958.

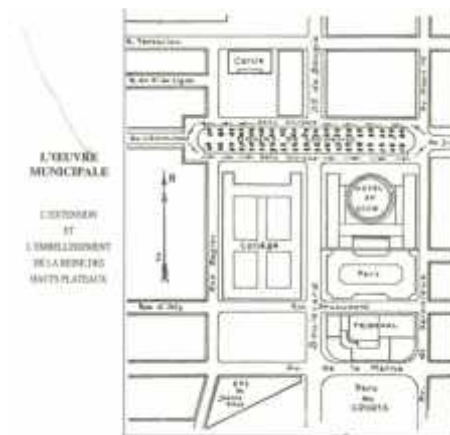
l'assujettissement des lotissements privés ou publics à une autorisation et à un dessin préalable et la non indemnisation des servitudes d'urbanisme. Par ailleurs, **les valeurs de liberté et d'émancipation** introduisent « la dimension locale », comme échelle d'expression de la démocratie. Les municipalités jouissent alors d'une grande autonomie leur conférant « *une personnalité administrative* »<sup>260</sup>. Cette autonomie est régie par une charte municipale qui s'inscrit dans le cadre des orientations nationales.

Nous allons tenter dans ce qui suit, d'examiner l'impact des principes de l'urbanisme moderne sur la ville de Sétif, entre 1930 et 1962.

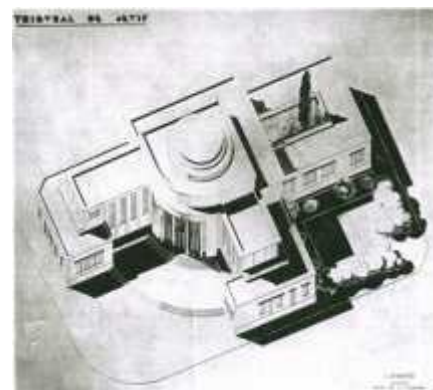
### III.2.2. Une première tentative de contrôle de l'évolution de la ville à travers le plan d'embellissement et d'extension

Au milieu des années vingt, en préparation du centenaire, et en application du **décret du 5 janvier 1922**, Sétif bénéficie d'un projet de modernisation et d'embellissement, qui a engagé tous les secteurs : transport, éducation, sport, habitat, santé, agriculture, industrie urbanisme, eau, forêt, etc.<sup>261</sup> Sétif comptait à l'époque environ 26.000 habitants<sup>262</sup> et connaissait un taux d'accroissement de 3,2% entre 1936 et 1956<sup>263</sup>.

Le projet qui devait amorcer ce processus de modernisation dans le domaine de l'urbain, était situé dans la partie est de l'intra-muros, face à l'actuel siège de la Wilaya (Préfecture). Il comportait un cours, sur l'avenue principale, en référence à celui de Bône (aujourd'hui Annaba) et celui de Tunis, long de 220m et large de 60m. Il comportait également un boulevard large de 30m, reliant la partie nord à la partie sud (actuel boulevard de l'ALN), un hôtel de ville orienté sur l'avenue nationale, prolongé par un parc au sud suivi du tribunal. Le projet du tribunal avait été conçu en 1937 par l'architecte M.Girard, architecte DPLG, installé à Constantine.



**Figure 23** : Projet du nouveau centre moderne, P.Bourdeix, architecte municipal,( 1930)  
Source : Les Hauts Plateaux Sétifiens.



**Figure 24** : Projet du nouveau Tribunal de Sétif, M.Girard, (arch),  
Source : Revue « Chantiers », N°8, Août 1937.

<sup>260</sup> « Conditions de la politique urbaine », Revue Urbanisme, N° 31-32, 1954, p : 275.

<sup>261</sup> VILLARD.Maurice, BASSARD.Ives, Les hauts plateaux sétifiens, Op., cit

<sup>262</sup> Recueil officiel des actes de la préfecture de Constantine 1920, archives de la wilaya de Sétif

<sup>263</sup> Sétif aujourd'hui et demain, Document réalisé par l'URBAS, octobre 1991.





Travaux Nord-Africains, Bâtiment, T.P, Architecture, Urbanisme, 4 août 1937.

Cette partie de la ville a été conçue comme « une pièce urbaine » ou « ensemble urbain », comme l'atteste le passage ci-dessus. Ce qui supposerait une anticipation de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'approche du projet urbain », qui introduit une échelle intermédiaire entre celle de la ville et celle du bâtiment. Cette « pièce urbaine » devait devenir le nouveau centre de Sétif moderne. Malheureusement, ce projet n'a jamais vu le jour, probablement pour des raisons financières, qui s'expliquent par les conséquences de la première guerre, aggravées par la crise économique de 1929 dont les répercussions se sont fait sentir en France notamment entre 1931 et 1936<sup>264</sup>. Nous citerons pour preuve ce passage, qui montre les difficultés financières de Sétif et explique par la même, pourquoi le projet du tribunal de Sétif de l'architecte L.Girard n'a jamais été réalisé, en tout cas pas à cet endroit : « *Le conseil général de Constantine a demandé au service technique de trouver un terrain moins couteux que celui qui a été proposé pour l'édification d'un palais de justice à Sétif* »<sup>265</sup>.

### III.2.3. Contrôle et maîtrise de l'action privée

A Sétif, les capitaux accumulés dans différents secteurs, notamment celui de l'agriculture, sont investis dans le foncier et l'immobilier urbains, comme l'attestent les écrits d'André Prenant<sup>266</sup>. Cette ruée vers les lotissements est par ailleurs stimulée, par une mesure qui a amplement encouragé l'initiative privée et qui consiste à exonérer de tous impôts et taxes, toute construction nouvelle. Les années 1920 s'accompagnent ainsi, d'une fièvre des lotissements.

Dans le but de mettre de l'ordre dans ces opérations relevant généralement de l'initiative privée, le **décret du 24 octobre 1925** consacrant la loi du **19 juillet 1924**, vient règlementer les lotissements qui deviennent comme nous l'avons déjà souligné, assujettis à une autorisation. Ils seront à partir de 1925, obligatoirement visés par un architecte. La législation relative aux lotissements, malgré l'apparente simplicité du problème, a mis beaucoup de temps pour se mettre définitivement en place. Paul Loubeyre<sup>267</sup>, nous en décrit quelques déboires, liés à l'application des premiers textes, auxquels il reproche d'être peu précis. Les textes précisant et complétant ceux liés à **la loi de juillet 1924**<sup>268</sup>, aboutissent à ce qui suit : Le lotissement peut être initié par « des associations, sociétés, particuliers ou établissements publics », un plan de lotissement précise obligatoirement les parcelles, les voies d'accès,

<sup>264</sup> Jacques Néré, « La crise de 1929 », Editions Armand Colin, Paris, 1968, 220p

<sup>265</sup> Revue Chantiers, N°6, juin 1932, p :637.

<sup>266</sup> André Prenant, facteurs du peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure : SETIF, in ANNALES DE GEOGRAPHIE, 62<sup>ème</sup> année, N° 334, pp : 434- 451.

<sup>267</sup> Paul Loubeyre, Docteur en droit, Avocat à la cour d'appel, « Notice sur la définition du lotissement », Journal Général de Travaux Publics et Bâtiment, le 24 octobre 1942.

<sup>268</sup> Arrêté du 22 février 1934 (Par la cour de Douai), Arrêté du 24 janvier 1936 (du Conseil d'Etat), Arrêté du 4 février 1937, (Par la Cour de Cassation, Chambre Criminelle).

l'alimentation en eau et les évacuations et doit être destiné à la construction. Si toutes ces conditions ne sont pas réunies le dossier du lotissement ne peut être recevable.

La plupart des lotissements qui ont vu le jour à Sétif et qui sont énumérés ci-dessous, étaient visés par l'architecte municipal<sup>269</sup>. Nous pouvons citer à titre d'exemples, le lotissement Genty (1931- 2,5ha - 41 parcelles) et celui de la société sétifienne des entreprises (1932- 4,23 ha), tous deux au nord de la cité Lévy, les lotissements Attar Nacer (1935- 13,7 ha), Rivière, Chollet (1931- 0,67 ha) au faubourg de la gare, le lotissement Dordon au faubourg des jardins (1932), les lotissements Renald Régis, (1933), Pierre Gaillet (1933), le lotissement Andréoli au faubourg de l'industrie ainsi que les lotissements Audiffren, Chappuis et Pierre et Michel Faure constitués autour de 1940<sup>270</sup>.

### **III.2.4. Intervention de l'Etat pour contrecarrer la spéculation foncière et immobilière et permettre aux couches défavorisées l'accès à la petite propriété**

Le contexte intellectuel, politique et social des années 1920, que nous avons décrit dans le chapitre II.2.1.2, va être à l'origine d'idées révolutionnaires qui seront à leur tour à l'origine d'un arsenal juridique important. Ce dernier va engendrer des dispositions nouvelles qui vont caractériser le champ de la production architecturale et urbaine.

Partant du **principe d'équité**, valeur fondamentale de la Modernité, l'Etat va s'engager à prendre en charge les besoins de la population en matière de logement et ce, en quantité et en qualité. Ceci va se traduire par : L'implication de l'Etat dans la production du logement social, la création des sociétés financières et la création des associations et corporations agissant en qualité de maître- d'ouvrage pour la réalisation du logement, pour les classes défavorisées et moyennes et pour l'accession à la petite propriété.

L'implication de l'Etat est dans un premier temps indirecte, elle se fait à travers, les associations et les corporations, puis directe par le biais des offices publics départementaux et municipaux.

Ce nouveau processus enclenché aux environs des années 1920-1930 va être géré principalement par quatre lois:

**\*Les lois Bonnevey (23 décembre 1912, 28 juin 1930)**, qui marquent le début de l'implication indirecte puis directe, de l'Etat dans la production du **logement social**.

La première loi Bonnevey, règle les modalités d'intervention des communes et de l'Etat, améliore et renforce les immunités prévues par les lois précédentes et introduit le principe du loyer proportionnel (Le loyer est calculé en rapport avec le nombre de pièces).

La seconde crée un dernier type de logement : l'H.B.M. "amélioré", destiné aux petites classes moyennes et dont les critères de surfaces et de confort en font un intermédiaire entre l'H.B.M normal et l'H.L.M. : sa surface est supérieure de 12 m<sup>2</sup> à celle du H.B.M ordinaire, et comporte obligatoirement tous les éléments de confort : une douche, des conduites d'eau, de gaz et d'électricité, ce qui consacre **les principes hygiénistes, de confort et d'autonomie des ménages**.

<sup>269</sup> Archives de l'Inspection des Domaines de la Wilaya (Département) de Sétif et archives de la wilaya (département) de Sétif.

<sup>270</sup> Archives de la wilaya (département) de Sétif. Nous conservons l'exemple du lotissement de Pierre et Michel Faure, (1949), comprenant acte notarié et plan de morcellement avec rapport à l'égout et alimentation en eau, signé A.Jdanoff (Architecte municipal), (voir annexe).

**\*La loi Ribot (5 décembre 1922) suivie de la loi Loucheur (13 juillet 1928)**, qui prévoient un programme très ambitieux d'habitations à bon marché, dans les banlieues. Ce « *Monument législatif* »<sup>271</sup> avait pour objet de « *barrer la route à la spéculation* » et du coup, rendre service à la fois aux familles qui aspirent à un logis et aux personnes qui font du bâtiment leur source de prospérité<sup>272</sup>.

En consécration de ces deux dernières lois, trois cités d'habitat individuel en faveur de l'accession à la propriété ont été initiées à Sétif: La cité Lévy [V.1- (1926-1933)], le foyer des cheminots [III.1- P. De Berardi (arch), 1930] et la cité des combattants [VIII.2- P.Bourdeix, Wagner (Archs), (1932-1938)]. La première, destinée à la couche moyenne européenne, s'inscrit dans le cadre du programme HBM représenté par « le Patrimoine Sétifien », présidé par Ch.Lévy. La seconde, créée par « la Société Coopérative des Employés du Chemin de Fer », était destinée à ses fonctionnaires. La troisième, la cité des combattants, a été créée par la Société HBM du foyer de « la Société Coopérative des Anciens Combattants ». Elle était destinée aux anciens combattants « en récompense de leurs sacrifices ».

Toutes ces opérations ont permis de maîtriser plus ou moins « la tension sur le sol »<sup>273</sup> et modérer le phénomène de spéculation foncière générée par l'ampleur des programmes de développement.

### III.2.5. La naissance des P.U.D

Nous ne pouvons mettre fin à cette virée législative et règlementaire, sans évoquer le **Décret du 21 septembre 1959**<sup>274</sup>, relatif à la mise en place du plan d'urbanisme directeur, un plan général d'aménagement urbain, ne laissant place à aucune improvisation. Sétif lui doit ses deux premiers PUD, celui élaboré par J.-H.Calsat<sup>275</sup> [Architecte, urbaniste, Président de la Société Française d'Urbanisme (SFU) (1959)], suivi de celui de Pierre Dautrevaux<sup>276</sup> [architecte urbaniste (1962). Parmi les orientations du PUD de Calsat, notons : La création d'une zone industrielle et d'une zone d'équipement, la conservation de la forme urbaine du centre-ville, la réalisation d'opérations d'habitat collectif en périphérie, la création d'une voie de contournement et d'un boulevard autour de la ville intramuros, ponctué par des ronds-points, le report de la gare à l'extérieur de la ville vers le sud, la récupération par la ville des terrains militaires, en échange d'un terrain situé à l'extrême-est de la ville, le long de la voie principale. Ce PUD a été rejeté par le conseil municipal à l'unanimité<sup>277</sup>.

Le PUD de Pierre Dautrevaux, approuvé par le conseil municipal de Sétif en date du 15 décembre 1964<sup>278</sup>, s'inspire largement de celui de J.-H.Calsat. Il adopte plusieurs propositions de son confrère, sauf celles relatives à la gare et aux terrains militaires.

<sup>271</sup> Francis Georges, « Pour appliquer la loi Loucheur », Chantiers Nord-Africain, Février 1929, pp :118-119.

<sup>272</sup> Francis Georges, « Pour appliquer la loi Loucheur », Chantiers Nord-Africain, Février 1929, pp :118-119

<sup>273</sup> Nadir Boumaza (2005), « Renouveau de l'urbanisme et contextes d'action dans les villes maghrébines », op.cit. , p: 24

<sup>274</sup> Plan d'Urbanisme de la commune de Sétif, phase A, O.T.H.AL (Office du Territoire et de l'Habitat en Algérie), Alger, 1971.

<sup>275</sup> Sétif, enquête d'urbanisme, juin, 1960, Archives de l'Université de Genève. Archives d'architecture. Fonds Calsat. Cote : 226.04. 1665

<sup>276</sup> Avant-projet du PUD, Département de Sétif, ville de Sétif, Pierre Dautrevaux , Avril 1962.

<sup>277</sup> Plan d'Urbanisme de la commune de Sétif, phase A, O.T.H.AL (Office du Territoire et de l'Habitat en Algérie), Alger, 1971, p:7. On y trouve la lettre du maire datant du 27 octobre 1960, précisant les 8 points justifiant l'opposition à ce plan, suivi du PV du conseil municipal datant du 5 janvier 1961, précisant l'avis défavorable à son adoption.

<sup>278</sup> Plan d'Urbanisme de la commune de Sétif, phase A, O.T.H.AL (Office du Territoire et de l'Habitat en Algérie), Alger, 1971, p:8.

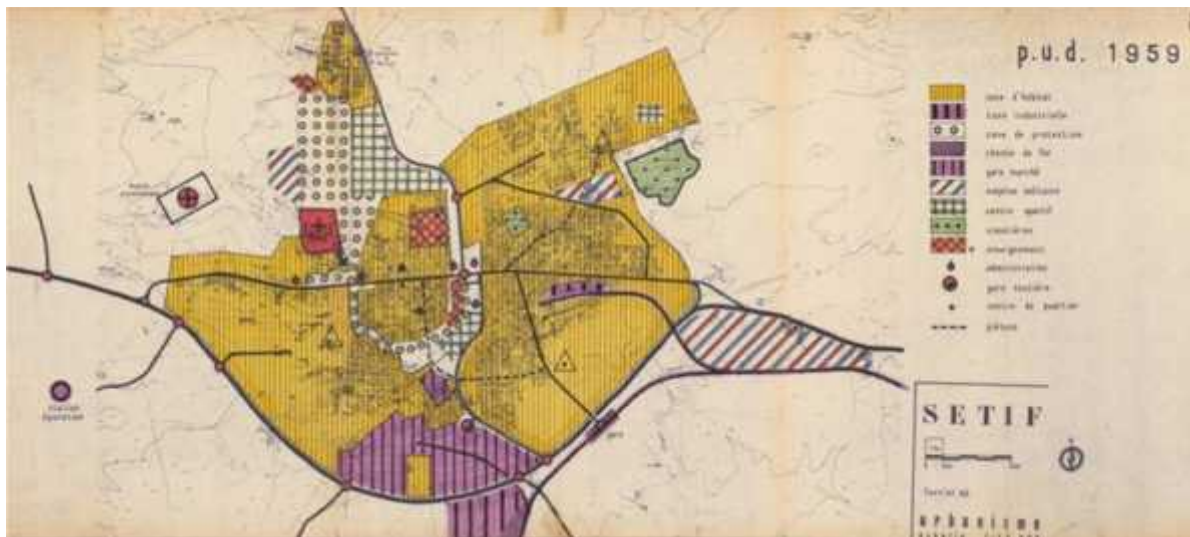


Figure 25 : PUD J.H.Calsat, 1959, in Avant-projet du PUD, Département de Sétif, ville de Sétif, Pierre Dautrevaux, Avril 1962.

Ce qui laisse supposer que Dautrevaux, avait fait des choix stratégiques en fonction des réserves, qui auraient été à l'origine du rejet du plan de J.-H.Clasat, pour garantir l'approbation de son plan. Il avait opté pour le maintien des terrains militaires et celui de la gare.

Les deux plans adoptent la démarche préconisée par les textes relatif au PUD et qui consiste à faire des propositions, après un diagnostic exhaustif de la ville, comprenant les études : géographique, sociale, économique urbaine et architecturale.



Figure 26 : Avant-projet du PUD, Pierre Dautrevaux, Département de Sétif, ville de Sétif, Avril 1962

Ses principales résolutions furent adoptées après l'indépendance, que ce soient, celles relatives au principe d'extension de la ville, ou celles en rapport avec son programme de développement. On note par contre une reconsidération par la municipalité d'une des propositions de J.-Henri Calsat, celle relative à la récupération par la ville des terrains militaires. La ville de Sétif finit par récupérer les terrains du quartier militaire, aménagé aujourd'hui en parc urbain.

### III.3 Sur le plan financier

Toutes ces réalisations sont tributaires du volet financier, qui a bénéficié à son tour, d'une attention particulière. Plusieurs dispositions ont, en effet été prises, en application du **décret du 25 août 1937**<sup>279</sup>, allant de l'allègement, à l'exonération d'impôts, à la bonification d'intérêts, aux prêts spéciaux à la construction, aux subventions de l'Etat et ce, pour encourager les associations et l'initiative privée<sup>280</sup>. Plus tard l'**arrêté du 15 février 1951**, accorde sur 25 ans, des bonifications forfaitaires d'intérêts aux propriétaires qui construisent des habitations<sup>281</sup>. En cas de surélévation d'immeubles les taux d'intérêt passent à 4%, voire 2,5%<sup>282</sup>. De même **La loi n°57-908, du 7 août 1957, loi-cadre sur la construction** a encouragé la construction de logements et d'équipements collectifs (JORF du 10 août 1957 page 7906).

*« Les candidats à l'accession à la propriété devaient obligatoirement s'adresser à l'un des organismes habilités par la loi : sociétés de crédit immobilier, offices publics (municipaux ou départementaux), société d'habitations à bon marché. Les sociétés de crédit immobilier avaient essentiellement pour but d'avancer les fonds nécessaires à l'achat ou à la construction d'un immeuble. Les offices publics et les sociétés d'habitation à bon marché réalisaient pour leur propre compte les constructions dont les logements étaient ensuite répartis entre leurs sociétaires, qui en devenaient propriétaires après avoir payé le cinquième de la valeur à la prise de possession, les quatre autres cinquièmes étant remboursables par mensualités. Les offices publics et les sociétés d'habitations à bon marché avaient également la possibilité de construire des immeubles collectifs ; leur rôle était limité à la location de ces logements à des familles comportant au moins trois enfants à charge. Ces constructions en faveur des familles nombreuses bénéficiaient de subventions particulières de l'Etat »*<sup>283</sup>.

Ainsi, faut-il noter la participation de plusieurs institutions financières qui ont largement contribué à la concrétisation des projets de développement du département de Sétif. Nous citons quelques-unes de ces sociétés, suivies des opérations qu'elles ont financées :

**- La Caisse d'Équipement pour le Développement de l'Algérie (C.E.D.AL) :**

[ II.10, Immeuble de la sûreté F.Villi, Baschiera, A.Jdanoff (Arch), (1959)], [(VI.2), Centre de Formation Professionnelle, F.Villi, J.-H. Calsat (Arch), (1951-1959)], [VI.4, l'Unité d'Habitation de la CRS, M.Lathuillière, N. Di Martino, L.Girard, F.Villi (Arch), (1958)], [VII.6, Immeuble de l'Agriculture, (1959)], [VIII.6, le Commissariat Central, E.Sèbe (arch), (1956)] et enfin, [ VIII.9, le Tribunal et la Cour, M.Bezombes (Ing), (1955)].

**- Le Fonds Départemental d'Aide à l'Habitat (F.E.D.A.H) (Créé le 20.01.1961)<sup>284</sup> :**

[VIII.11, la Cité C.I.L.O.C, ou C.I.LOC, M. Letalnet, A. Sèbe (Archs), (1961)].

**- La Caisse Immobilière du Logement de Constantine (C.I.L.O.C), ou Caisse Immobilière de Location ( C.I.LOC) :**

[VIII.11, la Cité C.I.L.O.C, ou C.I.LOC M. Letalnet, A.Sèbe (Arch), (1961)].

**- L'Association des Oulama musulmans :**

<sup>279</sup> Les décrets lois de mai –juillet 1938, Revue d'urbanisme N°65, Août- sep 1938, pp : 230-233.

<sup>280</sup> Pierre Bourdeix, Législations, voies et moyens, AA N°6, 1935.

<sup>281</sup> M.Garandel, « L'évolution du bâtiment en Algérie », Chantiers N°3, avril, mai, juin, 1951

<sup>282</sup> M.Garandel, « L'évolution du bâtiment en Algérie », Chantiers N°3, avril, mai, juin, 1951

<sup>283</sup> Gerard Wolter, « L'application de la loi « Loucheur », en Moselle, 1928-1939.

documents.irevues.inist.fr/bitstream/.../ANM\_1964\_1965\_231.pdf

<sup>284</sup> On retrouve également le Fonds de Dotation de l'Habitat (F.D.H), il peut s'agir de la même structure,

[(II.2, Ecole El-Feth, M.Letalnet (Arch), (1949)].

- **La Chambre Fédérale de la Propriété Immobilière (C.F.D.P.I)**, qui offre entre autres des crédits de construction et plusieurs autres formes d'aides: [(II.5, Immeuble Benharoun, (1930)], [I.7, Immeuble Brincat, (1942-1950)], [I.8, Immeuble Carlone, L.Regeste (Arch), (1949)].

- **L'Office d'Habitat à Bon Marché (HBM): « Le Patrimoine Sétifien »**, créée en 1920 : [V.1, La Cité Pavillonnaire Ch. Levy, (1926)].

- **La Société Coopérative des Habitations à Loyers Modérés : »Le Patrimoine Sétifien »**, présidée par Edgar Levy<sup>285</sup>.

- **La Société Coopérative des Chemins de Fer :**

[(III.1, la Cité Pavillonnaire des Cheminots, P. De Bernardi (Arch), (1930)].

- **La Société Coopérative de Construction « Les Anciens Combattants »**, [VIII.2, la Cité des Combattants, P.Bourdeix, Wagner, (Arch), (1934)], [VIII.8, la Cité du Palmier, A.Jdanoff, J.Mauri, D.-R.Pons (Arch), (1958)].

- **La Société Coopérative Musulmane Algérienne d'Habitation et d'Accession à la Petite Propriété**, créée en 1956<sup>286</sup>.

[ VIII.8, la Cité du Palmier, A.Jdanoff, J.Mauri, D.-R.Pons (Arch), (1958)].

-**La Société Financière et Technique pour la Construction et l'Aménagement (SO.FI.TE.C.A) :**

[IV.3, La Cité des Fonctionnaires de Bouaroua, A.Daure, H.Berri (Arch), (1961)].

- **La Caisse des Dépôts et Consignations de la Métropole (C.D.C.M) :**

[VI.3, La cité des 102 logements, Lambert, Saurré, Berri, (Arch), (1958)].

- **La Compagnie Immobilière Algérienne (C.I.A) :**

[VII.7, La Cité d'Orléans, G.Barthe, A.Gazalet (Arch), (1958)]

- **La Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire (C.A.D.A.T)** (créée par Décret du **12 avril 1956**). Cette caisse était un organisme prestataire, elle n'avait aucun but lucratif, elle achetait des terrains, les équipait et les revendait sans intérêt.

### III.4 Sur le plan administratif

#### III.4.1. Institutions et organismes créés

L'urbanisme et l'architecture étaient gérés par une administration centrale en relation avec le ministre, une autre départementale en relation avec le préfet et une troisième régionale, intermédiaire entre les deux. La première était sous la responsabilité du Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitation et de la Construction, la seconde sous la responsabilité d'un Inspecteur de l'Urbanisme et de l'Habitation, la troisième sous la responsabilité d'un ensemble d'urbanistes en chef. Un Comité National d'Urbanisme et des commissions départementales représentaient les principaux organismes-conseils<sup>287</sup>.

<sup>285</sup> Le Jeune Sétifien, 28 mai 1955 (BNF)

<sup>286</sup> « Le Diar En-Nakhla, Une réussite de la coopérative musulmane d'habitation », Journal Général Travaux Publics et Bâtiments, 3 avril 1959

<sup>287</sup> W.Palanchon (Architecte-Urbaniste, chargé des projets d'aménagement du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), « L'effort français en matière d'urbanisme, 1940-1945 », Architecture d'Aujourd'hui, N°7-8, septembre 1946. Leurs missions ont été revues en 1956.

Le Service Central d'Urbanisme du Gouvernement Général de l'Algérie, conformément à l'**Arrêté du 3 février 1942**, avait pour mission « *l'organisation dans chaque département algérien d'un service d'urbanisme, la fixation d'une doctrine, l'étude de l'application à l'Algérie des textes métropolitains* »<sup>288</sup>, et la coordination de 12 services départementaux répartis à travers le territoire<sup>289</sup>.

L'action urbaine et architecturale était portée par un important réseau administratif, allant des organismes de contrôle et de maîtrise d'ouvrage, aux organisations syndicales. L'ensemble étant soutenu par des structures de formation :

#### **III.4.2. Les organismes de contrôle et de maîtrise- d'ouvrage**

Un développement urbain cohérent passe forcément par un contrôle systématique en amont et en aval de chaque projet. La formation de la maîtrise d'ouvrage et la possibilité de collaboration entre architecte et maître- d'ouvrage s'est également avérée indispensable à toute approche moderne de la ville. Dans le contexte français et par conséquent algérien, relatif à notre période d'étude, cette collaboration est définie à travers des contrats obligatoires entre maître- d'œuvre et maître- d'ouvrage, conformément au **décret n° 56.1428 du 29 décembre 1956**.

Les organismes de contrôle et de maîtrise d'ouvrages recensés à travers les archives consultées sont :

- ✓ La direction des travaux publics (service architecture) chargée des projets et du contrôle de l'exécution créée par **Arrêté du 28 septembre 1934 - 5 janvier 1935**.
- ✓ La Section Algérienne du Comité National d'Urbanisme, créée par Arrêté interministériel du **21 juin 1956**<sup>290</sup>. La section ainsi définie est chargée de la délivrance du permis de construire, du certificat de conformité et de la précision des dispositions spéciales.
- ✓ La régie Foncière : chargée de la constitution et de la gestion du portefeuille foncier, de la gestion et l'entretien des biens immobiliers, le prélèvement des taxes et impôts, etc.
- ✓ Le service vicinal.
- ✓ Les associations, corporations et sociétés coopératives de construction (**Loi du 10 septembre 1947**), agissant en qualité de maître- d'ouvrage : Office National des Anciens Combattants- Les Coopératives d'HLM- Coopérative Musulmane Algérienne d'Habitation et d'Accession à la Petite Propriété, - Les Organismes d'Habitations à Loyer Modéré, les Offices Publics d'Habitation à Loyer Modéré (HLM)<sup>291</sup>, les Sociétés Anonymes d'HLM- Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'HLM.

En 1960, dans le rapport général du Plan de Constantine, en dehors des sociétés purement privées, il est fait mention à l'échelle nationale de « - 11 offices HLM (4 à compétence régionale ou départementale, les autres à compétence municipale) – 29 sociétés coopératives

<sup>288</sup> Marcel Lathuillière, *Organisation de l'urbanisme en Algérie*, AA N° 7-8, septembre 1946

<sup>289</sup> Journal Général de Travaux Publics, 23 janvier 1959

<sup>290</sup> Robert Estoublon, Adolphe Lefebure, « Code de l'Algérie annoté », Recueil Chronologique des lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, etc., La maison des livres, Alger, 1958, en référence au J.O du 26 juin 1956, p: 5852.

<sup>291</sup> Robert Estoublon, Adolphe Lefebure, « Code de l'Algérie annoté », Recueil Chronologique des lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, etc., La maison des livres, Alger, 1958, en référence au J.O.A du 3 août 1956, p: 1397.

HLM, 8 sociétés anonymes et 4 sociétés de Crédit immobilier - 55 sociétés coopératives non HLM - Une société d'économie mixte : la C.I.A (Compagnie Immobilière Algérienne) »<sup>292</sup>.

### III.4.3. Les organisations syndicales

Les différentes corporations ont éprouvé le besoin de se constituer en syndicat, union et même fédération, allant de l'échelle municipale à l'échelle africaine. Nous recensons dans ce qui suit quelques-unes de ces organisations, qui ont joué un grand rôle dans la diffusion des principes, de l'esthétique et des techniques modernes. Sétif ne pouvait échapper à cette influence puisqu'une bonne partie des architectes et entreprises qui y a œuvré, était installée principalement à Alger.

- ✓ Le Groupe Syndical des Architectes de la Province d'Alger (1938)
- ✓ La Chambre Syndicale d'Algérie des Architectes D.P.L.G.
- ✓ Le groupe Algérien de la de la Société des Architectes Modernes.
- ✓ L'Union algérienne des Syndicats des Entrepreneurs des Travaux Publics et Bâtiments. (UN.AL.BA)(1951).
- ✓ Les Comités Interprofessionnel du Logement (C.I.L).
- ✓ L'Union Fédérale des Sociétés d'Architectes Nord-Africaines.
- ✓ Le Groupe Nord-Africain de la Société des architectes modernes.
- ✓ Le Haut Comité des Architectes Méditerranéens.
- ✓ Union Internationale des Villes et Pouvoirs Locaux.

### III.4.4. La nécessaire collaboration entre architecte et le corps des ingénieurs :

Le souci de la qualité, associé à la prolifération des techniques et matériaux de construction, en rapport avec la spécialisation progressive des tâches, a abouti à la nécessaire collaboration entre architectes et ingénieurs. Cette collaboration a été instaurée par la loi **du 6 décembre 1958**, bien que certains dossiers d'archives relatifs à Sétif, attestent de cette collaboration, bien avant les années 1930, notamment avec les ouvrages Hennebique (Voir chapitre **II.3.1.1**). Pour ce qui est de notre corpus, les bâtiments pour lesquels les documents d'archive prouvent une collaboration entre architectes et ingénieurs sont :

- [I.3, L'hôtel de ville et la salle des fêtes, P.Boudeix (Arch), B.Raymond (Ing), (1913-1948)].
- [II.10, Immeuble de la sûreté, F.Villi, Baschiera, A.Jdanoff (Archs), Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées, (1958)].
- [VI.4, Unité d'habitation de la CRS, M.Lathuillère, N.Di Martino, L.Girard, M.Letalnet (Archs), Maurois (Ing. TP), Deloro (Ing), Jouneau (Ing en chef), ( 1959)].
- [VII.1, Hôpital Civil, X.Salvador (Arch), Perret Frères (BET/ Ing), M.Garnier (Ing/ BA), (1935)].
- [VII.5, Bâtiment de l'hydraulique, L.Regeste (Arch), R.-B.De Cognac (Ing), (1951)].
- [VIII.5, Hôtel des finances, L.Regeste (Arch), R.Seghizzi (Ing/ BA), F.Cot (Ing/ Electricité), (1951)].
- [VIII.11, Cité S.I.LOC, M.Letalnet, A.Sèbe (Archs), Boireau (Ing), (1961)].

---

<sup>292</sup> Plan de Constantine, 1959-1963, Rapport Général, République française, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, Direction du Plan et des Etudes Economiques, p : 341. Source : CDHA, Aix En Provence, consulté en 2015.



### III.5 Sur le plan programmatique

Il s'agit de l'initiation **des plans de développement** dont les programmes constituent de véritables locomotives pour le développement de la ville. Ils entraînent une mobilisation systématique de tous les moyens avec exigence de résultats et de qualité.

Le contexte sétifien aurait été marqué par :

- Le programme prévu pour la célébration du centenaire qui a été à l'origine d'une activité intense de la construction, comme nous l'avons souligné plus haut<sup>293</sup>.

- Les programmes des T.I.C (Travaux d'Initiative Communale): avant d'être instaurés en 1950, ils ont été initiés par un sous-préfet en Algérie. Les T.I.C reposent sur le municipalisme et l'action citoyenne, qui sont le propre des sociétés modernes. Les projets sont ainsi définis à l'échelle de la commune et sont pris en charge à 30% par les bénéficiaires. Le programme vise la réalisation de projets urgents, se rapportant particulièrement à la viabilisation, l'hydraulique et la scolarisation<sup>294</sup>.

Lors de son passage à Sétif le 30.11.1950, M. le Gouverneur Général approuve le programme des TIC qui comprend entre autres le projet de 42 écoles, 19 pistes et 81 aménagements de points d'eau<sup>295</sup>.

- Le Plan de Constantine : Plan quinquennal (1959-1963) de développement économique et social, visant un développement équilibré de l'Algérie, qui avait pour ambition, pour paraphraser M.Vibert, le directeur du plan<sup>296</sup>, de faire participer tous les algériens « à la civilisation du 20<sup>ème</sup> siècle ». M. Vibert ajoute, « *Il s'agit en sorte que les modes de vie moderne pénètrent non seulement les villes algériennes et les bourgs de la côte, mais également toute l'Algérie des montagnes et des plaines demeurées jusqu'à présent à l'écart des grands courants de la vie moderne* ».

Les efforts déployés en direction du développement urbain, visaient essentiellement les secteurs de l'administration, de la santé, de l'éducation et du logement. Tous ces plans de développement sont à l'origine d'une grande dynamique engendrant une offre importante d'emplois, ce qui assure automatiquement un développement économique et permet par conséquent, une plus grande solvabilité des ménages.

### III.6 Sur le plan médiatique

Depuis 1851, les expositions universelles se succèdent sans interruptions. De 1928 à 1959 les C.I.A.M (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne), se sont tenus presque régulièrement dans onze pays différents. *L'entre-deux-guerres*, nous révèle Jannièrè Hélène<sup>297</sup>, a vu se multiplier la parution d'ouvrages, le lancement par les éditeurs de collections nouvelles d'architecture et la création de revues. Ces différents « espaces » constituaient des lieux de propagande, d'échange et de réflexion permettant la mise en place progressive de « l'esprit nouveau ».

<sup>293</sup> Voir à ce propos : Jean Robert Henri, « Le centenaire de l'Algérie, Triomphe éphémère de la pensée algérienne », in « Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962, sous la direction de A.Bouchène, J.-P. Peyroulou, O.Siari Tengour et S.Tenault, Editions de la Découverte, Paris, Editions Berzakh, Alger, 2012.

<sup>294</sup> « Le programme des Travaux d'Initiative Communale en Algérie pour 1954-1955 », Le Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments, 22 janvier 1954

<sup>295</sup> VILLARD.Maurice, BASSARD.Ives, Op., cit

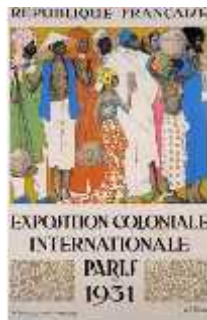
<sup>296</sup> M.Vibert, « 1961, Année du Plan de Constantine », Chantiers numéro spécial, 1961.

<sup>297</sup> Jannièrè Hélène, « Politiques éditoriales et architecture « moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris, 2002, p : 4.

En Algérie, la médiatisation de l'architecture par le biais des expositions, des revues spécialisées et de vulgarisation, avait pour objectif premier d'exhiber la magnificence de l'architecture « coloniale ». Elle permettait en outre, aux nouvelles techniques, aux nouvelles typologies et à la nouvelle esthétique d'essaimer au-delà de la capitale et des cercles professionnels. Elle permettait également, d'instaurer un débat embrassant les dimensions esthétiques, techniques, législatives et financières, se rapportant aussi bien aux données locales, nationales qu'universelles.

Pierre Vago<sup>298</sup>, dans un article intitulé « L'urbanisme français »<sup>299</sup>, souligne l'ignorance du français moyen ainsi que les administrateurs en matière d'urbanisme. Cette ignorance constitue une entrave à toute démarche démocratique qu'exige, selon lui, cette discipline qui repose dit-il, sur « la participation active de tout le peuple »<sup>300</sup>. Ainsi, « des stratégies visuelles de persuasion » étaient adoptées, visant entre autres « une éducation esthétique des architectes », à travers les revues et les expositions, considérées comme « deux vecteurs de la modernisation de l'architecture » pour reprendre les termes de J.L.Cohen<sup>301</sup>.

Pour se faire, plusieurs manifestations locales nationales et internationales, sont programmées périodiquement. En même temps, plusieurs revues spécialisées et de vulgarisation sont éditées. De plus des espaces publicitaires, dans les périodiques étaient consacrés aux différentes firmes et entreprises informant les professionnels et le large public sur les nouveaux matériaux et les nouveaux procédés de construction. C'est ainsi, nous dit Jannièrè Hélène<sup>302</sup>, qu'édition et presse architecturales forment l'un des creusets de l'invention de l'idée d'architecture nouvelle.



**Figure 27** : Exposition coloniale internationale 1931  
**Source** : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9047571c/f1.item.r>  
 Référence bibliographique : Meurisse, 86846 A

-L'Exposition coloniale internationale a alors eu lieu à Paris (1931). A la différence des autres colonies, l'Algérie avait le privilège de bénéficier de son propre pavillon, dessiné par Ch.Montaland. Bien qu'elle ait été fortement critiquée par les anticolonialistes (communistes français, artistes et étudiants), l'exposition comptabilise un taux de visites très important. Ceci garantit incontestablement son influence dans le milieu des protagonistes de la construction.

<sup>298</sup> Rédacteur de la revue AA, membre fondateur de l'UIA.

<sup>299</sup> Pierre Vago, « L'urbanisme français », Architecture d'aujourd'hui, N°7-8, Septembre, 1946.

<sup>300</sup> Ibid

<sup>301</sup> Jean Louis Cohen, (Préface, p : I-II), in Jannièrè Hélène, « Politiques éditoriales et architecture « moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris, 2002.

<sup>302</sup> Jannièrè Hélène, « Politiques éditoriales et architecture « moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris, 2002, p : 4.

- Le groupe algérien de la S.A.M, dont le président d'honneur était A. Perret<sup>303</sup>, organise à son tour, en collaboration avec « l'Association Des Amis d'Alger », deux expositions internationales sur l'urbanisme et l'architecture moderne à Alger, la première en 1933 et la seconde en 1936<sup>304</sup>.

L'exposition de 1933 qui a eu lieu à la maison de l'architecture, avait pour objectif d'établir le bilan de l'architecture nord-africaine. *Cette exposition publique* à laquelle ont participé entre autres : Xavier Salvador, Marcel Lathuilière et François Bienvenu<sup>305</sup>, nous dit Xavier Malverti, *aura plus de succès que celle organisée un an plus tôt à Paris*<sup>306</sup>.

L'exposition de 1936 ciblant l'urbanisme, l'architecture et l'habitat, a eu lieu dans le foyer civique d'Alger. Elle s'adressait aussi bien aux artistes qu'au large public. Son but est « l'éducation du profane », « le prosélytisme des idées nouvelles », « la compréhension de l'architecture et de la ville » tout ceci pour permettre la « collaboration de tous », pour reprendre les termes du commissaire général<sup>307</sup>.



**Figure 28** : Le Corbusier avec les membres du comité des amis d'Alger, le 26 mars 1931, Source : Malik Chebahi, « L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réception et appropriation 1909-1962. Thèse de doctorat sous la direction de Yannis Tsomis, soutenue le 06.02.2013 à l'Ecole Doctorale, Ville Transport, Territoire, VTT- ED 528, Université Paris-est, p:329.

-On note également « l'Exposition Internationale des Arts et Techniques Appliqués à la Vie Moderne » qui a eu lieu à Paris, en 1937<sup>308</sup> dans laquelle l'Algérie disposait également de son propre pavillon.

A toutes ces expositions et bien d'autres, s'ajoutent celles qui sont organisées en marge des multiples congrès et conférences : Les Congrès Nord-Africains des travaux publics et du bâtiment (Casablanca/ 1949, Tunis/1950, 4<sup>ème</sup>/ Alger/ 1951), le Congrès National d'Urbanisme et d'Habitat (mai 1952), le Congrès Annuel de la Fédération des Sociétés

<sup>303</sup> Malik Chebahi, « L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain. Réception et appropriation 1909-1962. Thèse de doctorat sous la direction de Yannis Tsomis, soutenue le 06.02.2013 à l'Ecole Doctorale, Ville Transport, Territoire, VTT- ED 528, Université Paris-est p :74.

<sup>304</sup> Ibid,

<sup>305</sup> Notons que chacun de ces architectes a au moins signé un projet de notre corpus d'étude.

<sup>306</sup> Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 41.

<sup>307</sup> Marcel Lathuilière, « L'exposition de la cité moderne », Chantiers, avril, 1936.

<sup>308</sup> Chantiers, octobre- Novembre 1936

d'Architectes d'Algérie<sup>309</sup>, sans oublier les conférences qu'organisait régulièrement la Société Historique et Géographique de la Région de Sétif sur différents thèmes. On cite à titre d'exemple celle qui a été animée, le 20 mars 1933, par M.Heimann (ingénieur, hydrologue), intitulée « Le sourcier, son passé, son présent et son avenir »<sup>310</sup>. Le stress hydrique de la région aurait été à l'origine de cette programmation.

Plusieurs concours nationaux, ont à leur tour, stimulé la création dans les domaines de l'architecture et du mobilier. On cite dans la foulée : le concours national de transformation d'une chambre d'hôtel, concours national de la douche<sup>311</sup>, concours pour l'aménagement de jardins publics (exemple d'Alger 1934)<sup>312</sup>, concours pour architecte voyer<sup>313</sup>, concours pour l'édification de maisons individuelles sous le patronage du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme avec différentes typologies de la maison urbaine isolée, jumelée, à l'immeuble collectif<sup>314</sup>, les concours des HBM dans différentes villes d'Algérie<sup>315</sup>, etc.

Les événements cités ci-dessus, présentent le climat d'échange et de recherche, que les architectes « algériens » créaient pour eux-mêmes et pour le large public. Ce climat leur permettait de se mettre au diapason de ce qui se faisait de l'autre côté de la méditerranée, en terme de problématique, de conception, de technique et de matériaux. Signalons à ce propos, deux projets du corpus d'étude, les seuls que les archives nous aient révélés pour le moment et dont le premier a été présenté à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1935, et le second à celle organisée en marge du XIIIème Congrès National de l'Habitat et de l'Urbanisme en 1952. Il s'agit respectivement de l'hôpital de Sétif [X.Salvador (Arch), Perret Frères (Entr)] et de l'immeuble Carlone [I.8, L.Regeste (arch), B.Carlone (Entr),1949].

Rappelons par ailleurs, qu'un certain nombre de projets « sétifiens » ont été publiés dans plusieurs revues. Ces publications nous ont d'ailleurs été d'un grand apport sur le plan archivistique, pour la présentation de notre corpus<sup>316</sup>. Il s'agit non seulement de revues spécialisées (AA, Urbanisme, Béton Armé, Chantiers, Journal Général de Travaux Publics), mais aussi de quotidiens (Le Petit Sétifien, Le Progrès de Sétif, L'Echo de Sétif).

Ce monde de l'image et du texte va « *se substituer au monde du réel* », pour paraphraser Jannièrè Hélène<sup>317</sup>, en s'attendant à légitimer les choix typologiques, esthétiques et techniques, par rapport aux données politiques, économiques et sociales.

---

<sup>309</sup> Chantiers N°6, juin 1938. Voir également « L'Union Fédérale des sociétés d'Architecture Nord-Africaines », Chantiers N°5, mai 1938.

<sup>310</sup> Le Jeune Sétifien, mars 1933

<sup>311</sup> AA n° 7 juillet 1939

<sup>312</sup> Chantiers Août 1934, p: 647

<sup>313</sup> Le Jeune Sétifien, 22janvier 1936

<sup>314</sup> AA n°18-19, 1948. L'évaluation reposait sur les critères suivants : Conception :coef 5, Méthodologie de construction :coef 5, Prix de revient : coef 1

<sup>315</sup> « Les HBM à Alger, Résultats de concours d'architecture », Le journal Général, Travaux Publics et Bâtiments, février 1931. On relève le concours pour une cité HBM à Alger pour lequel Lathuillière a été classé 3<sup>ème</sup>. On y avait précisé le nombre de pièces, la nature du confort exigé, avec les proportions : 2/10 de 2 pièces, 5/10 de 3 pièces et 3/10 de 4 pièces. On relève également le concours pour une cité HBM à Philippeville, où Lathuillière a également eu la 3<sup>ème</sup> place), avec des conciergeries comprenant une loge, trois pièces et des dépendances. L'office Public pour l'Habitation à Bon Marché n'a pas manqué ces occasions. Dans la revue « Chantiers » de décembre 1936, il est fait mention du concours de l'O.P.DH.B.M. (Office Public d'Habitations à Bon Marché) d'Oran.

<sup>316</sup> Voir les sources dans le chapitre de présentation du corpus.

<sup>317</sup> Jannièrè Hélène, « Politiques éditoriales et architecture « moderne », L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris, 2002, p : 3.

### III.7 Sur le plan de la formation

Le dernier « catalyseur » de la modernité que nous souhaiterions évoquer et qui semble également avoir joué un rôle important, est celui de la formation. Architectes, urbanistes et techniciens du bâtiment étaient formés sur le territoire algérien depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

- ✓ En août 1945, la section « Architecture » des Beaux-Arts d'Alger<sup>318</sup> est assimilée à une école régionale d'architecture, au même titre que celles de la métropole desquelles se distingue l'ENSBA (Ecole Nationale Supérieure Des Beaux - Arts) de Paris<sup>319</sup>. La section d'architecture d'Alger dépendait directement de Paris, que ce soit pour l'élaboration des programmes, ou pour l'évaluation.
- ✓ L'institut d'urbanisme d'Alger créé en 1942, et qui ne rentre en fonction qu'en 1946.<sup>320</sup>
- ✓ L'I.TE.BA (Institut des Techniques du Bâtiment).
- ✓ Le Centre de Recherche Scientifique du Bâtiment créé vers la fin des années 1940<sup>321</sup>.
- ✓ L'Ecole Nationale d'Ingénieurs d'Alger-Maison-Carrée, section Bâtiment et Génie Civil<sup>322</sup>

Il faut souligner également l'interpénétration et l'échange permanent entre les différentes sphères, pédagogique, professionnelle et citoyenne. Malik Chebahi nous rapporte ceci « En 1931, Léon Claro, titulaire de la chaire d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger, depuis 1927, fait partie de la délégation de l'Association des Amis d'Alger qui accueille Le Corbusier. Il se montre actif et prend une part importante dans l'organisation du premier séjour du maître de l'architecture moderne... »<sup>323</sup>. Notons par ailleurs, qu'en 1943, Léon Claro a été nommé par le gouvernement provisoire, membre de la délégation spéciale de la ville d'Alger<sup>324</sup>.

#### Conclusion :

Nous pouvons dire en guise de conclusion de cette première partie de l'analyse, que tous ces facteurs : techniques, législatifs, financiers, administratifs, de planification et médiatiques ont constitué une véritable alchimie pour l'introduction, l'ancrage et le développement de la modernité architecturale à Sétif. Nous avons pu constater à travers des données historiques précises, appuyées par l'archive, que techniquement, l'architecture à Sétif était mise au diapason de ce qui se faisait à la même période dans les pays censés être les plus concernés par cette modernité. La législation et la réglementation françaises étendues à l'Algérie, les mesures financières, les dispositifs administratifs ainsi que les plans de développement et l'effort de médiatisation des idées et de l'esthétique modernes, ont propulsé ce projet de la modernité architecturale. Toute cette procédure qui résume les dispositifs de modernisation mis en place, a été nécessaire pour que de nouvelles formes urbaines et de nouvelles typologies architecturales puissent progressivement essaimer à travers la ville de Sétif.

<sup>318</sup> Notons que l'Ecole des Beaux- Arts d'Alger a été créée par décret le 8 novembre 1881, Elle était composée de trois sections : Architecture, Peinture, Sculpture.

<sup>319</sup> Entretiens réalisés avec J.J.DELUZ en avril 2002 et octobre 2003. Voir également l'annexe de l'arrêté fixant les contenus des modules rentrant dans la formation en vue du diplôme d'architecte, du 20/11/1975.

<sup>320</sup> Université d'Alger 1909 – 1959, ouvrage réalisé par la république française à l'occasion du cinquantenaire de l'université d'Alger.

<sup>321</sup> AA N°18-19, 1949.

<sup>322</sup> <http://encyclopedie-afn.org/Scolaire> - 1957, Scolaire - 1957

<sup>323</sup> Malik Chebahi, Ibid, p :75.

<sup>324</sup> Ibid, p : 80

## Chapitre IV.

### Les expressions de la modernité urbaine et architecturale à Sétif

#### La situation qui prévalait à la veille des années 1930

Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, la constitution des capitaux issus de l'agriculture et du développement de l'industrie, la ville de Sétif va connaître un développement considérable. Sur le plan urbain, son évolution va suivre un schéma satellitaire correspondant aux différents faubourgs [(Voir annexe (1))].



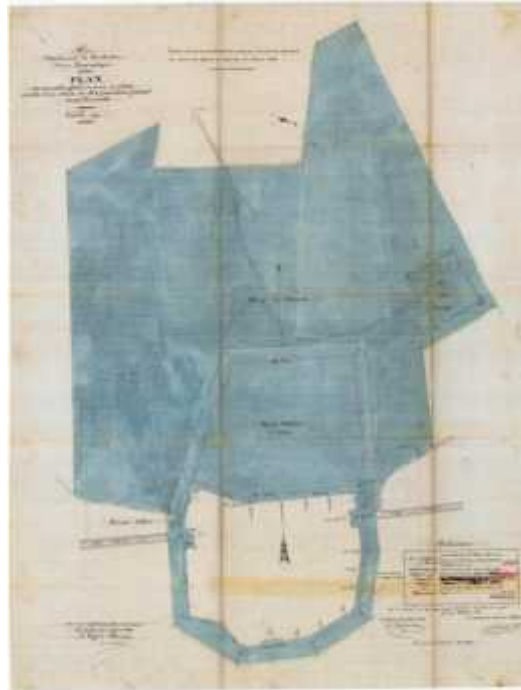
**Figure 29** : Ebauche des trois premiers faubourgs de Sétif:  
1-Faubourg des jardins.2- Faubourg de l'industrie. 3- Faubourg inférieur de la gare.  
**Source**: Carte URBAS

Ces faubourgs devaient constituer l'ébauche d'une évolution radioconcentrique composée de deux couronnes successives qu'illustre le plan ci-après établi vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.



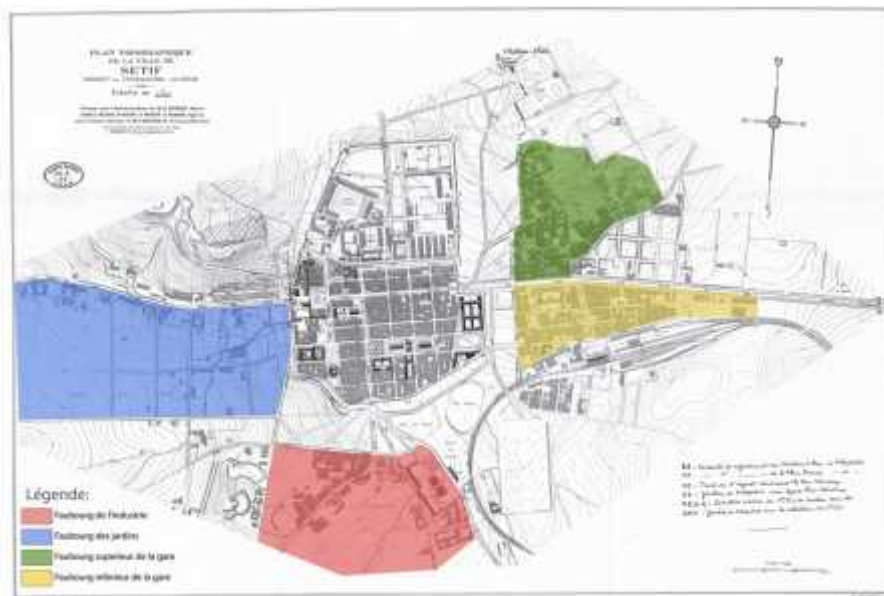
**Figure 30** : Projet d'une évolution radioconcentrique de Sétif. Plan établi en 1887  
Il montre en outre, la nature accidentée du relief, notamment au nord-ouest de l'intra-muros.  
**Source** : Archives d'Outre-mer. Aix-En Provence. France.

En fait, ce schéma ne sera que peu respecté, en tout cas du début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'indépendance, puisque la ville connaîtra une extension plutôt prononcée vers l'est. L'orientation de cette extension est sans doute dictée par la nature, la configuration et le statut du sol, dont la partie nord et nord-ouest va rester militaire jusqu'après l'indépendance.



**Figure 31** : Les terrains militaires, le quartier civil entouré par la zone des fortifications(1886)  
**Source** : Inspection des domaines, Sétif

L'extension de la ville, jusqu'à la deuxième décennie du 20<sup>ème</sup> siècle, se fera à travers les trois premiers faubourgs auxquels va s'ajouter un quatrième : le faubourg supérieur de la gare. Pendant plus de trois décennies ces faubourgs seront séparés du noyau central par la zone de fortification dont le comblement ne commencera qu'autour des années 1930. Leurs formes urbaines présentent en règle générale, beaucoup de similitudes avec le centre intramuros. [(Voir annexe (1)].



**Figure 32**: Les quatre premiers faubourgs repérés sur le plan de Sétif (1930),  
**Source**: Plan de Sétif (1930), Fonds Perret, Auguste et Perret frères.  
 535 AP, 344(1) / Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'Architecture du XXe siècle.

Le plan ci-dessus résume la situation urbaine de Sétif à la veille des années 1930. Ces années qui ont vu naître de nouvelles morphologies urbaines associées à de nouvelles typologies architecturales.

A l'échelle nationale, les principaux initiateurs de ces formes urbaines et typologies nouvelles étaient : August Perret à travers son activité intense et Le Corbusier à travers ses voyages en Algérie, ses projets même avortés, notamment ceux d'Alger, et les réalisations de ses émules. Ces protagonistes de la modernité architecturale, ont pu créer un climat intellectuel et professionnel autour d'eux, qui constituait le creuset des idées nouvelles du mouvement moderne en Algérie.

L'urbanisme moderne en Algérie repose, comme ailleurs, sur un système d'idées novatrices, en rupture avec le passé. Il est orchestré par l'Etat, qui élabore les politiques urbaines, crée le cadre législatif et diligente des plans d'ensemble. L'importance de l'urbanisme se traduit par sa primauté ainsi que par les différentes échelles auxquelles il renvoie et qui se traduisent par le plan national, le plan régional et le plan local<sup>325</sup>.

L'urbanisme français si l'on croit André Prothin<sup>326</sup>, repose sur le principe du confort pour tous, la mixité sociale, l'hygiène et l'économie et surtout l'humilité des urbanistes. Ainsi, reviennent dans son texte les expressions suivantes : « *la fusion des classes* », « *le morceau de ciel et le rayon de soleil* », « *l'arbre* », « *la salubrité* », « *l'épanouissement physique et moral* » et « *l'échelle humaine* ». L'urbanisme, nous dira René Lespès<sup>327</sup>, *remplira encore mieux son rôle qui est devenu éminemment social*<sup>328</sup>.

La rationalité qui caractérise l'esprit général de l'urbanisme moderne s'empare également des différentes méthodes transdisciplinaires qui le mettent en relation avec différentes disciplines scientifiques allant de la géographie, à la sociologie, à la climatologie, aux disciplines de l'ingénieur, etc. Docteur Francis- Maurice Borrey<sup>329</sup> nous dit à ce propos, « ... *c'est l'urbaniste qui aura la meilleure part, car il est le constructeur, l'architecte. Toutes les techniques les plus neuves, les plus osées lui servent* »<sup>330</sup>. L'urbanisme moderne tout autant que l'architecture moderne d'ailleurs ont connu autour des années 1940, un retour progressif vers les dimensions locale, sociale et pittoresque<sup>331</sup>. Comment cela s'est-il traduit dans le contexte sétifien?

Etant donné que les principaux professionnels architectes, urbanistes et entrepreneurs qui ont œuvré à Sétif étaient installés à Alger [Voir annexe 3], l'influence du contexte algérois aurait certainement été considérable. Le plan ci-après résume les principales entités urbaines qui se sont développées à partir de 1930 : Les opérations satellitaires, le comblement de la zone non aedificandi, les quartiers résolument modernes, sans oublier le retour à la ville. Nous nous proposons dans ce qui suit de comprendre leurs formes urbaines et les types architecturaux qui leur ont été associés.

<sup>325</sup> Nous nous replongeons dans le contexte de l'époque à travers l'article de Jean Royer, « Méthodes urbaines », Revue urbanisme N°16, 1947, pp : 151-153, dans lequel il explique l'importance de ces plans en France.

<sup>326</sup> André Prothin (Directeur général de l'Urbanisme, de l'habitation et de la construction, et auteur de la loi PROTHIN qui « officialise pour la première fois l'administration de l'urbanisme et qui est à l'origine du permis de construire et du livre premier du code de l'urbanisme et de l'Habitation »), « Urbanisme et reconstruction, Architecture d'Aujourd'hui, N° 7-8, Septembre 1946..

<sup>327</sup> René Lespès (1870-1944), historien, Docteur ès Lettres, auteurs de plusieurs articles et ouvrages sur l'Algérie, parmi eux : « Pour comprendre l'Algérie », ouvrage publié sous les auspices du Gouvernement Général de l'Algérie, 1937.

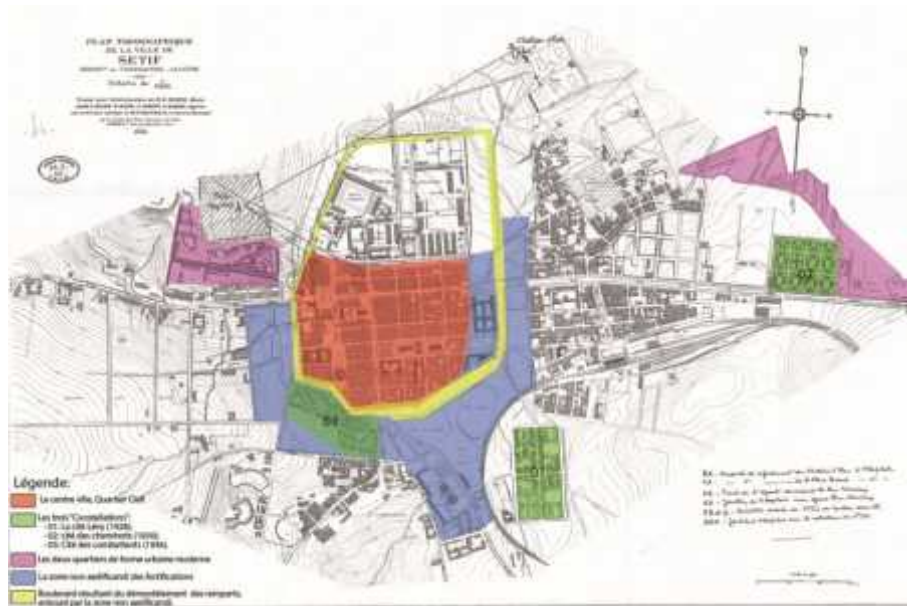
<sup>328</sup> René Lespès, « Les tendances de l'urbanisme moderne », Chantiers, mars, 1936.

<sup>329</sup> Francis-Maurice Borey, médecin chirurgien (1904-1976), il a été conseiller au niveau de plusieurs organismes.

<sup>330</sup> Dr Francis Borrey (du corps de santé colonial), Rapport de la météoroclimatologie et de l'urbanisme colonial, France d'Outre-mer, Numéro spécial de l'architecture d'aujourd'hui.

<sup>331</sup> Il suffit pour cela de jeter un œil sur les articles des périodiques de cette époque pour s'en assurer.





**Figure 33:** Les différents districts regroupant le corpus d'étude. **Source du plan de fond:** Fonds Perret, Auguste et Perret frères. 535 AP, 344(1) / Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'Architecture du XXe siècle, auxquelles nous avons rajouté les entités urbaines réalisées après 1930.

#### **IV .1 Nouvelles formes urbaines et nouvelles typologies architecturales:**

Au fur et à mesure que les conditions techniques basiques se réunissaient, que le cadre administratif se renouvelait, que le système juridique se modernisait, que les structures financières et les outils de planifications se mettaient en place, que les compétences et les responsabilités se redéfinissaient par rapport aux corps de métiers nouvellement constitués, de nouvelles formes urbaines ont émergé entraînant l'histoire urbaine de Sétif vers l'universalité. Cette universalité à laquelle ses protagonistes ont eu accès par différentes voies, celles qu'ils se seraient eux-mêmes frayées ou alors celles auxquelles ils auraient été conviés de façon systématique par le contexte international.

Ainsi, Sétif connaîtra dès la fin des années 1920 l'expérience des cités jardins pavillonnaires et verticales, l'unité d'habitation, le grand ensemble, l'immeuble-barre, l'immeuble-tour, l'immeuble –mixte, etc. Certaines de ces opérations s'inscriront dans le tissu urbain existant en respectant ses principes de composition, on parlera alors d'architecture urbaine au sens où l'entend, entre autres, Aldo Rossi, d'autres s'affranchiront de toute règle préalable en adoptant le principe de l'enclos, dans lequel des bâtiments vont s'implanter dans ce qui est convenu d'appeler l'assiette du projet, en rapport avec une logique propre à l'architecte et ce, en consécration du principe de liberté individuelle, maître-mot de la Modernité.

##### **IV.1.1 Les opérations satellitaires**

Le corpus de notre étude compte trois cités jardins pavillonnaires et une cité-jardin verticale. Elles sont généralement équipées de bâtiments publics à l'échelle du quartier : Ecole, marché et lieu de culte. Créées pour contrecarrer la spéculation foncière et immobilière des années 1920 [Annexe 1], elles ont été prévues éloignées de la ville, là où le prix du mètre carré sera le plus faible, constituant des entités satellitaires au sud, à l'est et à l'ouest de l'intra-muros.

Rappelons que ces cités ont accompagné le processus d'industrialisation d'une part et la revendication des droits fondamentaux, exprimés essentiellement par la classe ouvrière et les anciens combattants d'autre part. Bien que ces initiatives aient représenté l'occasion inespérée pour les couches moyennes et défavorisées de réaliser leur rêve d'accéder à la petite propriété, ce système empêchait selon M.Delachaux « le nécessaire brassage des métiers et des classes sociales ». Il s'est d'ailleurs trouvé à l'origine de ségrégation à laquelle dès 1929, les industriels lyonnais auraient initié les C.I.L (Comités Interprofessionnels du Logement) et qui se sont progressivement généralisés en France. A Sétif nous pensons que dans la cité **CEN.EST.AL [IV.2. H.Gouyon, Brusson, G.Cottin-Euziol ( 1961-1967)]** , on a eu recours à ce principe de brassage social et professionnel en prévoyant des logements de fonction pour les militaires, d'autres en location coopérative ou encore, en acquisition.

➤ **La cité Lévy :**

« Le Patrimoine Sétifien », sous la présidence de Charles Lévy qui a initié au sud de la voie ferrée, la cité HBM qui portera son nom [V.1, **La Cité Pavillonnaire Ch. Levy, (1926)**].

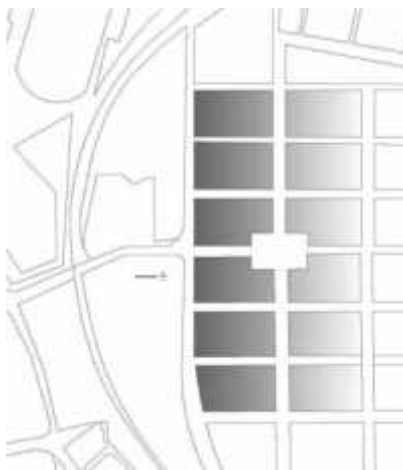


Figure 35 : **Cité Lévy, Plan d'ensemble.**  
**Source:** dessin de l'auteur sur la base d'un document d'archive  
 Emanant de l'inspection des domaines de Sétif.

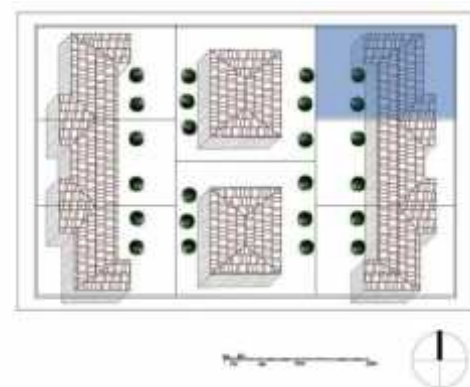


Figure 34 : Cité Lévy, parcellaire et mode d'occupation d'un îlot  
**Source:** dessin de l'auteur

C'est un ensemble urbain présentant une trame viaire quadrillée, hiérarchisée dont les deux voies principales se croisent en dégageant une place qui résulte de la libération des quatre parcelles d'angles. Ces voies s'orientent nord/sud et est/ouest, à l'image du *cardo-maximus* et *decumanus-maximus* de l'urbanisme romain, introduisant le pavillon comme nouvelle typologie. Les pavillons comptent de un à deux niveaux et occupent 35% à 40% de la surface totale de la parcelle. Il en résulte un tissu lâche, aéré, inondé de lumière, parsemé de verdure à plus de 50% de sa superficie, ce qui lui confère un caractère pittoresque incontestable.

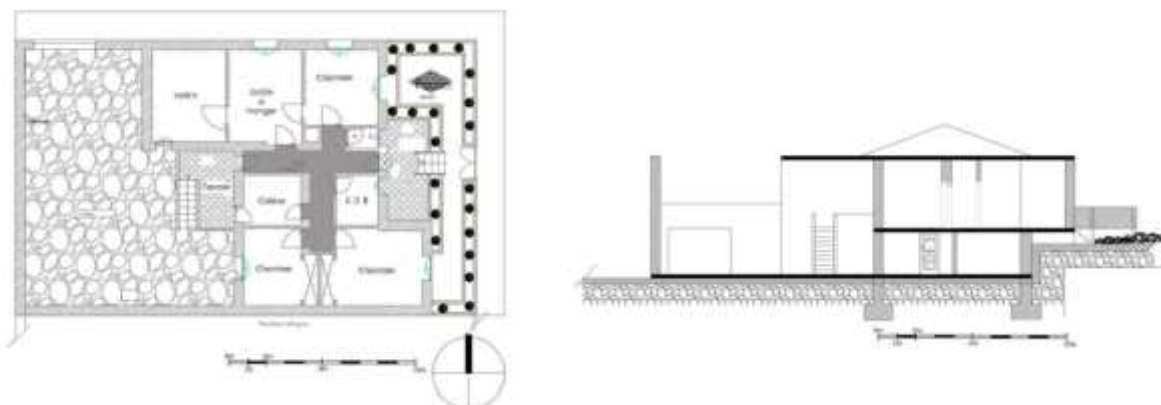


Figure 36 : Cité Lévy. Plan et coupe d'un pavillon d'angle. Source/ Dessin de l'auteur

Profitant de la pente, les pavillons sont généralement semi-enterrés. Cette solution s'avère rationnelle puisqu'elle permet non seulement de doter ces pavillons d'un sous-sol dédié aux services, mais aussi de pallier à la nature argileuse du sol, sans avoir recours à des techniques sophistiquées, telles que les fondations sur pieux. Le bon sol étant à une profondeur d'environ deux mètres.

#### ➤ La cité des cheminots

« Le Foyer des Cheminots » [III.1- P. De Berardi (arch), 1930], a été créé à l'initiative d'Aurace Carrat, à l'est de la ville. Il présente également une forme urbaine en damier. Chaque îlot comprend huit pavillons jumelés libérant ainsi les quatre angles de l'îlot aménagés en jardins privés.

La cité comptait à l'origine huit îlots, dont un aménagé en jardin et 4 demi-îlots au nord, avant de s'étendre à l'ensemble de la pièce urbaine coincée entre l'avenue du 1er novembre, le boulevard Port Saïd et la rue Mansouri El Khier (Voir limites du district). A l'instar des cités d'habitation périurbaines du début du 20ème siècle, « le foyer des cheminots » de Sétif adopte le type de « cité jardin » présentant une faible densité et dont les habitations individuelles sont de type pavillonnaire. Les îlots de 2400m<sup>2</sup>(40mX60m) chacun, regroupent huit pavillons jumelés deux à deux, disposés à la limite de la parcelle avec un jardin sur le côté et une cour à l'arrière. Les quatre demi-îlots limitant la cité au nord, présentent la même organisation sur seulement 1200m<sup>2</sup> (40mX30m), chacun regroupant 4 pavillons.



Figure 38: La cité des cheminots initiale.  
Source: A gauche, forum.setif.info.  
[http://i40.servimg.com/u/f40/17/40/17/17/setif\\_10.jpg](http://i40.servimg.com/u/f40/17/40/17/17/setif_10.jpg)

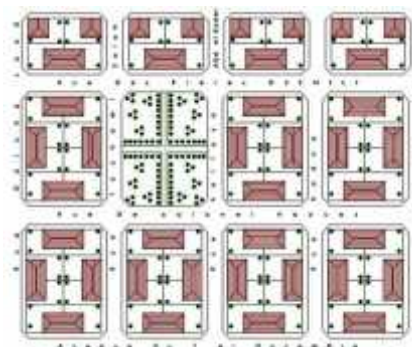
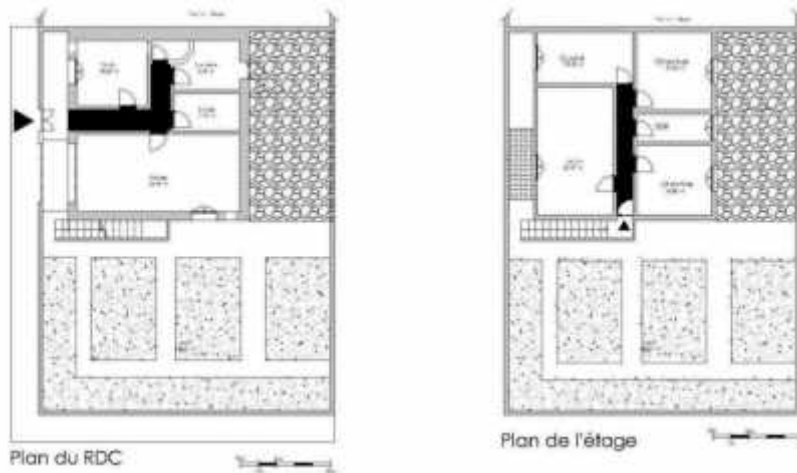


Figure 37 : Cité des cheminots, Plan de masse  
Source : Dessin de l'auteur

A l'origine, le rez-de chaussée était prévu pour des espaces de service: garage, espace de réserve, buanderie, débarras et toilettes. L'étage est par contre habitable dont les espaces: un salon, deux chambres et la salle de bain, sont distribuées par un couloir central aboutissant à la cuisine et auquel on accède par un escalier extérieur flanqué sur le côté du pavillon.



**Figure 39:** Cité des cheminots, Rez-de Chaussée de service et étage habitable. **Source :** Dessin de l'auteur.

La parcelle est de 300m<sup>2</sup> de surface dont 100m<sup>2</sup> de bâti et 200m<sup>2</sup> de non- bâti réservés à un jardin potager familial, forme d'aide aux familles moyennes. Ce tissu pavillonnaire semi-continu, présente un CES (coefficient d'emprise au sol) de 33%, et une densité de 24 logements à l'hectare ce qui le classe dans la catégorie des tissus pavillonnaires moyennement denses.



**Figure 40:** Cité des cheminots. Le pavillon et son jumeau distingué par la couleur (2012)

### ➤ La cité des anciens combattants

« Le Foyer des Anciens Combattants de l'arrondissement de Sétif » [VIII.2- **P.Bourdeix, Wagner (Archs), (1932-1938)**], a été initié par l'association des anciens combattants en guise de reconnaissance pour leurs sacrifices durant la première guerre. Il a été placé sous l'autorité de M.Fiorini<sup>332</sup>. On y introduit la ligne courbe dans le dessin des îlots et des closes, en référence à «la tradition paysagiste anglaise ». Sur les closes s'ouvrent les entrées secondaires, tandis que les entrées de représentation s'orientent sur la rue.

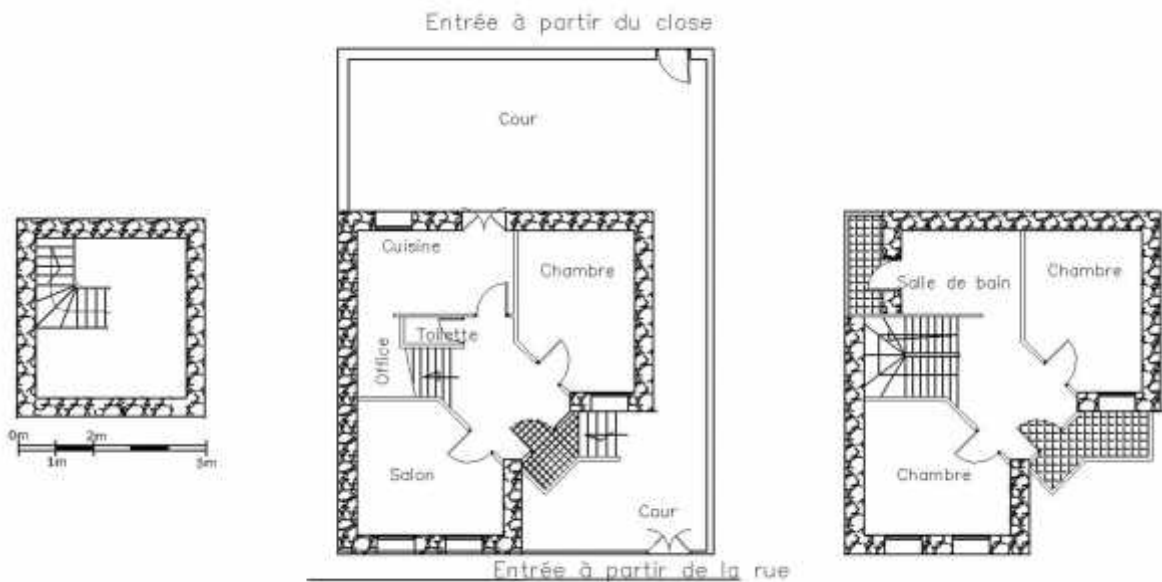
<sup>332</sup> M.Fiorini président fondateur de Dar El ASKRI, qui devait venir en aide aux anciens militaires indigènes à l'âge de la retraite. Dar El-Askri fut créée en 1920.



**Figure 42:** La cité des combattants  
**Source :** D.Morel, « Sétif de ma jeunesse ».



**Figure 41:** La cité des combattants,  
 Les 5 îlots organisés autour des closes.  
**Source :** Dessin de l'auteur.



**Figure 43:** La cité des combattants, les trois niveaux d'un pavillon.

Contrairement à la cité des cheminots et la cité Lévy, les pavillons de la cité des combattants sont en duplexe réservant le rez-de chaussée aux espaces dits de jour (cuisine, salon et cour) et l'étage pour les espace dits de nuit (chambres en plus d'une salle de bain).

### ➤ La cité jardin verticale

« La Cité du palmier » ou « Diar Ennakhla », [VIII.8- **A.Jdanoff, J.Mauri, D.-R. Pons (Arch), (1958)**], « s'inscrit dans le contexte de production du logement social de la fin des années cinquante en Algérie et contemporaine des réformes menées par Chevalier à Alger et des opérations qui en découlent : celles de Pouillon à Diar Essaâda, Diar el mahçoul et Climat de France, celle de Lathuillière et Di Martino dans Haouch Oulid Adda, à Ouchaya, celle de Regeste et Bellissent dans la cité « Les Dunes » ou alors celle de Maury même, à Djenane Ben Omar »<sup>333</sup>. La cité du palmier est bâtie sur un terrain résultant du

<sup>333</sup> Assia Samai Bouadjadja, « Diar Enakhla, un pan de l'histoire de Sétif qui s'en va... », Lettre adressée à Wali de Sétif, publié dans Sétif Info, le 10.02.2009. Cette cité a été démolie par décision du Wali en février 2009.

remembrement de 7 parcelles<sup>334</sup>. De conception corbuséenne, elle introduit l'immeuble – barre comme élément de base à la composition d'ensemble.



**Figure 44:** La cité du palmier (Diar Enakhla), Source: Source: PUD de Sétif, Dautreveau 1962.  
La prépondérance de l'orientation est et ouest en faveur des principes hygiénistes  
Le bâtiment de la cité des remparts en cours de construction

Les six barres sont orientées nord-sud ou est-ouest. Elles sont reliées par des passerelles et desservies par des coursives ponctuées d'escaliers offrant des vues saisissantes sur le paysage environnant.



**Figure 45:** Diar Enakhla, coursives, passerelles et escaliers extérieurs (2008).

Le linéaire des façades, le rapport « plein-vide », les orientations primordiales vers l'est et l'ouest, la faible densité du bâti, la présence des éléments de confort essentiels à l'intérieur des appartements (sanitaires et points d'eau) attestent que les principes hygiénistes ont été à la base de cette conception.

Elle compte 200 logements, répondant aux principes de « l'habitat minimum » (existenzminimum, littéralement minimum vital). On y trouve des logements de deux pièces (32m<sup>2</sup>), trois pièces (43 m<sup>2</sup>) et quatre pièces (52m<sup>2</sup>). Ces surfaces attestent bel et bien du minimalisme et de l'esprit de rationalité qui a présidé à la conception des logements.

<sup>334</sup> Plan cadastral de la commune de Sétif, établi par le service de topographie du département de Constantine (1851), Source : Inspection des domaines, Sétif. Il s'agit des parcelles : de la 330 à la 333 et de la 337 à la 339.



**Figure 46:** Diar Enakhla. Les extrémités respectives des deux barres reliées par une passerelle

La typologie des logements s’inspire de la maison musulmane, cristallisée dans le modèle rural et qui se traduit par la prévision d’une pièce pour invités, située juste à l’entrée, d’une pièce polyvalente avec un coin cuisine. S’agissant des F2, les sanitaires se trouvent à l’extérieur, on y accède par la loggia.



**Figure 48:** La cité du palmier, le F2 se réfère au modèle rural : Une pièce à l’entrée, un espace polyvalent et les sanitaires à l’extérieur.



**Figure 47:** La cité du palmier, vue extérieure. Une architecture des plus austères offrant quand même des espaces de sociabilité (Coursives, esplanade à différents niveau, escaliers, etc.).

L'extérieur est par contre nourri par une grande générosité, favorisant outre l'approche hygiéniste, le souci de sociabilité des grands comme des petits, des femmes<sup>335</sup> et des hommes.

Cette opération fût suivie de bien d'autres réalisations relevant du même esprit, dont celles programmées dans le cadre du Plan de Constantine<sup>336</sup> reposant sur le même souci minimaliste, telle que la cité des 103 [VI. 3, Lambert, Saurré, Berri (Arch), (1958-1959)] et la cité S.I.LOC [VIII.11, M.Letalnet et A.Sèbe (Archs), (1961)].

#### IV.1.2 Le retour à la ville et la question de l'architecture urbaine

Après avoir été abandonné vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par la bourgeoisie au profit du faubourg de la gare, le centre-ville de Sétif fût réinvesti à deux reprises, d'abord au début des années 1930, ensuite au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

-A partir des années 1930, des opérations publiques viennent glorifier l'architecture moderne, occupant des parcelles de surfaces limitées, organisant leurs programmes avec une rationalité extrême en veillant au respect des alignements et des prospects.

##### ➤ Les galeries de France [I.2- J.-L. Giovanelli (Entr), (1931)],

Avec ce bâtiment, une esthétique moderne, associée aux techniques les plus novatrices de l'époque, s'impose à travers une architecture proprement urbaine.

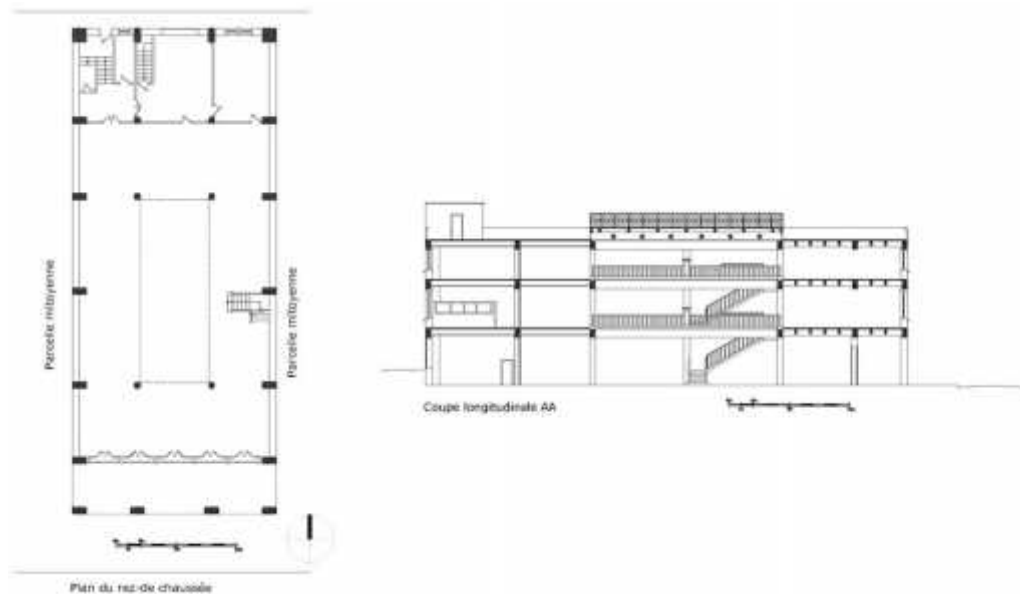


Figure 49 : Les galeries de France. Vue en plan et coupe longitudinale.

Source: Cabinet d'architecture Harbouche Fayçal, Sétif

Bâti sur une parcelle traversante, où l'entrée nord est réservée à l'approvisionnement et l'entrée sud au public, cet immeuble dégage un espace sous arcade sur la voie principale tel un parvis et s'aligne parfaitement aux deux bâtiments mitoyens. Les deux étages évoluent sur

<sup>335</sup> Les témoignages attestent que les trois barres les plus rapprochées définissaient un espace extérieur féminin, jamais transgressé par les hommes et qui servait aux multiples tâches occasionnelles (préparation des fêtes familiales et religieuses, décès, etc.)

<sup>336</sup> Plan de développement économique et social, promulgué en 1958, par Le Général De Gaulle.



des mezzanines d'une largeur de 5m, offrant une vue sur le rez-de chaussée qui se déploie sur toute la surface, dont la partie centrale bénéficie de trois hauteurs.



**Figure 50** : Les galeries de France de Sétif, Façade aux lignes pures.  
Source : D.Morel, « Sétif de ma jeunesse »



**Figure 51**: Les galeries de France. Vue de l'intérieur, l'espace interne au centre des préoccupations.  
Source : Cabinet d'architecture Harbouche Fayçal (2006).

Réalisé selon les brevets de la célèbre firme Hennebique, avec des portées de 16 m, et un plafond en verre dépoli surmonté d'un lanterneau en verre [voir Chapitre III/ **III.1.1 Sur le plan technique**], les galeries de France introduisent le thème tout nouveau à l'époque, symbole d'une modernité affirmée, celui des grands magasins. Affranchies de toute dépendance stylistique, elles affichent contrairement à leurs aînées d'Alger une esthétique résolument moderne<sup>337</sup>.

#### ➤ **Le bâtiment des Ponts et Chaussées [I.4- (1936)]**

De volumétrie asymétrique, marqué par une pureté des lignes, des fenêtres de différentes formes et de différentes proportions, une continuité des ouvertures et des avancées horizontales servant principalement à protéger la façade sud, le bâtiment des ponts et chaussées se conforme à la nouvelle « tradition ».

Le volume de l'entrée par contre, sera le siège d'une représentation éclectique mêlant tendance baroque à travers le fronton brisé à la tendance expressionniste et art déco à travers le relief exprimant la fonction du bâtiment (Ponts et chaussées). Ce détail fort intéressant a malheureusement disparu lors de l'extension en hauteur du bâtiment qui a eu lieu en 1959.

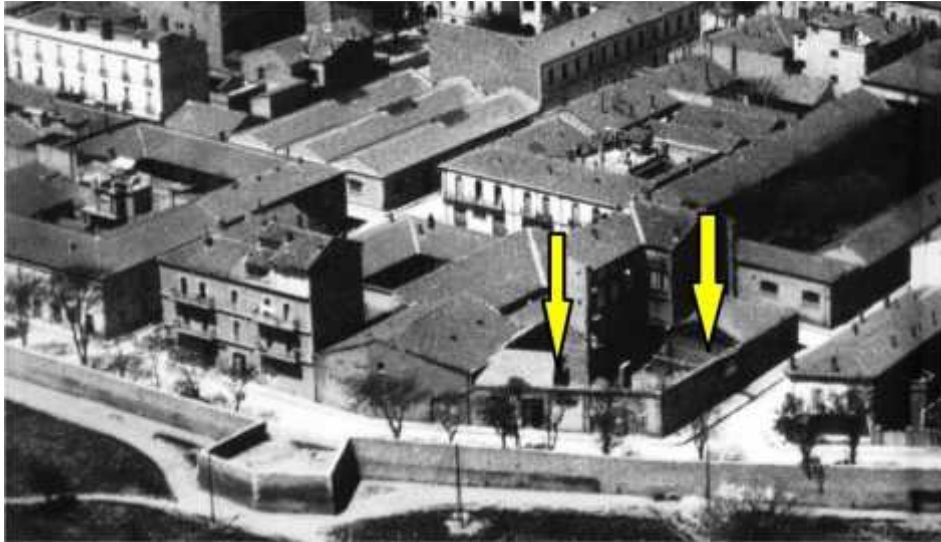


**Figure 52** : Bâtiment des Ponts et Chaussées. L'entrée est le siège des libertés d'expression.  
Source: Fonds J.-H. Calsat, Université de Genève,  
Archives d'architecture. Photo J.-H.Calsat (22.11.1958).

<sup>337</sup> Les galeries de Frances d'Alger (1901), reconverties en musée (le MAMA, 2007) ont adopté le style dit « arabisan » ou « néo-mauresque ».

Face à ces libertés expressives, on note, tout comme dans les galeries de France et le siège de la mairie, l'implantation du bâti à la limite de la parcelle, avec une cour intérieure à l'angle, permettant l'aération et l'éclairage à partir des façades intérieures.

-Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les détenteurs des capitaux agricoles s'accaparent des places de choix dans le centre-ville. Des opérations de remembrement s'avèrent souvent nécessaires pour constituer les assiettes d'immeubles en hauteur.



**Figure 53 :** L'avant Carlone. Les deux parcelles remembrées pour la réalisation de l'immeuble Carlone.  
Source: Denis Morel, « Sétif de ma jeunesse ».

Des immeubles dont les structures étaient réalisées en béton armé souvent sur pieux, dotés d'ascenseurs, de chauffage central, de bache à eau collective, de buanderies et terrasses communes, de locaux de poubelles et de conciergeries, prolongées par l'appartement du concierge.

➤ **L'immeuble Carlone [I.8, L.Regeste (arch), (1949)]**

Il demeure malgré son esthétique moderne, marquée par les lignes pures et dénuée d'ornement, respectueux des règles urbaines : alignement, prospect et composition architecturale classique tripartite.



**Figure 54 :** Immeuble Carlone, Sétif (1949-1952). A gauche angle sud-est(2014). A droite, coin nord-est (2012).  
Source: Photos de l'auteur

L'immeuble compte sept niveaux sur rez-de chaussée, dans un contexte dominé par des maisons urbaines à deux niveaux pour la plupart.

Sa volumétrie en L dégage une cour à l'arrière sur laquelle s'ouvrent: cuisines, Salles de bain, toilettes, buanderies, cages d'escaliers et quelques chambres, alors que les séjours et le reste des chambres ont pignon sur rues. Les séjours s'ouvrent sur la façade sud et bénéficient de la protection des avancées horizontales, constituées par des balcons-terrasses.

Le rez-de chaussée comme dans tous les immeubles de rapport, est réservé aux commerces et les étages aux logements qui vont du F2 au F5, sans oublier la clinique d'accouchement de Mme Collet qui occupait le premier étage. Cette réalité laisse transparaître un souci majeur qui préoccupait les architectes à partir de la fin des années 1920, comme nous l'avons souligné plus haut, relatif à la mixité sociale et fonctionnelle. La cohabitation des différentes catégories sociales (célibataire, marié) et des différentes couches sociales s'imposait, de même que la cohabitation de différentes fonctions.

### ➤ Les immeubles Brincat [L.7, (1911), (1942) et (1950)]

Ils présentent à l'instar des autres immeubles de rapport, des rez-de chaussée réservés aux commerces s'ouvrant sur les arcades de l'avenue nationale.

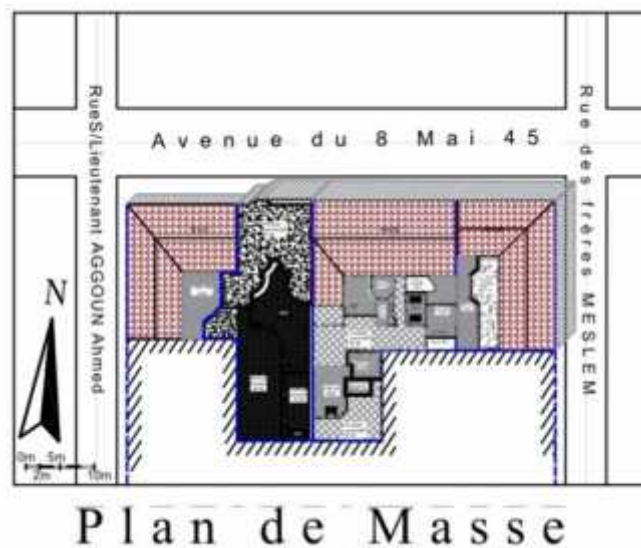


Figure 55 : Les immeubles Brincat. La connivence des trois cours  
Source : Dessin de l'auteur

Les immeubles «Brincat» présentent une spécificité intéressante sur le plan typomorphologique, du fait que leurs trois parcelles contiguës partageant le même cœur d'îlot qui résulte en fait, de l'unification de trois cours. Cette solution offrant une agréable sensation, due au rapport à une grande étendue de la voûte céleste, présente des avantages en matière d'éclairage, d'aération, d'enseulement et de vis -à-vis. De plus, nous pouvons passer d'un immeuble à un autre, à travers les sous-sols, sans transiter par la rue. La sociabilité et les relations de voisinages, en tiraient très certainement profit notamment pour ce qui est des femmes<sup>338</sup>.

<sup>338</sup> Ces passages ont été condamnés pour des raisons de sécurité.



**Figure 56:** Le cœur d'îlot des immeubles Brincat. A gauche la passerelle qui relie les deux corps de bâtiments Brincat 2, Accessible à partir de la cage d'escaliers. A droite, deux exemples de terrasses privatives au sein du cœur d'îlot commun. **Source :** Photo de l'auteur.

Le premier bâtiment, dont le rez-de chaussée est occupé aujourd'hui par la pâtisserie « La Princièrè », obéit parfaitement au type d'immeubles de rapport de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Il présente des façades néoclassiques, un escalier imposant et des modénatures très soignées notamment au niveau de l'entrée.

L'immeuble 2 est composé de deux corps de bâtiments, l'un ayant pignon sur rue, doublement orienté, dit « standing » et l'autre donnant sur la cour, simplement orienté et de moindre qualité spatiale. Les deux corps de bâtiment se terminent par deux terrasses accessibles, reliées par une imposante passerelle en béton armé (voir **Chapitre III/ III.1.2 Introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction/ Le béton armé**). Des terrasses privatives sont initiées çà et là, parsemées dans le volume du cœur d'îlot.



**Figure 57 :** Immeuble Brincat 2. Attention portée à l'espace de l'entrée: Générosité, texture au sol et aux murs, différence de niveau et lumière. La fin du parcours est marqué par un bel escalier balancé, inondé de lumière. **Source :** Photo de l'auteur (2014).

L'immeuble 3, oppose la ligne droite de la façade sur rue, à la ligne courbe de la façade sur cour, qui enchante les courbes, desservant les différents niveaux d'appartements. De même que l'immeuble Brincat 2, celui-ci présente un corps de bâtiment sur rue, doublement orienté

et un autre sur cour simplement orienté ; sauf que dans ce cas, le bâtiment sur cour se dresse perpendiculairement au premier.

Les façades des deux immeubles 2 et 3 sont identiques, malgré les huit années d'âge qui les séparent.



**Figure 58:** Immeuble Brincat 3, Les espaces communs. L'exaltation de la courbe. A gauche : La terrasse de l'avant dernier étage. Au milieu : La coursive du 1<sup>er</sup> étage. A droite : La cour au 1<sup>er</sup> étage. **Source :** Photo de l'auteur (2014).

A travers ces exemples, on peut constater le même rapport à la ville : alignement et prospect ainsi que la simplicité relative des façades. Dans tous les cas, on peut souligner le traitement soigné de l'entrée, la générosité de l'espace qui lui est réservé, sans oublier l'élégance de l'escalier. L'entrée par contre de l'immeuble 3 est peu présentable, étroite et sombre du fait qu'elle traverse le rez-de chaussée de la maison d'angle<sup>339</sup>.



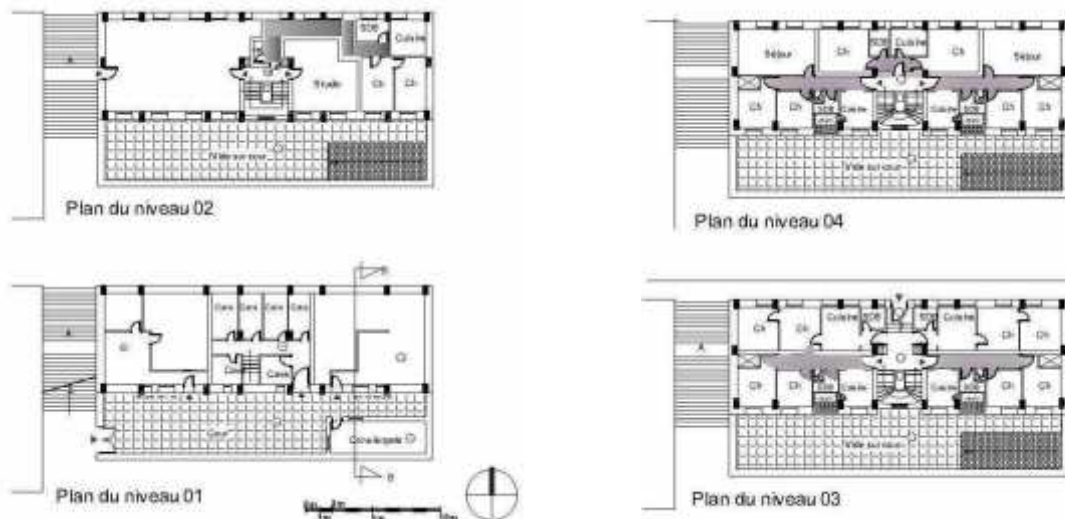
**Figure 59 :** Entrée de l'immeuble Brincat3. A gauche, le passage sous la maison mitoyenne. A droite une vue à partir de l'escalier. **Source :** Photo de l'auteur (2014).

Le retour à la ville n'a pas concerné que le quartier du centre-ville. De même que l'immeuble de rapport est un type qui a largement essaimé dans les faubourgs, notamment les faubourgs inférieur et supérieur de la gare.

<sup>339</sup> Ce cas inédit, mérite qu'une enquête sur les actes de propriétés des deux immeubles mitoyens ainsi que les conditions d'acquisition de la parcelle de l'immeuble Brincat 3 soit menée, pour mieux comprendre la situation.

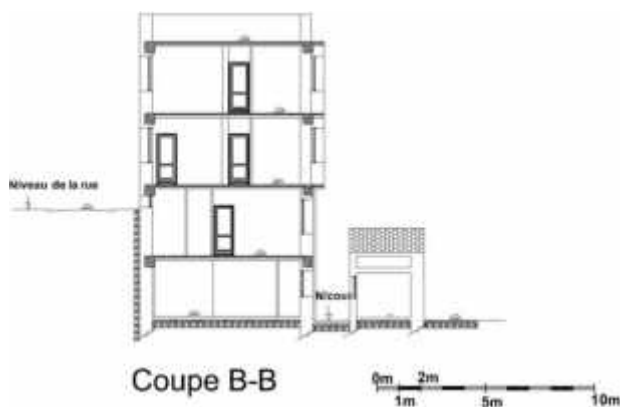
➤ **L'immeuble C.O.J.U [II.1, ( Ivonnik Corlouër (Arch) 1956-1958)].**

Ce cas est d'un intérêt particulier de par son rapport au site et la composition tout à fait inédite de ses étages. La dénivellation du terrain qui est de 6m, est exploitée pour créer deux niveaux en sous-sol par rapport à la rue. Le recul par rapport à la limite sud permet de bénéficier d'une cour et de créer une seconde façade.



**Figure 60** : Plans des différents niveaux de l'immeuble C.O.J.U, la composition change d'un niveau à un autre.  
**Source** : dessin de l'auteur.

Chaque étage est unique : Il présente une composition des appartements et studios différentes de celles des autres étages. La largeur de la barre est tantôt divisée par 2, tantôt utilisée entièrement pour un appartement qui sera doublement orienté, etc. Par conséquent les espaces superposés ne sont pas identiques, ce qui renvoie au souci de donner plus de liberté aux voisins. Un souci qui apparaît à partir des années 1960 et qui sera largement revendiqué par les team-ten et particulièrement Alison et Peter Smithson qui développent le concept de « cluster », alimenté par « une recherche sur les formes d'association des logements »<sup>340</sup>. Par rapport à cette caractéristique typologique, nous pouvons supposer que sa conception remonte au début des années 1960, bien que les témoignages s'accordent pour les années 1950 et que le plan de la ville de 1930 en contient les traces qui correspondent parfaitement à la configuration actuelle, du moins celle du volume.

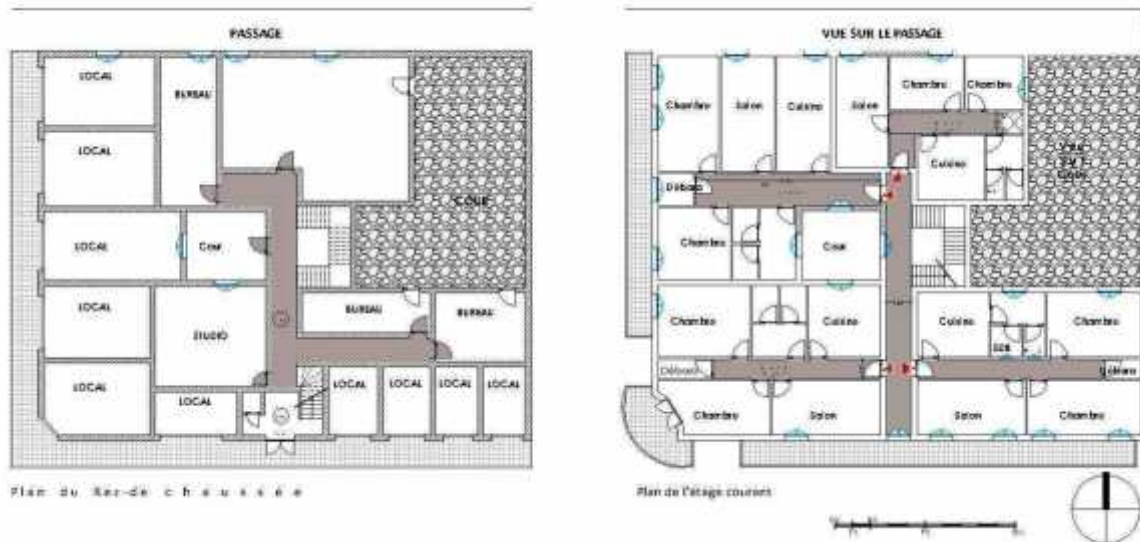


**Figure 61** : L'immeuble C.O.J.U. Le rapport au site. **Source** : dessin de l'auteur

<sup>340</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/team-ten/>, consulté le 30/03/2016

➤ **L'immeuble « Letalnet »**<sup>341</sup> [II.8, M.Letalnet (Arch), (1934).

Un dernier exemple que nous suggérons à l'analyse est l'immeuble de rapport conçu par M.Letalnet, qui se distingue par son mode de distribution aussi bien horizontal que vertical. Letalnet écarte le concept de « cage d'escalier », il le remplace par un escalier à proximité de l'entrée au rez-de chaussée et un autre plus en profondeur dans la parcelle à partir de l'étage. Il écarte également les paliers et distribue les appartements par de longs couloirs, qui conviennent à priori aux rencontres fortuites, aux jeux d'enfants, aux discussions entre voisines notamment.



**Figure 62 :** Immeuble Letalnet, Plan du rez-de chaussée et de l'étage. Un mode de distribution pas comme les autres  
**Source :** Dessin de l'auteur.

La parcelle profite des façades sur les deux rues, d'une troisième sur un passage au nord et une quatrième sur cour.

➤ **L'extension du lycée des garçons** [VIII.4. M.Luycks (Arch), (1950)].



L'assiette du projet d'extension du lycée des garçons, face à l'Ecole Préparatoire Supérieure de jeunes filles

**Figure 63:** La zone non aedificandi des fortifications, coté sud-est au voisinage des lycées.  
**Source :** Sétif de ma jeunesse.

<sup>341</sup> Nous l'avons nommé ainsi en référence au nom de l'architecte

Le retour à ce qui fût le centre-ville intra-muros ne s'est pas fait qu'avec l'immeuble de rapport. Une case du puzzle alors destinée à ce qui devait être l'école préparatoire indigène de jeunes filles<sup>342</sup> est désormais dédiée à l'extension du lycée des garçons.

Le nouveau bâtiment est organisé autour d'une cour presque carrée. Luycks s'insère dans le terrain, en respectant parfaitement les alignements. Il opte cependant, pour l'introversion tout comme il l'avait fait à l'hôpital d'Adrar<sup>343</sup>, en se référant au Bimaristan, qui a lui-même puisé ses référents, essentiellement du M'chata (littéralement palais du désert) omeyyade et Abbasside. Luycks protège les salles de classes de l'extérieur en les enveloppant par les couloirs garantissant ainsi, un confort optimal par rapport aux nuisances que peut causer la rue, pour l'activité pédagogique.



Figure 64: L'extension du lycée des garçons ou l'espace "re-retourné"<sup>344</sup>. Source : Photo de l'auteur (2014)

La qualité spatiale des couloirs est rehaussée du fait qu'ils soient inondés de lumière par les baies vitrées d'un côté et la façade, percées de « meurtrières », obstruées par la brique de verre de l'autre. Les couloirs périphériques qui permettent de satisfaire une préoccupation liée au confort, répondent par la même, à l'idéal moderne qui consiste à réduire l'écart entre espace majeur, les salles de classes en l'occurrence et espace mineur, dans ce cas les couloirs. Cette solution architecturale est tantôt qualifiée de disgracieuse<sup>345</sup>, tantôt considérée comme une courageuse solution constructive<sup>346</sup>.

<sup>342</sup> Plan émanant du service topographique, département de Constantine en date du 8 juillet 1926, Source : Archives de l'inspection des domaines de Sétif

<sup>343</sup> Auguste Perret, Hôpital, d'Adrar, M.Luycks (arch), Source: AA, sep-oct 1945

<sup>344</sup> Marc Cote a qualifié le passage de l'introversion à l'extraversion dans l'espace algérien « d'espace retourné ». Nous assistons dans ce cas au processus inverse.

<sup>345</sup> VILLARD Maurice et BASSARD Ives, « Les hauts plateaux Sétifiens. Leur histoire des temps immémoriaux à 1962 ; Sétif, Tome I, Amicale des hauts plateaux de Sétif. Devoir de mémoire, p: 380.

<sup>346</sup> Fayçal Ouaret, "quelques aspects de l'architecture à Sétif", in Guide de la wilaya de Sétif, 2700? éditions guides Addiwan.



### **IV.1.3 Le comblement de la zone non-aedificandi des fortifications, Le « Ring Sétifois»**

Sétif, à l'instar des villes fortifiées, disposait d'une bande de terrain autour de sa muraille, qui a été épargnée par le mouvement d'urbanisation de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Faut-il noter, toutefois, que l'enceinte de la ville de Sétif a préalablement été déplacée pour permettre la réalisation du lycée Mohamed Kerouani (Ex Eugène Albertini)<sup>347</sup>. Ceci explique d'ailleurs l'irrégularité qui a affecté cette bande non aedificandi des fortifications dans sa partie est<sup>348</sup>.

Vers 1930, les regards s'orientent vers cette réserve foncière inestimable et fort-bien située. On assiste alors au démantèlement des fortifications, à la constitution du boulevard périphérique, suivis du comblement progressif de cette zone. On reprend de cette façon le schéma classique glorifiant entre autres, le célèbre Ring Viennois.

Un programme tertiaire est alors prévu à l'est et un programme de logements à l'ouest. Aucun document d'archive jusque-là ne révèle les visées de cette compartimentation. Un deuxième déplacement du centre-ville de Sétif aurait-il été en gestation à ce moment-là, en faveur de la partie est?<sup>349</sup>

- Ainsi dans la partie est de l'intramuros, nous verrons s'ériger du nord vers le sud, le cercle des officiers, l'hôtel des finances, le commissariat central, le tribunal, le complexe sportif et très tardivement le siège de la wilaya au nord-est.

L'idée du tertiaire dans la partie Est a en fait été amorcée dès le début des années 1930 à travers le projet d'embellissement et d'extension présenté par P. Bourdeix (Voir chap.III/ **III.2.2** Une première tentative de contrôle de l'évolution de la ville à travers le plan d'embellissement et d'extension).

#### **➤ L'hôtel des finances [VIII.5, L.Regeste (arch), (1951)], prévu à l'emplacement du tribunal [ L.Girard (Arch),(1937)]**

L'hôtel des finances est implanté au centre de la parcelle, à quelque distance des limites juridiques de cette dernière. Lesquelles limites, sont matérialisées par une clôture à claire voie surmontant un muret de 40 cm. Il offre des façades élégantes marquées par une entrée « majestueuse ».

Les guichets au rez-de chaussée et les bureaux à l'étage s'organisent autour d'un hall central, éclairé par une voûte en béton translucide, comptant parmi les dernières innovations de l'époque (voir chap. III/ **III.1.2**.Introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction).

Cette voûte surmonte une série de fenêtres garantissant un éclairage zénithal supplémentaire. L'ensemble est encadré par une fresque constituée de la répétition d'une scène qui renvoie

---

<sup>347</sup> Plan émanant du service topographique, département de Constantine en date du 8 juillet 1926, Source : Archives de l'inspection des domaines de la Wilaya.

<sup>348</sup> Pour le constater, il suffit de comparer les deux plans ci-dessus : le plan limitant les terrains militaires et celui sur lequel nous avons reporté les premiers faubourgs.

<sup>349</sup>D.-N.Millet avait développé l'idée d'un premier déplacement du centre-ville de Sétif de l'ancien tribunal (aujourd'hui musée du Moudjahid) vers Aïn-Fouara. Voir à ce propos Millet, Daniel Noël, tensions urbaines et architecturales à Sétif, publication universitaire, institut d'architecture de Sétif.

vraisemblablement à une référence au patrimoine artistique algérien de la préhistoire : les peintures rupestres du Tassili.



**Figure 65:** L'hôtel des finances: Le retrait par rapport aux limites juridiques. Attitude qui marque le début de la rébellion contre les anciennes règles urbaines. Une répartition qui se veut rationnelle : Les guichets autour du hall public et les bureaux à l'arrière, séparés par un espace de circulation.  
**Source :** Dessin de l'auteure



**Figure 66:** L'hôtel des finances, détails d'intérieur : A gauche, porte-à-faux, éclairage zénithal et fresque rupestre. A droite, Fenêtre disposée au bout d'un couloir offrant une vue panoramique sur le jardin des sports. **Source :** Photo de l'auteure 2009.



**Figure 67 :** L'hôtel des finances : Trois séquences d'un espace de circulation dédié au public généreux et inondé de lumière.  
**Source :** Photos de l'auteure 2009.

« Le travail » de la lumière a en fait pris une place de choix dans ce projet, où tous les espaces de circulation sont inondés de lumière, mettant en application les théories de cette époque selon lesquelles il n'y aurait pas d'espaces majeurs et d'espaces mineurs. Tous les espaces méritent l'attention de l'architecte. Nous avons déjà souligné ce parti dans le projet

d'extension du lycée des garçons. De plus, l'éclairage des espaces de distribution participe à l'expressivité du plan, qui peut en fait, s'inscrire dans un souci de rationalité.

Quant au rapport au paysage, des vues panoramiques sont offertes à partir de certains couloirs de l'étage, notamment sur le jardin des sports.

En dehors de la fameuse fresque du Tassili, aucune ornementation à part quelques détails de modénature généralement en enduit monochrome, n'est à souligner.

#### ➤ **Le commissariat central [VIII.6, E.Sèbe (Arch), (1956)]**

De volumétrie résolument moderne résultant de la juxtaposition de trois volumes parallélépipédiques, dressés perpendiculairement au boulevard de l'ALN, et d'un prisme à base trapézoïdale, venant s'aligner le long de la rue du 17 octobre. Une large entrée publique est marquée par le corps du bâtiment central tout en retrait, exhibant un porte-à-faux, impressionnant pour l'époque. Une autre entrée de service cette fois-ci, plus belle encore, résultant d'une rencontre heureuse entre les deux géométries, enjambée par le troisième corps de bâtiment, percé par une fenêtre en longueur à chaque niveau, qui représente selon nous une seconde prouesse technique. Les principes modernes sont explicités : simplicité des volumes, asymétrie, façade libre, fenêtre en longueur, toit terrasse, etc.

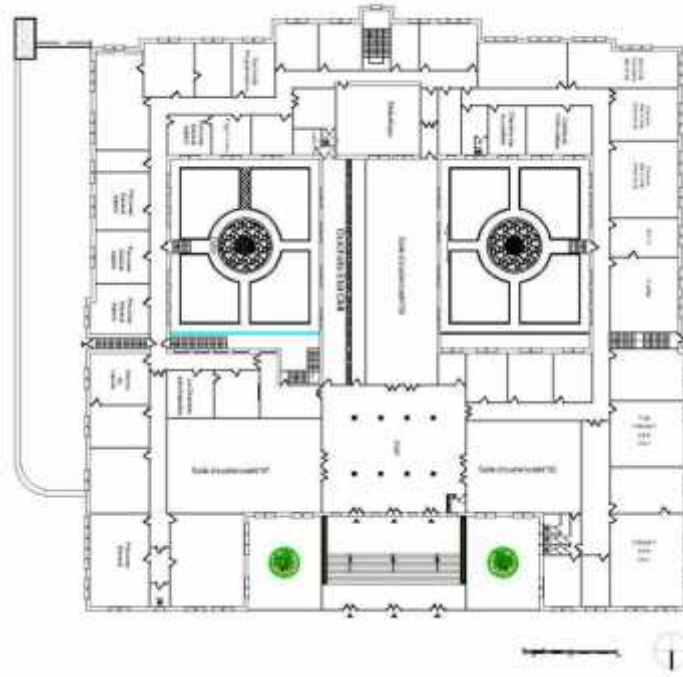


**Figure 68** : Le commissariat central, angle du boulevard de l'ALN et de la rue du 17 octobre,  
**Source** : Journal Général de T.P et Bâtiments, 5 octobre 1956

#### ➤ **Le tribunal [M.Bezombes (Ing. Topographe), (1955)]**

Il s'organise autour de deux patios, que délimitent principalement les trois salles d'audience, deux situées de part et d'autre de l'entrée imposante qui donne sur le boulevard et la troisième qui se dresse dans son axe.

L'alignement au boulevard est assuré par deux volumes latéraux. Toute la partie centrale du bâtiment est en retrait. Un volume haut semble s'extraire d'un autre plus bas constituant sa base. La comparaison avec le projet de L.Girard, laisse apparaître beaucoup de similitudes, ce qui laisse supposer que le projet de l'actuel, tribunal n'est qu'une adaptation du premier, prévu à l'emplacement actuel de l'hôtel des finances. L'architecture se conforme à l'esthétique moderne bien que ce type de programme, c'est-à-dire, le palais de justice soit resté le plus réfractaire à toute innovation. L'architecture classique ou plutôt néoclassique reste celle que ce bâtiment majeur « préfère ». D'ailleurs sa rénovation n'y a pas échappé.



**Figure 69:** Le palais de justice. Le volume en croix dédié au public.  
 Les couloirs latéraux sont éclairés par les patios.  
 Le côté sud s'organise sur une double épaisseur de bureaux.  
**Source :** Naïm Harket, architecte et auteur du projet de réhabilitation



**Figure 70 :** Le palais de justice, avant et après sa réhabilitation. A gauche le bâtiment initial (1955), à droite après la réhabilitation (N.Harket (arch), (2008). **Source :** Photo de l'auteur.

Tous ces bâtiments obéissent à la même esthétique moderne, présentant des lignes pures et des volumes simples, implantés généralement aux limites de la parcelle.

-Le côté ouest a par contre, été dédié à des opérations d'habitat : la cité des combattants, la cité du palmier, la cité des remparts et la cité C.I.LOC. Nous avons déjà eu à parler au début de ce chapitre, de la cité des combattants et de celle du palmier, comme opérations satellitaires d'aide au logement, permettant l'accès à la petite propriété. L'opération des remparts et celle de la cité C.I.LOC, viennent plus tard puisqu'elles s'inscrivent dans le cadre du plan de Constantine (1959-1963).

➤ **La cité des remparts [VIII.10, A.Sèbe ou A.Daure& H.Berri (archs), (1930-1963)] :**

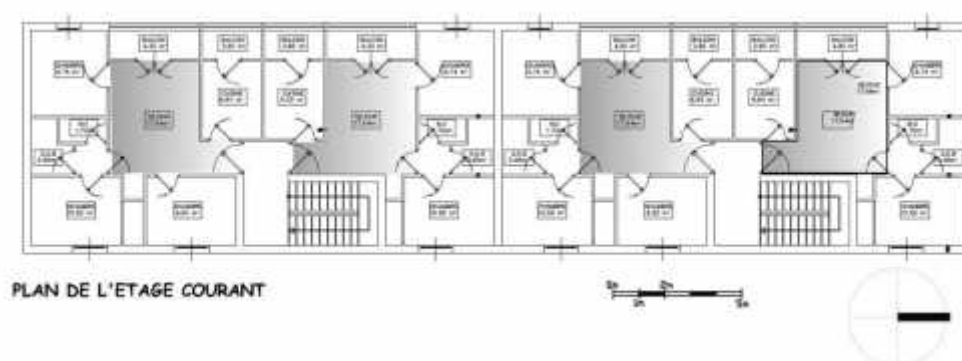
Constituée de trois barres discontinues longeant le boulevard Cheikh Laïfa et suivant sa configuration. «... il (l'architecte) redessine le rempart, il exprime de ce fait les éléments d'une architecture urbaine »<sup>350</sup>.

Les trois barres présentent un côté orienté sur le boulevard et un autre, orienté sur le faubourg des jardins, actuellement fortement densifié.



**Figure 71 :** La cité des remparts. Les immeubles suivent parfaitement les traces de l'enceinte. Le bâtiment en haut à droite est encore en chantier. La photo de droite montre l'austérité des façades. **Source:** PUD de Sétif, Dautreveau 1962.

Les chambres et les cages d'escaliers sont disposées le long de la façade longeant le boulevard qui est orientée tantôt est, tantôt nord-est et tantôt nord. Sur la façade opposée s'ouvrent une chambre, le balcon du séjour qui occupe une position centrale et la loggia de la cuisine qui se situe juste à l'entrée.



**Figure 72 :** La cité des remparts. Le séjour joue le rôle de « Wast-Eddar », littéralement milieu de la maison. Un clin d'œil au type de la maison traditionnelle. **Source :** Dessin de l'auteur.

La position centrale du séjour, ferait référence au type de maison traditionnelle comme il résulterait d'un souci de rationalité puisque cet espace central joue non seulement le rôle de séjour mais aussi d'espace de circulation et de distribution.

Chaque «cage d'escaliers » dessert deux appartements, un F3 (59 m<sup>2</sup>) faisant face à un F4 (77m<sup>2</sup>). L'ensemble s'inscrit dans un parallélogramme sans aucun décrochement ni

<sup>350</sup> Fayçal Ouaret, «Quelques aspects de l'architecture à Sétif». In Guide Addiwan, 2007, Collection guide de la wilaya: Société, culture, économie, tourisme.

décoration. Il en résulte une architecture des plus austères, répondant aux prescriptions du Plan de Constantine.

➤ **La cité C.I.LOC [VIII.11, M.Letalnet & A.Sèbe (Archs), (1961)]**

Le bâtiment est composé d'une série d'appartements de deux, trois et quatre pièces, desservis par une coursive, elle-même desservie par un escalier extérieur en sailli par rapport au bâtiment. Chaque appartement est doté d'un balcon s'ouvrant sur la façade opposée à celle de la coursive. Les corps de bâtiments sont implantés parallèlement à l'avenue nationale sur un terrain présentant une pente du nord vers le sud de 9%. Les 132 logements se répartissent sur 4 immeubles.

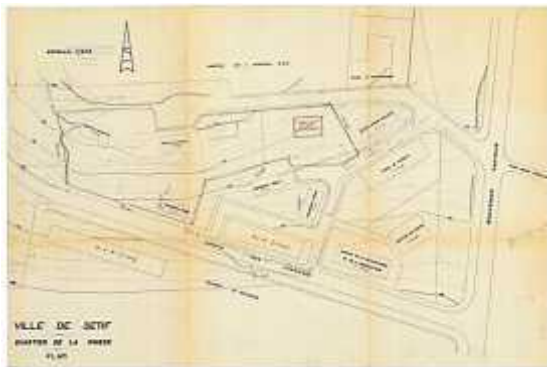
Le programme prévoit également des bureaux de la médecine du travail au rez- de chaussée de l'immeuble ouest, une agence postale et des magasins, introduisant la mixité fonctionnelle dans l'immeuble HLM.



**Figure 73** : La cité C.I.LOC, plan de l'étage courant.  
 Les appartements intermédiaires sont des F2 et comportent des coins cuisines.  
 Ceux des extrémités sont des F3 avec des séjours plus spacieux et des cuisines.  
**Source** : Dessin de l'auteur.

#### IV.1.4 Les quartiers résolument modernes aux limites est et ouest de la ville

- « La Pinède »



**Figure 74** : A gauche "La Pinède" au milieu des années 1950. **Source** : Inspection des domaines de Sétif.  
 A droite, vue générale du quartier "La Pinède". Au premier plan le jardin d'Orléans, au second plan, Brincat2 plus loin Brincat 1 et au fond l'hôpital civil. **Source** : D.Morel, Sétif de ma jeunesse.

*« La rue moderne est un fleuve de circulation à cours régulier et à débit constant ; il y a donc lieu de créer des ports d'accostage pour le stationnement des voitures. Les maisons s'élèvent loin des rues, au centre, les îlots créés par les fleuves de circulation ; elles peuvent et doivent monter aussi haut que possible, car elles ne multiplieront plus ainsi l'ombre autour d'elles. L'ancienne rue doit disparaître ». Le Corbusier<sup>351</sup>.*

<sup>351</sup> In, René-J.Beaudoin, « L'aménagement des cités modernes », Chantiers, Septembre 1930.

Ce principe a présidé au dessin des quartiers modernes de Sétif. « La Pinède » à l'est et « Bouaroua » à l'ouest. Le fait que ces sites soient vierges aurait permis d'associer une typologie moderne à une morphologie également moderne, contrairement aux anciens quartiers.

Nous ne pouvons parler du quartier « La Pinède », sans évoquer le fameux **hôpital civil** [VII.1- X.Salvador, (arch), (1935)]. De par sa primauté dans cette partie nord-ouest de la ville, il est incontestablement le précurseur d'une architecture résolument moderne. Le nouveau quartier moderne « La Pinède », situé à la limite sud de l'hôpital civil, s'est d'abord constitué le long du chemin des carrières comme axe de croissance, avant de se développer du côté nord.

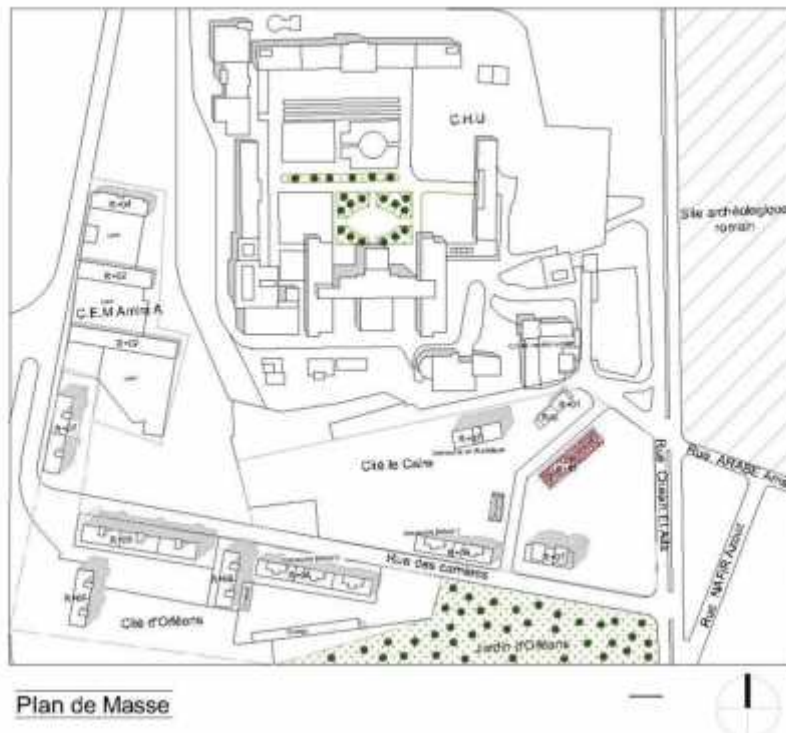


Figure 75 : Le quartier moderne "La Pinède" à l'extrême ouest de la ville (1961)

- Le premier bâtiment **Braincat I**, [VII.2, P.Bourdeix (Arch), (1947)].

Immeuble de rapport par excellence, se dresse dans l'alignement de la voie, perpétuant ainsi les principes de l'architecture dite urbaine. Les rez-de chaussées sont dédiés au commerce, le premier étage s'ouvre sur la rue par de simples fenêtres constituant une sorte d'entresol, alors que les étages supérieurs se prolongent par de grandes terrasses. Les entrées se font sur de grands espaces démesurés sans qualité spatiale particulière.



**Figure 76** : Immeuble Brincat (1), l'exploitation des murs pignons. **Source** : Photos de l'auteur.

➤ Le second, **Brincat II [VII.3, P.Bourdeix (Arch), (1949)]**

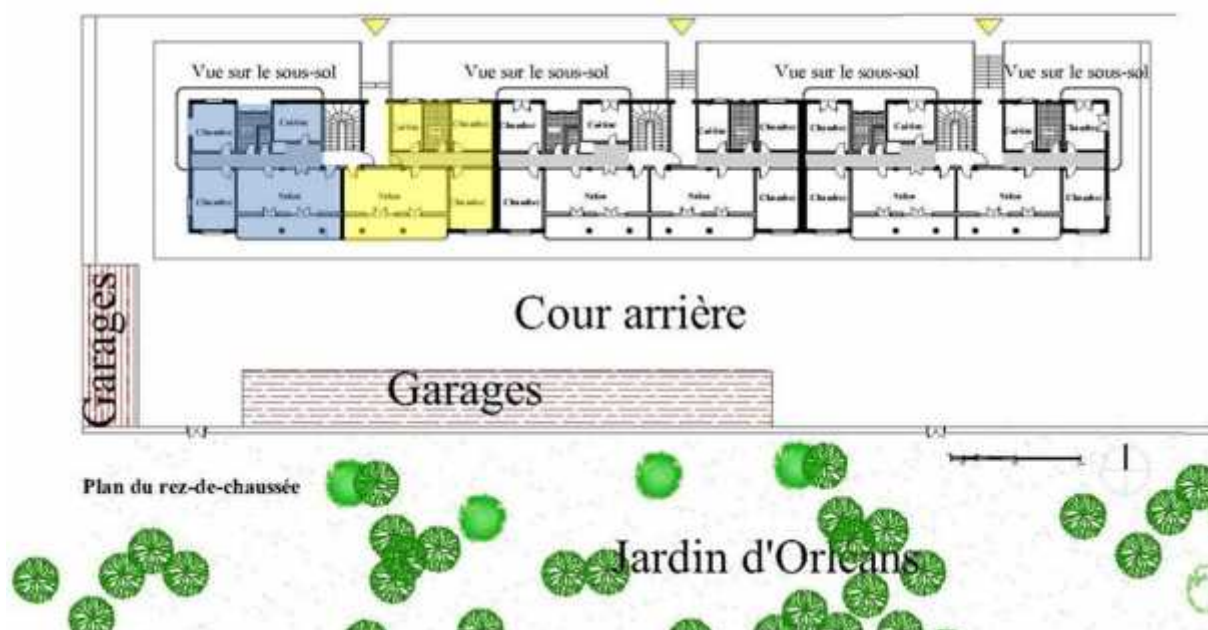
Situé en retrait par rapport aux limites de la parcelle et en contrebas de la rue. Cette implantation, comme ce fut le cas également dans la cité CEN.EST.AL permet de gagner un niveau sans compromettre la servitude relative à la hauteur.

L'immeuble est disposé dans l'axe est-ouest et relié à la rue par un système de passerelles, terminées par un nombre différent de marches permettant de rattraper la pente est-ouest. La barre ainsi disposée présente deux longues façades, l'une orientée vers le nord et l'autre vers le sud.



**Figure 77** : Implantation de l'immeuble Brincat (2), à gauche les garages à la limite du jardin épigraphique. A droite, le recule et les passerelles permettant l'accès à l'immeuble. **Source** : Photo de l'auteur





**Figure 78 :** La cité Brincat (2). Les appartements sont orientés à la fois sur la rue et sur le jardin d'Orléans.

Source : Dessin de l'auteur

Les appartements aux extrémités profitent également des façades est et ouest, avec des balcons faisant l'angle. L'orientation sud offre une vue panoramique dont le premier plan est le magnifique jardin El-Emir Abdelkader, ex jardin d'Orléans ou jardin épigraphique qui introduit la dimension paysagère dans la conception de l'espace urbain de Sétif.



**Figure 79 :** L'immeuble Brincat (2). En sous-sol, l'épaisseur de la barre est divisée en deux. Les appartements F2 sont soit orientés vers la rue, soit vers le jardin.

Le terrain se déploie jusqu'à la limite nord du jardin El-Emir Abdelkader, où se dresse une rangée de garages destinés aux habitants. L'espace entre ces garages et les appartements F2 situés au premier niveau (sous-sol par rapport à la rue), par lequel on peut également accéder à ces mêmes appartements est une « cour », dont le statut est ambigu.

Le reste du quartier se présente sous une forme urbaine tout à fait nouvelle, composée d'enclos dans lesquels la disposition des bâtiments est affranchie des contraintes urbaines qui

présidaient au dessin des anciens quartiers. Nous y trouvons l'immeuble de l'hydraulique, l'immeuble de l'agriculture et des travaux publics, le centre médico-scolaire, le DAT, etc.

A travers le bâtiment de l'hydraulique et celui de l'agriculture, nous assistons à l'introduction à Sétif de l'immeuble mixte, dont les premiers niveaux sont dédiés aux bureaux, tandis que les autres sont prévus pour les logements.

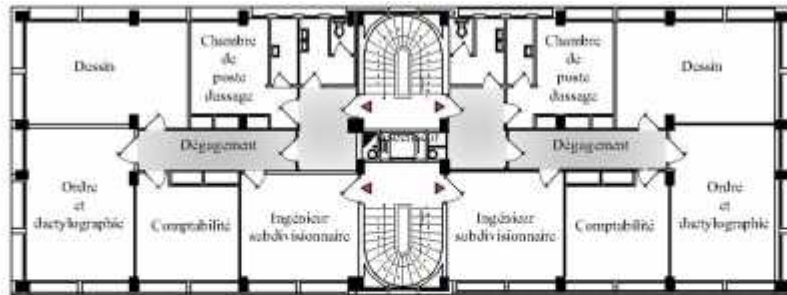
➤ **L'immeuble de l'hydraulique [VII.5- L.Regeste (Arch), (1951)],**

D'une architecture très élégante, il bénéficie des quatre façades. Le garage occupe le niveau du rez-de chaussée, qui constitue un soubassement présentant une texture en pierres taillées. Il est surmonté de deux niveaux de bureaux desservis par un escalier public d'un côté et un escalier de service de l'autre. Ce dernier continue jusqu'au dernier étage pendant que le premier s'arrête au niveau des bureaux administratifs, permettant de séparer les flux publics et privés. Les trois premiers niveaux de logement desservent deux appartements par palier, alors que chacun des deux derniers niveaux est consacré à un appartement doté de deux grandes terrasses panoramiques l'une à l'est et l'autre à l'ouest. Ces appartements dédiés aux premiers responsables de l'hydraulique présentent un haut standing en matière de surface (160m<sup>2</sup>), de programme : on y retrouve une partie jour et une partie nuit, deux blocs sanitaires, lingerie, dressing, office et placards et d'équipements : ascenseurs, chauffage central, etc.

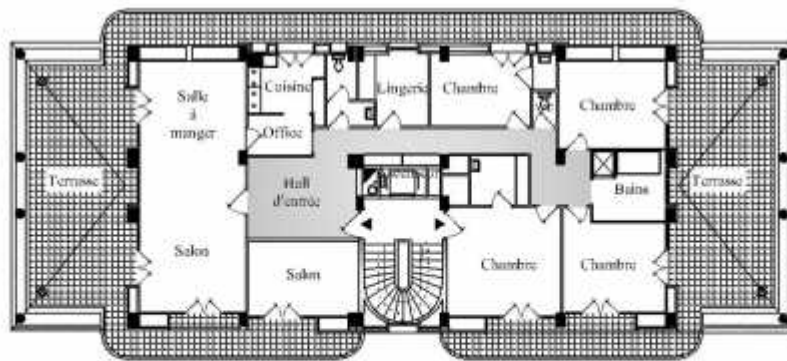


**Figure 80:** Immeuble de l'hydraulique, le garage, les niveaux de bureaux suivis des niveaux d'appartements. La persistance de la composition tripartite, le recul par rapport à la voie et l'exploitation du mur pignon.

Source : Photos de l'auteur.



Plan du 2ème Etage



Plan du 6ème Etage

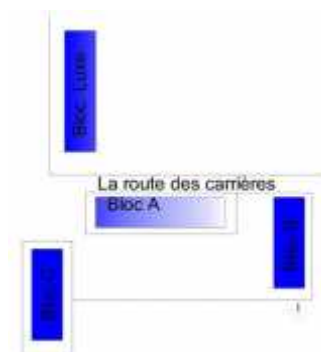


**Figure 81** : Immeuble de l'hydraulique, un étage de bureau et le dernier étage d'appartement. Ascenseur et gaines techniques séparent le public du privé. L'escalier public disparaît à partir du 2<sup>ème</sup> étage. **Source** : Dessin de l'auteur.

Ce quartier s'achève du côté ouest, par la cité d'Orléans et Le groupe scolaire Guenifi et Amira.

➤ **La cité d'Orléans [VII.7 - Guy Barthe et André Gzalet, (archs), 1959],**

Bâtiments comptant entre huit et neuf étages sur rez-de-chaussée, hauteur correspondant à la norme optimale, établie par Gropius, en vue de rentabiliser à la fois la structure et l'équipement: Ascenseur, chaufferie, etc.<sup>352</sup>

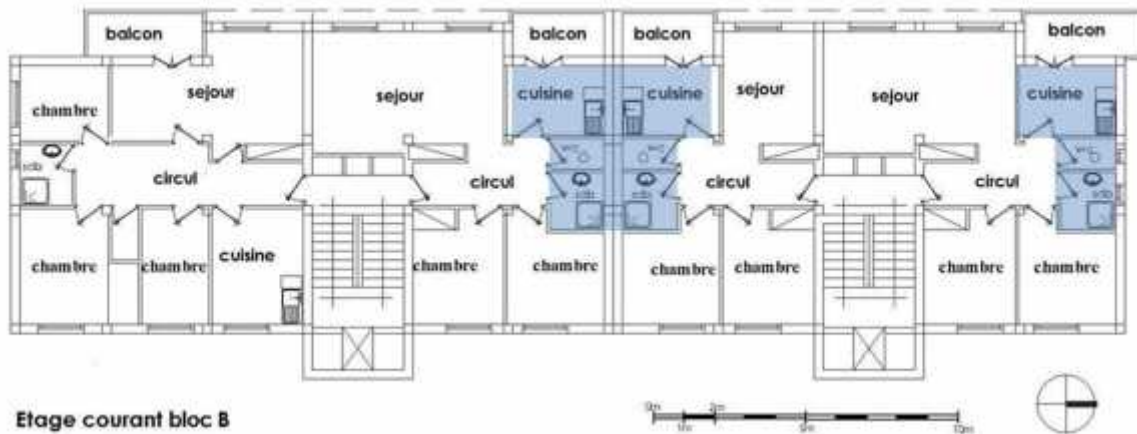


**Figure 82**: La cité d'Orléans, les quatre bâtiments en retrait en deuxième plan à gauche le bâtiment "Luxe". **Source** : PUD de Sétif (1962)

<sup>352</sup> L. Benevolo, 1978, Histoire de l'architecture moderne, Tome 2 : Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930). France : Dunod.

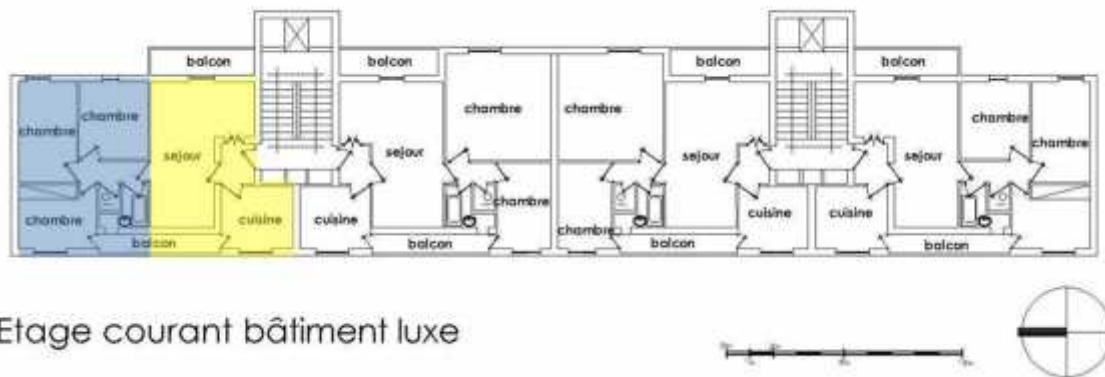
Les trois bâtiments réunis sur le même côté du chemin des carrières sont composés de deux ou de quatre unités, chacune d'elle est à son tour composée de l'association de deux appartements par étage desservis par un palier. On retrouve à l'une des extrémités de chaque bloc A, B et C des F4, tous les autres sont des F3.

A partir du premier étage, un appartement sur deux profite de l'espace de l'entrée pour avoir un grand séjour. On retrouve également cette solution dans la cité CEN.EST.AL. Par contre dans le bâtiment « luxe », à partir de l'étage, l'espace de l'entrée du rez-de chaussée est divisé équitablement entre les deux appartements voisins.



**Figure 83:** La cité d'Orléans. Plan d'étage courant. Regroupement des cuisines et sanitaires dans les 3/4 des cas.  
**Source:** bureau d'architecture Benabid Bochra.

Le souci rationnel de regrouper les points d'eau et les évacuations est très clair.



**Figure 84:** Cité d'Orléans. Espace jour/espace nuit, les deux entités nettement séparées.  
**Source:** bureau d'architecture Benabid Bochra.

Le bâtiment « Luxe », sensé procurer une plus forte sensation de confort, tiendrait ce qualificatif de la générosité de l'espace et de la forte hiérarchie qu'il propose. Après le palier vient un espace d'entrée séparé du reste de l'appartement par une série de portes. On transite par le séjour pour accéder à l'espace des chambres. On distingue ainsi clairement l'espace dit « de jour » de l'espace dit de « nuit ».

➤ **Le groupe scolaire Amira et Guenifi [VII.8, A.Sèbe (Arch), (1961)] :**

L'originalité de ce projet, réside dans son implantation toute particulière. L'architecte procède d'abord à la répartition du programme en trois barres : La première, la plus longue dédiée au collège, la seconde à l'école primaire et la troisième aux logements de fonction. Cette séparation des fonctions est accentuée par les cours qui s'interposent entre les bâtiments parallèles, dressés perpendiculairement à la voie.



**Figure 85 :** Ecole Amira, Plan de masse.  
Les trois barres se dressent perpendiculairement à la rue.



**Figure 86:** L'accès administratif.

L'implantation des trois barres est dictée par un souci de confort associant la nature de l'équipement aux données du site. Les façades sont orientées soit au nord soit au sud, ce qui constitue un choix idéal notamment pour les salles de classes qui nécessitent un niveau d'éclairément très important. Ce critère est garanti sans dispositif particulier au niveau de la façade nord. Du côté sud, la coursive de distribution fait l'objet d'une avancée horizontale, permettant par la même de protéger la façade.



**Figure 87 :** L'école Amira, les façades.

Façade nord sans protection,  
orientation idéale pour des salles de classe



Façade sud protégée du soleil par la galerie comme avancée horizontale.

Sur le plan de la distribution du programme, les administrations du groupe scolaire sont disposées aux extrémités des barres du côté de la rue. Elles lui sont reliées par des parcours dressés dans l'alignement. De cette façon les classes se trouvent plus ou moins éloignées des nuisances de l'extérieur.

• « **Bouaroua** »



**Figure 88** : Le quartier moderne « Bouaroua » à la limite est de la ville. (1960). La cité CEN.EST.AL n'existait qu'en projet

Les mêmes principes de composition urbaine qui caractérisent le quartier moderne « La pinède », sont repris dans le nouveau quartier de « Bouaroua ». A chaque réalisation correspond un enclos, dans lequel les bâtiments sont disposés suivant une logique propre à l'architecte.

Le boulevard Port Saïd, créé aux environs des années 1930, permet de relier l'observatoire au nord-ouest (aujourd'hui CEM Bakhouché Abdelaziz), à l'avenue du 1<sup>er</sup> novembre 1954, au sud-est. Il longe la cité de la garde mobile et la cité CEN.EST.AL pour aboutir au niveau de la cité des fonctionnaires. Il constitue la limite de ce qui va devenir le quartier moderne de Bouaroua. Dans ce quartier coïncé entre celui des cheminots (nommé ainsi par extension de la cité des cheminots) et le quartier de Tandja, les entités urbaines qui s'organisent en enclos constituent de véritables remparts, engendrant de sérieux problèmes de communication entre ces quartiers, dont les répercussions se font sentir jusqu'à nos jours : la Garde mobile [IV.1.F. **Bienvenu (Arch), (1950)**] d'une part, la cité CEN.EST.AL [IV.2. **H.Gouyon, Brusson, G.Cottin-Euziol (Archs), (1961-1967)**] et la cité des fonctionnaires [A. **Daure, H.Berri (Archs), (1961)**] d'autre part.

➤ **La cité CEN.EST.AL [IV.2. H.Gouyon, Brusson, G.Cottin-Euziol (Archs), (1961-1967)] :**

Elle se caractérise par un plan de masse très original par rapport à ce qui se faisait jusque-là. Quatre barres orientées nord-sud offrant des façades est et ouest conformément aux principes hygiénistes corbuséens, se dressent à 45° par rapport au boulevard. Une dernière barre vient se pointer dans l'angle du triangle de la partie du terrain, coïncée entre le boulevard Port Saïd et la ruelle qui longe la cité de la garde mobile menant, vers l'école Cheich Abdou, offrant contrairement aux premières barres, une façade nord et une autre sud. De même que dans la cité CRS [M. **Lathuillière, N.Dimartino (Archs), (1959-1960)**], chaque appartement a été

doté d'une cave privée, à même le niveau de l'entrée. On y retrouve également un local pour les poubelles et un local commun.

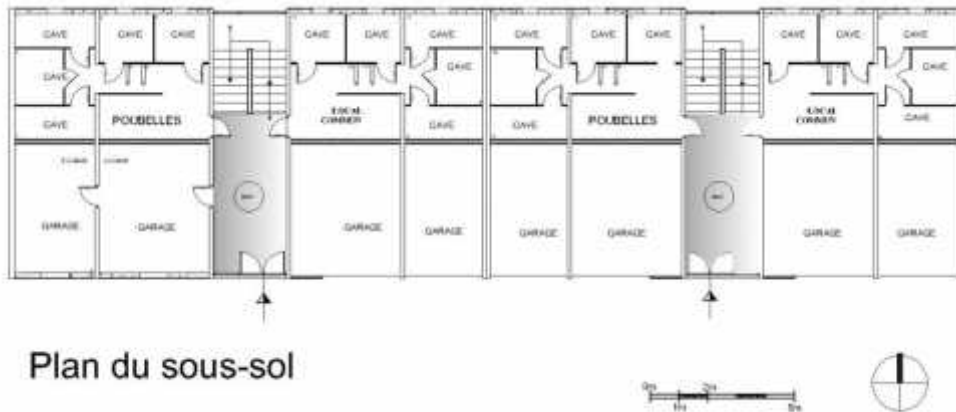


Figure 89 : La cité CEN. EST. AL. Plan du sous-sol.



Figure 90 : La barre longeant le boulevard  
Source : Photo de l'auteur (2014)



Figure 91 : L'une des quatre barres parallèles (Ph. 2014)  
Source : Photo de l'auteur (2014)

Au premier niveau, dans la deuxième épaisseur de la barre, une série de locaux s'ouvre sur le close, situé en contrebas du boulevard Cheikh Laïfa, soulignant un rapport à la ville tout particulier. Dans les autres bâtiments, ces mêmes locaux s'ouvrent sur les parkings.



Figure 92 : La cité CEN. EST. AL. Plan de l'étage courant. Source : Archives G.Cottin-Euziol, redessin M.Samaï (arch).

Pour ce qui est des logements, leur conception relève du type le plus en vogue à l'époque, dicté par des préoccupations d'hygiène et de rationalité. Ainsi tous les points d'eau se regroupent dans une même travée et la pièce de séjour est conçue comme espace d'articulation de l'ensemble des pièces de l'appartement, ce qui réduit considérablement les

espaces de circulations. Notons tout de même que ce parti relatif au séjour découle à priori d'un choix exprimé par l'architecte, auteur de la première proposition en référence au « Wast-eddar », doté d'un coin pour cuisiner au lieu d'une cuisine. Cette organisation ressemble étrangement à celle de l'unité d'habitation de la CRS [VI.4, M.Lathillière et N.Di Martino (Archs), 1958].

➤ **La cité des fonctionnaires [IV.3, A.Daure, H.Berri (Archs), (1961)]:**

Nous clôturons cette présentation non exhaustive de la typologie architecturale à Sétif entre 1930 et 1962, par un cas tout à fait remarquable : la cité « boîte de cigarettes, boîte d'allumettes ».

## Bâtiment R+10



Figure 93 : La cité des fonctionnaires. L'alternance systématique des espaces.

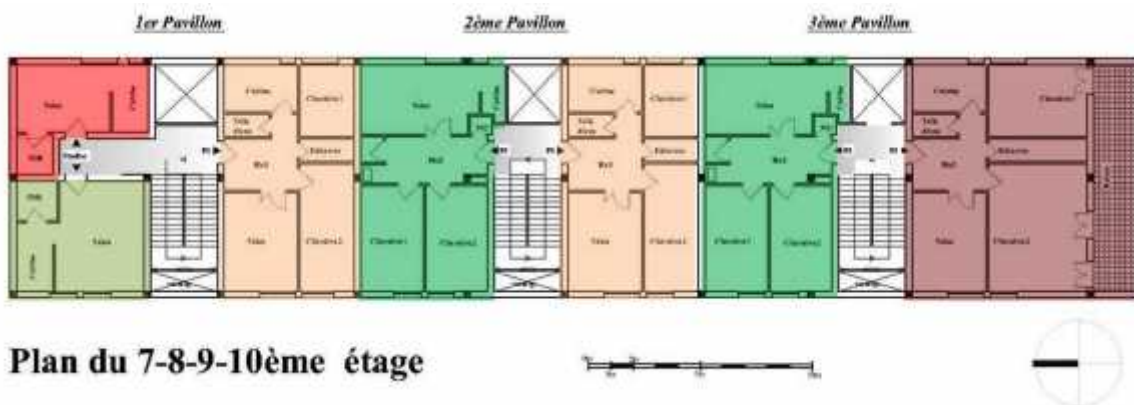


Figure 94 : La cité des fonctionnaires. Composition de l'étage. Chaque couleur correspond à un appartement différent.

Immeuble de hauteur par excellence, plus haut que son aîné de deux ans de la cité « La pinède », d'un étage. Celui-là qui répondait, comme nous l'avons souligné, aux normes résultant d'une étude menée par Gropius, visant à définir, le nombre optimal d'étages permettant de capitaliser au mieux l'investissement technique (structure, ascenseur, réservoir, pompes, vides ordures, etc).

Remarquable également et surtout, par la variété des logements et la diversité des combinaisons qu'il offre. Une composition qu'on peut aisément qualifier de patchwork.



On constate en effet une série de permutations des espaces : salons et cuisines sont tantôt orientés est, tantôt ouest ; de même que les chambres. Ce rythme inhabituel serait motivé par un souci typo-morphologique qu'hygiéniste. De plus les espaces superposés ne sont pas forcément de même nature.

Par ailleurs, les F3 représentent la catégorie la plus répandue. Cependant les F4 marquent la fin du bâtiment d'un côté et les studios de l'autre. Ainsi célibataire, nouveaux couples, famille de taille moyennes peuvent cohabiter garantissant une certaine mixité sociale.

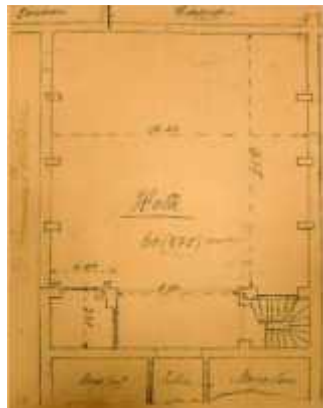
Le rapport au paysage privilégie le sud au détriment du nord. Le mur pignon nord est complètement aveugle contrairement à son opposé lequel à partir d'un long balcon offre une vue panoramique imprenable sur le sud.

Nous avons pu constater que plus on s'éloigne des quartiers anciens, plus on s'affranchit des principes de compositions classiques. De plus à la forme urbaine moderne on associe une architecture résolument moderne. L'innovation et le maître mot et l'ornement semble y constituer « un crime » favorisant ainsi la dimension utilitaire en consécration de l'esthétique moderne de la machine où « l'art et l'architecture sont vus comme neutres et objectifs, indépendants du *goût individuel* »<sup>353</sup>.

## IV.2 Les nouveaux programmes

### IV.2.1 Docks, gare et banques

Les conditions techniques, économiques et législatives, créées à l'aube du 20ème siècle à Sétif, analysées dans les premiers chapitres de cette deuxième partie, ont fait que Sétif connaisse de nouveaux programmes : docks, gare, banques, parc des sports, grand magasin, salle des fêtes, immeuble mixte, etc. Nous notons toutefois l'absence quasi-totale de bâtiments culturels et scientifiques, à part les quatre salles de cinéma sur lesquelles les archives ne nous livrent que très peu d'informations. Le cinéma « Le Colisée » [J-L. Giovanelli (Entr), 1914]<sup>354</sup> et le cinéma ABC, [M.Letalnet (arch), 1950]<sup>355</sup>.



On peut constater la portée de 16.50m

**Figure 95** : Le cinéma « Le Colisée », réalisation Hennebique [Giovanelli (Concessionnaire)],

Source : Archives du 20<sup>ème</sup>, [BAH-25-1914, Sétif (Algérie)], Tolbiac, Paris.

<sup>353</sup> Alain Colquhoun, 2006

<sup>354</sup> Archives du XXème siècle, BAH-25-1914, Sétif (Algérie), Tolbiac, Paris

<sup>355</sup> Entretien réalisé par l'association « Ain-Taftika d'El-Eulma, avec Saïd Goutali, initiateur et propriétaire du cinéma « Atlas d'El Eulma ». Voir : You Tube, L'association Ain-Taftika, « Saïd Goutali ! Un pilier de l'histoire d'El-Eulma.

Nous avons abordé la question de l'incidence de la vocation agricole de la ville de Sétif sur son développement, à travers l'existence du complexe : docks, gare et banques. Des projets concrétisés, grâce également à l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux de construction comme nous l'avons déjà noté.

#### IV.2.2 Le grand magasin (les galeries de France)



**Figure 96** : Les galeries de France, une nouveauté dans la programmation urbaine  
Source : [https://www.google.dz/Sétif/ Galerie de France](https://www.google.dz/Sétif/Galerie%20de%20France).

Nous avons également eu à présenter « les Galeries de France » [L.2, J-L. Giovanelli (Entr), (1931)], qui représentent le premier grand magasin de la ville, réalisé une vingtaine d'années après leurs homologues de la capitale.

Le grand magasin représente selon Ernesto D'Alfonso « *le nouveau type de bâtiment de la fin du siècle (19<sup>ème</sup> siècle)* », permettant –ajoute-il- *de mettre simultanément en scène le double spectacle des marchandises et de leurs acheteurs, pour célébrer la fête quotidienne de la consommation* »<sup>356</sup>. Les galeries de France de Sétif, qui seraient l'équivalent du Park Moll<sup>357</sup> aujourd'hui, ajoutent de par leur programme et leur conception, une pierre à l'édifice de la modernisation de la ville de l'époque.

#### IV.2.3 L'immeuble mixte

L'immeuble mixte représentait également une nouveauté, il constitue à son tour une nouvelle typologie incarnant à la fois le souci de rationalité et de confort, du fait que les fonctionnaires d'une administration habitent et travaillent dans le même immeuble. Nous avons évoqué, à ce propos, l'immeuble de l'hydraulique [VII.5, L.Regeste (Arch), 1951], ainsi que celui de l'agriculture et des travaux publics [VII.6, 1959].

<sup>356</sup> Ernesto D'Alfonso, le XIX<sup>ème</sup> siècle, in Ernesto D'Alfonso et Danilo Samsa, « L'architecture, les formes et les styles de l'antiquité à nos jours », Editions Solar, Paris, 2002, p : 222.

<sup>357</sup> Le Park-Moll de Sétif est la dernière réalisation importante qui comprend des magasins, une grande surface, des espaces de jeu surmonté par l'hôtel Marriott.



**Figure 97** : Immeuble de l'agriculture et des travaux publics (La Pinède)  
Six niveaux d'appartement au-dessus des niveaux dédiés aux bureaux.  
**Source** : Photo de l'auteur (2014)

#### IV.2.4 Le parc des sports

Quant au parc des sports, de même que le jardin épigraphique<sup>358</sup> avant lui, consacrent le souci de rationalisation, en associant cette étendue verte urbaine importante à une seconde activité : exposition et/ou sport, alors qu'elle était conçue à l'origine dans un souci paysager et dédiée exclusivement à la flânerie.



**Figure 98** : Le parc des sports.  
Maintien de la dimension paysagère,  
**Source** : Photos de l'auteur (2014).



Rationalité, convivialité et mixité sociale.  
**Source** : Photo de l'auteur (2014)

<sup>358</sup> Les premiers travaux entrepris à Sétif à l'arrivée des français, ont révélé l'existence d'un patrimoine archéologique romain notamment, inestimable. Une partie de ce qui a été retrouvé a été déposé dans le jardins d'Orléans alors à ses balbutiements.

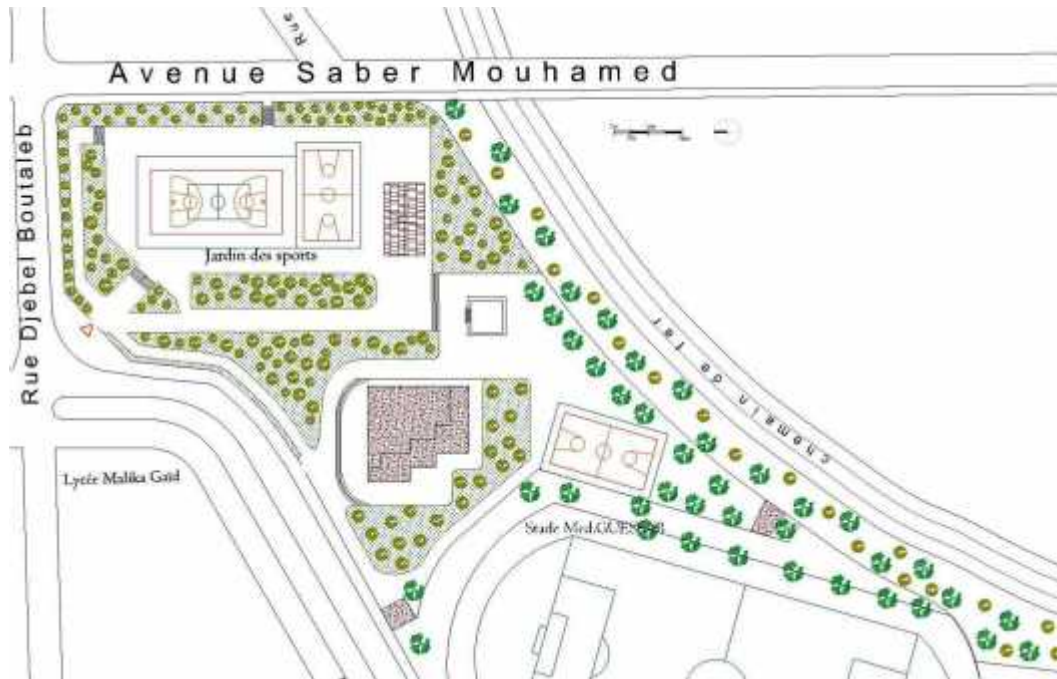


Figure 99: Le parc des sports ou stade Erlasher (1935). Plan d'ensemble. **Source** : Dessin de l'auteur.



Figure 101 : Le parc des sports. La salle de judo (2014)



Figure 102 : Le parc des sports. Une scène en plein air (2014)

### IV.3 Les styles architecturaux

La recherche que nous avons menée sur le modernisme en architecture, nous a permis de prendre conscience de la pluralité des approches et des esthétiques liées au courant moderne. Cette pluralité se retrouve également dans le contexte sétifien. Nous l'avons vérifiée à travers les formes urbaines et les typologies architecturales et nous nous proposons dans ce qui suit de l'examiner à travers les styles architecturaux.

Même si « la noblesse » et « la grandeur » de l'architecture moderne ait été appréciée à « la simplicité de la ligne », « la beauté de la matière » et « la sobriété du décor », il n'en demeure pas moins que ses protagonistes aient été d'abord séduits par plusieurs styles architecturaux allant du classicisme structurel, à l'art-déco en passant par le style arabisan.

### IV.3.1. Le classicisme structurel

Nous avons pu constater précédemment que l'architecture « sétifenne » entre 1930 et 1962 a été principalement l'œuvre d'architectes installés à Alger, marqués par l'influence d'abord perretiste, ensuite corbuséenne. Selon X. Malverti, l'influence de Perret à Alger aurait été plus prononcée que celle de Le Corbusier<sup>359</sup>. Perret appuyé par une entreprise de renommée internationale (L'entreprise de béton armé Perret Auguste et frères), s'engage dans la voie du néo-classicisme, qui allie le langage classique (composition tripartite, symétrie, marquage des angles, encadrement des fenêtres, etc.), aux techniques et matériaux modernes. A Sétif beaucoup de bâtiments s'inscrivent dans cette approche. Nous citerons à titre d'exemples : L'hôtel de ville et la salle des fêtes [P. Bourdeix (Arch), 1949], le bâtiment des galeries de France [L.2, J-L. Giovanelli (Entr), (1931)] , l'immeuble Brincat (1) du quartier « La Pinède » [VII.2, P. Bourdeix (Arch), (1947)] et l'immeuble Botta [II.9, P. Bernardi (Arch), (1947)], sur lesquels nous constatons aisément la touche moderne tournée tout de même vers le passé.



Figure 100: Le complexe salle des fêtes (à gauche), Source : [WWW.sétif info](http://WWW.sétif.info), hôtel de ville (à droite), Source : Denise Morel



Figure 101: L'immeuble Brincat 1 (La Pinède),  
Source : Photos de l'auteur (2009)



Figure 102: L'immeuble Botta  
Source : Photos de l'auteur (2009).

Les réminiscences classiques : Alignement, composition tripartite, symétrie, marquage des angles, etc.

<sup>359</sup> Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 39.

### IV.3.2 Le style arabisan

Le courant architectural « arabisan » ou néo-mauresque, appelé également « style du protecteur », par opposition au « style du vainqueur »<sup>360</sup>, a été propulsé par « *Jonnart, alors gouverneur général, épris d'orientalisme* »<sup>361</sup>. Il a marqué le paysage architectural algérien et même tunisien et marocain entre 1900 et 1930. A ce propos nous dit J.Cotereau : « *...la France colonisatrice n'a guère couvert l'Algérie que de pastiches arabes, souvent remarquables d'ailleurs* »<sup>362</sup>.

Le style arabisan manifeste le retour au passé en puisant dans le registre de ce qui est communément appelé « architecture musulmane ». Désignée comme étant « le style algérien »<sup>363</sup>, l'architecture néo-mauresque concerne d'abord l'architecture scolaire<sup>364</sup>, avant de s'étendre aux bâtiments administratifs<sup>365</sup>.

Ce style se fait rare à Sétif. Pendant qu'il s'exprime timidement à l'école Zerouki Kheira à travers quelques icônes représentatives de l'architecture dite « arbo-musulmane », marquant principalement son entrée sud, il s'affirme plus franchement à l'hôtel des postes [I.1, M-H.Christoffle (Arch), (1930)] et à l'école « El-Feth » [II.2, M.Letalnet (Arch), (1949)], on en peut plus symbolique, de l'association des Oulamas musulmans du faubourg supérieur de la gare, notamment au niveau de la façade nord. Au bain maure, « Hammam Chiab » [II.1, M-H.Christoffle (Arch),(1930)], bâtiment puisé de la tradition urbaine musulmane, le style arabisan atteint son paroxysme non seulement au niveau des façades, extérieure et intérieure, mais aussi par une interprétation intelligente du patio. Cet espace péristyle est alors extraverti et fermé sur le ciel. L'architecture de ces bâtiments est marquée d'arcs en fer à cheval, polylobés, surbaissés, de colonnes torsadées, de stuc et de mosaïque polychrome. D'autres bâtiments peu connus ont également puisé de ce registre, tels que "Dar El Askri" et la "maison du tapis" tous deux situés dans la cité musulmane de Belair [VI.1, Cité Bel-air, 1921].



**Figure 103:** La poste centrale. **Source :** Fonds J-H.Calsat, Université de Genève, Archives d'architecture.



**Figure 104:** Ecole El Feth, au fond la mosquée de la gare **Source :** <https://www.google.dz/ecole-el-feth>

<sup>360</sup> F.BEGUIN, « Arabisances. Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord, 1830-1850 », Dunord, Paris, 1993.

<sup>361</sup> Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 35.

<sup>362</sup> J.Cotereau, « Vers une architecture méditerranéenne », chantiers, mars, 1930.

<sup>363</sup> Georges Guiauchain, in Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 36.

<sup>364</sup> Réaliser les écoles avec le style néo-mauresque permettait selon C.Jonnart de rapprocher la population autochtone de l'école laïque.

<sup>365</sup> Les exemples les plus représentatifs sont, sans nul doute, la grande poste d'Alger (arch.J.Voinot et Tondoire, 1906), le siège de la préfecture d'Alger (arch. H.Petit, 1906) et les galeries de France (H.Petit, 1909) d'Alger également.



**Figure 105** : Hammam Chiab, vue extérieure et mezzanine intérieure. Emprunt des éléments iconographiques et typologiques mauresques  
**Source** : Photos des étudiants A.M.S.Benzaroug, A.Berkoukeche , Matière « Histoire de l'architecture »(2013)

### IV.3.3 L'art déco

L'art-déco, expression consacrée lors de l'exposition internationale des arts décoratifs de Paris (1925), succède à l'art nouveau, en le qualifiant péjorativement de style « nouille ». Par son décor modéré, s'appuyant sur la géométrie, il prépare le terrain de l'art résolument moderne, pur et dépouillé. Respectueux de l'ordre classique, ses adeptes y introduisent la courbe douce, l'octogone et les pans coupés ou arrondis. Il est caractérisé également par une ferronnerie aux motifs floraux, des vitraux, des frontons de différentes formes, des peintures et des sculptures ornementales.

Le corpus de cette étude en compte quelques exemples intéressants tels que : l'immeuble des ponts et chaussée [I.4, 1936] dont le fronton est assez particulier et orné d'une sculpture représentant la fonction du bâtiment, l'immeuble Benharoun [I.5, 1930] dont les balcons suivent une courbe très légère, l'immeuble Brincat (1) et (2) [I.7, 1942-1950 ], dont la façade est caractérisée par des bow-windows et la façade intérieure par une série de courbes, l'immeuble Bastonéro [II.7, 1932] associant : Bow-window, courbes, sculpture ornementale ponctuelle et colonnes sculptées et enfin l'immeuble orchestra [III.2, 1920-1930] marqué par une entrée très distinguée avec colonnes sculptées, un usage très affirmé de la courbe, et des pans coupés et arrondis.



**Figure 106** : L'immeuble des ponts et chaussées. Détail art-déco. **Source** : Fonds J-H, Calsat (1958).  
 Université de Genève, Archives d'architecture



**Figure 107**: L'immeuble Benharoun et la courbe. **Source** : Photo de l'auteure (2012).



**Figure 108:** L'immeuble Brincat, la façade sur rue et la façade sur cour, **Source :** Photo de l'auteur, 2015.



**Figure 109 :** L'immeuble orchestra, façade et détail de l'entrée. **Source :** Photo de l'auteur, 2015

## Conclusion

La forme urbaine du corpus moderne à Sétif entre 1930 et 1962, s'est vue progressivement affranchie des principes régissant le dessin de la ville classique. Cette mutation s'est effectuée dans la durée et a affecté de façon différenciée le centre ancien, les cités-jardins, la zone non aedificandi, jusqu'au quartier « La Pinède » à l'ouest, et le quartier « Bouaroua » à l'est. Ces derniers ont été l'occasion de l'expérimentation de tous les principes de l'urbanisme moderne : de l'enclos, à la disparition de la rue, à l'éclatement du volume et la libération du sol.

Les rapports typo-morphologiques ont suivi cette évolution puisqu'on note le passage d'une architecture fortement urbaine dans le centre-ville, à une architecture totalement autonome par rapport à l'urbain à « La Pinède » et à « Bouaroua ».

A l'échelle architecturale, cette recherche a montré également une pluralité de types, découlant d'une pluralité d'approches : celle qui entend s'inscrire dans la rupture par rapport au passé à tout point de vue, celle qui fait référence aux typologies vernaculaires, celle qui repose sur le critère économique (aide aux familles, existence minimum), technique ou de confort.

La quête de la modernité, associée au développement économique de la ville et à l'influence du contexte national et international a fini par imposer l'introduction de nouveaux types de programmes.

Enfin, l'inscription de ce corpus dans le référentiel moderne n'a pas empêché le recours à des référentiels esthétiques relevant du passé ou ceux inscrits dans d'autres contexte spatio-temporels, celui du Maghreb notamment et ou celui de la Méditerranée.



## Chapitre V.

### **Les postures d'apparences contradictoires de certains architectes**

En règle générale, le mouvement moderne prône une économie sur la forme et la décoration, où l'art et la technique, l'utile et le beau ne font qu'un. Il nous ramène à « *la simplicité de la ligne, la beauté de la matière, la sobriété du décor... ; toute fantaisie en est absente... On aboutit ainsi à une conception qui ne manque ni de noblesse, ni de grandeur* ».

Les ultra-modernes, expriment leur approche rationnelle par une architecture de la boîte ou celle d'une volumétrie éclatée inspirée du néoplasticisme hollandais, une architecture fonctionnelle, soucieuse de l'hygiène et dépourvue de décoration. Les modernes modérés, quant à eux, allient entre le rationnel et le pittoresque, entre l'universalisme et le régionalisme, entre l'innovation et le patrimoine.

X.Salvador, M.-H.Cristofle et M.Lathuillière, ces modernistes affirmés, optent souvent, pour un « *...style composite qui combine des éléments hygiénistes modernes et des éléments décoratifs puisés dans l'architecture néo-mauresque et méditerranéenne : modénature, corniches, claustras* »<sup>366</sup>, « *une architecture moderne sage* », dit-il, *adaptée au site et au climat méditerranéen*.

Cette déclaration de X.Malverti se confirme dans le contexte sétifien où ces architectes adoptent des attitudes, qui semblent à priori antinomiques.

#### **V.1. Xavier Salvador entre l'hôpital civil et l'école des garçons de la cité des Cheminots**

*« Toutes nos énergies sont tendues vers ce but magnifique : former l'esprit et le visage de notre époque »*<sup>367</sup>.



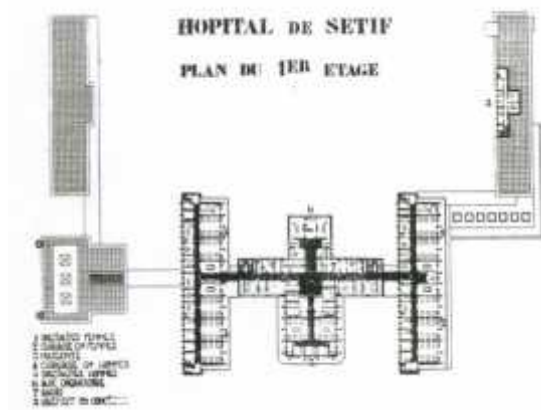
**Figure 110:** Hôpital civil de Sétif. Eclatement de la boîte.  
**Source :** Fonds J-H, Calsat, Université de Genève, Archives d'architecture.

<sup>366</sup> Xavier Malverti, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », Architectures Française OUTRE-MER, Institut français d'architecture, Mardaga, Liège, 1995, p: 43.

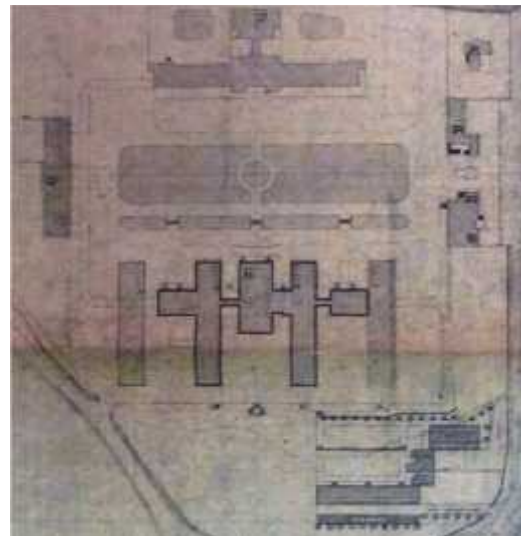
<sup>367</sup> Xavier Salvador, « Vers une esthétique nouvelle », Chantiers Nord-Africain, janvier, 1929, p : 59.

A son époque l'hôpital civil de Sétif [VII.1, X.Salvador (Arch), (1934)], était une réalisation emblématique de l'architecture moderne, pour avoir été classé selon Haegelen (Gouverneur Général), deuxième de France et cinquième du monde de par son architecture et ses équipements modernes. Cet hôpital, dont la maquette a été présentée lors de l'exposition universelle de 1935 à Bruxelles, atteste de l'esprit novateur de son concepteur. Sa composition en dents de peignes, répondant à la fois à un souci d'hygiène et de fonctionnalité, vient pallier aux problèmes résultant à la fois de la composition compacte des hôpitaux, mais aussi de celle du système pavillonnaire.

Par ailleurs, à l'instar des autres modernistes, X.Salvador accorde une attention toute particulière à « l'espace interne »<sup>368</sup>, via la perfection du plan. Il revendique la vérité et la générosité de l'espace, la lumière, l'aération, l'ameublement nécessaire. « *Et la base de l'architecture c'est le plan* » dit-il ; « *sans plan il n'y a ni grandeur d'intention et d'expression, ni cohérence des volumes, il n'y a que désordre et arbitraire* »<sup>369</sup>. Ceci l'amène sans doute, à adopter le plan de l'hôpital de Sétif comme plan type adapté au site, aussi bien à Miliana qu'à Sidi Belabès<sup>370</sup> et ce, compte tenu de l'importance de la contrainte programmatique et fonctionnelle dans l'architecture hospitalière, où rationalité et rigueur sont les maîtres mots. Dans ces projets, X.Salvador exhibe ses talents de moderniste, non seulement à travers son parti pris par l'éclatement du volume mais aussi, par l'esthétique épurée de tout ornement et le recours à la préfabrication.



Hôpital civil, Sétif (1935- 1938),  
Source: Chantiers, février 1938.



Hôpital de Miliana, X.Salvador, 1938

<sup>368</sup> Concept attribué à l'architecture moderne, Benevolo, apprendre à voir l'architecture

<sup>369</sup> Xavier Salvador, « Vers une esthétique nouvelle », Chantiers Nord-Africain, janvier, 1929, p : 60

<sup>370</sup> « L'hôpital régional de Sidi Belabès, Type d'hôpital d'arrondissement avec hospice » Chantiers, architecture, décoration, urbanisme, architecture, 1938, 254.



Hôpital de Sétif (X.Salvador, 1935  
Source: Chantiers, février, 1938,



Hôpital de Sidi-Bel-Abbès (X.Salvador)  
1938

**Figure 111** : Hôpitaux de X.Salvador à Sétif, Miliana et Sidi-Bel-Abbès

Cet architecte qui a dit un jour : « *par ces grandes avancées, l'industrie se rapproche de la beauté moderne plus vite que l'art* », comme l'école Peguin appelé également « chcolet lahdjar », littéralement « l'école de pierres ». L'école Peguin actuellement école Khababa Abdelwahab [III.3, X.Salvador (Arch), 1938] dont les façades sont finement ouvragées à l'aide de matériaux « rustiques » : le bois, la pierre et la brique, est d'un style pittoresque voire traditionnaliste ou, méditerranéen, qui préconise selon son auteur, « *un retour aux sources d'un art élémentaire impérissable parce qu'il puise depuis des siècles sa substance dans la vie populaire* »<sup>371</sup>.



**Figure 112** : L'école Péguin, La texture à la base de la composition des façades. Un parti pris pittoresque.  
Source : <http://Moustache.blogzoom.fr>

Cette attention portée à la texture, à la modénature et aux matériaux exotiques, qui retrouve toute son éloquence à l'école Peguin de Sétif, après avoir été savourée à Bou-Saâda<sup>372</sup>, confirme ce témoignage, « *...M.Salvador, poète de la pierre, du métal et du bois* »<sup>373</sup>.

## V.2. Marcel Lathuillière entre l'école des garçons de la cité des cheminots (1955) et la cité CRS (1959-1960).

Le projet d'extension de l'école P.Peguin [III.3, M.Lathuillière (Arch), 1955 (Extension)], a été confié à M.Lathuillière. Ce dernier, adopte le parti de Xavier Salvador qui avait réalisé la première partie. Le souci de l'échelle humaine y est prépondérant avec des façades pittoresques où se mêlent décrochement, perron, préau, porche, marqué par une texture associant principalement la pierre et la brique.

<sup>371</sup> Villa méditerranéenne, X.Salvador (Arch), Chantiers, architecture, décoration, travaux publics, urbanisme, N°9, 1936, pp : 467-472.

<sup>372</sup> L'école abreuvoir de X.Salvador à Boussaada( 1935), présente beaucoup de similitude avec celle de l'école P.Péguin.

<sup>373</sup> J.L, « La façade modernisé, X.Salvador », Chantiers Nord-Africains, mars 1932, p : 211.



Figure 113 : Ecole P. Péguin, (Extension). Source : Photos de l'auteur (2016)

Quatre années plus tard, il opte, en collaboration avec Di Martino, pour un parti résolument moderne, dans le projet de la cité CRS au sud de l'hôpital civil [VI.4, M.Lathuillère et N.Di Martino (Archs), (1958)], qu'il dénomme d'ailleurs, « l'unité d'habitation ».



Figure 114 : L'unité d'habitation de la CRS ; Source : Photo de l'auteur, 2011.

Les deux architectes (X.Salvador et M.Lathuillère), semblent avoir été tous deux épris d'architecture « méditerranéenne ». X.Salvador le déclare explicitement à travers son article intitulé : « Villa méditerranéenne à Rusgunum (Cap Matifou<sup>374</sup>) », dans lequel il présente une architecture en pierre, surmontée d'une charpente ouvragée et sculptée<sup>375</sup>. Article qui véhicule les images d'une architecture ancestrale, composite présentant une unité relative, retrouvée tout au long de la méditerranée.

<sup>374</sup> Cap Matifou, aujourd'hui Bordj el Bahri.

<sup>375</sup> Villa méditerranéenne, X.Salvador (Arch), Chantiers, architecture, décoration, travaux publics, urbanisme, N°9, 1936, pp : 467-472



**Figure 115 :** Villa méditerranéenne, X.Salvador (1936)  
**Source :** Chantiers N°9, 1936

M.Lathuillère adopte le même parti dans le projet d'un ensemble de villas avec gendarmerie à Chevreul<sup>376</sup> (Aujourd'hui Béni azziz.).

Entre l'attitude résolument moderne des deux architectes modernistes et leur attitude pittoresque, devrions-nous voir une ambivalence ou alors une évolution ou tout simplement une sensibilité particulière au site. L'école Péguin se situe en effet, dans la cité des cheminots, qui présente par sa faible densité, son échelle humaine et l'architecture de ses pavillons, un caractère pittoresque prononcé.

Dans tous les cas de figures, ce parti architectural serait largement motivé par la nature du site.

### **V.3 Marcel-Henri Christofle, entre l'école du stade de la cité Lévy, l'hôtel des postes et le bain maure.**



**Figure 116:** Groupe scolaire du stade, Source : photo de l'auteur

M.H. Christofle opte pour un parti incontestablement moderne à l'école du stade de la cité Lévy [V.2, M-H.Cristofle(Arch),(1949)], à travers un volume éclaté aux lignes pures et dénué de décor. Cette sobriété peut s'expliquer par deux facteurs :

Premièrement, le nombre important d'écoles à construire vu le nombre croissant d'élèves, qui ne laisse pas place aux fantaisies.

<sup>376</sup> Le centre de Chevreul ( arch. M.Lathuillère (1946), Chantiers N°3, Avril, mai, juin, 1951.

Deuxièmement, les conséquences de la loi du 31 décembre 1920 qui met à la charge du gouvernement toutes les dépenses liées à la construction, l'extension et l'installation des établissements scolaires, laissant l'entretien à la charge des communes<sup>377</sup>. G.Hardy ajoute que de toute façon ce choix répond parfaitement à l'esthétique moderne : « *Mais ne voit-on pas que, du même coup, l'école algérienne est le type même de l'objet qui répond aux tendances maîtresses de l'architecture modernes ? Ce qu'avant tout nous demandons pour elle la simplicité et l'harmonie des lignes, la logique parfaite du plan, une large part faite à l'air et la lumière, une adaptation exacte à toutes ces fonctions, une robustesse à toute épreuve dans tous les détails de l'installation. C'est de la réunion de ces qualités solides que naîtra sa beauté* »<sup>378</sup>. L'auteur conclut par le fait que les écoles en Algérie doivent être considérées comme « *des habitations à bon marché* ». Ces données peuvent effectivement expliquer la grande sobriété des écoles qui sont réalisées à Sétif: L'école des filles du faubourg supérieur de la gare ( Arch. Wagner, 1949), le groupe scolaire Henri Bonn( Arch. Alain Sèbe, 1955), le groupe scolaire « La pinède » (Arch.Alain Sèbe, 1961), etc.

Paradoxalement, le bain maure «Hamam Chiab »[**II.1, (1930)**] (voir fig.106) et la poste centrale [**I.1(1930-32)**](voir fig.104), qui sont du même architecte, s'enveloppent d'un style néo-mauresque, dit arabisan extrêmement raffiné, notamment au « Hamam ».

Le style néo-mauresque, peut effectivement rappeler la tradition urbaine liée au bain maure en tant que composante programmatique de la ville dans le contexte musulman. Quant à la poste, ce style se référerait à la tendance orientaliste, propulsée par Jonnart et appliquée en Algérie, aux bâtiments publics entre 1900 et 1930. Un style pour lequel la grande poste d'Alger demeure emblématique.

## Conclusion

Nous avons démontré dans le chapitre précédent la pluralité des styles de l'architecture moderne à Sétif. A travers le présent chapitre, nous avons également pu constater qu'il arrive qu'un même architecte adopte des partis différents et opte pour des esthétiques différentes, lorsqu'il lui arrive d'intervenir dans des contextes géographiques, urbains ou sociaux différents. Le cas de Sétif montre clairement que le contexte représente pour les modernistes un critère de conception décisif.

---

<sup>377</sup> G. Hardy (Recteur de l'université de Lille, Ancien recteur de l'université d'Alger), « L'architecture scolaire en Algérie », Chantiers, architecture, décoration, travaux publics, urbanisme, N°7, 1938, p : 324. Dans le journal Officiel du 31 décembre 1920, on peut lire ceci : « ...à mettre intégralement à la charge du budget spécial de l'Algérie toutes les dépenses de constructions scolaires pour une période de dix ans. - N° 598. Cette période a été encore prolongée de dix ans. En 1937, la métropole a alloué un budget pour les constructions scolaires .

<sup>378</sup> G. Hardy (Recteur de l'université de Lille, Ancien recteur de l'université d'Alger), « L'architecture scolaire en Algérie », Chantiers, architecture, décoration, travaux publics, urbanisme, N°7, 1938, p : 326.

## **Conclusion générale**

La présente étude a pu montrer qu'une bonne partie du corpus de l'architecture moderne, qui marque profondément le paysage urbain de Sétif (Algérie) s'impose de fait, dans le projet de renouvellement de la ville de par, sa valeur historique et sa qualité architecturale et constructive indéniables. L'attitude que nous sommes censés avoir vis-à-vis de sa prise en charge dépend de la perception que nous en avons. Laquelle perception est nourrie par un faisceau de données que cette recherche a pu révéler. Certaines de ces données renvoient aux politiques publiques et aux procédures de modernisation qui en découlent, d'autres concernent la maîtrise d'œuvre et la réalisation.

Le volet conceptuel de cette recherche nous a permis d'apporter un éclairage sur la modernité en général et la modernité architecturale en particulier. Cette partie de la recherche nous a amenés à souligner la différence substantielle entre **Modernité** dont l'acception est archétypique, comme système de valeurs, comme concept philosophique qui se ramifie en une pluralité de **modernités** correspondant chacune à un contexte spatio-temporel particulier. Cette ramification est en fait, le fruit d'un certain nombre de facteurs historiques liés essentiellement à l'évolution de l'esprit scientifique.

La **modernité** qui est de l'ordre des idées et qui correspond à des contenus variables dans l'espace et le temps, se traduit en **autant de modernismes** qui sont de l'ordre des faits.

Chaque modernisme est ainsi particulier, il est affilié à un univers de pensée définissant une modernité toute aussi particulière, qui rejoint dans ses fondements l'univers de pensée fondamental qu'est celui de la Modernité.

Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour la confection d'une grille d'analyse s'appuyant à la fois sur les données conceptuelles liées à la modernité, celles liées à la modernité architecturale ainsi que les données empiriques, se rapportant au corpus d'étude.

- Le premier volet de la problématique s'interrogeait sur les dispositifs de modernisation mis en place et dont les incidences sur la production architecturale à Sétif durant la période (1930-1962) auraient été directes, du fait que le projet architectural soit comme le préconise G.Grassi, « l'acte de synthèse par excellence ». Ces dispositifs renvoyaient vers les volets : Technique, législatif, financier et administratif, médiatique, de formation, et programmatique.

**Sur le plan technique**, cette recherche a révélé la présence très précoce à Sétif d'entreprises novatrices de renommée internationale telles que la célèbre firme Hennebique et l'entreprise Perret August et Frères.

La firme Hennebique (1892-1967), détentrice de plusieurs brevets relatifs à l'utilisation du béton armé, a réalisé par l'intermédiaire de P-L.Giovanolli (entrepreneur-concessionnaire) et des agents -ingénieurs : Charles Bonduel du bureau d'Alger créé en 1893, et Barthélemy Reymond de Tunis, des bâtiments très importants à Sétif, dont les docks ( 1908-1909), le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie (1914-1920), le cinéma « Le Colisée » (1914), etc. Elle a ainsi été à l'origine de l'introduction du béton armé dès les premières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans le contexte sétifien, la firme Hennebique a perfectionné ses techniques, elle a

introduit dès les années 1930, des portées de 16m aussi bien dans les galeries de France que dans la salle des fêtes. Ses ingénieurs n'ont pas hésité à exhiber les vertus de ce matériau par le biais des passerelles, telles que celles de la maison Giovanelli du faubourg de la gare et probablement celles des immeubles Brincat du centre-ville et ceux du quartier « la pinède ».

L'entreprise Perret (August et frères), l'une des plus importantes à l'échelle internationale autour des années 1930, comme nous l'avons déjà souligné, associée à l'architecte X.Salvador, spécialiste de l'architecture hospitalière, nous ont livré l'hôpital civil, dont la maquette a été présentée à l'exposition universelle de Bruxelles. Ce projet peut être considéré comme emblématique de l'architecture moderne de par son rapport à la ville, sa volumétrie, ses matériaux, ses équipements, et sa réalisation.

Par ailleurs, les autres entreprises impliquées dans les chantiers Hennebique et Perret, pour la réalisation des différents corps d'état et qui étaient forcément de la même stature, ont permis à leur tour, l'introduction de diverses techniques (Fondations spéciales, isolation thermique et acoustique, techniques de ventilation et de chauffage), d'une panoplie de matériaux de construction (différents types de béton, de verre,...), des équipements divers (ascenseur, surpresseur, vide-ordure,...).

Ainsi, un saut qualitatif impressionnant a accompagné cet épisode de l'histoire architecturale de Sétif permettant par la même, l'adhésion à la nouvelle conception de l'espace architectural, en consécration du principe de liberté à travers le plan libre, la façade libre et l'éclatement de la boîte. L'espace interne, dans un souci de rationalité acquière une importance particulière, au détriment de la façade qui obéit en règle générale à une esthétique pure, dénuée de décor, favorisant la beauté intrinsèque obtenue par la composition harmonieuse des volumes. Des exceptions de style ont été notées partagées entre le néoclassique, le néo-mauresque et l'art déco. La lumière trouve une place de choix dans la conception, ramenant à la même importance les espaces de circulation et les espaces de représentation en consécration du principe d'équité. Ainsi, la participation d'architectes fortement engagés tant sur le plan théorique que pratique, des architectes de stature internationale tels que X.Salvador, M. Lathuillière, M.H.Chrisofle et Michel Luycks, a fortement marqué le chantier de la modernité architecturale à Sétif, par la qualité spatiale, constructive et le caractère novateur.

Par ailleurs, **sur le plan médiatique**, ses mêmes architectes et d'autres revendiquaient la nécessaire participation du citoyen dans les instances de décision. Cette quête de l'émancipation de l'individu, qui découle du principe de liberté individuelle chère à l'esprit même de la modernité, appelle un niveau de perception et de conscience sensé être constamment nourri. A ce propos, les archives attestent de la persévérance de ces acteurs dans cette mission. Les journaux et revues de vulgarisation (Chantiers nord africains, Travaux publics et mêmes les quotidiens nationaux et locaux) publiaient en effet, des articles sur les aspects techniques, artistiques, règlementaires, etc. Les expositions des différentes organisations (la Société des Architectes Modernes, l'Union Fédérale des Sociétés d'Architectes Nord-Africaines, etc.), informaient le large public sur toutes les nouveautés et les réalisations tant au niveau local, national qu'international. Toute une pédagogie était mise en place avec l'engagement de tous pour permettre l'émancipation du citoyen, condition principale d'une approche réellement participative.

**Au niveau législatif**, la recherche a montré également l'importance de l'extension à l'Algérie de la législation française et ce, depuis 1922. Cette législation a permis l'anticipation du renouvellement et de l'extension de la ville, par l'introduction des plans d'embellissement et d'extension, le dessin préalable des lotissements, l'initiation des plans de développement et plus tard l'introduction des PUD. Elle a permis également le contrôle de l'action publique et privée, par l'instauration du permis de construire.



Par ailleurs, le principe d'équité contribuant à la définition archétypique de la modernité (la Modernité), a drainé une série de **mesures financières et administratives** permettant l'accès à la petite propriété et par la même, la réduction de la spéculation foncière et immobilières principalement par l'extension de la ville en dehors des remparts.

Ainsi, allègement, exonération d'impôts, création de sociétés financières et de maîtrise d'ouvrage publique et privée, vont accorder une chance notamment à la classe moyenne de réaliser le rêve tellement cher d'acquérir un logement.

**Le volet de la formation** a également joué un rôle important. La création d'instituts de formation d'urbanistes, d'architectes et d'ingénieurs a permis le développement de véritables compétences. On note : l'école régionale d'architecture, l'institut d'urbanisme d'Alger, l'I.TE.BA (Institut des Techniques du Bâtiment), le Centre de Recherche Scientifique du Bâtiment, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs d'Alger-Maison-Carrée, etc.

Cette recherche nous a par ailleurs permis de mesurer l'impact du statut particulier de l'Algérie parmi les autres colonies. Cette position privilégiée, ajoutée à la résistance opposée au mouvement moderne par les pouvoirs et les sociétés européennes du début du XXe siècle en Europe, ont été en faveur de la propagation de la modernité architecturale, tant sur le plan théorique que pratique. L'Algérie est devenue le champ d'expérimentation des idéaux de la modernité, ce qui a favorisé son expansion.

Ainsi, nous pouvons conclure que les hypothèses explicatives sont dans leur substance confortées. Il en résulte que tout **projet de modernité** y compris celui qui serait associé à l'architecture, engage inévitablement un **processus de modernisation** mobilisant plusieurs acteurs œuvrant dans différents secteurs : administratif, technique, législatif, financier, programmatique, médiatique et de formation, même si une telle extrapolation mérite d'être validée historiquement à travers plusieurs corpus.

-Pour répondre à la deuxième question de la problématique et après avoir effectué des relevés systématiques et une recherche archivistique minutieuse et assidue, nous avons interrogé les cas d'études à travers une grille d'analyse que nous avons confectionnée à partir des données conceptuelles et empiriques en rapport avec la problématique. Ces critères sont: les formes urbaines, les typologies architecturales, les nouveaux programmes, les styles architecturaux et enfin les postures d'apparences contradictoires de certains architectes

La présente recherche nous a permis de constater que l'architecture moderne à Sétif, réalisée entre 1930 et 1962, est plurielle de par la diversité de ses approches urbaines, typologiques et stylistiques. Ceci confirme les résultats de la recherche théorique que nous avons menée sur la modernité architecturale, à travers laquelle il nous a été possible de constater que les historiens et critiques de l'architecture s'accordent chacun selon son angle de vue, à considérer que la modernité architecturale est plurielle. Plurielle par ses univers de penser, ses moyens techniques et ses expressions, plurielle par les traditions qu'elle a instaurées et plurielle par les générations qu'elle a connues. Elle oscille entre rupture et continuité, entre rationalisme et romantisme, autonomie et hétéronomie, etc. Elle est tributaire de plusieurs disciplines connexes, son évolution est liée aux innovations techniques, juridiques et administratives.

Cette diversité s'explique en partie par la pluralité des contextes morphologiques. Dans le centre-ville, on note la présence d'une architecture urbaine respectueuse des canons régissant la ville classique : alignement, prospect, densité et autres. La zone non-aedificandi annonce quant à elle et de façon discrète le début d'une autonomie de l'architecture par rapport à

l'urbain, en distinguant les limites juridiques de la parcelle de celle du bâti. Cette autonomie atteint son extrême dans les quartiers modernes situés à l'est et à l'ouest de la ville : La Pinède et Bouaroua dans lesquels on assiste à un urbanisme d'enclos, où les bâtiments poussent dans une coulée verte, affranchis de toute contrainte urbaine. Notons par ailleurs, la naissance et le développement des cités jardins, aux limites sud, sud-ouest et est de la ville intramuros.

Cette diversité a également marqué ce corpus sur le plan typologique à travers le pavillon, l'immeuble de rapport, l'immeuble-tour, immeuble-barre et l'immeuble mixte. Cette pluralité n'a pas manqué de marquer le champ stylistique à travers les réminiscences classiques, l'émergence du style arabisan, art-déco, et du style résolument moderne totalement épuré.

Cette recherche a également montré la pluralité des programmes docks, habitat collectif, parc des sports, stade, grand magasin, cinéma et salle des fêtes. Ces programmes qui ont d'ailleurs permis à Sétif d'atteindre un bien meilleur degré d'urbanité.

Le contexte sétifien a ainsi révélé la multiplicité des approches qui montre encore une fois qu'historiquement, le mouvement moderne en architecture ne renvoie pas forcément vers une approche doctrinaire. La modernité est constamment revisitée, elle s'affirme d'ailleurs par son pouvoir de se renouveler. Nous pouvons donc considérer que les hypothèses descriptives ont été également confortées.

### **Les limites de la recherche :**

Dans le sillage de cette conclusion, et au terme de cette thèse, nous nous devons de souligner les limites de cette recherche. Elles résident principalement dans l'absence quasi-totale des archives en Algérie. La collecte de données aurait été d'une facilité déconcertante, si les archives relatives aux bâtiments objets de cette étude, étaient disponibles dans les services d'urbanisme communaux ou départementaux ou alors, au niveau de l'administration de la protection civile notamment. Ceci n'était malheureusement pas le cas. Où sont passées les archives architecturales et urbaines de Sétif ?

Comme Sétif faisait partie du département de Constantine, nous nous sommes rabattus vainement, sur les archives de cette wilaya (département). Nous y avons effectué plusieurs déplacements sans aucun résultat.

Alger, ville d'origine de plusieurs architectes des bâtiments faisant partie de notre corpus, a également été l'une de nos destinations. Archives scellées, aucun accès possible, interdiction formelle même avec papier justificatif. Nous avons quand même été autorisés à consulter des numéros de revue (Chantiers, travaux publics, etc.).

Nous nous sommes alors rabattus sur les archives de France : Archives militaires de Vincennes, Paris, - Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence- Archives départementales des Bouches du Rhône (Marseille)- Archives de la BNF- Centre d'archives d'architecture du 20<sup>ème</sup> siècle, (IFA), Tolbiac, Paris- Archives du monde du travail (Fontainebleau). Nous y avons trouvé juste quelques bribes d'informations çà et là, car l'essentiel des archives du 20<sup>ème</sup> siècle est resté en Algérie, contrairement à celles du 19<sup>ème</sup> siècle. Après une découverte fortuite sur internet nous avons pu effectuer d'autres recherches au niveau du service des archives d'architecture de l'université de Genève. Il s'agit du fonds J-H.Calsat (Architecte-Urbaniste).

Pour le reste, nous étions contraints d'effectuer des relevés systématiques, ce qui nous a obligés à faire le deuil de certains détails liés au système constructif, notamment celui de l'infrastructure.

### **Les perspectives de cette recherche :**

Cette recherche nous a permis d'apprécier la qualité d'une partie de l'architecture moderne réalisée entre 1930 et 1962 à Sétif (Algérie), ajoutée à sa valeur historique. Ces données plaident en faveur du projet de sa patrimonialisation qui représente un enjeu important aussi bien sur le plan économique qu'environnemental. L'enjeu social mérite, quant à lui, d'être apprécié après une enquête ciblant la population sétifienne, qui serait interrogée pour s'exprimer sur sa propre perception de cet héritage architectural et la place de ce dernier dans la mémoire collective<sup>379</sup>. L'université est plus que jamais interpellée pour l'instauration d'un débat public, appuyé sur des recherches scientifiques dont les résultats sont censés être mis à la disposition du grand public par le biais des expositions ou/ et des articles de vulgarisation.

Un projet de prise en charge de ce patrimoine mené à bien et médiatisé, pourrait servir à démontrer les possibilités de réappropriation de ce patrimoine et l'intérêt de ce type d'opérations tant sur le plan historique, économique, architectural et urbain que social.

Pour ce faire, la formation dans le cadre du patrimoine, des professionnels du bâtiment sur le plan de la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, et de la réalisation serait nécessaire pour garantir l'appropriation de cette architecture et mener à bien son processus de patrimonialisation et son intégration dans les projets éventuels de renouvellement urbain.

Par ailleurs, si cette recherche a ciblé un épisode du passé architectural et urbain de Sétif, l'une de ses finalités est orientée sur le présent voire le futur. Cette recherche a montré que toute approche exige un arsenal de mesures qui permettent sa concrétisation. L'Algérie a fait le choix de la modernité et plus tard celui de la durabilité. La démarche scientifique exige :

- 1- Que l'on s'arrête sur les définitions respectives de ces deux catégories conceptuelles en rapport avec le contexte algérien du 21<sup>ème</sup> siècle, mettant en avant « sa réalité historique » avec toute sa complexité pour reprendre les termes d'El Farbi et en consécration de l'idée d'une modernité constamment revisitée
- 2- Que l'on réfléchisse aux mesures à prendre sur les plans financier, administratif, législatif, technique et autre pour honorer ces choix.

Pour finir, nous pensons, qu'à travers cette recherche, nous avons contribué à reconstituer une partie importante de l'histoire architecturale de la ville de Sétif et à travers elle, celle d'une partie de l'histoire du patrimoine architectural du 20<sup>ème</sup> siècle, relatif au continuum spatial du Maghreb et celui de la méditerranée. Nous sommes par ailleurs parvenus à esquisser le lien entre les différents niveaux de conception et leur interdépendance : le niveau conceptuel général, le niveau conceptuel spécifique et enfin le niveau projectuel.

Nous espérons que cette contribution suscite l'intérêt des responsables de la ville et leur évite des erreurs irréversibles comme celles qui ont traumatisé le paysage urbain de Sétif dans le passé proche et lointain ou celles qui ont fait que la loi d'orientation urbaine (loi N° 06-06 du 20 février 2006), à titre d'exemple soit restée lettre morte. Des lois qui ne sont pas soutenues par des dispositifs sensés permettre leur application.

---

<sup>379</sup> Ce travail a déjà été amorcé, les résultats préliminaires ont été présentés dans une conférence intitulée : « Une architecture à travers les « sens »... L'héritage architectural du 20ème siècle à Sétif en question », présentée dans Ted(x) Sétif, op.,cit.

### ***Bibliographie Générale***

- ALMI, S. (2002). Urbanisme et colonisation. Liège : Mardaga.
- CHERNI, A. (2011), Abû Nasr Al-Fârâbi, Opinions des habitants de la cité vertueuse, Texte, Traduction, Critique et Commentaires, Dar Albouraq, Beyrouth, Liban,
- ABRAM, J., MONNIER, G.(1989). Architecture moderne en France, Tome 2, Editions Picard Ansay Pierre & Schoonbrodt, Penser la ville, choix de textes philosophiques, AAM éditions, Belgique, Bruxelles.
- ABRY, A., CARABELLI, R. (2005). Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée. Paris, Maisonneuve et Laros.
- ADJA, D., DROBENKO, B. (2007) Droit de l'urbanisme, Les conditions de l'occupation du sol et de l'espace, L'aménagement, le contrôle, le financement; le contentieux. Alger : Berti.
- AMMAR, L. (2005) Histoire de l'architecture en Tunisie, De l'antiquité à nos jours. (pas édité), préface de Ph.Panerai.
- ANGERS, M. (1997). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines : Collection technique de recherche. Alger : Casbah Université.
- ASCHER, F. (2008). Les nouveaux principes de l'urbanisme, L'Aube.
- BALBO, M., PINI, D., MEDINA D., (1993). Etude et hypothèse pour la requalification urbaine. Luglio.
- BARDIN, L. (1977). Analyse de contenu. France : PUF.
- BENEVOLO, L. (1971). Histoire de l'architecture moderne, Tome 1: La révolution industrielle. France : Dunod,
- BENEVOLO, L. (1978). Histoire de l'architecture moderne, Tome 2 : Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930). France : Dunod.
- BENEVOLO, L. (1979). Histoire de l'architecture moderne, Tome 3 : Les conflits de l'après-guerre. France : Dunod.
- BENEVOLO, L. (1988). Histoire de l'architecture moderne, Tome 4 : L'inévitable éclectisme (1960- 1980). France : Dunod.
- BENEVOLO, L ; trad : de l'italien par PEYRE, C. (2004). Histoire de la ville. Marseille : Parenthèse.
- BERNHARDT, U. (2002). Le Corbusier et le projet de la modernité, la rupture avec l'intériorité. Paris : L'Harmattan.

- BERTRAND,M-J. (1980). Architecture de l'habitat urbain, La maison, le quartier, la ville. Paris : Dunod.
- BOHIGAS,O, (2004). Modernité en architecture dans l'Espagne républicaine .Marseille : Parenthèses.
- BONTEM,C. (1976). Manuel des institutions algériennes de la domination turque à l'indépendance,Tome1: La domination turque et le régime militaire 1518-1870. France : Cujas.
- BONY,A. (2006). L'architecture moderne, Histoire, principes courants, grandes figures. Paris :Larousse.
- BOUCHER.A, VOLAIT.M, CARABELLI.R, MINNAERT, J.B, (2005), « Histoires d'architecture en Méditerranée, XIXème XXème siècle, Edition de la villette, Paris.
- BOUDON,F.,Chastel,A.,Cusy,H., Hamon F.(1977) Système de l'architecture urbaine, Le quartier des halles. Paris : C.N.R.S.
- BOUDON, P. (1992). Introduction à l'architecturologie. Paris : Dunod.
- BOUDON,Philippe, Richelieu, Villes nouvelles, Essai d'architecturologie, Dunod, Paris, 1978.
- BOUMAZA, N. (Dir) (2005). Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication ». Paris : Maisonneuve et Laroste, p :531.
- BOURDIEU,P. (1980). Le sens pratique. Paris : Minuit.
- BOUTINET, J.P. (1993). Psychologie des conduites à projet : Que sais-je. Presses Universitaires de France.
- BRIONES,H.,Tellenne,C. Mondialisation, environnement et développement., Ellipses, Editions Marketing, Paris, 2004.
- CALBAT,L.(1998). Histoire de l'architecture. Paris :Flammarion.
- CAMBORIEUX,A.(Avril 1978).Sétif et sa région : Essai de monographie historique, géographique et économique .Carcassonne.
- CAMUS, Ch.(1996. Lecture sociologique de l'architecture décrite : Comment bâtir avec les mots. France : L'Harmattan.
- CARABELLI,R.(2006). Héritage architectural récent en Méditerranée : Temporalités et Territoires. France : publibook.
- CASCIATO,M.,D'ORGEIX,E. (2012). Architectures modernes :Emergence d'un patrimoine. Bruxelles : Mardaga.
- CASTEX,J., COHEN, J-L., D,J-C. Histoire urbaine : anthropologie de l'espace. CNRS.

- CASTEX,J., DEPAULE,J-C., Panerai,P. (1980).Formes urbaines de l'îlot à la barre. Paris : Dunod.
- CASTEX,J., Celeste,P., Panerai, P. (1980)Lecture d'une ville Versailles. Paris : Moniteur.
- CAUQUELIN,A. (1982). Essai de philosophie urbaine. France : PUF.
- CERDA,I. (1979).La théorie générale de l'urbanisation, présenté et adapté par Antonio Lopez De Aberasturi. Paris : Le Seuil.
- CHAÏBI,K. (2010). De Sitifis à Sétif :Essai historique. Algerie : Dalimen.
- CHAMPY,F. (2001).sociologie de l'architecture. Paris : La découverte.
- CHEMETOV,P. La fabrique des villes. France : l'Aube.
- CHERMAYEFF ,S., Alexander,C. (1972). Intimité et vie communautaire :vers un nouvel humanisme architectural. Paris : Dunod
- CHEURFI Achour, (2011) « Dictionnaire des localités algériennes, villes, villages, hameaux, qsars et douars, mechetas et lieux-dits », Casbah Editions, Alger.
- CHOAY, F. (2011). La terre qui meurt. France : Fayard.
- CHOAY, F. L'Allégorie du patrimoine. Paris :Le Seuil.
- CHOAY, F. (1980). La règle et le modèle :Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme. Paris :Le Seuil.
- CHOAY, F.(2006). Pour une anthropologie de l'espace. Paris :Le Seuil.
- CLAUDE, V. (2006). Faire la ville : Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle. Marseille : Parenthèses.
- COLE, E. (2004). Grammaire de l'architecture. France : Dessain & Tolra.
- COLLINS,P. L'architecture modernes : Principes et mutations (1750-1950).
- COLLOT,C. (1987). Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962). Paris : CNRS. Alger : OPU.
- COLQUHOUN, A.(2006). L'architecture moderne. Suisse : Infolio.
- COTE,M. (1983). L'espace algérien : Les prémisses d'un aménagement. Algérie : OPU.
- CURTIS, W., J.R. (2004). L'architecture moderne depuis 1900. Vienne : Phaidon.
- D'ALFONSO,E., Danilo,S. (2002). L'architecture : Les formes et les styles de l'antiquité à nos jours. Paris : Solar. 311p.
- DEKEYSER,E. (1970). Art et mesure de l'espace. Charles Dessart.
- DELOCHE, B. (1999). Une esthétique expérimentale pour une typologie générative.
- Deluz,J-J. (2001). Alger chronique urbaine. Paris : Bouchène.

- DELUZ Jean Jacques. (1988). L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique. Liège : Mardaga.
- DESCARTES, Discours de la méthode », p :XXI
- DUBOR, BF. (1986). Fernand Pouillon, Electa Moniteur. Milan-Paris.
- DOMENACH,J-M. (1986). Approches de la modernité. Paris : Ellipses., première édition Marketing.
- DONNADIEU,B. (2002). L'apprentissage du regard : Leçon d'architecture de Dominique Spinetta. Paris : Lavilette.
- DUMOND,J., Baronian,J-B. (1966). Les arts primitifs, l'art moderne. Histoire mondiale de l'art, Marabout université, dirigé par et , Belgique,
- DUPLAY,C., DUOLAY,M. (1985). Méthode illustrée de création architecturale. Paris : Moniteur.
- EL-WAKIL,L. (2007). Patrimoine genevois : Etat des lieux. Suisse : Infolio.
- EPRON, J-P. (1984). L'architecture et la règle. Alger :OPU.
- FANELLI,G., Roberto.G., trad : de l'Italien par Martine,C., Agostina,p.(2008). Histoire de l'architecture moderne structure et revêtement. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- FAREL,A. (2008). Architecture et complexité : Le troisième labyrinthe. Marseille : Parenthèses.
- FAVROD, C-H. (1980). L'ÉCOLOGIE : Encyclopédie du monde actuel.
- FLÜCKIGER, M ., KLAUE, K. (1991). La perception de l'environnement. Paris : Delachaux et Niestlé.
- FOUQUET, C. (2009). Modernité. Paris : L'Harmattan.
- FRAMPTON, K. (1980). Trad : de l'anglais par Guillemette, M-J. (2006). L'architecture moderne : Une histoire critique. Thames & Hudson.
- GAUDIN, J-P. (1993). Les nouvelles politiques urbaines, Que sais-je, Paris : PUF.
- GIDDENS, A. (1994). Les conséquences de la modernité. Paris : L'Harmattan.
- GIEDION, S. Trad : de l'allemand par Georges, P. Architecture et vie collective : Redonner la ville aux hommes. Paris : Denoël/ Gonthier.
- GIEDION, S. (2004). Espace, temps, architecture. Paris : Denoël. GIEDION, S. (2004). Première édition française, La Connaissance, Bruxelles, 1968.
- GIORGIO, G. (1983). L'architecture comme métier, et autres écrits. Bruxelles : Mardaga.
- GIRARD, C. (1986). Architecture et concepts nomades. Bruxelles : Mardaga.

- GODOLI, E (Dir.), FINZI, Silvia., GIACOMELLI, M., SAADAOU, Ahmed. (2011). Architectures et architectes italiens au Maghreb, Edizioni Polistampa.
- GREGOTTI, V. (1982). Le territoire de l'architecture. Paris : L'équerre.
- GUINZBOURG, M. (1986). Le style et l'époque : Problème de l'architecture moderne. Alger : OPU.
- GUITON, J. (1982). Le Corbusier, Textes choisis, Architecture et urbanisme. Paris : Le Moniteur.
- GUTTON, A. (1993). Urbanisme et urbanité : Demain l'Europe. Lourmarin.
- HALL, ET. (1971). La dimension cachée. éditions du Seuil
- HAMBURGER, B. (1986). L'architecture de la maison. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- HITCHCOCK, H-R. (1981). Architecture Dix-neuvième et vingtième siècle. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- HOWARD, E. (1969). Les cités jardins de demain. Paris : Dunod.
- INGALLINA, P. (2001). Le projet urbain : Que sais-je. Paris : PUF.
- JANNIERE, H. (2002). Politiques éditoriales et architecture « moderne » : L'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939). Paris : Editions Arguments.
- JENKS, C. (1977). Mouvements modernes en architecture. Bruxelles : Mardaga.
- JODIDIO, P. (1996). Contemporary American Architects (Volume II). Taschen.
- JOLY, P. (1992). L'art, l'architecture et le mouvement moderne : Textes critiques (1958-1990). Paris : Editions de la Villette.
- JULLIAN, R. (1984). Histoire de l'architecture moderne en France, Paris : Philippe Sers.
- KAUFMANN, E (1990). De Ledoux à Le Corbusier; Origine et développement de l'architecture autonome ; Livres et communication.
- KLEE, P. (1964-1985). Théorie de l'art moderne. Denoël.
- LACASE, J- P. (1990). Les méthodes de l'urbanisme : Que sais-je. Paris : PUF.
- LADRIERE, J. (1973). Vie sociale et destinée : J.Duculot.
- LE CORBUSIER. (1957). La charte d'Athènes. Paris : éditions de Minuit.
- LEFEVRE, H. (1962). Introduction à la modernité. Paris : éditions de Minuit.
- LEFEVRE, H. (1974). La production de l'espace. Paris : éditions Anthropos.
- LEUTHÄUSER, G., GÖSSEL, P., (2005). L'architecture du XXème siècle. Paris : Taschen.
- LIRE L'ESPACE. (1996). (recueil). éditions Ousia.
- LOUPIAC, C. (1997). L'architecture moderne en France (Tome 1). Paris : Editions Picard.



- LUCAN, J. (2001). Architecture en France (1940-2000) : Histoire et théories. Paris : éditions du Moniteur.
- LÜCHINGER, A. (1981). Structuralisme en architecture et urbanisme. Paris : Eyrolles.
- LUDI, J.C.(2002). Pionniers de l'architecture moderne : une ontologie, Presses polytechniques Universitaires. Lausanne : Romandes.
- LÜTZELSCHWAB, C. (2006). *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956) : Un cas de colonisation privée en Algérie.* Berne : Peter Lang.
- LYNCH, Kevin. L'image de la cité. Dunod.
- LYNCH, K. (1982). Voir et planifier : L'aménagement qualitatif de l'espace. Paris : Dunod, Bordas.
- MALFROY, S., CANIGGIA, G. (1986). L'approche morphologique de la ville et du territoire. Eidgenössische Technische Hochschule Zürich. Architekturabteilung.
- MALVERTI, X. et PICARD, A. « La fabrication des villes » (sous la direction), de, avec la collaboration de Pierre Belli-Riz, G.E.V.R, Ecole d'architecture de Grenoble, Ecole d'architecture de Normandie, Editions Picard, 1995.
- MALVERTI, X., Picard A. (1988). Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870 en Algérie : Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie. Ecole d'architecture de Grenoble.
- MANGIN, D., PANERAI, P. (2005). Projet urbain. Marseille : Parenthèses.
- MAROLLEAU, J. (1975). Vivre en l'an 2000. Presses universitaires de France.
- MASBOUNDJI, A. (2008). La ville passante. David Mangin. Grand prix de l'urbanisme.
- MASSU, C. L'architecture de l'école de Chicago : Architecture fonctionnaliste et idéologie américaine : Dunod.
- MASSU, C. (1997). Chicago, de la modernité en architecture 1950-1985. Marseille : Parenthèses.
- MAZOUZ, S. (2004). Eléments de conception architecturale. Alger : OPU.
- MEGHRAOUI, CN. (2006). Quel habitat pour l'Algérie : la nouvelle ville de Constantine. Constantine : Média-Plus.
- MEISS, P.V. (1986). De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture. Lausanne : Presses polytechniques Romandes.
- MERLIN, P., Choay, F. (2000). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Paris : Presses universitaires de France.
- MERLIN, P. (1991). L'urbanisme, Que sais-je?. Paris : PUF.

- MEYNAUD, H.Y. (1998). Les sondages d'opinions. Alger : Casbah éditions.
- MICHELIS, P. A. (1963). Esthétique de l'architecture du béton armé. Paris : Dunod (France).
- MIDAL, F. (mars 2007). Petit traité de la modernité dans l'art. Paris : Editions Pocket.
- MINNAERT, J-B (sous la direction). (2005). Histoire d'architectures en Méditerranée XIXe et XXe siècle : Ecrire l'histoire d'un héritage bâti. Paris : Editions de La Villette.
- MITTERAND, F. (1978). L'abeille et l'architecte. Paris : Flammarion.
- MOLEY, C. (1998). L'architecture du logement : culture et logique d'une norme héritée. Paris : éditions Anthropos.
- MOORE, C., Allen, G. (1981). L'architecture sensible : Espace, Forme, Echelle. Paris : Dunod.
- MOREL, D. (2001). Sétif de ma jeunesse. Editions Jacques GANDINI.
- MOHAMEDI, A., BENMANSOUR, A., AMAMRA, A.A et FENTRESS, E, Fouilles de Sétif 1977-1984), Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques, Bulletins d'archéologie algérienne.
- MUMFORD, L. (1964). La cité à travers l'histoire. Paris : éditions du Seuil.
- N'DA, P. (2007). Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat. Paris : L'Harmattan.
- NERE, J. (1968). La crise de 1929. Paris : Editions Armand Colin. 220p
- NERVI, L. (1982). Histoire mondiale de l'architecture. Paris : Berger- Levrault.
- NORBERG-Schulz, C. (1985). Habiter Vers une architecture figurative. Paris : Electa Monitor, Miilan.
- NORBERG- Schulz, C. (1979). Système logique de l'architecture. Bruxelles : Mardaga.
- OUDAR, G (Dir). (1958). Union française suivie des relations de la France avec le Maroc, la Tunisie et les Etats précédemment associés. Paris : René Julliard.
- OULEBSIR, N., VOLAIT, M. (2009). L'orientalisme architectural entre Imaginaires et savoirs. Paris : Picard.
- OULEBSIR, N. Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930). Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.
- PANERAI, P., DEPAULE, J.C., DEMORGON, M., VETRENCHÉ, Michel. éléments d'analyse urbaine. Marseilles : Editions Parenthèses.
- LEVY, F.P., SEGAUD, M. (1984), Anthropologie de l'espace. Paris : Centre Georges Pompidou.

- PELLEGRINO, P. (1986). La théorie de l'espace humain : Transformations globales et structures locales. UNESCO : CRAAL- FNSRS.
- PEVSNER, N. (2011). Pioneers of the modern movement: from William Morris to Walter Gropius. Palazzo Editions.
- PEVSNER, N. (2003). Les sources de l'architecture moderne et du design. Amazon.
- DORTIERS, J.F (Dir). (2000). Philosophie de notre temps. Paris : Editions Sciences Humaines Diffusion Presses Universitaires de France.
- PIATON, C., GODOLI, E., Peyceré, D. (2012). Construire au-delà de la méditerranée, L'apport des archives d'entreprises européennes (1860- 1970). France : Honoré Claire.
- PINSON, D (1993). Usage et architecture. Paris : L'Harmattan.
- ARGAN, G.C (1993). Projet et destin. Art, architecture et urbanisme. Paris : Editions La Passion.
- PROST, R. (1992). Conception architecturale, une investigation méthodologique. Paris : L'Harmattan.
- PROST, R (Dir). (1995). CONCEVOR, INVENTER, CREER : Réflexion sur les pratiques. Paris : L'Harmattan.
- QUETEL, C. (2010). L'histoire du XXème siècle. Paris : Edition First .
- RAEBURN, M(Dir). ( Première édition, 1982). Architecture du monde occidental. Trad de l'anglais : Michel, F. Editions Atlas.
- RAGON, M. (1975). L'homme des villes. Paris : Albin Michel.
- RAPOPORT, A. (1972). Pour une anthropologie de la maison. Paris : Dunod Bordas.
- RAYMOND, H. L'architecture : les aventures spatiales de la raison. Centre Georges Pompidou.
- RAYMOND, H., RAYMOND, MG., HAUMONT, N., HAUMONT, A. L'habitat pavillonnaire. Centre de recherche et d'urbanisme.
- RAYNAUD, D. (1998). Architecture comparées : Essai sur la dynamique des formes. , Marseilles : Parenthèses.
- REMY, J., VOYE, I. (1980). Ville ordre et violence. Paris : PUF.
- REYNAUD, A. (1981). Société espace et justice. Paris : PUF.
- RICHARD, JM. (1960). L'architecture moderne. Paris : Le Livre de Poche.
- ROGERS, GW. (1967). Au pied du mur, Regard sur l'architecture moderne. Trad : Marc André Béra. New York : Nouveaux Horizons.
- ROLAND, S. (1986). Pour une invention de l'espace. Milan-Paris : Electa Moniteur.

- RONCAYOLLO, M. (1990). La ville et ses territoires. Gallimard.
- RONCAYOLLO, M.
- PORTEFAIX,V (2001). Outils et stratégies du projet à grande échelle dans l'oeuvre de Le Corbusier, (Architecture et territoire), Volume 1, Parties 1&2, Thèse de Doctorat en Urbanisme.Grenoble.
- ROSENAL, E. (1968). L'homme dans la société moderne. Moscou : l'agence de presse Novosti.
- ROSSI, A. (1990). L'architecture de la ville. Paris : Editions Livre et communication.
- SALIGNON, B. (2010). Qu'est-ce qu'habiter. Paris : éditions de la villette.
- SAUVAGE, A., CHEIKHROUHOU, A. (2002). Conception d'architecture: Le projet à l'épreuve de l'enseignement. Paris : L'Harmattan.
- SARNITZ, A. (2008). Architecture Vienna, 700 buildings. Newyork : Springer Wien.
- SEBE,A. SETIF. Paris : Systèmes Logistiques.
- SHARP,D (1975). Histoire visuelle de l'architecture du XXème siècle, Bruxelles : Mardaga.
- SIEVERTS,T (2004). Entre-ville : Une lecture de la Zwischenstadt. Marseilles : Parenthèses
- Cyrille Simonnet, C (2005). « Le béton armé, histoire d'un matériau », Editions Parenthèses, Marseille (France).
- SITTE,C (1980). L'art de bâtir les villes : L'urbanisme selon ses fondements artistiques.
- Théorie de l'architecture de la renaissance à nos jours, 2tomes, éditions Taschen,
- DUBY, G. (Dir) (1980-1985), Tome (4)La ville de l'âge industriel, et Tome 5 La ville aujourd'hui, croissance urbaine et crise du citoyen (Volume dirigé pae RONCAYOLO, M.). Paris : Le Seuil,
- TRIBILLON, (1993). Nouveau manuel d'aménagement foncier : Villes africaines. Adef.
- TRIC, O (1999). Conception et projet en architecture. Paris : L'Harmattan.
- UPJOHN,E M., WINGERT,P S, MAHLER,J G. (1966). Les arts primitifs : L'art moderne. Marabout Université.
- VACHER,H.(2005). Villes coloniales aux XIXème -XXème siècle :D'un sujet d'action à un objet d'histoire (Algérie, Maroc, Libye et Iran). Paris : éditions Maisonneuve et Larose.
- VERSTEEGH,P. (2005). Méandres, penser le paysage urbain. Lausanne : Presses polytechniques universitaires romandes.
- VILLARD,M. BASSARD,I. Les hauts plateaux Sétifiens : Leur histoire des temps immémoriaux à 1962 Sétif, Tome I, Amicale des hauts plateaux de Sétif. Devoir de mémoire.

- VOLAIT. M, GARRET. Pascal & CATTEDRA Raffaele (2008). Les patrimoines dans la ville. De la construction des savoirs aux politiques de sauvegarde, Dirigé par P. Garret et Miller Catherine.
- MOOS, S.V (1970). Le Corbusier, l'architecte et son mythe. Horizons de France.
- WATKIN, D. (1979). Morale et architecture aux 19e et 20e siècles. Bruxelles : Mardaga.
- WESTON, R. (2008). Batiments majeurs du 20ème siècle. Plans, Coupes, Elévations,. Paris : Moniteur.
- WIECZOREK, D. (1984). Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne. Alger : OPU.
- YOUNES, Ch., MANGEMATIN, M . (1996). Le philosophe chez l'architecte. Paris : Descartes et Cie.
- ZEVI, B.(1959). Apprendre à voir l'architecture. Paris : Minuit.
- GUILLOT, X. (Dir). Habiter la modernité: actes du colloque : Vivre au 3<sup>ème</sup> millénaire dans un immeuble emblématique de la modernité. Publications universitaires de Saint-Etienne. (<https://books.google.dz/books?isbn=2862724173>).
- «Le peintre de la vie moderne » (1863), Collection Litteratura.com
- Colloque international, Balzac et la modernité, Institut supérieur des sciences de Tunis. 11-12/04/ 1013. [http://www.fabula.org/actualites/balzac-et-la-modernite\\_52117.php](http://www.fabula.org/actualites/balzac-et-la-modernite_52117.php)
- GUILLOT,X. (Dir), Habiter la modernité, Publication de l'université de Saint-Etienne, Collection Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Saint-Etienne, 2006, <https://books.google.dz/books?isbn=286272417>

### **Thèse et mémoires:**

- CHEBAHI, M. (2013). L'enseignement de l'architecture à l'Ecole des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain, Réception et Appropriation (1909- 1962). Thèse de doctorat dirigée par TSIOMIS, Y. Soutenue le 06.02.2013, Paris, Belleville : Université Paris –Est, Ecole doctorale Villes- Transport-Territoire (VTT)-ED 528, Source : CDHA.
- RANKO, Radovic . (1980). L'évolution et la continuité des idées et des formes dans l'architecture moderne. Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, dirigée par Professeur DORIVAL.B, Université Paris-Sorbone, Paris IV, UER d'art et d'archéologie.
- GERBER, A (1993). L'Algérie et Le Corbusier, les voyages de 1931, Thèse de Doctorat Es Sciences, Lausanne. EPFL, dirigée par Professeur RAVILLARD.A

- BOUSSAD, A (2010). Architecture des années trente à Alger : Les figures de la modernité. Thèse de Doctorat. France : Université Michel De Montaigne, Bordeaux3, Discipline :Arts, Histoire, théorie, pratique, option architecture, Dirigée par Professeur LEPRUN-PIETON, S.
- Badin Nicolas, Beaudoin Lauraine et Joud Christophe, (2007-2008) «Béton armé : La construction d'une image », Projet SHS de 1ère Année Master : Histoire sociale et culturelle des technologies, encadré par : Humair Cédric, Gigase Marc, EPFL, ,

#### Articles:

- ARNAUD, J- L., Cinquante ans d'urbanisation au Maghreb, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, Pôle de compétence en études urbaines.
- BENAÏCHE, K. (2009). Cité Diar Énakhla : Relogement de 217 familles menacées. Quotidien El Watan.
- BOUMAZA Nadir, (2003), Expérience occidentale et construction maghrébine d'une approche du patrimoine, in : *GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie (dir.), Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*, Presse de l'Université Paris-Sorbonne.
- EDOUARD, R. L'homme dans la société moderne : Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration des droits de l'homme. Moscou : Editions de l'agence de presse Novosti.
- EL-BAHNASSI, A. (1998). La postmodernité et le patrimoine dans l'architecture arabo-musulmane 'Ma baâda el hadatha oua ettourath fi el imara el arabia el islamia' in *Aalam el fikr. Assemblée nationale pour la culture, les arts et la littérature. Volume 27, N°2. pp :75-108.*
- GERBER. A, (1994). Le Corbusier et le mirage de l'Orient : L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale. [http://www.persee.fr/doc/remmm\\_0997-1327\\_1994\\_num\\_73\\_1\\_1688](http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1688)  
<http://books.google.fr/books?id=5fC6tPOhFPMC&printsec=frontcover#v=onepage&q=&f=false>
- MAIZA, T. Réhabilitation du patrimoine bâti, Recherche d'une méthodologie participative.
- MALVERTI, X. (1997). La ville régulière. *Revue Urbanisme*, N° 296.
- MAZOUZ, S (2009), Patrimoine bâti : pour de nouveaux outils et méthodes de lecture. Séminaire International : « LA CONSERVATION DU PATRIMOINE: DIDACTIQUES ET MISE EN PRATIQUE », Constantine, Algérie, octobre 2009.

- MAZOUZ, S (2009), Fabrique de la Ville en Algérie et Pérennisation d'un Modèle : le cas de la Nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine. *Courrier du Savoir Scientifique et Technique*, N°15, Mars 2013, pp.23-30.
- MAZOUZ, S, La crise identitaire dans l'architecture en Algérie |...
- MILLET, D-N. tensions urbaines et architecturales à Sétif. publication universitaire. institut d'architecture de Sétif.
- PRENANT, A. Facteurs du peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure: SETIF, in *ANNALES DE GEOGRAPHIE*, 62ème année, N° 334, pp : 434- 451.
- Que faisons-nous de notre passé ? (2009). *Le patrimoine*, N° 5. Université de Grenoble.
- SAMAI BOUADJADJA, A . (2008). Georgette Cottin- Euziol, Between the Beaux-arts spirit and the philosophy of modernity. *Revue Docomomo*, N°38.
- SAMAI BOUADJADJA, A. (10.2.2009). Diar Enakhla : un pan de l'histoire de Sétif qui s'en va... Sétif-info.
- SAMAI-BOUADJADJA, A. (2011), « Diar Enakhla (1949-2009), Une expérience d'intervention sur le cadre bâti à Sétif », Colloque International, Skikda, 23-24 mai 2011, « Réhabilitation et revalorisation du patrimoine bâti », pp.304-324.

[www.academia.edu/11287952/La\\_crise\\_identitaire\\_dans\\_l\\_architecture\\_en\\_Algerie](http://www.academia.edu/11287952/La_crise_identitaire_dans_l_architecture_en_Algerie)

[www.umc.edu.dz/vf/images/patrimoine/.../MAZOUZ-ARTICLE.pdf](http://www.umc.edu.dz/vf/images/patrimoine/.../MAZOUZ-ARTICLE.pdf)

### **Biographie et monographie:**

- Rencontre de la fondation Le Corbusier : LE CORBUSIER, *Le symbolique, le sacré, la spiritualité*. (2004). Paris : éditions La Villette.
- Apprendre à lire le patrimoine : Ateliers croisés en Chine. (2012). École de Chaillot / Université TongjiCo-édition, TongjiPress / Cité de l'architecture et du patrimoine, Décembre, 2012.
- Biennale de Paris Section architecture 1982. (1982). *La modernité ou l'esprit du temps*. Equerre.

### **Colloques et rencontres :**

- BOUDON Philippe. (2003). *Langages singuliers et partagés de l'architecture*. Actes de la journée organisée par le laboratoire des Organisations Urbaines, Espaces, Sociétés, temporalités, L'harmattan.
- 2ème Séminaire international sur la gestion des villes, M'sila les 07, 08 et 09 novembre 2006

- Patrimoine et développement de territoires, actes du colloque régional (2010). Paris : Du 30 novembre au 1er décembre 2009.
- Rencontre Nationale : Satif, athar, hadhara oua Tataour (1997). Musée national d'archéologie Sétif : les 28, 29, 30 avril 1997.
- Les tissus urbains. Colloque international. (1989). Oran du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 1987.
- La parenthèse du moderne. (2005). L'art moderne, rupture ou parenthèse dans l'histoire de l'art, Paris : Centre Pompidou les 21 et 22 mai 2004.
- La méditerranée de Le Corbusier. (1991). Marseille: les 24-25- 26 septembre 1987.
- CHREA-darnatigues 3.pdf (Giovanelli)
- Henri Busson, Le développement géographique de la colonisation agricole en Algérie, in: Annales de Géographie, 1898, t. 7, n°31, pp. 34-54.
- Réhabilitation et revalorisation du patrimoine bâti, colloque international, Skikda, 23-24 mai 2011.

#### Sites:

- (<http://www.umc.edu.dz/theses/sociologie/SOU1006.pdf>) Consulté le 23 décembre 2011.
- <http://abe.revues.org>
- <http://developpementdurable.revues.org/7563>
- <http://saidmazouzarchitectures.blogspot.com/2010/05/larchitecture-et-la-ville-en-algerie>.
- <http://www.linternaute.com/biographie/le-corbusier-1/biographie/>
- <http://www.priceminister.com/offer/buy/1303604/Riegl-Alois-Grammaire-Historique-Des-Arts>
- [Plastiques-Livre.html#prd\\_information](#).
- [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_00034010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_00034010_1898_num_7_31_18092) , consulté le 23 décembre 2011
- *Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007, [http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php?id\\_article=201](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php?id_article=201), consulté le 26 décembre 2011
- [www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared Luca Ortelli/](http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/Luca_Ortelli/) .
- <http://www.purl.org/inha/agorha/002/84390>
- <http://portaildocumentaire.citechailot.fr/nos-revues.aspx>



## Revues:

- Architecture d'Aujourd'hui, Années 30-60
- Architektura » n°3, Miesiecznik Stowarzyszenia Architektow Polskich SARP.
- Cahiers internationaux de sociologie, Volume LXXII, Habiter - Produire l'espace, PUF, 1982.
- Cahiers internationaux de sociologie, Volume LXXII, Questions de méthode, PUF, 1976.
- Chantiers Africains ou Chantiers: 1930-1960 "N°20, jan-sep 1955 (La publication de la revue Chantiers a été interrompue pendant 10 ans (1940-1950). Le titre a changé : en premier « Les Chantiers Nord-Africains Architecture, Bâtiment, Travaux Publics & Mines», ensuite « Chantiers, Revue mensuelle illustrée », puis « Chantiers, Revue Mensuelle Illustrée des Arts, de la Construction en Afrique du Nord.
- L'architecture française » n°373-374, sept-oct 1973
- Les cahiers de la recherche architecturale, Concevoir, N° 34, 1993, Parenthèses, Marseille
- Les cahiers de la recherche architecturale, L'Histoire, Approches et connexions, Parenthèses, Marseille, 1990.
- Les cahiers de la recherche architecturale, Architecture et culture, N° 27-28, Marseille, 1992.
- La recherche architecturale, un bilan international, Actes du colloque "Rencontre, Recherche, Architecture, Marseille, Nancy, Nantes, Paris, 12-13-14 juin 1984.
- Les Cahiers Techniques du Bâtiment, N°279, mai 2008
- MIDI économie, Hebdomadaire N°6, Journée nationale de la ville.
- Revue « Le Béton Armé », N° 178, janvier 1913, N° 214, décembre 1925
- Revue de l'urbanisme et de la planification en Algérie, COMEDOR, N°1, novembre 1974;
- Revue des deux mondes, T5 1932
- Techniques et Architecture, Années 30-60 : N° 329, Spécial Algérie, Février 1980.
- Urbanisme, années 1932-1950 (1<sup>er</sup> numéro 1932)
- Vies de villes: N°5, mai 2006, N°9, mai 2008
- Revue Peuples méditerranéens N° 43, avril, juin, 1988, les urbanités dans le doute.

## Quotidiens :

- Travaux Nord-Africain, Bâtiment, Travaux Publics, Industrie, Métallurgie (1930-1960)
- Journal Général de Travaux Publics et Bâtiments (1930- 1961)
- « Le petit sétifien » du «3/1/1957 au 17/10/1963 Cote de la BNF/ : L1.15-MM2-634 Jo-91064

- Revue do.co.mo.mo ( Documentation, conservation, modern mouvement):

- Modern architecture in Africa, Spécial édition.
- New frames, N° 32, Mars 2005.
- Places of modernisme, N° 37, Septembre 2007.
- Canada Modern, N° 38, Mars 2008.
- Reuse, renovation and restoration, N°52, Janvier 2015.

## Archives:

- Archives départementales d'Alger.
- Archives militaires de Vincennes, Paris, (France)
- Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, (France).
- Archives de la BNF
- Centre d'archives d'architecture du 20<sup>ème</sup> siècle, (IFA), Tolbiac, Paris (France)
- Archives d'architecture, Université de Genève.
- Archives personnelles déposées par Georgette COTTIN, remises à Mme Assia SAMAI Bouadjadja par acte notarié : EMF/FO/ N° 107388 01, du 11 avril 2002, établi par maître Emile-Marc FALGON
- Fonds Cottin – Euziol, 138 J, Archives Départementales des Bouches du Rhône, Marseille
- Acte notarié, Maître Henri Joseph Olivie, Notaire à Sétif, Algérie, daté du 25 novembre 1961 (Propriété Giovanelli).
- Archives de la Wilaya de Sétif
- Extraits des délibérations des conseils municipaux de Sétif.
- Extrait des registres des actes de décès, délivré le 11.12.2011 par la mairie de Sétif, service de l'Etat civil (Giovanelli).
- Fonds Hennebique CAPA : 76 Ifa 123/27
- Fonds Hennebique CAPA : **76 Ifa 2532/3**. Fonds Hennebique CAPA : 76 Ifa 1962/6.
- Fonds Hennebique CAPA : **76 Ifa 2552/23** ; Revue « Le Béton Armé », N° 214, décembre 1925
- Fonds Hennebique CAPA : **76 Ifa 3230/21**
- Fonds Hennebique CAPA : 76 Ifa 108/13 et 76 Ifa 1977/17
- Fonds Hennebique CAPA : 76 Ifa **121/14** ; 76 Ifa **1426/20** ; 76 Ifa **1173/26**
- Fonds Hennebique CAPA : 76 Ifa 123/23
- Fonds Hennebique CAPA : **76 Ifa 2582/2**
- Fonds Hennebique CAPA: 76 Ifa 2582/2 et 76 Ifa 2582/1
- Fonds Hennebique CAPA (76 Ifa 1868/15 ; 76 Ifa 2072/14).

- Fonds Hennebique. CNAM/SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'Architecture du XXe siècle (désormais Fonds Hennebique CAPA):
- Le bulletin de la chambre fédérale de la propriété immobilière (Le catalogue du CDHA):  
<http://kent.cdha.fr:8080/Record.htm?Record=19121882280919490640&idlist=1>
- Bulletin officiel N°1, Recueil des actes administratifs du département de Sétif, Décembre 1959, **Source** : Bibliothèque Nationale de France.

#### **AUTRES :**

- Dictionnaire illustré des Designers du vingtième siècle, Les personnalités clés du Design et des arts appliqués, Paris, 1992.
- Encyclopédie de la philosophie, Librairie Générale Française, 2002, (Première Editions, Garzanti 1981, 1993,1995), ESTOUBLON
- Guides méthodes, Programmation des constructions publiques, Le Moniteur, Paris,
- Recommandations architecturales, Ministère de l'habitat, ENAG, Alger 1993.
- Eléments de composition urbaine, Ministère de l'habitat, ENAG, Alger 1994.
- Circulaire concernant le plan communal de modernisation urbaine, circulaire N° C-2 PMU, Mars 1974
- "Demain l'Algérie", l'aménagement du territoire dans sa dimension régionale, Les dossiers de l'aménagement du territoire. Document réalisé par le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire (Algérie).
- Aberrahmane Khelil (sous la direction), "Demain l'Algérie", Les dossiers de la maîtrise de la croissance des villes, Les villes dans la revitalisation des espaces Hauts Plateaux,assistance technique de l'ANAT.
- Aménager l'Algérie de 2020? Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- Claude Garnier Euziol « Un engagement ! Une architecture !, Georgette Cottin-Euziol
- Guide de Wilaya, Sétif, 2007.
- La nouvelle architecture judiciaire, Des palais de justice modernes pour une nouvelle image de la justice, la documentation française, Nanterre, 2000.
- L'URBANISME DANS LES DEPARTEMENTS ALGERIENS, législation et réglementation, nov 1960, Direction des travaux publics, de la construction et des transports, service de l'urbanisme.
- L'apparition des idées socialistes dans l'Algérie coloniale.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'ALGERIE de 2020, Projet d'aménagement du territoire.
- Option Hauts Plateaux-Sud, avant-projet du schéma régional d'aménagement et du développement durable, mai 2004.
- PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la commune de Sétif ), Phase I et II.
- Plan d'actualisation et de réorganisation de la ville de Sétif, Phase II, octobre 1992

- PUD (Plan d'Urbanisme Directeur) de Sétif, avant-projet, P.Dautrevaux (urbaniste), Paris-Sétif, 1962.
- PUD (Plan d'Urbanisme Directeur) de Sétif, Phase A, septembre 1971.
- Recueil officiel des actes de la préfecture de Constantine. Année 1920. Administration communale – Plans d'extension des villes, archives de la wilaya de Sétif
- Salhi Fatima, gouvernance, logiques d'acteurs et production du logement, Etat des lieux de la ville algérienne, 2005, centre de documentation et d'urbanisme (CDU).
- Sétif aujourd'hui et demain, Document réalisé par l'URBAS, octobre 1991.
- Sétif et sa région, wilaya de Sétif, mars 1987;
- Université d'Alger 1909 – 1959, ouvrage réalisé par la république française à l'occasion du cinquantenaire de l'université d'Alger.
- Ecodéveloppement en Algérie, ANAT.

## Table des illustrations

N°	Titre	Page
Figure 117	Schéma résumant le processus de constitution du modernisme	32
Figure 118	« La grande porte de l'empire français, Algérie 1939 ». Illustration figurant en première page. Revue Chantiers, Architecture, Décoration, Travaux Publics, Urbanisme, N°5, 1939.	42
Figure 119	Docks de la Compagnie algérienne. Vue extérieure. Sétif, (Algérie), (1908).	51
Figure 120	Docks de la Compagnie algérienne. Silos à section carrée. Sétif, (Algérie).	52
Figure 121	Docks de la Compagnie algérienne, le bel escalier. Une prouesse technique.	52
Figure 122	Docks à section circulaire pour le Crédit Foncier, d'Algérie et de Tunisie, Sétif (Algérie), 1909.	52
Figure 123	Banque du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, Sétif (Algérie), (1914-1920).	53
Figure 8	Revêtement des ruines romaines de la place Barral, (1909)	53
Figure 9	Propriété Mme Passeron, Sétif, (1910), Projet de surélévation et création d'arcades.	53
Figure 10	L'hôpital Civil de Sétif (1935)	54
Figure 11	La halle de Sétif (1900), Vue extérieure.	55
Figure 12	La halle de Sétif, vue intérieure.	55
Figure 13	La Salle de sport avec les poutres triangulées	56
Figure 14	La salle de sport, vue extérieure. Le pittoresque et le rationnel en connivence.	56
Figure 15	Compagnie Algérienne, Sétif. Vue du plafond.	56
Figure 16	Les Galeries de France. Vue du plafond.	56
Figure 17	Plans Béton armé. Docks de la Compagnie Algérienne (1908)	58
Figure 18	Maison P.L. Giovanelli, Sétif (1909).	59
Figure 19	Vue actuelle de la maison Giovanelli.	59
Figure 20	Echantillon de béton cellulaire au polystyrène expansé.	60
Figure 21	Principe de réalisation d'un pieu Franki.	61
Figure 22	La cité du palmier, Sétif, Préparation des pieux Franki.	61
Figure 23	Cité Brincat (2), « La Pinède », Poutres des passerelles et balustrades des balcons préfabriquées.	62
Figure 24	Projet du nouveau centre moderne, P.Bourdeix, architecte municipal,(1930)	70
Figure 25	Projet du nouveau Tribunal de Sétif, M.Girard, (arch), (1937)	70
Figure 26	PUD J.H.Calsat, 1959.	74
Figure 27	Avant-projet du PUD, Pierre Dautrevaux, Département de Sétif, ville de Sétif, Avril 1962	74
Figure 28	Exposition coloniale internationale 1931	80
Figure 29	Le Corbusier avec les membres du comité des amis d'Alger, le 26 mars 1931.	81
Figure 30	Ebauche des trois premiers faubourgs de Sétif.	85
Figure 31	Projet d'une évolution radioconcentrique de Sétif. Plan établi en 1887.	85
Figure 32	Les terrains militaires, le quartier civil entouré par la zone des fortifications (1886).	86
Figure 33	Les quatre premiers faubourgs repérés sur le plan de Sétif (1930).	87
Figure 34	Les différents districts regroupant le corpus d'étude.	88
Figure 35	Cité Lévy, Plan d'ensemble	90
Figure 36	Cité Lévy, parcellaire et mode d'occupation d'un îlot.	90
Figure 37	Cité Lévy. Plan et coupe d'un pavillon d'angle. Source/ Dessin de l'auteure	90
Figure 38	La cité des cheminots initiale.	91
Figure 39	Cité des cheminots, Plan de masse.	91

Figure 40	Cité des cheminots, rez-de Chaussée de service et étage habitable.	91
Figure 41	Cité des cheminots. Le pavillon et son jumeau distingué par la couleur.	92
Figure 42	La cité des combattants.	92
Figure 43	La cité des combattants. Les 5 îlots organisés autour des closes.	92
Figure 44	La cité des combattants, les trois niveaux d'un pavillon.	93
Figure 45	La cité du palmier (Diar Enakhla).	93
Figure 46	Diar Enakhla, coursives, passerelles et escaliers extérieurs	94
Figure 47	Diar Enakhla. Les extrémités des deux barres reliées par la passerelle.	94
Figure 48	La cité du palmier, le F2 se réfère au modèle rural	95
Figure 49	La cité du palmier, vue extérieure.	95
Figure 50	Les galeries de France. Vue en plan et coupe longitudinale.	96
Figure 51	Les galeries de France de Sétif, Façade aux lignes pures.	96
Figure 52	Les galeries de France. Vue de l'intérieur, l'espace interne au centre des préoccupations.	96
Figure 53	Bâtiment des Ponts et Chaussées. L'entrée est le siège des libertés d'expression.	97
Figure 54	L'avant Carlone, Les deux parcelles remembrées pour la réalisation de l'immeuble Carlone.	97
Figure 55	Immeuble Carlone, Sétif (1949-1952). Les angles sud-est et nord-est.	98
Figure 56	Les immeubles Brincat. La connivence des trois cours.	99
Figure 57	Le cœur d'îlot des immeubles Brincat.	99
Figure 58	Immeuble Brincat 2. Attention portée à l'espace de l'entrée.	100
Figure 59	Immeuble Brincat 3, Les espaces communs. L'exaltation de la courbe.	100
Figure 60	Entrée de l'immeuble Brincat3.	101
Figure 61	Plans des différents niveaux de l'immeuble C.O.J.U, la composition change d'un niveau à un autre.	101
Figure 62	L'immeuble C.O.J.U. Le rapport au site.	102
Figure 63	Immeuble Letalnet, Plan du rez-de chaussée et de l'étage. Un mode de distribution pas comme les autres	103
Figure 64	La zone non aedificandi des fortifications, coté sud-est au voisinage des lycées.	103
Figure 65	L'extension du lycée des garçons ou l'espace "re-retourné.	104
Figure 66	L'hôtel des finances: Le retrait par rapport aux limites juridiques.	105
Figure 67	L'hôtel des finances, détails d'intérieur.	106
Figure 68	L'hôtel des finances : Trois séquences d'un espace de circulation dédié au public généreux et inondé de lumière.	106
Figure 69	Le commissariat central, angle du boulevard de l'ALN et de la rue du 17 octobre	107
Figure 70	Le palais de justice. Le volume en croix dédié au public.	107
Figure 71	Le palais de justice, avant et après sa réhabilitation.	108
Figure 72	La cité des remparts. Les immeubles suivent parfaitement les traces de l'enceinte.	109
Figure 73	La cité des remparts. Le séjour joue le rôle de « Wast-Eddar».	109
Figure 74	La cité C.I.LOC, plan de l'étage courant.	110
Figure 75	"La Pinède" au milieu des années 1950.	110
Figure 76	Le quartier moderne "La Pinède" à l'extrême ouest de la ville (1961)	111
Figure 77	Immeuble Brincat (1), l'exploitation des murs pignons.	111
Figure 78	Implantation de l'immeuble Brincat (2).	112
Figure 79	La cité Brincat (2). Les appartements sont orientés à la fois sur la rue et sur le jardin d'Orléans.	112
Figure 80	L'immeuble Brincat (2). En sous-sol, l'épaisseur de la barre est divisée en deux.	113

Figure 81	Immeuble de l'hydraulique, le garage, les niveaux de bureaux suivis des niveaux d'appartements.	114
Figure 82	Immeuble de l'hydraulique, un étage de bureau et le dernier étage d'appartement.	114
Figure 83	La cité d'Orléans. Plan d'ensemble.	115
Figure 84	La cité d'Orléans. Plan d'étage courant.	115
Figure 85	Cité d'Orléans. Espace jour/espace nuit, les deux entités nettement séparées.	116
Figure 86	Ecole Amira, Plan de masse.	116
Figure 87	L'accès administratif.	116
Figure 88	L'école Amira, les façades.	117
Figure 89	Le quartier moderne « Bouaroua » à la limite est de la ville.	117
Figure 90	La cité CEN.EST.AL. Plan du sous-sol.	118
Figure 91	La cité CEN.EST.AL. La barre longeant le boulevard	118
Figure 92	La cité CEN.EST.AL. L'une des quatre barres parallèles	118
Figure 93	La cité CEN.EST.AL. Plan de l'étage courant.	119
Figure 94	La cité des fonctionnaires. L'alternance systématique des espaces.	119
Figure 95	La cité des fonctionnaires. Composition de l'étage.	120
Figure 96	Le cinéma « Le Colisée », réalisation Hennebique.	121
Figure 97	Les galeries de France, une nouveauté dans la programmation urbaine.	121
Figure 98	Immeuble de l'agriculture et des travaux publics	122
Figure 99	Le parc des sports.	122
Figure 100	Le parc des sports ou stade Erlasher (1935). Plan d'ensemble	123
Figure 101	Le parc des sports. La salle de judo	123
Figure 102	Le parc des sports. Une scène en plein air	123
Figure 103	Le complexe salle des fêtes- hôtel de ville	124
Figure 104	L'immeuble Brincat. Les réminiscences classiques.	124
Figure 105	L'immeuble Bottà. Les réminiscences classiques.	124
Figure 106	La poste centrale.	125
Figure 107	Ecole El Feth.	125
Figure 108	Hammam Chiab, vue extérieure et mezzanine intérieure.	126
Figure 109	L'immeuble des ponts et chaussées. Détail art-déco.	126
Figure 110	L'immeuble Benharoun et la courbe.	126
Figure 111	L'immeuble Brincat, la façade sur rue et la façade sur cour,	127
Figure 112	L'immeuble orchestra, façade et détail de l'entrée.	127
Figure 113	Hôpital civil de Sétif. Eclatement de la boîte.	128
Figure 114	Hôpitaux de X.Salvador à Sétif, Méliana et SidiBelabes.	129
Figure 115	L'école Péguin, La texture à la base de la composition des façades. Un parti pris pittoresque.	130
Figure 116	Ecole P. Péguin, (Extension)	130
Figure 117	L'unité d'habitation de la CRS	131
Figure 118	Villa méditerranéenne, X.Salvador (1936)	131
Figure 119	Groupe scolaire du stade	132

